2 Livres.

totus

TRAITÉ COMPLET DE CHIRURGIE.

CONTENANT

DES OBSERVATIONS & DES REFLEXIONS sur toutes les Maladies Chirurgicales, & sur la maniere de les traiter.

Par Mᵉ GUILLAUME MAUQUEST, SIEUR DE LA MOTTE, *Chirurgien Juré à Valogne, & Chirurgien Major de l'Hôpital des Troupes du Roy, en Baße-Normandie.*

TOME TROISIE'ME.

RR. Eremitt. Camald. Insulæ Vigrensis.

A PARIS, RUE S. JACQUES.

Chez HUART l'aîné, proche la Fontaine S. Severin, au Roy de France, & au grand Cyrus.

M. DCCXXII.

Avec Approbations & Privilege du Roy.

Eremitorū Camaldulensiū

SUITE
DE
LA CHIRURGIE COMPLETTE,
où l'on commence
PAR LES PLAYES D'ARMES A FEU.

CHAPITRE X.

Des Playes d'Armes à feu, ou d'Arquebuzades.

LEs cruelles & ſanglantes guerres que la France a ſoûtenuës, lorſque les Puiſſances de l'Europe les plus formidables ont été armées contre elle pendant un long eſpace de tems, ont rendu une quantité de Chirurgiens ſi experimentez dans le traitement

des playes d'armes à feu ou d'arquebuzades, que je ne ſçaurois, ſans quelque ſorte de témérité, entreprendre d'en parler, en aïant peu traité à comparaiſon de ces excellens Chirurgiens qui ont été conſultans ou Chirurgiens Majors des armées du Roy en Flandre, en Allemagne, en Eſpagne & en Italie, ſi je ne m'y ſentois engagé par le deſſein que j'ai de rendre ce Traité de Chirurgie autant complet qu'il m'eſt poſſible, & de faire enſorte par ce moïen d'en donner une idée aſſez juſte aux jeunes Chirurgiens, qui leur faſſe connoître la difference qu'il y a entre les playes faites par des inſtrumens coupans & tranchants, & celles qui le ſont par ces terribles armes.

Comme la définition des premieres eſt déduite dans toute ſon étenduë à l'endroit où j'en ai parlé, je dirai ici que quoique la playe faite par une arme à feu ſoit une ſolution de continuité recente, faite tant en partie molle qu'en partie dure, elle eſt le plus ſouvent à la difference des autres, non ſeulement ſans l'hémorragie, mais qu'elle n'eſt pas même d'abord ſanglante, parce que la bale qui caſſe, briſe & détruit également les chairs, les os & les vaiſſeaux qui ſe rencontrent dans ſa roûte, cauſe une contuſion aux chairs &

aux vaisseaux, qui jointe à la qualité brûlante de la poudre qui pousse la bale, ferme & bouche les ouvertures qui se font à ces vaisseaux, de maniere que souvent il n'en sort aucune goute de sang ; cependant l'hémorragie est un accident fort à craindre quelques jours après, lorsque la supuration fait tomber les escares, qui laissent alors la liberté à ce liquide de sortir avec profusion, ce qui oblige le Chirurgien de se tenir toûjours prêt à remedier à cet accident, sur tout quand la playe se rencontre à quelque endroit où il passe des arteres ou des veines considerables ou qu'elle en est proche, parce qu'une seule branche de ces gros vaisseaux ne causeroit pas un moindre accident que si c'étoit le vaisseau même ; ce qui marque la nécessité où est le Chirurgien d'être muni d'eau stiptique, de cauteres actuels, potentiels, d'astringeans, & enfin de tout ce qui peut arrêter une perte de sang plus ou moins grande, sans que rien l'empêche de satisfaire au précepte qui dit, qu'*à une grande maladie, il faut un grand remede.*

L'on voit par cette définition que l'intention que le Chirurgien doit avoir dans la cure des playes d'armes à feu, est la suppuration, puisqu'il ne peut en procurer

la réünion, qu'après que la suppuration aura donné occasion à la partie (par la chûte des escarres qui occupent toute la circonference de la playe) de se déterger, incarner & cicatriser, ce qu'il obtiendra par le moïen d'un digestif, comme je dis l'avoir fait à plusieurs que j'ai pansez lorsque la playe s'est trouvée dans les chairs seulement, & avec la teinture d'aloës, quand il s'est rencontré quelques portions d'os emporté, rompu ou découvert, dont il aura fallu que l'exfoliation se soit faite, avant que la playe ait pû se mondifier & cicatriser; parce que si la guérison se faisoit autrement, elle seroit sujette à récidive, n'étant sûre & certaine qu'après que toutes les esquilles qui n'ont pû se réünir au corps de l'os, s'en sont séparées.

Ce n'est pas qu'il soit absolument nécessaire de tenir une playe aussi longtems ouverte que l'on a lieu d'apprehender qu'il n'y reste quelque esquille à sortir, particulierement lorsque cette esquille paroît pouvoir se réünir à son tout, parce qu'elle s'ouvriroit aisément un passage au travers des chairs, supposé qu'elle vint à se séparer dans la suite; & il ne seroit pas plus nécessaire à l'occasion d'une douleur piquante, ou sur quel-

que autre leger soupçon, d'aller foüiller autour de la playe pour chercher ce que l'on ne trouveroit pas. Il faut toûjours panser la playe & la guérir autant qu'il sera possible ; car s'il y a quelque corps étranger que l'on n'ait pas pû tirer d'abord, il empêchera la réünion, ou il fera rompre la cicatrice dès qu'elle sera faite, & pour lors la nature, en poussant ce corps étranger à la superficie, facilitera les moïens de le pouvoir tirer aisément & sans aucun danger ; ce que l'on n'auroit pû faire auparavant, comme on le voit arriver fort souvent.

Ce n'est pas assez que l'intention du Chirurgien soit de réünir une playe d'armes à feu, après avoir tiré les portions des os qui se seront trouvez fracassez dans le progrès du coup, il faut aussi qu'il ait une attention particuliere à tirer les autres corps étrangers qui peuvent y avoir été poussez par la bale, tels que sont les parties de drap, toile, boure, bois, & enfin tous ceux qui sont susceptibles de pourriture, ainsi que le fer qui fait de la roüille, & le cuivre du verdet, parce qu'ils donnent tous occasion à de fâcheux abscès qui s'y forment dans la suite, & qui sont d'autant plus fâcheux, qu'ils ne peuvent être guéris que la cause n'en soit

ôtée, ou quelquefois il faut de grandes précautions pour le faire par la proximité d'un tendon ou d'un vaiſſeau conſiderable, dont l'ouverture de l'un ou la lézion de l'autre ſont également à craindre dans l'inciſion qu'il faut faire pour en faciliter l'extraction, dans la vûë de prévenir un plus grand mal.

Au reſte ce n'eſt pas une abſoluë néceſſité de tenter l'extraction de tous les corps étrangers en general qui ſont reſtez au dedans du corps & au fond d'une playe, il faut en excepter ceux qui n'ont aucune des mauvaiſes qualitez que je viens de dire, tels que ſont l'or, l'argent & le plomb : car autant que le Chirurgien doit donner d'attention à tirer les précedens, autant doit-il s'exemter de faire des inciſions inutiles & de grands délabremens pour ſaiſir opiniâtrement ceux qui ne peuvent cauſer de grands deſordres aux endroits où ils ſe ſont cachez, à moins qu'une grande facilité à les tirer tous ne l'y engage ; ce que pour lors il ne doit pas négliger, car c'eſt un corps étranger, de quelque nature qu'il puiſſe être, eſt toûjours nuiſible & à charge à la nature, & peut même quelquefois cauſer de fâcheux accidens, comme je l'ai vû arriver à pluſieurs Officiers

auxquels des bales reſtées profondement embarraſſées dans des parties, couloient par leur propre poids dans l'interſtice des muſcles, & ne s'arrêtoient que près d'une jointure, dont elles interreſſoient fort le mouvement : incommodité dont j'ai délivré deux Officiers, l'un du Regiment de Fonboiſard Dragons, auquel une bale de mouſquet qui étoit reſtée dans les fléchiſſeurs de la jambe, & s'étoit gliſſée dans leur interſtice, entre le biceps & le demi-nerveux, juſques au jaret, cauſoit beaucoup d'incommodité dans la flexion de la jambe. Comme je la touchois avec le doigt, j'ouvris peu à peu ce qui étoit au deſſus, ſans endommager aucun rameau de la groſſe artere qui étoit directement au deſſous, & dont le battement ſe manifeſtoit à la vûë ; je tirai cette bale, & ne mis ſur l'ouverture que j'avois faite qu'une compreſſe trempée dans l'eau-de-vie, avec un bandage contentif & la réünion s'en fit ſans aucune difficulté.

L'autre étoit un Officier du Regiment de Preſle Cavalerie, auquel je tirai une bale au pli du bras qui s'y étoit gliſſée depuis ſa partie moïenne où il avoit reçu le coup, & où ſon entrée étoit bien marquée, & cela dans l'interſtice

du biceps & du brachial interne, fléchiſſeurs de l'avant-bras. Le panſement fut aſſez ſemblable à celui du précedent, la guériſon de ces ſortes de playes étant d'autant plus facile à obtenir, qu'elles ne demandent qu'à être réünies dès que le corps étranger eſt ôté, n'étant alors que des playes ſimples.

Il y a deux manieres d'ôter les corps étrangers; ſçavoir, par impulſion ou par expulſion; par impulſion, qui eſt par le côté oppoſé quand le Chirurgien y trouvé plus de facilité & moins de riſque, comme je l'ai fait en ces deux occaſions; par expulſion, c'eſt à dire, par l'endroit même de la playe par lequel le corps étranger eſt entré, ce qui ne ſe peut ni ne ſe doit faire qu'aux conditions que je l'ai dit, en ſe gardant bien de s'expoſer à ouvrir quelque vaiſſeau conſiderable, auprès duquel ſeroit le corps étranger, comme je dis l'avoir fait dans une de mes obſervations. . . . . . ou d'endommager quelque tendon, ce qui feroit perdre le mouvement à la partie dont le muſcle ſeroit l'organe; ce qui fait voir que dans ces occaſions un Chirurgien eſt obligé de travailler avec circonſpection pour obtenir ſon intention, qui eſt la guériſon, ou du moins s'il ne peut pas l'obtenir, de ne pas augmenter la maladie.

OBSERVATION I.

Au mois de Mars 1692. je reçu ordre de Monſieur de Montigny, Intendant de Marine du Havre, d'avoir ſoin des bleſſez qui furent mis à terre à l'Iſle de Tatihou, après le combat d'une Frégate du Roy, contre une d'Angleterre qui fut priſe; ces bleſſez tant de l'une que de l'autre de ces deux Frégates, au nombre de vingt-huit ou trente, commis aux ſoins du Sieur Martin, Chirurgien de la Hogue, conjointement avec ceux de la Frégate priſe, étoient en fort bon état, à l'exception d'un Officier qui avoit reçu un coup de Fuſil en la partie moïenne & antérieure de la jambe droite, qui lui caſſoit le Tibia, duquel il étoit ſorti quelques eſquilles, & dont j'en tirai encore pluſieurs qui avoient donné occaſion à un dépôt des plus terribles ſur ſa jambe, qui étoit tumefiée à l'excès, juſques au genou, mais encore davantage en ſa partie inferieure & au deſſous de la fracture, en laquelle l'impreſſion du doigt reſtoit comme il fait dans la pâte, lorſqu'on preſſe deſſus, ce qui déterminoit ces Chirurgiens à en faire l'amputation quand j'arrivai; mais comme je vis que le bleſſé étoit un bon ſujet, qu'il

ne manquoit ni de force ni de résolution, & que rien ne paroissoit presser assez pour en venir à cet extrême remede, que quelque disposition qu'il y eut à la mortification sans s'être encore emparé d'aucune partie, nous laissoit la liberté de tenter les remedes convenables dans un cas pareil, tels que sont un bon cataplasme confortatif & corroboratif, avec les farines, les poudres aromatiques, le gros vin, & le reste, comme je le marque dans mes observations, je me servis aussi de la myrrhe & d'aloës pour imbiber dans le pansement les tentes & les plumasseaux, & en appliquer sur la portion de l'os découvert avec le bandage à dix-huit chefs, & les compresses trempées dans le vin aromatique, & enfin tout le pansement semblable à celui d'une fracture compliquée, ce que nous ne pûmes faire que le lendemain, n'étant pas alors en lieu d'avoir ce qu'il falloit. Ce blessé n'eut pas été ainsi pansé pendant huit jours qu'il parut un changement très-considérable de bien en mieux, & quinze jours ensuite sa jambe blessée n'étoit pas plus tumefiée que la saine, par la transpiration que ce cataplasme procuroit ; l'exfoliation des os se fit dans son tems, après que les esquilles furent

forties & la playe fut mondifiée, cicatrisée & parfaitement guérie, ensorte que le blessé commençoit à marcher sans béquilles, & s'en retourna à S. Malo, au bout de cinq mois, du jour que je le vis la premiere fois, qui étoit le huitiéme jour après sa blessure, dont on lui avoit fait un pronostic des plus fâcheux, dès qu'il eût reçu le coup.

Reflexion.

Le peu d'attention que ces Chirurgiens faisoient à la grandeur de la blessure de cet Officier, étoit le plus fâcheux accident qui pût arriver à sa playe, au pansement de laquelle ils n'emploïoient qu'un plumasseau, trempé dans l'eau-de-vie, sur l'os, & l'onguent digestif sur la playe des chairs, avec un emplâtre de diapalme par dessus, une compresse & une bande roulée, pour tenir l'appareil, sans se mettre en peine d'appaiser la grande inflammation qui avoit succedé à cette playe, & qui attiroit une si violente fluxion sur toute la jambe, qu'elle étoit prête à tomber en gangrêne, si par les remedes dont je me servis, cette inflammation n'avoit été calmée; en sorte que la nature y fut rappellée, & que tous les accidens cesserent sans retours, & sans

que ce bleſſé en ſouffrit la moindre incommodité dans la ſuite.

Ce qui n'auroit pas encore réüſſi, ſi malgré l'efficacité des remedes dont je me ſervis, je n'avois ſubſtitué le bandage à dix-huit chefs, au lieu & place de la bande roulée, par l'impoſſibilité qu'il y avoit de l'appliquer, ſans faire faire un mouvement conſiderable à la partie bleſſée, dont la grande fracture, jointe à la déperdition de ſubſtance qu'avoit ſouffert le *Tibia*, exigeoit le parfait repos, par une ſituation ferme & ſtable, & qu'elle ne trouvoit pas dans l'uſage de cette bande roulée, mais bien dans celui de ce bandage, dont les chefs ſe levent & s'appliquent, ſans qu'il ſoit néceſſaire de mouvoir le membre fracturé, qui eſt toute l'attention que doit avoir le Chirurgien pour guérir la fracture.

Il faut encore obſerver que ce bleſſé fut heureux de n'avoir que le *Tibia* fracaſſé, parce que ſi le péroné l'avoit auſſi été, je doute fort que j'euſſe pû lui être d'aucun ſecours, parce que cet os reſté entier, ſoûtient l'autre dans ſa longueur, & par conſequent la jambe, ſans m'aſſujettir à d'autre attention, ſinon de la tenir droite, à quoi je réüſſis parfaitement bien, en mettant en pratique les regles

generales, dont je me ſuis tant de fois expliqué dans le Chapitre des fractures, qu'il ſeroit fort inutile d'en faire ici une ennuïeuſe repetition.

OBSERVATION II.

Au mois de Juillet 1712. nous fûmes priez Monſieur des Roſiers & moi d'aller à Cherbourg, pour voir le fils du Greffier de S. Malo, qui étoit bleſſé d'un coup de fuſil à la cuiſſe, & qui étoit panſé par les ſieurs Soleil, pere & fils, Maîtres Chirurgiens du lieu. La playe étant découverte, nous la trouvâmes ſituée en la partie ſuperieure & externe de la cuiſſe gauche, dont la balle fracaſſoit le fémur à l'endroit du grand trocanter, & ſortoit au dedans de la cuiſſe, environ trois doigts au deſſus & à côté de l'inſertion du triceps, avec une inflammation des plus violentes, accompagnée d'une douleur ſi vive, que quelque attention que l'on eut à le panſer avec toute la douceur poſſible, il ne pouvoit ſe diſpenſer de pouſſer des cris juſques où la voix d'un homme impatient à l'excès, pouvoit s'étendre.

Nous prîmes les meſures les plus juſtes, pour qu'il ne manquât rien dans les panſemens de tout ce qui pouvoit con-

tribuer à l'avancement de la guérison, tels que pouvoient être les cataplasmes résolutifs & confortatifs, les injections déterſives, faites avec la myrrhe, l'aloës, le ſucre candi, l'ariſtoloche longue & ronde dans le vin blanc, & animées d'eau-de-vie, & enfin le digeſtif composé des mêmes drogues, avec toute l'exactitude que l'on pouvoit avoir du côté du régime & de la boiſſon, ainſi que des remedes generaux, juſques aux vulnéraires, deſquels l'uſage ne fut point diſcontinué, non plus que l'exactitude dans les panſemens qui ſe faiſoient deux fois par jour, le tout étant ſans aucun ſuccès, & allant au contraire de mal en pire, nous n'avions à prendre d'autre parti que celui de l'amputation que nous lui proposâmes, mais fort inutilement; ce bleſſé preferant la mort à ſa guériſon, ſous une telle condition.

Le ſieur de Préfontaine ancien Maître Chirurgien de Granville, auquel le pere du bleſſé avoit beaucoup de confiance, y fut envoïé pour voir conjointement avec les Sieurs Soleil, des Roſiers & moi, ſi nous le pouvions réſoudre à accepter la propoſition que nous lui avions faite de lui amputer la cuiſſe, ſans quoi il étoit impoſſible de la guérir. Il avoit

pris son parti, sans en vouloir démordre; nous eûmes beau lui representer que quoique la playe fut plus fâcheuse au lieu où elle étoit située, que l'opération n'en seroit pas plus long-tems à faire, & qu'il n'en gériroit pas moins que si elle étoit plus bas, étant jeune & d'un bon temperamment, joint au climat très-favorable à la guérison des plus grandes playes. Il ne répondit à aucune de nos raisons, & resta dans son entêtement. Comme il ne fut jamais homme moins docile, nous fûmes obligez de le laisser aux soins de Monsieur Soleil. La suppuration devint excessive, ensorte qu'elle se glissa dans l'interstice des muscles fléchisseurs de la jambe, jusques au jaret, abreva l'articulation du fémur, avec l'hyschion, & regorgea dans les muscles fessiers; de maniere que toutes ces parties en étoient tellement remplies, qu'il se fit une fonte generale dans toute l'habitude, après quoi ce blessé mourut dans un entier & parfait marasme.

REFLEXION.

Il y a des playes qui d'elles-mêmes sont si fâcheuses, & qui arrivent à des sujets si entêtez & si indociles, que toute la science humaine ne sçauroit les guérir.

Celui dont on vient de parler en eſt un exemple. Le fracas que l'on trouva par l'ouverture de la cuiſſe de ce bleſſé après ſa mort, étoit tel que nous l'avions prévû, & que tous les accidens qui avoient ſuivis nous le confirmoient : nous ne fûmes donc pas ſurpris d'en apprendre l'évenement, ne doutant pas qu'ils ne nous fuſſent confirmez par l'ouvertûre de la partie après la mort du bleſſé.

Les cataplaſmes dont nous nous eſtions ſervis, & qui nous avoient ſouvent réüſſis en des cas à peu près ſemblables, auſſi-bien que les injections, nous furent inutiles en cette occaſion, n'aïant pû appaiſer l'inflammation, calmer la douleur, ni diminuer la fluxion, qui cauſa une ſuppuration exceſſive, parce qu'il ne fut pas à nôtre pouvoir d'empêcher les eſquilles de piquer ſans ceſſe les membranes,& d'y cauſer de continuelles douleurs; ce qui prouvoit trop bien que tant que la cauſe ſubſiſte, l'effet perſevere.

C'eſt en pareille occaſion que l'on peut juger combien il eſt plus avantageux d'être bleſſé à la jambe ou à l'avant-bras, où il y a deux os, que de l'être à la cuiſſe ou au bras où il n'y en a qu'un ſeul, & la difference qu'il y a de n'en avoir qu'un des deux fracturé ou d'en avoir

deux, quoiqu'avec une arme à feu; & que même ſi le malheur avoit à arriver, il vaudroit encore mieux avoir les deux os de la jambe, qui ſont le *Tibia* & le *Peroné* fracturez, ou les deux de l'avant-bras, qui ſont le *cubitus* & le *radius*, que le *fémur*, qui eſt celui de la cuiſſe, ou l'*humerus*, qui eſt celui du bras fracturez, parce que la déperdition de ſubſtance, quelque peu qu'il y en ait à l'un ou à l'autre de ces os ſeuls, ne ſe peut que très-difficilement réparer, au contraire de la jambe, ou de l'avant-bras, ou étant deux, il ſe peut que l'un ou l'autre n'aura que peu ou point ſouffert de déperdition de ſubſtance, qui ſe peut parfaitement bien rétablir & être d'un grand ſecours à l'autre qui en aura fait une conſidérable perte, tant pour la génération du calus qui s'y engendre, que pour maintenir la jambe dans ſa longueur naturelle; ce qui ne ſe peut abſolument faire à l'os de la cuiſſe & du bras; & qui rendroit néceſſaire l'amputation de la cuiſſe de ce bleſſé, & celle du bras à celui dont j'ai parlé dans une obſervation précedente, qui ſe tira heureuſement d'affaire, après l'avoir ſoufferte tout proche l'articulation de l'*humerus* avec l'omoplate, & qui auroit apparemment réüſſi

à celui-ci, s'il l'avoit accepté ; mais le blessé dont il s'agit étoit l'homme du monde le plus mauvais & le plus indocile que j'aïe traité depuis trente-sept années que j'exerce la Chirurgie.

Voilà ce que je croi devoir dire des playes d'armes à feu, joint à ce que j'en ai déja dit en plusieurs endroits de ce Traité, lorsque le cas s'en est presenté, moins pour en donner des leçons, par la raison que j'ai dite, que pour faire connoître aux jeunes Chirurgiens qu'ils seront en état de traiter toutes les maladies chirurgicales, dont le corps humain peut être attaqué, pourvû qu'ils les aïent vû traiter par d'habiles Maîtres, & avec application & reflexion, se gardant toûjours, autant qu'ils pourront, d'augmenter le mal, au cas qu'ils ne le puissent pas guérir.

Ce n'est pas assez que de sçavoir travailler, & de ne rien faire sans réfléxion, il faut encore que le Chirurgien aie une belle ame & le cœur bien placé, sans jamais rien exiger tiranniquement des blessez qu'il aura guéris, sous quelque prétexte que ce soit; mais il doit au contraire être doux, honnête, affable, & sur tout charitable, comme j'ai toûjours tâché de l'être, dont je rends de tres-

humbles graces au Souverain Seigneur, qui m'a fait celle de servir les pauvres, sans que j'aïe à me reprocher d'en avoir jamais refusé aucun, ni dans les accouchemens les plus laborieux & difficiles, ni pour aucun abscès, playe, ulcere, fracture ni dislocation, & enfin pour toutes sortes de maladies en general, ni d'avoir prolongé le traitement d'une playe, pour en tirer un lucre sordide, non seulement comme mes observations le justifient, mais aussi comme tout le païs le peut témoigner.

Et comme j'ai un fils, qui semble devoir me succeder, non en pratiquant la Chirurgie, mais en qualité de Medecin, je prie très-instamment le Seigneur que s'il l'abandonne assez pour ne lui pas donner de meilleurs sentimens que ceux que j'ai eu à l'endroit des pauvres malades, qu'au moins il ne lui en donne pas de plus mauvais. C'est la grace que j'espere de sa grande misericorde, & celle de me recevoir à la fin de mes jours dans le séjour des Bienheureux, le terme de ma vie ne devant pas être fort éloigné, vû mon âge avancé, & les fatigues que j'ai souffertes depuis tant d'années, non-seulement dans la pratique laborieuse des Accouche-

mens, mais auſſi de tout le reſte de la Chirurgie.

CHAPITRE XI.

Des Ulceres.

L'Ulcere eſt une ſolution de continuité en la chair, avec un écoulement de ſanie qui empêche la réünion.

La cauſe des ulceres eſt interne ou externe ; interne, tels que ſont ceux qui ſuccedent à des abſcès, ſoit au col, à la poitrine, au ventre, à l'anus, ou aux jambes, aucune partie n'en étant exemte ; externe, telle que peut être une playe qui dégénere en ulcere, & principalement celles qui ſont à la poitrine ou au bas-ventre, lorſque le Chirurgien ne s'eſt pas appliqué, autant qu'il auroit dû à les déterger, conſolider & cicatriſer, ou que par un trop long uſage des tentes, il a donné occaſion aux lévres de la playe de s'endurcir.

Les ulceres different en ce que les uns ſe guériſſent avec facilité dès qu'ils ſont traitez avec méthode, au lieu que les autres non ſeulement ne peuvent, mais même ne doivent pas être guéris, parce que

leur guérison causeroit un plus grand mal.

Les signes de ces ulceres sont très-apparens, par l'heureuse disposition que l'on trouve aux uns, auxquels la suppuration devient belle, égale & sans odeur, dès que les remedes y sont administrez à propos, ensorte qu'ils se détergent, se mondifient, & se cicatrisent à vuë d'œil; au lieu que les autres se rendent rebelles à cause de l'humeur corrompuë qui y affluë, laquelle loin de ceder aux remedes qu'on y applique, & qui y sont judicieusement administrez, l'humeur n'en devient que plus âcre, rongeante, & leurs bords sont toûjours rouges & gonflez, non seulement à l'endroit de l'ulcere, mais aussi à sa circonference, plus ou moins étenduë.

Le pronostic que l'on doit faire des ulceres, est que l'ulcere de cause externe, qui ne vient qu'ensuite d'une playe qui a été mal pansée, se peut guérir en consommant la callosité qui en empêche la réünion; celui qui est entretenu par la carie ou corruption de quelques os, ne peut être guéri que cette mauvaise portion d'os ne soit ou exfoliée d'elle-même, ou enlevée par le moïen des remedes, de même que celui qui l'est par

par quelque humeur maligne, comme celui qui eſt putride, chancreux ou gangreneux, qui ne peut qu'à peine guérir, & enfin quand la cure de l'ulcere, ſuppoſé qu'elle ſe pût obtenir, donneroit occaſion à un plus grand mal, comme celle des hémorrhoïdes ulcerées.

La cure de l'ulcere conſiſte dans la deſſiccation de l'humeur qui l'entretient. Pour y parvenir il faut ſe ſervir de ſuppuratifs, de déterſifs, mondificatifs, & de ceux qui ſont propres à engendrer une chair ferme, dure, ſéche & ſolide, qui eſt la cicatrice; & à proprement parler, ſatisfaire à l'intention que l'on doit avoir, qui eſt de les déterger & conſolider, pour enſuite en obtenir la réünion.

Comme de toutes les maladies qui affligent le corps humain, il n'y en a point que j'aïe moins traité que les ulceres, à moins qu'on ne prenne le nom d'ulcere largement pour toute ſolution de continuité, avec ſanie & pourriture, telle que ſont toutes les playes, dès qu'elles ceſſent de fournir du ſang, & que j'ai aſſez heureuſement guéries, ſans qu'aucune ſoit reſtée fiſtuleuſe, je me contenterai de parler de l'ulcere chancreux, du fiſtuleux, & de celui qui eſt avec carie, parce que ce ſont ceux dont j'ai traité

un grand nombre ; les uns avec un heureux succès, les autres fort inutilement ; ce que j'avoüe volontiers, parce que comme il y a une quantité de maladies, que le Chirurgien peut & doit guérir, aussi y en a-t-il quelques-unes auxquelles il ne doit pas toucher, telle que sont celles qui se trouveront dans la suite de ce chapitre.

Observation III.

Au mois de Septembre 1697. un Laboureur de la Paroisse de Montaigu, me ramena sa fille, à laquelle il étoit resté une fistule à l'endroit où j'avois ouvert un abscès l'année précedente, au grand cantus de l'œil droit, qui fournissoit un l'armoiement continuel, qui étoit un signe certain de l'altération de l'os *unguis*, en conséquence de l'obstruction qui s'étoit faite au conduit nasal, qui donnoit lieu à cet écoulement de sérositez, qui ne passant plus par ce conduit, refluoient par cette fistule, causoient à cette jeune fille une fort grande incommodité ; ce qui obligea d'autant plus volontiers son pere à me la ramener, que c'étoit la même dont j'ai parlé dans une observation que j'ai inserée dans le Traité des Tumeurs.

Cette maladie facile à connoître, puiſqu'elle ſe manifeſtoit d'elle-même, étoit néanmoins difficile à guérir, plutôt par rapport à l'opération, qu'à la délicateſſe des parties voiſines qui en pouvoient être offenſées.

Ces conſidérations ne m'empêcherent pas de l'entreprendre. Je commençai par un cauſtique, compoſé d'un peu de ſublimé corroſif, incorporé avec du ſuppuratif, dont je couvris un très-petit bourdonnet, que j'introduiſis dans la fiſtule, & que j'y laiſſai depuis le ſoir juſques au matin, pendant lequel tems je mis de tems en tems la moitié d'une pomme pourrie ſur l'œil, & le lendemain à la levée de cet appareil, qui avoit cauteriſé l'endroit ſur lequel il étoit appliqué, je fis rougir le bou de ma ſonde, que je conduiſis le long de cette fiſtule, ſur la portion de l'os découvert, que j'y laiſſai aſſez de tems pour y faire une impreſſion capable de procurer l'exfoliation de ce petit os, qui étoit la ſource du mal; les ſuites en furent ſi heureuſes, que cette fille ſe trouva parfaitement guérie, ſans que ſon œil en ait en aucune façon l'armoïé depuis, ni qu'elle en ait ſouffert aucune incommodité.

REFLEXION.

REFLEXION.

La délicateſſe de l'opération que j'entrepris pour guérir cette fiſtule, & la promptitude avec laquelle je l'exécutai, ſans faire d'attention aux ſuites fâcheuſes qui en pouvoient arriver, fut cauſe de la guériſon de la malade, que je n'aurois oſé entreprendre, ſi ç'eut été une perſonne d'une plus grande conſideration, ou du moins ſans être muni d'un entonnoir pour introduire au dedans de la fiſtule, & que j'aurois pouſſé juſques ſur l'os découvert, au moïen duquel j'aurois conduit ma ſonde, dont le bout étoit rougi au feu, dans la crainte de rien endommager dans ſon trajet, qui eſt de ce que les Experts en l'Art conſeillent de faire, mais que j'exécutai tout autrement par une raiſon oppoſée à la leur, qui eſt d'empêcher par cet entonnoir la chaleur de la ſonde d'agir dans le progrès de cette fiſtule; puiſque je ſuis perſuadé que ce fut l'ardeur de cette ſonde qui toucha la circonference de la fiſtule, & y cauſa un eſcarre, dont la chûte procura la réünion, & en quoi j'ai fait conſiſter la principale cauſe de la guériſon.

Le ſublimé corroſif avoit bien enlevé la dureté de l'entrée de cette fiſtule, mais

non celle du fond, qui ne le fut que par la brûlure de la sonde rougie, que j'eus soin, en l'introduisant, d'éloigner du globe de l'œil autant qu'il me fût possible, & de tenir sans cesse une moitié de pomme pourrie dessus, en forme de deffensif, pour empêcher l'inflammation d'augmenter, ou de consommer les humeurs qui sont les organes de la vuë; de maniere que si cette précaution ne préserva pas absolument cet œil d'inflammation, au moins en empêcha-t-elle l'excès, & fit qu'elle se dissipa en peu de jours, & que la malade fut guérie en fort peu de tems, & si-bien qu'elle n'en ressentit aucune incommodité.

Comme je dis que l'appliquation du sublimé, incorporé avec un peu de suppuratif, dont je couvris le bourdonnet, avoit seulement consommé la dureté des bords de la fistule, sans avoir communiqué sa qualité caustique aussi profondément qu'il étoit nécessaire pour la parfaite guérison de la fistule, c'est que pareille chose m'est arrivée en la personne d'une jeune Demoiselle, qui est fort bien guérie à l'extérieur, mais dont il sort quelquefois une larme de l'œil, parce que je n'osai faire l'opération complette, ou de la maniere que je la fis

à cette jeune fille; ce qui a fait que la sérosité qui se répand dans l'œil, pour entretenir la liberté de son mouvement, n'aïant pû recouvrer son passage en toute liberté, par l'obstruction qui s'est conservée au conduit nasal, fait refluer cette sérosité au dedans de l'œil, & l'en fait sortir quand il y en a une certaine quantité d'amassée, sans quoi elle auroit repris sa route ordinaire, qui est de s'écouler de l'œil au dedans du nez.

Observation IV.

Au mois de Juin 1699. je fus mandé à dix lieuës de cette ville, pour un particulier qui avoit une fistule un peu à côté de la nuque, ensuite d'un très-grand abscès qui s'y étoit formé, & qui occupoit toutes les vertebres du cou, lequel s'étoit ouvert en cet endroit il y avoit cinq à six mois, & qui avoit été pansé par un Chirurgien du païs, avec assiduité pendant quelque tems; mais qui voïant le mauvais train que prenoit cet abscès, laissa ce qu'il jugeoit nécessaire pour panser ce jeune homme avec une tente & un emplâtre par dessus, sans y avoir voulu rien faire davantage, assûrant le pere que ce ne seroit rien, & que son fils seroit bien-tôt guéri.

Je sondai ce ſinus, que je trouvai continuer ſon progrès le long des vertebres, de la longueur de quatre à cinq travers de doigts; je remis au lendemain à faire l'opération, qui fut d'introduire mon conducteur juſqu'au fond du ſinus, le long duquel je coulai un biſtouris qui me ſervit à l'ouvrir dans toute ſon étenduë. Je remplis cette ouverture de charpie ſeche, afin d'arrêter le ſang, & le lendemain je couvris un plumaſſeau d'égyptiac, que je continuai d'appliquer juſques à parfaite guériſon, qui fut environ trois ſemaines après que j'eus fait cette ouverture.

REFLEXION.

Il y a des Chirurgiens qui par une complaiſance aveugle, ou par timidité, ou dans la crainte de paſſer pour cruels, en ſe ſervant de la lancette ou d'autres inſtrumens pour ouvrir les abſcès quand ils ſont en maturité, & procurer au pus par ce moïen une iſſuë facile, ſe ſervent au contraire de remedes émoliens & maturatifs, & les laiſſent ouvrir au lieu où il a le plus de diſpoſition; qui ſouvent loin que ce ſoit celui d'élection qui doit toûjours être en la partie inférieure ou la plus déclive, ſe fait au contraire en la moïen-

rie, ou même en la ſupérieure ; ce qui eſt cauſe que le pus, au lieu de s'évacuer à meſure qu'il ſe forme, coule toûjours en bas, dilate les parties, & s'oppoſe d'autant plus à la réünion, qu'il s'y forme au contraire de mauvaiſes chairs dans le fond, propres à produire une fiſtule, qui a ſa ſortie fort étroite & un fond fort ample, telle qu'étoit celle de ce jeune homme, qui ne ſe pût guérir qu'après qu'elle fût entierement ouverte, afin qu'au moïen des remedes déterſifs, & que les mauvaiſes chairs furent conſommées, pour enſuite en procurer de nouvelles, qui fuſſent d'une meilleure qualité pour former une cicatrice bien affermie & exemte de récidive.

Observation V.

Au mois de Juin 1705. un particulier aïant reçu un coup d'épée un peu au deſſous de l'ombilic, à trois doigts de la ligne blanche, du côté gauche, qui continuoit ſon trajet entre les muſcles obliques de la longueur de trois à quatre travers de doigts, & pénétroit dans la capacité de l'abdomen, fut panſé trois à quatre mois par un Chirurgien, ſans pouvoir être guéri, ce qui l'obligea de venir avec ce Chirurgien me faire voir cet ulcere ou

vieille playe. Je trouvai au moïen de la sonde un sinus qui couloit le long des muscles, que j'ai dit, dans l'interstice desquels il s'étoit fait un dépôt très-considérable, faute d'avoir dilaté la playe dans toute l'étenduë de son progrès dès le premier jour, ce Chirurgien s'étant contenté de la panser avec une tente proportionnée à la playe, dans l'esperance de la guérir plutôt, mais qui s'étoit, comme il arrive le plus souvent, renduë fistuleuse; ensorte que la cure consistoit dans la dilatation des parties divisées par le séjour du pus qui s'y amassoit continuellement entre les pansemens, afin de procurer un bon fond de réünion, au lieu des mauvaises chairs qui s'y étoient formées; ce que j'exécutai le lendemain par une incision d'environ quatre travers de doigts, que je fis sur mon conducteur, au pansement de laquelle je ne me servis que de plumasseaux couverts d'égyptiac, sans en avoir changé jusques à parfaite guérison, qui fut accomplie en moins d'un mois, sans qu'il arrivât aucun accident depuis que cette ouverture fût faite.

Reflexion.

Quand un coup d'épée ne fait que pénétrer directement dans la capacité de

l'abdomen,ou que le trajet n'eſt pas long, l'on peut ſans crainte tenter la réünion, en obſervant neanmoins de ſe ſervir de tentes plus petites que n'eſt la playe, afin de faciliter la ſortie du peu de ſang & du pus qui s'y forme ; & s'il ſurvient quelque accident qui s'oppoſe à la réünion, il faut auſſi-tôt dilater la playe;mais quand elle coule le long des muſcles obliques, avant que de pénétrer dans la capacité du bas-ventre, ou quand même elle n'y pénétreroit pas, c'eſt une néceſſité abſoluë de la dilater; & comme c'eſt de la réünion du fond de la playe que dépend le reſte de la cure, c'eſt donc une néceſſité pour que la réünion commence par ce fond, de ne pas tomber dans la faute que fit ce Chirurgien, de ſe ſervir d'une groſſe tente, mais d'une tente aſſez petite pour ne pas retenir abſolument tout le ſang ni le pus qui ſe formoit dans la playe, & qui s'y aſſemblerent en telle quantité, qu'ils cauſerent la dilatation des muſcles obliques, dans l'interſtice deſquels ces matieres ſuperfluës trouverent une grande facilité à ſe répandre, & dont elles ne pûrent être évacuées que par l'ouverture que je fis dans tout le trajet du coup, afin d'en procurer l'évacuation, & pour la guériſon deſquels je ne me ſervis que

du ſeul égyptiac, qui de tous les onguents eſt le plus déterſif & deſſicatif; l'uſage duquel me fut ſi avantageux, que l'ulcere ſe trouva conſolidé & cicatriſé dans le tems que je le dis.

Quoique cet onguent ne ſoit pas fort en uſage, c'eſt néanmoins celui duquel j'ai experimenté les meilleurs effets pour amener à cicatrice un ulcere dont le fond a une large étenduë, comme il paroît par la relation que j'ai fait des deux ulceres précedens, auxquels j'en pourrois joindre pluſieurs autres; parce que ce remede, outre ſa qualité déterſive qu'on lui donne, en a encore une deſſicative & un peu corroſive au moïen du verder qui entre dans ſa compoſition, qui empêche l'accroiſſement des chairs plus que tout autre, qui au lieu de les conſommer, faciliteroit leur generation, & obligeroit le Chirurgien de ſe ſervir ſans ceſſe de la pierre infernale, du vitriol, ou de quelque autre deſſicatif, pour procurer la cicatrice, par la diſpoſition que les chairs ont à ſe produire & à s'élever au deſſus de la peau, ſi leur progrès n'eſt arrêté par l'égyptiac, ou quelque autre remede qui ait à peu près la même qualité.

Quand je dis qu'il faut dilater une

playe pour empêcher un amas qui paroît ſe vouloir former dans l'interſtice des muſcles obliques ou tranſverſaux, ou même celui qui eſt déja fait à l'occaſion d'un abſcès qui n'a pas été ouvert ſuivant les préceptes de l'Art, bien entendu que c'eſt quand le trajet du coup, ou que l'amas de la matiere n'eſt pas par trop éloigné; car pour lors il faudroit ſeulement pouſſer une ſonde au dedans, & faire une ouverture à ſon extrémité ſur cette ſonde, comme je l'ai fait en d'autres Obſervations, & ſans quoi l'on tomberoit dans le cas de celui auquel un Chirurgien coupa les trois muſcles feſſiers tranſverſalement, quoique le coup d'épée eut ſon entrée & ſa ſortie, mais dans le fond de ces muſcles ; & un autre bleſſé auquel, à l'occaſion de quelques grandes contuſions qu'il reçut à la tête, l'on fit une inciſion au panicule chevelu de même, & auſſi grande que celle que l'on fait à la tête d'un cadavre, à deſſein de ſcier le crane, pour faire la démonſtration du cerveau, deſquelles inciſions ils moururent tous les deux ; de ſorte que cette dilatation ne ſe doit faire en entier, que quand il y a deux à trois travers de doigts de profondeur, ou un peu davantage ; car autre-

ment le remede seroit pire que le mal.

Observation VI.

Au mois de Mars 1689. un Menuisier de cette Ville eut un abscès à côté de l'Anus, qu'il négligea ; de maniere que quand il me le fit voir environ deux mois après qu'il fût ouvert sans s'être pû guérir, je trouvai par la sonde qu'il s'y étoit formé une fistule complette, dont l'entrée étoit environ à deux poûces de l'Anus, qui sortoit à deux doigts au dedans de l'intestin droit. Je n'eus d'autre avis à lui donner, si ce n'est de se préparer à l'opération, dont il convint pour le lendemain, à quoi il étoit d'autant mieux préparé, qu'il avoit été saigné & purgé par l'ordonnance de M. Doucet, dans l'intention d'achever de guérir cet abscès ouvert depuis si longtems.

Je priai Messieurs Doucet & des Rosiers le pere de s'y trouver avec moi. Après que j'eus préparé l'appareil, je fis lever le malade, & le situai aïant le ventre sur le bord de son lit, les pieds sur le plancher tenus en assûrance, ainsi que les mains, par deux de mes Garçons, pendant que le troisiéme, & le plus adroit, écartoit avec ses mains la fesse opposée.

J'introduisis le conducteur par l'entrée exterieure de la fistule, que je poussai jusqu'à sa sortie au dedans de l'intestin, dont je m'assûrai en le touchant de mon doigt introduit dans l'Anus, après quoi je coupai ce qui étoit contenu à l'extérieur de ce conducteur, qui par ce moïen sortit sans rien laisser à ouvrir de cette fistule, que je pansai avec des bourdonnets & des plumasseaux de charpie séche, un emplâtre de diapalme par dessus, une compresse & un bandage en forme de T pour tenir le tout en état.

Après ce premier pansement je ne me servis pour le reste de la cure, & jusqu'à parfaite guérison, que du seul onguent égyptiac, duquel je couvrois les plumasseaux, & le reste de l'appareil, tel que celui de ce premier pansement, qui fut fini en trois semaines.

Reflexion.

Ce qu'il y a à considerer à une fistule complete à l'Anus (c'est-à-dire qui a son entrée au dehors, & sa sortie au dedans de l'intestin) si elle ne s'étend point trop profondément au dedans de l'Anus, à cause du danger qu'il y auroit alors de couper entierement le muscle sphincter, & de jetter par consequent le malade

dans l'impuiſſance de retenir ſes excrémens volontairement, qui ſeroit une incommodité pire que la maladie même; ce qui me porteroit plutôt à conſeiller à un ſemblable malade & à ſes plus intimes confidens, de s'abſtenir de l'operation, que de la ſouffrir à des conditions auſſi onereuſes à la nature, qu'oppoſée à la propreté & à la commodité de la vie.

Il faut auſſi avoir une grande attention à ce que la fiſtule ſoit bien ouverte dans tout ſon progrès, & à conſommer la caloſité qui s'y rencontre, enſorte que la couleur vermeille des chairs faſſe connoître que le fond eſt parfaitement bon, afin que la cicatrice qui s'y forme ſoit ſolide, & exemte de récidive.

Il faut obſerver de faire aller le malade à la ſelle à chaque panſement, parce que l'on nettoïe la plaie d'une décoction déterſive faite avec l'orge, l'aigremoine, le miel roſat, le vin miellé, ou eau-de-vie, aprés quoi on le panſe; & ſuppoſé que le malade ne ſoit pas diſpoſé à faire alors ſes déjections, & qu'il y ait trop à attendre, il faut néceſſairement le panſer de nouveau autant de fois qu'il aura été ſollicité de ſatisfaire à ſes beſoins. Or il lui eſt très-incommode d'y ſatisfaire fré-

quemment ; ce qui fait que l'on gouverne les malades pendant la cure de cette maladie d'une maniere à éviter, autant qu'il est possible, qu'ils ne soient attaquez du cours de ventre, & qu'on leur donne tous les remedes les plus propres à les en délivrer, quand ils ont le malheur d'en être atteints, rien n'étant plus capable d'en reculer la guérison, par le peu de tems que les remedes ont à communiquer leur vertu, étant obligé de les changer par de nouveaux pansemens toutes les fois que le malade est obligé d'aller à la selle.

Observation VII.

Au mois de Juin 1691. un Particulier de la Paroisse de Sainte Croix m'envoïa prier de le venir voir avec Monsieur Doucet, pour lui donner nôtre avis sur une maladie dont il étoit attaqué depuis plus d'un an. Nous y allâmes ensemble, & nous trouvâmes que cette maladie consistoit à deux sinus qu'il avoit près l'articulation du fémur avec l'ischion, à quatre grands travers de doigts de l'Anus, & éloignez de trois à quatre travers de doigts l'un de l'autre, lesquels en se conduisant obliquement, se terminoient par une seule ouverture

au dedans de l'inteſtin droit, à deux doigts de profondeur ; de maniere que quand il recevoit un lavement, ſi l'on n'avoit pas la précaution d'introduire la canule fort avant, & de lui fermer ces deux fiſtules, en appuïant deſſus avec la main, ce lavement reſortoit par ces deux ſinus avec la même vîteſſe qu'il étoit injecté : accident qui marquoit parfaitement la nature de ſa maladie.

Je ſondai ces deux ſinuoſitez, que je trouvai, comme je le dis, ſe terminer au même endroit de l'inteſtin ; ce qui nous engagea à faire connoître au malade la néceſſité de l'opération : mais pour la faire plus ſûrement, & avec plus de ſuccès, nous lui conſeillâmes de venir à Valognes, d'où il étoit éloigné de deux lieuës, à quoi il conſentit ; & ſi-tôt qu'il fût arrivé, je le préparai par une ſaignée, des lavemens, & deux medecines ; & deux jours après la ſeconde purgation, je priai Mrs Doucet & Fortin, Docteurs en Medecine, & Mrs de Fromont, des Roſiers, & Hanoüet, mes Confreres, de vouloir bien s'y trouver. Je déclarai mon deſſein à ces Meſſieurs, qui étoit qu'après avoir dilaté ces deux fiſtules dans toute leur étenduë, depuis leur entrée juſqu'à leur ſortie, où elles ſe

réunissoient, d'enlever la portion de chair ou des tégumens qui se trouvoit occuper l'espace d'entre elles ; mais ma pensée n'aiant pas été goûtée par ces Messieurs, je me contentai de faire l'ouverture de ces deux sinus, que je conduisis depuis leurs extrémitez exterieures jusqu'à l'intestin, l'un au moïen de quatre grands coups de ciseaux, & l'autre de trois, que je pansai ensuite avec les bourdonnets & les plumasseaux secs, un emplâtre de diapalme, une compresse & le bandage en forme de T, pour tenir le tout en état. Je pansai cette playe pendant quelques jours avec un bourdonnet couvert d'égyptiac dans le fond, & j'appliquai sur la calosité un plumasseau couvert de digestif à l'endroit de l'incision ; mais voïant que la playe alloit de mal en pire, je pris le parti d'enlever cette masse charnuë qui separoit ces deux fistules, & n'en fis par ce moïen qu'une seule ouverture, que je pansai ensuite avec le plumasseau couvert d'égyptiac, jusqu'à parfaite guérison, qui fut accomplie en cinq semaines, & qui l'auroit été huit jours plutôt, si j'avois fait d'abord ce que je fis dans la suite, contre l'avis de ces Messieurs.

REFLEXION.

Ces deux ſinus ou fiſtules étoient la ſuite d'un abſcès négligé depuis ſon commencement juſqu'à ſa fin, qui fut abandonné aux ſoins de la nature, dont le malade eut tout lieu de ſe repentir, parce que, ſi dès qu'il s'apperçut d'une tumeur qui s'étendoit depuis l'Anus juſqu'au milieu de la feſſe du côté gauche, avec rougeur, douleur, chaleur, tenſion, & pulſation, il eût fait appliquer deſſus des remedes émoliens & maturatifs, tels que pluſieurs que j'ai citez dans le Traité des Tumeurs, & qu'il ſe fût fait ſoigneuſement panſer par un Chirurgien qui auroit ouvert cet abſcès dès qu'il y eut des marques de ſuppuration, pour enſuite le déterger, mondifier & cicatriſer, il ſe ſeroit épargné la fâcheuſe opération à laquelle cette premiere maladie négligée donna occaſion.

Je fus ſurpris que tous ces Meſſieurs s'oppoſaſſent au deſſein que j'avois d'enlever dans l'opération cette portion de chair qui ſe rencontroit entre ces deux ſinus, à quoi je ne voïois pas la moindre difficulté, puiſque ce n'étoit que les tégumens qui ſe trouvoient gonflez par la quantité de ſeroſitez dont ils étoient

continuellement abrevez, & dont la ſection ne laiſſoit rien à apprehender, qui ne ſervant qu'à retarder la guériſon, & même à y mettre un obſtacle invincible, que je crus devoir lever en la coupant, après quoi elle alla toûjours de mieux en mieux; de maniere qu'elle fut, comme je l'ai dit, mondifiée & cicatriſée en moins de quarante jours.

Je ne rapporte que cette cauſe qui doit avoir donné occaſion à cette double fiſtule, & qui eſt la même qu'à la précedente, ainſi qu'à pluſieurs autres, ſans y joindre les hemorroïdes, qui cauſent plutôt des fiſtules borgnes que des completes, auſquelles je me ſuis contenté d'une cure palliative au moïen des injections déterſives & deſſicatives faites avec l'orge, l'aigremoine, les ſommitez de ronces, l'alun, & une portion d'eau de chaux, avec le miel roſat, quand il n'y a que peu ou point de douleur, ou celui du pavot, lorſqu'il y en a beaucoup, comme il arrive ſouvent, les bains d'eau tiede ou de lait doux, partie égale, que l'on met dans une poëlle ou baſſine, & le ſiege dedans. Les fomentations émolientes dans leſquelles l'on trempe un linge doublé en quatre, & appliqué ſur le mal, autant chaud que le malade le peut

souffrir, sont autant de remedes qui adoucissent, & même appaisent les vives douleurs qui s'y font quelquefois sentir.

Quoique ces fistules causées par les hemorroïdes soient souvent sans issuë au dehors, ce qui leur fait donner le nom de fistules borgnes, elles ont aussi quelquefois leurs entrées & sorties, ce qui les rend completes & sujetes à l'opération comme les précedentes.

Je n'ai pas voulu non plus entreprendre la guérison de la fistule par l'opération, quand elle a son progrès à la circonference de l'Anus vers le *scrotum* ou le col de la vessie, par la difficulté, ou plutôt l'impossibilité qu'il y a de s'assûrer de son fond par la sonde, qui souvent est arrêtée par quelque membrane qui se trouve dans le progrès du sinus, & qui empêche de la pousser jusqu'à son extrémité ; & comme la guérison de cette maladie dépend de son entiere & parfaite ouverture, sans quoi l'opération seroit défectueuse, & que d'un autre côté, si la sonde en faisoit voir tout le progrès, étant poussée jusqu'à son extrémité, la quantité de parties qu'il y auroit à couper, jointe à l'importance de leur usage, y formeroit un obstacle insurmontable ; j'ai donc pré-

feré en ces occaſions de laiſſer le malade avec ſa maladie, plutôt que d'entreprendre une opération dont le ſuccès eſt ſi douteux, qu'elle peut autant empirer que ſoûlager le malade, ſi elle ne réuſſit pas.

Ce fut la raiſon qui m'empêcha d'entreprendre la guériſon d'une pareille fiſtule à M. le Marquis de Sepville, qui étoit ſituée à un quart de travers de doigt de l'Anus, & qui continuoit ſon progrès le long & un tant ſoit peu à côté du perinée, juſques vers le *ſcrotum*, en l'aſſûrant que vû la difficulté qu'il y avoit à dilater la ſinuoſité de la fiſtule, joint à ſon âge avancé, qu'il valoit beaucoup mieux laiſſer la maladie telle qu'elle étoit, que de s'expoſer à augmenter ſon mal par une opération tentée, dont le ſuccès étoit fort incertain. Ce Monſieur fut à Paris quelque tems enſuite, où il vit & conſulta Meſſieurs Maréchal, Beſſiere & Tribouleau, qui, après un ſerieux examen, lui conſeillerent de ſuivre l'avis que je lui avois donné, & de demeurer comme il étoit, de peur qu'il ne lui arrivât pire en voulant être mieux, enſorte qu'il revint en ce pays avec ſa fiſtule telle qu'elle étoit lorſqu'il partit : au contraire de M. le Comte d'Auſais, dont je vais rapporter le fait.

Observation VIII.

Au mois de Mars 1711. M. le Comte d'Ausais envoïa chez un Gentilhomme de ses voisins où j'étois, me prier de l'aller voir. J'y allai, & j'attendis que le Chirurgien Major d'un Regiment de Cavalerie qui étoit en quartier d'hyver à Carentan, qui le traitoit, fût arrivé. Ce Chirurgien leva l'appareil, qui consistoit en deux petites compresses longuettes, qu'il couchoit des deux côtez du perinée, & une qu'il appliquoit sur le milieu, ou le raphé, avec une compresse plus grande qui tenoit ces trois en état, & le bandage en T. Cet appareil levé j'apperçus une très-petite ouverture, de laquelle il exudoit une goute de serosité fort claire; & comme ce Chirurgien n'eut d'autre attention, sinon de tremper ces compresses dans l'esprit de vin camphré, pour les réappliquer au lieu d'où il les venoit d'ôter, je suspendis ce pansement pour m'informer de lui de ce que c'étoit que cet espece de sinus qui paroissoit fournir cette goute de serosité, qui étoit, selon toute apparence, la cause de la dureté, qui continuoit son progrès depuis ce petit orifice jusqu'au *scrotum*, & au delà, & sur laquelle il appliquoit

ces petites compresses, pour, selon toute apparence, la fondre, la dissiper, & en procurer la réunion ; il me répondit avec beaucoup d'indifference, que ce n'étoit rien : réponse très-convenable d'un Chirurgien Major à un de Village, tel qu'il me regardoit ; mais n'étant pas assez soûmis pour croire une chose qui me paroissoit toute autre, je pris la liberté de lui demander s'il s'en étoit assûré par la sonde ; il me dit que non. Or sondez-le donc, lui dis-je, Monsieur, & ce mal, tout petit qu'il est à l'exterieur, sera peut-être très-grand dans son fond. Il le sonda enfin ; mais ce ne fut pas sans peine, & après se l'être fait dire plus d'une fois. Il trouva que ce sinus qui étoit, comme je l'ai dit, tout proche de l'Anus, conduisoit son progrès dans cette dureté qu'il formoit le long du perinée jusqu'au *scrotum*, ensorte qu'il introduisit sa sonde de la longueur de trois grands doigts, dont il fut d'autant plus surpris, qu'il avoit fait esperer une guérison prochaine à ce malade. Il le pansa ensuite à son ordinaire, & m'assûra dans la conference que nous eûmes ensemble après ce pansement, qu'il avertiroit le malade de la nature de sa maladie, mais qu'il me prioit de garder le

ſilence ; ce que je lui promis aux conditions qu'il me l'avoit demandé, & que je lui tins fidelement. Quelques jours enſuite l'ordre étant venu au Regiment de partir, le Chirurgien fut paié, & partit ſans avoir executé la parole qu'il m'avoit donnée.

Environ trois ſemaines après m'étant encore trouvé à portée de voir ce malade, il me fit prier de le voir une ſeconde fois, auquel le Gentilhomme chez qui j'étois joignit ſes prieres pour m'y engager, voïant que je marquois quelque répugnance à le faire, parce que je croïois que la choſe valoit bien la peine de m'envoïer prier chez moi, au lieu de prendre une occaſion fortuite. J'y allai enfin ; & comme j'arrivois, ſon Valet-de-Chambre, auquel ce Chirurgien Major avoit laiſſé de l'eſprit de vin camphré, & de petites compreſſes comme celles dont il ſe ſervoit quand j'y arrivai la premiere fois, venoit de le panſer ; il leva cet appareil. Je n'eus pas beſoin d'un long examen pour m'aſſûrer que la maladie étoit telle que je l'avois déja vû. Je demandai ce que ce Chirurgien en avoit dit. Je fus ſurpris quand ce Monſieur me dit, rien, ſinon que cela alloit fort bien. Et vous, continua-t-il, qu'en dites-

vous ? Ce que nous en avons dit, ce Chirurgien & moi, que c'eſt une fiſtule. Comment, une fiſtule, je ſuis donc mort ! Je vis à l'inſtant un homme tomber dans une eſpece de deſeſpoir, & enragé de ce que je lui avois tenu un langage ſi oppoſé à celui de ce Chirurgien Major. Il me fit cent queſtions toutes auſſi éloignées du bon ſens l'une que l'autre ; & enfin l'on m'a aſſûré depuis que ſi ſon inclination avoit été ſuivie, il m'eut fait jetter dans les foſſez de ſon Château ; mais n'aïant rien perdu de mon ſens froid, je lui dis avec un air aſſûré, que quand il m'avoit fait avertir de le venir voir, j'avois crû que c'étoit pour lui dire la verité, que je le faiſois en honnête-homme, & en Chirurgien qui ſçavoit ſa profeſſion, & non en charlatan ; qu'il pouvoit conſulter les plus expérimentez s'il le jugeoit à propos, & qu'après leur réponſe, il me traiteroit comme il faiſoit, ſi je l'avois merité ; mais que ſi j'avois parlé juſte, il n'avoit pas ſujet de m'en vouloir du mal ; que je ne portois pas avec moi la boëte de Pendore, pour en avoir tiré ſa maladie, & la lui avoir communiquée ; qu'au reſte, il pouvoit bien vivre avec cette fiſtule, comme il avoit fait depuis qu'il l'avoit,

ſans que ſa ſanté n'en eût que très-peu ſouffert, qui étoit le conſeil que je lui donnois, ſans en venir à l'opération, qui ne ſeroit pas trop ſûre en cet endroit, comme j'avois jugé celle de M. le Marquis de Sepville ſon voiſin, qui avoit été à Paris dans le deſſein de s'en mieux éclaircir; mais qui bien conſulté, revint comme il étoit allé. Après lui avoir tenu ce diſcours, je m'en retournai ſain & ſauf chez mon Gentilhomme, qui ſçachant ce qui s'étoit paſſé, fut bien fâché d'avoir en quelque façon forcé mon inclination pour me faire recevoir un ſi injuſte traitement, mais dont perſonne n'eſt à couvert chez de pareilles gens.

Ce Comte fit auſſi-tôt venir le Sieur de la Montagne de S. Lo, auquel il expoſa ſa maladie, & lui fit rapport de ce que j'en avois dit. Cet Ancien Maître Chirurgien approuva mon ſentiment fort obligeamment; & au lieu de s'en tenir à la cure palliative que j'avois conſeillée, il entreprit l'opération, dans le deſſein de la guérir radicalement; mais il fut forcé d'abandonner le malade après un panſement auſſi long qu'inutile. Un Religieux, entre les mains duquel ce malade ſe mit enſuite, fit une ſeconde fois l'opération avec auſſi peu de ſuccès;

après

après quoi ce malade prit le parti d'aller à la ſource des bons Chirurgiens, & partit pour Paris : mais ne s'étant pas adreſſé à d'auſſi habiles gens qu'avoit fait M. de Sepville, l'opération lui fut faite pour la troiſiéme fois, dans laquelle il ſuccomba, ſoit à cauſe de ſon mauvais temperament, ou par l'extréme foibleſſe où les deux premieres opérations l'avoient réduit ; enſorte qu'il trouva la mort où il avoit tout lieu d'eſperer de recouvrer ſa parfaite ſanté, pour avoir mépriſé le conſeil que je lui avois donné.

Je n'ai pas voulu tenter l'opération pour guérir les fiſtules qui vont du côté du coccix, parce que pour l'ordinaire elles ſont ſuivies ou accompagnées de carie à l'os, qui les rend incurables ; parce que pour parvenir à la cure de telles fiſtules, ce ſeroit une néceſſité que la portion de l'os alteré s'exfoliât ; & comme la carie eſt à la face interne de l'os, ſoit du coccix ou de l'os *ſacrum*, où il eſt impoſſible de porter de remedes pour en procurer l'exfoliation, c'eſt une néceſſité d'abandonner la cure radicale d'une telle fiſtule, & de s'en tenir à la cure palliative, pour ne pas augmenter le mal en voulant y apporter le remede ; mais il faut être prompt à ouvrir les

abſcès qui ſe forment en ces parties, dès que l'on y voit de la matiere aſſemblée, afin d'en prévenir les fâcheuſes ſuites, telles que ſont la carie de l'os & la fiſtule, comme je l'ai fait voir, & que je le rapporte dans le premier volume où l'on traite des Tumeurs contre nature, & j'ai encore moins voulu faire cette opération à pluſieurs perſonnes dont l'âge avancé faiſoit tout craindre pour l'évenement de la cure, & qui s'en ſont parfaitement bien trouvées, particulierement une Dame de diſtinction, & un Notaire de cette Ville, qui ont vécu chacun plus de quinze années ſans avoir ſouffert la moindre incommodité de ces fiſtules, quoique completes, & dont l'opération ne faiſoit rien appréhender de fâcheux, ſinon de tomber dans une trop grande foibleſſe ; ils en étoient quittes pour quelque peu de malpropreté au derriere de leurs chemiſes, dont ils ſe délivroient en mettant un linge pour la recevoir, ou en changeant plus ſouvent, ſelon qu'ils le trouvoient à propos.

REFLEXION.

C'étoit ici un de ces grands Chirurgiens qui ont tout vû & tout guéri,

dont s'il est vrai que quelques malades ou blessez soient guéris entre leurs mains, il faut plutôt en remercier la nature & le bon temperament de ces malades, que la connoissance de l'Art qu'ils professent, qu'ils n'ont appris, & qu'ils ne sçavent que pour avoir vû travailler leurs Maîtres sans principes ni raisonnement. Il ne faut, pour en être convaincu, que réflechir un peu sur la conduite que tenoit celui-ci, qui passoit pour un Bessiere ou un Triboul eau dans son Regiment, quoiqu'il n'y eût rien qui pût mieux prouver son ignorance, que de lui voir panser une fistule depuis près d'un mois, sans s'être assûré de son progrès au moïen de la sonde; & d'autre part, sans avoir declaré à ce Gentilhomme l'état de sa maladie; mais au contraire, lui avoir promis une guérison assûrée & prochaine, afin d'en être mieux récompensé, comme il le fut, qui étoit une pure friponnerie, & qui causa une telle surprise à ce malade quand je lui annonçai le contraire, que la tête lui en tourna.

J'excusai neanmoins ce premier emportement, qui me fit dans le fond plus de pitié que de peur; ce qui me porta à le radoucir autant qu'il me fut possible, par l'assûrance que je lui donnai qu'il

qu'il pouvoit vivre ſans s'expoſer à l'opération, dès qu'il en concevoit une ſi fâcheuſe idée. Je lui propoſai l'exemple de ſon voiſin qui en avoit une pareille, ſans qu'aucun des Chirurgiens qu'il avoit conſulté à Paris, & qui l'avoient examiné à fond, euſſent été d'un autre avis que le mien. Toutes mes raiſons furent inutiles, ainſi que l'opération qu'on lui fit deux fois en ce pays, & une troiſiéme & derniere à Paris, puiſqu'il mourut quelques jours après; au lieu qu'il auroit pû vivre encore quelques années, s'il s'en étoit tenu à ce que je lui avois dit, ſans chercher tant d'operateurs differens, ou que revenu de ſon emportement, il m'eut fait trouver avec ceux qu'il avoit jugé capables, pour conferer enſemble de ſa maladie, & ſe déterminer enſuite à ce qui auroit été réſolu, parce que pluſieurs yeux voïent plus clairs que deux.

Il n'y a point de maladie qui mérite plus de réflexion que les fiſtules de l'Anus; car s'il y en a dont l'opération eſt très-facile à faire, & la guériſon comme aſſûrée, il y en a auſſi qu'il vaut beaucoup mieux laiſſer, que d'en entreprendre la guériſon, non ſeulement des borgnes qui coulent d'un côté ou de l'autre

de l'Anus, & le long de l'inteſtin droit, de même que celles qui vont le long du periné juſqu'au *ſcrotum*, au col de la veſſie, & quelquefois même juſques vers l'aîne, & celles qui découvrent une portion de l'os *ſacrum*, ou du coccix ; mais encore celle qui, quoique complete, continuë ſon progrès ſi avant dans l'inteſtin, qu'on ne peut en entreprendre l'opération, ſans intéreſſer profondément le ſphincter de l'Anus, & mettre un tel malade dans une impuiſſance abſoluë de retenir ſes excrémens, comme je l'ai vû arriver à deux particuliers auxquels l'on avoit fait l'opération, qui ſe trouvoient réduits dans la fâcheuſe néceſſité de les rendre involontairement ; ce qui leur faiſoit tous les jours ſouhaiter la mort, qu'ils auroient préferée à une vie qui les rendoit à charge à leurs amis & à eux-mêmes.

J'ai guéri une fiſtule qui étoit la ſuite d'un coup d'épée, pénetrant dans la poitrine entre la derniere des vraies côtes, & la premiere des fauſſes, & à quatre doigts du Xiphoïde, de laquelle il n'exudoit qu'autant d'humidité qu'il en falloit pour humecter la tente (qu'un Chirurgien y entretenoit ſoigneuſement) en paſſant la pierre infernalle de trois en

trois ou quatre jours, beaucoup d'abord, afin de consommer la calosité que j'y trouvai, & qui en empêchoit la réünion, y mettant ensuite une petite tente, & très-legerement dans la suite, ce qui réüssit parfaitement bien ; de même qu'une jeune fille de la Paroisse d'Ivetot, qui en avoit une derriere l'oreille droite, ensuite d'un abscès, qui n'en fut guérie que par la chûte de l'os qui se trouva alteré par le trop long séjour que le pus y faisoit avant que d'être évacué ; comme d'autres qui se sont trouvées en la mâchoire inferieure, & même en la partie inferieure du zigoma, causées par des dents gâtées, qui ont été bientôt guéries, après avoir fait arracher ces dents gâtées qui les entretenoient, comme je l'ai dit dans le Traité des Tumeurs ; ce qui fait voir l'attention qu'il faut avoir à faire exfolier l'os, quand l'on voit que son altération empêche la réünion de la playe, ou qu'elle cause un ulcere, en r'ouvrant la cicatrice quelquefois après un fort long-tems.

OBSERVATION IX.

Au mois de Juin 1704. un Officier d'Infanterie vint chez moi pour me faire voir un ulcere qu'il avoit en la partie

externe & moïenne de l'avant-bras du côté droit, à l'occasion d'une playe d'arme à feu qu'il avoit reçu il y avoit plusieurs années, qui n'avoit pû se cicatriser cette derniere fois, à cause d'un assez considerable portion du Cubitus qui étoit découvert, quoiqu'il se fût réuni & cicatrisé plusieurs fois avant cette derniere, sans que cet os découvert y eût fait d'obstacle.

En examinant cet os découvert depuis si long-tems, que je trouvai profondément carié, je ne doutai nullement que la guérison de cet ulcere ne dépendît de son exfoliation ; & dans le doute que les remedes ordinaires, tels que sont l'esprit de vin, l'huile de gayac, l'euphorbe en poudre, ou les esprits acides de vitriol ou de souffre, n'eussent pas un assez puissant effet, comme c'étoit un homme qui ne manquoit pas de résolution, je me servis du cautere actuel, que j'appliquai tout rouge sur cette portion d'os, qui ne s'exfolia encore qu'après plus de cinquante jours ; mais l'ulcere fut bien-tôt après mondifié & cicatrisé sans retour.

OBSERVATION X.

Au mois de Septembre 1689. un par-

ticulier m'envoïa prier de le venir voir. Je le trouvai au lit à cauſe d'une jambe qui étoit fort enflammée & tumefiée depuis le genoüil juſqu'au pied, avec un vieux ulcere en ſa partie moïenne & antérieure, inclinant plus en dedans qu'en dehors, qui ſubſiſtoit depuis pluſieurs années, à l'occaſion d'une portion du tibia qui étoit découvert & noir comme de l'encre, de la grandeur d'environ un quart d'écu, un peu plus long que large, qui pour cela n'avoit pas ceſſé de vaquer à ſon négoce, juſqu'à ce que n'en pouvant plus, il étoit forcé de demander du ſecours.

Je commençai par lui enjoindre de garder non ſeulement un grand repos, mais abſolument le lit. Je lui fis recevoir pluſieurs l'avemens, je le ſaignai deux fois, & le purgeai trois. Je mis ſur cette portion de l'os découvert quelques goutes d'eſprit de ſouphre avec une plume, de la charpie ſéche par deſſus, avec une compreſſe en double, & une bande roulée, trempée dans le vin aromatique. Les accidens qui accompagnoient cet ulcere ſe diſſiperent entierement, l'os s'exfolia en trente-cinq ou quarante jours, l'ulcere incarné, cicatriſé, & cette jambe ſe trouva parfaite-

ment guérie, & le malade en état de vaquer à ſes affaires, ſans en avoir ſouffert aucun retour.

Reflexion.

Quand je vante la réſolution qu'eut le premier bleſſé à ſouffrir que je me ſerviſſe du cautere actuel à ſon bras, c'eſt moins par rapport à la douleur qu'un fer rouge peut faire en l'appliquant ſur l'os carié, qui eſt inſenſible, qu'à cauſe de la peur que fait un tel remede, qui eſt pourtant le plus ſûr que nous aïons dans la Chirurgie pour procurer l'exfoliation des os cariez, de même que l'eſprit de ſouphre & l'euphorbe en poudre dont je me ſervis à cet autre.

Je me contenterai de ces deux Obſervations, qui me paroiſſent ſuffiſantes pour perſuader que quand l'ulcere eſt entretenu par un os découvert ou carié, il ne ſe guérit qu'après que l'os eſt exfolié; parce que j'en ai vû pluſieurs ſe guérir ſans qu'il ſe ſoit fait d'exfoliation, à moins qu'elle ne ſe ſoit faite imperceptiblement; ce qui fait qu'il y a très-peu de perſonnes en ce pays qui ſoient attaquées de ces ulceres aux jambes, leſquels ſervant d'égoût au corps, ne doivent être guéris (ſuppoſé qu'un Chi-

rurgien fût assez habile pour le pouvoir faire) ce qui n'est pas trop facile, & dont on conviendra sans peine, quand on fera réflexion que feu M. Petit, Chirurgien très-expert de l'Hôtel-Dieu, qui étoit attaqué d'un pareil ulcere, se trouvoit réduit à rester tous les ans pendant un certain tems dans sa chambre, sans pouvoir aller dans les Salles des blessez, quoique sa charité l'engageât à n'y manquer jamais. Je n'ai jamais pû comprendre par quelle raison l'on prétend qu'à Paris tous les maux des jambes, tant playes qu'ulceres, y sont autant faciles à guérir, que les playes de tête y sont dangereuses ; & qu'en nôtre Basse-Normandie, les playes & les ulceres des jambes doivent y être aussi fâcheux & difficiles à guérir, que les playes de tête y sont d'une cure aisée & facile, ma longue expérience s'étant toûjours révoltée contre cette opinion, puisque je n'en ai trouvé aucun qui n'ait cedé aux remedes dûëment administrez, quand j'en ai jugé la guérison nécessaire & utile à ceux qui en étoient attaquez.

Si les ulceres qui sont entretenus par la carie d'un os, ne se peuvent guérir qu'après l'exfoliation de l'os carié, non plus que les fistules, à moins que la ca-

losité ne soit détruite, au moins se peuvent-ils guérir l'un & l'autre à ces conditions, à la difference du Cancer, dont la cause est si cachée, & ses effets si pernicieux, que ce mal devient absolument indomptable; ce qui fait que pour l'ordinaire l'application des remedes que l'on y croit les plus propres, l'empirent tellement, que nos anciens Auteurs, après un nombre infini de tentatives inutiles, ont fait parler cet ulcere, comme jadis Esope fit les bêtes, en lui faisant dire: *Ne me touchez pas*. Parce que plus on applique de topiques sur ces ulceres, plus on en augmente la malignité & la violence des douleurs.

Quand un cancer est confirmé par la figure que forment les veines qui l'environnent, par la douleur vive & piquante qu'il cause, par la dureté qui s'y rencontre, & qu'il a commencé par un très-petit principe, avec une demangeaison presque continuelle, qu'il a sans cesse augmenté jusques à une grosseur considerable, & qu'il est devenu fixe & adhérant aux côtes, sans le pouvoir faire mouvoir en le prenant entre les doigts. Quand, dis-je, le cancer est confirmé par tous ces signes, & qu'il n'est point ouvert, il se faut bien garder de l'ouvrir, ni même

d'en avoir l'intention ; mais quand les douleurs ſeront vives & piquantes juſques à y cauſer de la rougeur, qui eſt la preuve de l'inflammation, je me ſuis contenté d'appliquer deſſus un peu de fromage frais ou du lait caillé, & pris en un moment, avec quelque acide, qui eſt le remede le plus propre pour appaiſer ces accidens, ſans y cauſer aucun préjudice, l'intention devant être toûjours d'appaiſer la douleur, ſans y rien faire qui ſoit capable de l'augmenter ; & au cas qu'il vienne à s'ouvrir, ce que l'on ne peut quelquefois empêcher, je me contente d'appliquer deſſus un linge en double, trempé dans l'eau de morelle, ſans autre panſement.

Observation XI.

Au mois de Decembre 1692. une femme de cette ville me fit voir & toucher une glande qu'elle avoit au ſein du côté droit, que je trouvai dure & de la groſſeur d'un œuf de poule, qui étoit la ſuite d'un coup de coude qu'elle avoit reçu d'une autre fille avec laquelle elle étoit couchée il y avoit pluſieurs années ; qui ne lui cauſoit ni demangeaiſon ni douleur, mais beaucoup d'inquiétude, par la crainte que cette glande ne dégénérât en

cancer, dont je la rassurai du mieux qu'il me fût possible, par la raison qu'elle n'étoit accompagnée d'aucun des accidens qui en pouvoient donner le moindre soupçon.

Je lui mis seulement dessus l'emplâtre *diabotanum* de Monsieur Blondel, étendu sur un cuir, dont elle continua l'usage plusieurs mois, sans aucun succès apparent; ce qui me fit lui conseiller de ne s'en plus servir. Je la purgeai de tems en tems, sans que cette glande changeât en aucune maniere, jusques à ce que son âge avancé suprima ses évacuations ordinaires, & pour lors cette glande se dissipa insensiblement, sans qu'il en restât le moindre vestige; en sorte que ce qui me faisoit craindre pour cette femme, avec assez de raison, fut le tems heureux qui nous délivra l'un & l'autre de toute inquiétude.

Observation XII.

Au mois de Juin 1687. une femme me fit voir & toucher une dureté assez considerable, qu'elle avoit au sein du côté droit, qui lui étoit restée d'une couche. Comme elle soupçonnoit d'être encore grosse, je lui fis esperer que ses couches emporteroient cette dureté; mais

au contraire elle ne fit qu'augmenter de plus en plus; & comme elle ne devint plus grosse depuis ce tems-là, elle me consulta de nouveau sur ce qu'elle pourroit faire pour dissiper cette dureté, qui la mettoit dans une continuelle inquiétude d'un cancer. Je la saignai & la purgeai avec l'infusion de deux gros de séné, un gros de cristal mineral, trois gros de diaphænic & une once de sirop de pommes composé, & une autre fois avec une once de mane & autant de sirop de noirprun, & lui conseillai au surplus de se tenir le ventre libre, par le secours des lavemens. Cette glande n'augmenta pas, mais aussi ne diminua-t-elle point pendant plusieurs années qu'elle eut encore ses ordinaires, aïant toûjours eu le soin de se faire purger; mais la nature aïant cessé de faire ses fonctions, cette dureté augmenta, & même devint accompagnée de demangeaisons & de picotemens, qui me firent tout craindre pour cette femme; mais jugeant que la réplétion y avoit beaucoup de part, je me déterminai à la saigner du bras & du pied copieusement, à lui faire redoubler l'usage des lavemens, & à la purger souvent de la maniere que je l'avois fait la premiere fois. Ces secours réüssirent de maniere que la glande ou

dureté resta, sans lui causer aucune incommodité, sinon quelques legeres demangeaisons qui indiquoient la nécessité de lui faire quelque remede, soit saignée ou purgation, qui la mettoit dans un état tranquille, dans lequel elle a vécu plus de vingt années.

REFLEXION.

La bizarrerie de la nature se fait bien voir dans les effets qu'elle a produit à l'égard de ces deux femmes, où la glande de l'une persevere malgré tous les remedes que j'ai emploïez, jusques à ce qu'un âge avancé ait supprimé ses évacuations ordinaires, qui étoit une raison qui devoit, ce semble, par le reflus des humeurs superfluës, augmenter d'autant plus cette glande, que le sein est la partie du corps qui est la plus en état d'en ressentir les effets, tout au contraire cette glande se dissipa & disparut absolument; au lieu que cette femme à laquelle je n'ai aussi rien oublié pour prévenir la crainte que j'avois de cette suppression, augmenta considérablement, & fut accompagnée d'une demangeaison qui sembloit être un signe du cancer, mais qui heureusement n'étoit qu'un effet de réplétion, à l'occasion des ordinaires qui

avoient cessé ; à quoi je trouvai le moïen de suppléer par les saignées & d'autres préservatifs convenables, comme je le dis.

Il n'est pas surprenant que la plus grande partie des femmes & même des filles, qui ont le malheur d'être attaquées d'un gonflement ou dureté des glandes du sein, quoiqu'elles ne soient ni adhérantes, ni accompagnées d'aucune douleur ni demangeaison, craignant que ce ne soit le prélude d'un cancer; & sur cette pensée il y en a plusieurs qui se sont fait couper cette glande ou dureté, plus par précaution que par nécessité; quoique de dix de ces glandes, une seule auroit pû n'avoir pas ce mauvais succès; mais au contraire se seroit dissipée comme celle de la premiere femme, dont j'ai parlé, ou au pis aller, seroit restée comme celle de la seconde, sans que ni l'une ni l'autre, non plus que plusieurs autres que j'ai vûës, aïent essuïé d'autres symptômes, que de voir cette glande perseverer dans sa dureté, sans augmenter ni diminuer.

Observation XIII.

Au mois de Mars 1696. une Dame de considération de cette Province, qui

avoit une fort grosse glande au sein gauche, engagea le frere Cosme Capucin, très-expert en cette opération, comme en quantité d'autres, de la lui venir enlever, ce qu'il fit, & y réüssit parfaitement bien, dont la guérison s'ensuivit très-promtement.

Cette Dame, quoique de complexion délicate, soûtint cette opération, quelque douloureuse qu'elle soit, avec tout le courage & la fermeté de l'homme le plus fort & le plus vigoureux, par l'esperance d'être délivrée de la crainte d'un cancer, dont elle étoit sans cesse tourmentée, sans qu'elle la laissât un moment tranquille. Elle s'est bien portée dans la suite, sans aucun retour du côté de cette glande, qui n'étoit ni douloureuse ni adhérante en aucune maniere.

Observation XIV.

Au mois de Juin 1702. une femme me fit voir & toucher une glande de la grosseur d'une noix, qu'elle avoit au sein gauche, qui à ce qu'elle me dit augmentoit chaque jour, sans néanmoins lui causer d'autre douleur qu'une demangeaison plus ou moins grande, & qui se conservoit toûjours mouvante. Je lui conseillai de se tenir le ventre libre par de petits la-

vemens; & comme ſes ordinaires ne couloient qu'en très-petite quantité, je la purgeai avec l'infuſion de deux gros de ſéné, d'un gros de criſtal mineral, trois gros de diaphænic, & d'une once de ſirop de pommes laxatif; mais voïant que cette dureté, en ſe révoltant contre ſes remedes, augmentoit de jour en jour, & qu'elle ne mouvoit preſque plus, je la ſaignai une ſeconde & une troiſiéme fois, & lui fis uſer d'une opiate purgative & déſopilative, compoſée avec les ſels de tartre & de tamariſque., de trochiſque alhandal, de gomme ammoniac, de mercure doux & de rhubarbe en poudre, incorporés dans le diaphænic, dont elle prenoit deux ou trois fois la ſemaine. Ces ſaignées & ce purgatif ainſi pris, lui furent d'un ſi grand ſecours, que les choſes demeurerent en cet état, que l'on pouvoit appeller un cancer bien formé, qui l'auroit, ſelon toute apparence, laiſſé vivre encore long-tems, ſi la nouvelle d'un homme qui les guériſſoit, lui avoit permis de reſter tranquille, comme elle avoit fait depuis quelques années; mais l'impatience la prit, & elle courut vers ce guériſſeur de cancer, d'où elle revint après qu'il fût bien ouvert, ſoit par l'emputation ou autrement; & l'ulcere aïant

augmenté de jour en jour, ne la laissa heureusement survivre à cette ouverture que très-peu de tems.

Observation XV.

Au mois de Février 1704. une Dame Religieuse Benedictine, me fit voir & toucher un cancer qui s'étendoit à tout le sein, du côté droit ; il étoit très-dur, fort adhérant, & une quantité de grosses veines l'environnoient : toutes circonstances qui caracterisoient cette maladie d'une maniere à n'en pouvoir douter. Cette Dame voïant le triste état auquel cette maladie la réduisoit, s'étoit résoluë à se faire faire l'amputation de sa tumeur dès que le frere Cosme, qui devoit venir en diligence, seroit arrivé. Je la fortifiai de mon mieux dans l'exécution du dessein qu'elle avoit formée, & souhaittai de tout mon cœur de la trouver guérie à mon retour ; me disant à moi-même, que je croirois, supposé qu'elle guérit, que les cancers les mieux formez se pouvoient guérir : chose qui jusques alors n'avoit pû entrer dans mon esprit. Le Religieux vint, il fit l'opération, & ne la guérit pas ; ce dont je m'assurai six mois ensuite, que je retournai voir cette Dame Religieuse, à qui l'amputa-

tion du ſein avoit été fort bien faite & le cancer bien enlevé, mais l'ulcere ne pût jamais ſe conſolider, & la Dame en mourut quelque tems après, comme avoit fait la précédente; au contraire de la Dame qui n'avoit qu'une glande.

REFLEXION.

C'eſt un leure de croire qu'une glande qui occupe une partie du ſein d'une femme, qui eſt mobile, avec peu ou point de douleur, puiſſe devenir un cancer, puiſqu'outre celles que j'ai vûës ſe diſſiper imperceptiblement, & d'autres avoir reſté juſqu'à la fin de la vie des femmes qui en étoient atteintes, ſans en avoir ſouffert aucune incommodité; c'eſt que j'en ai traité pluſieurs qui ſont tombées en ſuppuration, à la différence de celles qui de très-petites qu'elles ſont dans leur commencement, groſſiſſent peu à peu, & preſque toûjours accompagnées de quelque douleur ou demangeaiſon, d'une adhérance & avec une quantité de veines bleuës, qui ſe trouvent à la circonférence de cette dureté.

Quand tous ces accidens ſe rencontrent enſemble, c'eſt mal à propos que l'on tente l'ouverture, puiſque cette ouverture cauſe la mort ou du moins l'a-

vance beaucoup, ſans qu'il en réchappe aucune, à moins que par une eſpece de miracle, comme on le peut croire de cette Dame, qui auroit pû vivre davantage, ſi l'on ne lui avoit point fait l'opération, quoique cette extirpation n'aïant jamais de ſuccès quand le cancer eſt auſſi confirmé que l'étoit celui-ci; ce qui me fait dire qu'il faut en pareil cas ſupprimer tous les topiques qui peuvent contribuer à l'ouvrir, parce que de deux maux il faut éviter celui qui tend le plus à abréger la vie, comme l'obſervation ſuivante le juſtifieroit encore mieux, ſuppoſé que la précédente ne fut pas ſuffiſſante.

Observation XVI.

Au mois de Juillet 1704. Madame la Comteſſe de Tourville, m'envoïa prier de l'aller voir en ſa Terre de Vauville, où je la trouvai malade d'un cancer, qui étoit d'une groſſeur & d'une étenduë ſi conſiderable, qu'il lui occupoit non ſeulement le ſein du côté droit, mais qui s'étendoit juſques ſous l'aiſſelle & le milieu du bras, bien attaché aux côtes & à l'humerus, & garni d'une quantité de groſſes veines, qui ne laiſſoient aucun doute de la maladie.

Ce cancer des mieux confirmez, avoit été vû par deux Chirurgiens qui opinoient pour l'opération, mais la Dame ne voulut pas s'y déterminer ſans mon avis. Je fus d'autant moins diſpoſé à m'y conformer, que l'énorme volume de la tumeur & de ſes dépendances me fit comprendre que cette Dame n'étoit plus en état de profiter de cette opération, ni même de la ſoûtenir. Je lui fis donc entendre que l'on ne pouvoit prolonger ſes jours qu'en conſervant ces parties dans leur entier, ſans mettre deſſus aucune choſe d'humide, mais ſeulement un linge en double, bien fin & bien molet, appliqué de maniere qu'il n'y fit aucun plis, & que le moindre remede donneroit occaſion à des douleurs fâcheuſes, dont elle étoit exemte, n'en ſouffrant qu'une tenſive, ſans que peu ou point de picotement, quoique ce ſoit le moindre accident qui accompagne cette maladie.

Comme cette Dame parut aſſez contente de ce que je lui diſois, étant d'ailleurs occupée de grandes affaires, elle me demanda avec un air de confiance & avec toute l'inſtance poſſible, de lui dire ce que je penſois de ſa maladie, & combien je croïois qu'elle pouvoit avoir encore à vivre (étant âgée d'environ cin-

quante-ſept ans,) je l'aſſurai que la parfaite connoiſſance que j'avois de ſa maladie ne m'apprenoit pas celle de la fin de ſes jours, que c'étoit une ſcience reſervée à Dieu ſeul, que ce n'étoit qu'en l'ignorant que l'on vivoit avec quelque ſorte de tranquillité ; & que quoique perſonne ne ſoit aſſuré de vivre une heure, qu'un chacun eſpere vivre un ſiecle; & que quiconque voudroit aſſurer quelqu'un du contraire, s'il n'étoit pas trompé en apparence, ſans doute qu'il le ſeroit très-fort en ſecret.

Au lieu que ce diſcours auroit dû rebuter cette Dame, il ne fit qu'exciter davantage ſa curioſité, & lui faire redoubler plus ardemment les prieres qu'elle me fit de lui en dire ſincerement mon ſentiment, tant pour le bien de ſes affaires temporelles, que pour l'état de ſa conſcience.

Comme nous ne ſommes pas garands de nos jugemens, & voïant que plus je reſiſtois, plus cette Dame trouvoit de raiſons pour m'y engager ; & m'en aïant fait connoître l'abſoluë néceſſité, je me rendis enfin, & lui dis que je ne pouvois en rendre qu'un jugement problématique ; mais puiſqu'elle le ſouhaittoit par tant & de ſi fortes raiſons, dont ſes af-

faires ſpirituelles étoient les principales, je prévoïois qu'aïant égard, tant à l'exceſſive grandeur & groſſeur de ce cancer, auſſi-bien qu'à la diſpoſition que je lui trouvois à s'ouvrir en bref une ſuite funeſte ſuivroit de près cette ouverture, qu'elle pouvoit avoir encore trois mois pour y penſer; ce qu'elle reçut avec une merveilleuſe tranquillité en apparence, mais qui ſe démentit bien dans la ſuite; elle me remercia beaucoup, & me pria de vouloir bien la revenir voir quand elle m'en feroit avertir, ce que je lui promis.

Monſieur de Cruchy, Docteur en Medecine, & Meſſieurs des Roſiers & Loraille Maîtres Chirurgiens, y furent mandez quelques jours enſuite, auxquels l'on fit le rapport de mon pronoſtic. Mon procès fut fait & parfait par ces trois Meſſieurs, auxquels ſe joignirent pluſieurs perſonnes de conſideration qui s'y trouverent, diſant que j'avois parlé ſans aucune connoiſſance de la maladie; ils promirent une longue vie à cette Dame, furent bien payez & s'en retournerent après avoir ordonné & fait ce qu'ils jugerent de plus convenable pour l'utilité de la malade.

Tout ceci m'aïant été fidelement rapporté, je remis au tems à décider lequel

de ces Messieurs ou de moi en auroit mieux jugé ; deux mois se passerent sans qu'il arriva beaucoup de changement, mais quinze jours en apporterent un si notable, que l'on cria au feu de toutes parts. Quelques-uns de ces Messieurs qui y furent appellez, y revinrent pour la voir mourir quelques jours avant que les trois mois fussent accomplis, puisque ce fut le 20 de Juillet que j'allai la voir, & qu'elle mourut le 16 d'Octobre, trois semaines après l'ouverture de ce cancer, qui fut suivi d'une évacuation des plus abondantes de mauvaises sérositez, & devint affreux en ce peu de tems.

Reflexion.

Quelque connoissance que j'eusse de la maladie, le hazard avoit beaucoup de part à ma décision ; cependant cette tumeur étant parvenuë au suprême dégré d'extension qu'elle pouvoit avoir, elle ne pouvoit guéres augmenter sans s'ouvrir, tant la peau étoit tenduë ; & persuadé qu'un continuel abord d'humeurs qui se déchargeoit sans cesse de tout l'habitude du corps sur cette partie, qui au rapport que me fit cette Dame, étoit considerablement augmentée depuis peu de tems, me persuadoit que la tu-

meur ne pouvoit rester long-tems sans s'ouvrir, qu'aussi-tôt que la ruption s'en seroit faite, il feroit une si grande évacuation d'humeurs, & une telle deperdition de substance, avec de cruelles douleurs, accompagnées d'une odeur puante, cadavereuse & insupportable, que tous ces symptômes acheveroient bientôt d'accabler cette malade, qui n'avoit déja plus que la peau sur les os.

Le tout consideré, & même informé de l'état de ses affaires domestiques, je crus être obligé de déférer à ses instantes prieres, & de lui dire ce que je pensois de l'évenement de son mal, dont je fus dans le commencement si blâmé par plusieurs personnes de toute espece, & nommément par ce Docteur en Medecine & ces Maîtres Chirurgiens, sans qu'ils m'eussent osé faire venir ni se compromettre avec moi, pour soûtenir mon pronostic, qu'ils auroient sans doute approuvé dès que j'aurois exposé les raisons sur lesquelles je l'avois établi; supposé qu'ils eussent eu une parfaite connoissance de ce que c'est qu'un cancer, & les accidens qu'il traîne après lui; car comme dit l'Ecriture: *Il y en aura beaucoup d'appellez, & peu d'élus*; aussi y en a-t-il beaucoup qui parlent de certaines

maladies, & peu qui les connoiſſent à fond.

Je ne me ſuis point embaraſſé à parler de toutes les eſpeces d'Ulceres, comme du profond & caverneux, de lambulatif, de celui qui a la figure ronde, &c. mais ſeulement de ces trois principaux, les autres étant ſi communs, qu'il n'y a ſi petit Chirurgien qui n'en ait traité de toutes les autres eſpeces; & quoique la Gangréne ſoit ſous ce genre, comme les cauſes en ſont très-étenduës, je me ſuis reſervé d'en parler dans un Chapitre particulier, comme d'une maladie qui merite une grande attention.

CHAPITRE XII.

De la Gangrene, Sphacele & Eſtiomene.

LE mot de GANGRENE ſe prend proprement ou largement; proprement, pour une diſpoſition à la mortification, qui eſt ce qu'on appelle vulgairement *pourriture* à l'Hôtel-Dieu de Paris, qui ſurvient & accompagne preſque toutes les playes qui ſont traitées dans cet Hôpital, & à la plus grande partie des abſcès que l'on y ouvre, à cauſe

de l'air corrompu qui y regne, & que ces blessez y respirent, par la quantité de malades qui y sont, & dans la crainte d'inquiéter par trop ces blessez qui croiroient être perdus dès que l'on appelleroit cette pourriture, Gangrene, quoique ce soit le nom qui lui convient véritablement, on lui donne cet autre nom.

La Gangrene a plusieurs dégrez qui lui font changer de nom; mais elle retient celui de Gangrene lorsqu'il n'y a que la seule disposition à la mortification, qui se connoît par la couleur naturelle de la peau changée & devenuë livide, par la perte du sentiment, & le défaut de chaleur; tous accidens qui n'occupent que les tégumens, & qui cedent aux remedes que l'on applique dessus à cette intention, par la séparation qui se fait du mauvais d'avec le bon.

Quand cette mortification augmente, & qu'elle occupe non seulement les tégumens, mais les vaisseaux & les muscles; ce que l'on connoît par les mêmes accidens, mais qui sont plus considerables, l'on a besoin d'y emploïer un plus puissant secours & de plus forts remedes, & pour lors la maladie s'appelle *Sphacéle.*

Mais quand ces mêmes accidens deviennent si fâcheux, que les tuïaux qui portent les esprits, qui entretiennent le sentiment & le mouvement à la partie; ainsi que ceux qui y portent le sang pour y entretenir & conserver la vie, viennent à être bouchez, & que le cours de ces liqueurs vient à être intercepté, à quoi se joint une odeur cadavereuse; & qu'aussi profondement que l'on plonge la lancette ou le bistouri, le malade n'y répond par aucun sentiment douloureux, sans qu'il en sorte aucune goute de sang, mais seulement une sérosité rousâtre, semblable à de la laveûre de chairs, & que l'épyderme s'enleve; c'est alors ce que l'on appelle *Estiomene*, & qui est une mort absoluë & sans ressource de la partie même.

Comme je n'ai cherché que l'utilité des jeunes Chirurgiens & des malades dans tout ce Traité, & que j'ai évité autant qu'il m'a été possible tout ce qui pouvoit leur causer de l'embarras sans aucun profit, je me contenterai dans ce Chapitre de tâcher de donner sur cette maladie les mêmes éclaircissemens que je me suis efforcé de donner des précédentes.

Je dirai donc que par la Gangrene, generalement prise, j'entens compren-

dre ces trois differences, ſous ce nom ſeul, ne regardant cette maladie que du moins au plus, pour cauſer la perte entiere d'une partie, ne la conſiderant auſſi que du plus au moins, par rapport aux remedes qui lui conviennent; mais comme dès qu'elle commence à ſe déclarer, elle peut augmenter juſques au ſuprême dégré, ſuppoſé qu'on ne puiſſe pas en détruire la cauſe, & que pour la pouvoir détruire, il faut la connoître, afin d'être ſûr de celle à laquelle on peut donner du ſecours, & de celle qui eſt incapable d'en recevoir, il eſt d'une néceſſité abſoluë d'en connoître les cauſes.

Les cauſes de Gangrene ſont internes ou externes; les cauſes internes ſont celles qui produiſent les grandes inflammations, les éreſipeles ou des abſcès conſidérables, accompagnez d'une groſſe fiévre, ou même la fiévre ſeule quand elle a beaucoup de malignité; les grandes évacuations, comme perte de ſang, ou un long & fâcheux cours de ventre, & d'autres enfin qui ont ſuccedé à une douleur qui a paru tout à coup, mais ſi vive & ſi cruelle, qu'il eſt impoſſible au malade de la ſupporter, enſorte qu'il fait les plus hauts cris & des contorſions telles que feroit un poſſedé, ſans que

l'on voïe rien d'extraordinaire à la partie qui souffre, & qu'on y puisse apporter aucun remede capable de la calmer ; au contraire les remedes empirant le mal au lieu de le soulager, jusqu'à ce que la mortification se manifeste à la partie par ses signes les plus essentiels, & la prive de la vie.

Les causes externes de la Gangrene sont un froid excessif, une grande brûlure, une violente contusion, un bandage par trop serré, un coup d'un instrument tranchant qui coupe un bras ou une jambe presque entierement, & en ouvre les vaisseaux, sans qu'on puisse arrêter le sang, & la morsure d'une bête venimeuse.

Mais comme ce n'est pas assez que d'alleguer simplement la plus grande partie des causes qui produisent la Gangrene, & que ce seroit trop présumer de ma suffisance de vouloir donner des regles pour traiter cette maladie avec méthode, dans ses differens dégrez, je me contenterai de dire, à mon ordinaire, ce que j'ai fait pour tirer du danger ceux qui sont tombez entre mes mains. Je vais commencer par la Gangrene de cause interne, ou celles qui ont succedé à plusieurs maladies, longues & fâcheuses, ou qui

se sont déclarées d'elles-mêmes, sans qu'aucune autre maladie ou aucun autre accident aïent précedé.

Observation XVII.

Au mois de Decembre 1683. la femme d'un Gantier de cette ville, étant tombée dans une grande maladie, devint sans aucun sentiment; & laissant involontairement couler ses excrémens, étoit sans cesse dans l'ordure; & quelque soin que l'on eut à la nettoïer, l'on ne pût empêcher la Gangrene de paroître vers le coccix. J'y fis quelques légeres scarifications, dans le dessein d'empêcher son progrès, qui néanmoins augmenta chaque jour, quoique j'eusse multiplié ces scarifications à proportion, & que j'eusse même fait une incision considerable à la circonférence de ce qui étoit gangrené, jusques au huitiéme jour, & que j'eusse bassiné toutes ces scarifications avec une décoction faite des deux aristoloches, de la myrrhe, l'aloës, le vin blanc, le sucre & l'eau-de-vie, & l'emplâtre de stirax par dessus, une compresse trempée dans le vin aromatique, & le bandage à quatre chefs, pour tenir le tout en état, avec toute l'attention possible à la tenir séche & nette.

Ces soins, qui en apparence devoient être d'un grand secours à cette malade, ne pûrent s'opposer à l'augmentation de cette Gangrene, qui s'empara de tout le siége ; ce qui me détermina à enlever des chairs en quantité, afin de séparer le mort d'avec le vif, comme j'avois appris de le faire par Monsieur Petit, qui n'y manquoit jamais en pareil cas, & comme je l'avois fait moi-même nombre de fois pendant que j'étois à l'Hôtel-Dieu, ce qui empêcha cette pauvre malade de se pouvoir tenir toûjours sur son siége, & l'obligea de se mettre un peu sur un côté, & un peu sur l'autre ; mais cela ne fit qu'augmenter ses maux, puisque ce changement de situation fit tomber ces deux côtez en mortification, en sorte que je fus obligé d'y faire les mêmes scarifications, qui furent si long-tems continuées & réiterées, que le coccix, la meilleure partie de l'os *sacrum*, les deux trocanters, & une portion des os des isles se trouverent découverts par la quantité extraordinaire de chairs puantes & pourries que j'ôtai, m'y étant crû obligé, dans l'intention de coppier mon ancien Maître autant qu'il me seroit possible en cette occasion, sans que la lotion que j'ai dite, les teintures de mirrhe & d'a-

loës, non plus que l'égyptiac diſſous dans l'eau-de-vie, & l'égyptiac ſeul, dont je me ſervis pendant tout le tems que cette femme fut en ce triſte état, y fuſſent d'aucun ſecours, étant morte toute décharnée, de la maniere que je le dis.

Reflexion.

Ce n'eſt pas ſeulement à l'Hôtel-Dieu que cette mauvaiſe méthode ſe pratique, je l'ai vû exercer en ce païs plus d'une fois, avec auſſi peu de ſuccès; & j'aurois pû dire, pour répondre correctement, & m'exemter du reproche que le Lieutenant des Chirurgiens me fit lors de mes examens à la maitriſe, que je fus interrogé ſur cette matiere (ainſi que j'ai vû faire à Meſſieurs nos Maîtres) faute énorme, dans laquelle je me ſuis bien gardé de retomber du depuis; car que prétend-on faire en coupant ces lambeaux de chairs pourries, ſous prétexte de ſéparer le mort d'avec le vif, ſinon de donner occaſion à la pourriture de pénétrer plus avant, en ôtant une portion qui pourroit préſerver l'autre, puiſque ce n'eſt que la ſituation qu'obſerva la malade d'être toûjours couchée ſur ſon ſiége, en trempant & croupiſſant dans l'ordure, que la Gangrene ſurvint; n'eſt-ce pas vouloir la fai-

re pénétrer jusques au fond, que d'ôter ces chairs pourries, qui servent comme de rampart aux bonnes chairs qui sont au dessous ; ce qu'on auroit quelque raison de faire, si l'on pouvoit obliger la malade à observer une autre situation que celle sur laquelle elle est: mais d'ailleurs de quelle utilité seroit ce changement, puisque le malade n'en peut prendre aucune situation qui n'occasionne le même accident à la partie sur laquelle il est situé; de maniere que quand la Gangrene vient au siége, à l'occasion d'une longue & fâcheuse maladie, que le Chirurgien taille, tranche & coupe tant qu'il voudra, il ne faut pas qu'il prétende en arrêter le progrès par cet extrême remede, ni qu'elle cede à aucun autre, à moins que la fiévre venant à diminuer peu à peu, ne finisse entierement, & que la maladie ne cesse, sans cela plus on coupe de ces parties gangrenées, & plus on donne lieu à la Gangrene d'aller en avant, & de s'attacher aux parties solides, après avoir enlevé les chairs, comme il arriva à cette femme, ainsi qu'à beaucoup d'autres que l'on a traité de même. Tout le secret du traitement de ce mal, consiste à y appliquer des emplâtres de stirax ou d'égyptiac, & des lotions

composées de la maniere que je l'ai dit, de l'eau-de-vie ou du vin aromatique, ou d'autres remedes spiritueux, afin de fortifier la partie malade, combattre la corruption, & aider par ce moïen à séparer le mort d'avec le vif: séparation qui se fait autant bien, quand on en use de la sorte, qu'elle se fait mal, quand on fait autrement. Ceux qui en douteront en seront convaincus par l'épreuve qu'ils en feront, s'ils suivent le procédé que j'ai tenu aux malades qui suivent, sans neanmoins que je prétende censurer la conduite de feu Monsieur Petit, j'ai trop de respect pour sa mémoire, & son nom me sera toûjours en très-grande vénération, pour manquer un seul moment au devoir que je lui dois; mais il faut faire attention aux differents climats & aux lieux où l'on se trouve.

Observation XVIII.

Au mois de Juin 1686. une fille âgée de 18 ans, étant attaquée d'une très-fâcheuse maladie depuis deux mois, accompagnée d'une fiévre continuë très-violente, avec de grands redoublemens, tomba dans un délire affreux, laissant aller sous elle ses excrémens sans s'en appercevoir, croupissoit dans son ordure, sans que les

ſoins les plus attentifs l'en pûſſe préſerver ; ce qui donna en peu de tems occaſion à une Gangrene, qui s'étendit depuis le coccix juſques aux grandes lévres, & depuis une hanche juſques à l'autre, à quoi je ne fis autre choſe ſinon des ſcarifications légeres à des endroits, & de profondes en d'autres, ſelon que la mortification avoit plus ou moins de profondeur, afin de donner lieu aux remedes de pénétrer dans cette grande quantité de chairs mortifiées, ſans en enlever la moindre portion ; j'en laiſſai le ſoin à la nature, j'appliquai ſeulement ſur la mortification un emplâtre de ſtirax, que j'étendois ſur de grands linges, afin que la garde pût en mettre de nouveaux toutes les fois qu'elle la changeoit, ou qu'elle en avoit beſoin ; ce qui alloit à une grande quantité, à cauſe de l'étenduë qu'avoit cette Gangrene ; & comme la violence du délire dont elle étoit atteinte ne lui permettoit pas de ſçavoir les raiſons qui la faiſoient emmaillotter de la ſorte, elle avoit dans le commencement un fort grand ſoin d'arracher cet appareil ; ce que je l'empêchai de faire, en lui enveloppant les mains dans un cuir, dont elle n'étoit pas contente, mais qu'il falloit qu'elle ſouffrît,

Son délire cessé, elle devint plus propre, & je laissai agir cet onguent & la nature ; les chairs qui s'étoient noircies de la sorte, & que j'avois seulement scarifiées, se séparerent des autres, & les escarres s'étant détachez en partie, j'avançai la chûte de celles qui me parurent ne devoir se séparer qu'avec le tems, à cause que la Gangrene y étoit plus profonde, par l'application d'un plumasseau, couvert d'égyptiac seul, & ensuite d'égyptiac & de suppuratif, parties égales, mêlez ensemble, selon qu'il étoit nécessaire. Par cette méthode les escarres acheverent de tomber, & je continuai les pansemens avec des plumasseaux trempez dans une troisiéme eau de chaux, dans laquelle je faisois entrer très-peu de sublimé corrosif, ou quelquefois d'égyptiac, que j'appliquois sur des endroits où je voïois que les chairs paroissoient avoir plus de disposition à s'élever, qui étoit sur tout dans le milieu, & des plumasseaux de charpie séche ou trempez dans cette légere eau de chaux sur tout le reste. Cette jeune fille fut entierement guérie en moins de six semaines, & cette déperdition de tégumens, toute grande qu'elle étoit, fut réünie & cicatrisée.

REFLEXION.

Si j'avois eu l'intention coupante, je n'aurois eu qu'à faire repasser mon bistouri, que j'aurois trouvé moïen de le faire agir sur cette jeune fille, à laquelle neanmoins je ne coupai rien, m'étant contenté de scarifier ces chairs dures, noires, sans sentiment & d'une fâcheuse odeur, afin de faire pénétrer les remedes, & d'aider à détacher les parties mortifiées & pourries; ce qui arriva, comme je le dis, aux tégumens, à mesure qu'ils venoient à se détacher, & que les bonnes chairs les poussoient à la superficie, après quoi elles se trouvoient si-bien au niveau, qu'il n'y avoit que la cicatrice à se faire, mais souvent, quelque promtement qu'elle se fit, elle ne le pouvoit encore si à propos que je ne fusse obligé de me servir en plusieurs endroits d'une legere eau phagédénique, & quelquefois même d'égyptiac pour contenir ces chairs sous la peau, afin de donner lieu à la cicatrice de se rendre plus uniforme, sans quoi ces chairs par trop élevées, y auroient fait obstacle; au lieu que si j'avois coupé ces chairs pourries, sous le spécieux prétexte de séparer le mort d'avec le vif, sans leur permettre de se sé-

parer, au moïen de ces simples scarifications, j'aurois été obligé d'emploïer quantité de mondificatif pour les faire revenir, & en réengendrer de nouvelles ; supposé que cette précipitation d'ôter toutes ces chairs n'eut pas fait périr cette malade, comme la précédente, & ainsi que je l'ai vû arriver à plusieurs autres, par cette mauvaise méthode : au lieu que cette malade qui ne fut pas six semaines à recouvrer sa parfaite santé, depuis que la fiévre l'eut quitté, n'auroit pas été guérie en trois ou quatre mois ; ce qui fait voir que c'est en mal agir que de couper les chairs d'une Gangrene qui vient au siege d'un malade, dans le dessein d'en arrêter le progrès, puisqu'aucontraire c'est l'augmenter absolument, par l'épreuve que j'en ai faite dans l'observation précédente, & celle que je rapporte en celle-ci, où j'en usai tout autrement, dont le succès est un sûr garand de la préférence qu'elle doit avoir.

Mais afin qu'on ne puisse pas dire qu'une Hyrondelle ne fait pas le Printems, non plus que le succès d'une seule pratique, pour asûter du salut des autres, qui se trouveront atteints de la même maladie, j'en vais encore alleguer trois exemples d'une égale évidence, pour en confirmer la vérité.

Observation XIX.

Au mois de Mars 1689. un jeune Ecclesiastique de distinction étant tombé dans une fiévre continuë des plus fâcheuse, avec des redoublemens terribles; quoiqu'il se tint toûjours fort propre, & que son esprit ne se fût point aliéné, ne fut pourtant pas moins susceptible du même accident que cette jeune fille. La Gangrene lui vint aux mêmes endroits, & cette Gangrene eut au moins une aussi grande étenduë, aïant sans cesse augmenté, tant que la violence de la fiévre persevera. Je le scarifiai dans cette grande étenduë de mortification comme j'avois fait la précédente, sans ôter la moindre portion des chairs mortifiées, & me contentai d'entretenir un emplâtre de stirax dessus, qui les fit détacher dès que le malade commença à se mieux porter, qui fut après cela tous les jours de bien en mieux.

Ce qui me donna lieu de remarquer qu'une fiévre continuë aussi violente qu'étoit celle-ci, & accompagnée d'aussi longs & fâcheux redoublemens, n'est pas moins capable de donner occasion à la Gangrene, que la malpropreté à la précédente, & à celle qui suit, puisque ce jeune ma-

lade étoit fort propre, & que sa Gangrene alla de bien en mieux dès que la fiévre eût cessé, qu'elle se détacha tous les jours à veuë d'œil, jusques à ce qu'elle le fût entierement; il sembloit même que la cicatrice ne faisoit qu'attendre que la nature se fût délivrée de ces mauvaises chairs pour se former en même-tems, puisqu'elle le fut presque aussi-tôt que ces chairs pourries furent tombées, sans que je fusse obligé de me servir pour tout remede que des plumasseaux trempez dans une troisieme eau de chaux.

Observation XX.

Au mois de Nov. 1693. une Demoiselle de qualité fut attaquée d'une fiévre si fâcheuse, qu'elle fut trois semaines entieres sans connoissance ni sans parole, & dans un continuel délire, pendant lequel tems il est bien sûr qu'elle auroit été sans cesse dans son ordure, si je n'avois eu soin de faire mettre deux filles auprès d'elle, dont il y en avoit une qui veilloit la nuit, & l'autre le jour, pour mettre continuellement des linges sous elle, & la tenir très-proprement; mais tous leurs soins ne purent empêcher que la Gangrene ne survint à cette jeune Demoiselle le huitiéme jour, & elles m'en

avertirent dès la premiere marque qu'elle en eut vers le coccix & l'os *sacrum*, comme je leur recommandois à toutes les visites que j'y faisois, y regardant souvent moi-même. Je mis aussi-tôt un emplâtre de stirax sur cet endroit, & en laissai d'étendu sur un linge à ces gardes, afin qu'elles en missent dès que celui-là seroit ôté ou mal-propre. Cette mortification augmentoit tous les jours considerablement, & la malade allant de mal en pire, j'y ajoûtai le vin aromatique & l'eau-de-vie, dont j'imbibois des compresses que j'appliquois par dessus, afin de combattre par cette chaleur étrangere, le défaut de la naturelle, qui entretenoit cette Gangrene, mais ces remedes n'eurent aucun succès, puisque la Gangrene augmenta si considerablement qu'elle s'étendit sur tout le siege, l'os *sacrum*, le coccix & les hanches, sans me rebuter pour cela, ni rien changer au remede dont je me servois, contant que si je n'en retirois pas tout l'avantage que j'en avois esperé, j'étois au moins persuadé que sans son secours, les choses auroient été encore plus mal; & je ne voulus pendant tout ce tems-là lui faire la moindre scarification en aucun endroit, les croïant inutiles, vû l'extrêmité où cette jeune De-

moiselle étoit réduite, qui buvoit volontiers, mais qui ne prenoit du boüillon qu'avec les dernieres violences, & en lui serrant le nez, afin de la forcer à avaller par la nécessité de respirer.

Dans cette fâcheuse extrêmité, & lorsqu'il sembloit que tout étoit perdu, sans neanmoins me relâcher un moment de tous les soins que je croïois nécessaires, la fiévre cessa, la connoissance & la parole revinrent à la malade, & sans changer l'emplâtre de stirax ni les compresses trempées dans le vin aromatique, animé d'un peu d'eau-de-vie, toutes les chairs mortifiées se détacherent, la cicatrice se fit sans que je fusse obligé à autre chose, sinon quelque emplâtre de diapalme à tenir deux petits plumasseaux de charpie séche à l'endroit des deux trocanters, qui étoient un peu plus mal traitez que le reste, à cause de la situation qu'elle avoit été obligée de garder sur un côté & sur l'autre, plutôt que sur le siege qui lui étoit plus sensible. Comme je guéris cette Demoiselle sans faire de scarifications, ce me fut un remede pour celle qui suit, à laquelle je n'en fis aussi aucune.

Cette jeune Demoiselle ne fut pas plutôt tirée de ce mauvais pas, que trois se-

maines après, en se promenant, elle tomba de sa hauteur seulement, & cette chûte lui causa une fracture complette des deux os de l'avant-bras, du côté droit. Je fus incessamment appellé, & la figure de son bras ne me laissa pas deviner longtems le sujet pour lequel j'étois mandé ; ainsi sans examiner davantage la partie blessée, je fis incessamment l'appareil, je cassai deux œufs, dont je battis le jaune & le blanc dans un plat, avec deux cueillerées d'huile d'olive, dont j'imbibai un linge en double, coupé de la grandeur & d'une maniere convenable, après quoi aïant fait tenir le bras par mes deux garçons, dont l'un avoit sa main dans celle de la Demoiselle, & l'autre main au poignet, mon autre garçon tenant la partie superieure de cet avant-bras, vers le coude, dans ses deux mains, tirant tous deux médiocrement fort, pendant qu'avec le plat, de mes mains je réduisois les extrêmitez de ces os en droite ligne, sur lesquelles j'appliquai ensuite le linge en double & trempé dans ces œufs battus avec l'huile, une compresse par dessus, un peu plus longue que celle-ci, trempée dans l'obsecrat, ainsi que les trois bandes, de la premiere desquelles qui étoit la plus courte &

large de deux bons poûces, je fis trois tours sur l'endroit de la fracture qui étoit directement au milieu de l'avant-bras ; après quoi je la conduisis en haut pour finir vers le coude ; j'appliquai ensuite la seconde au même endroit, de laquelle je fis deux tours, puis je la conduisis vers le poignet, pour, en remontant en haut, finir avec la premiere, mais d'un sens opposé, l'une étant conduite du dedans au dehors, & l'autre du dehors au dedans, aïant de plus observé que les trois premiers tours de la premiere bande fussent égaux, ainsi que les deux premiers de cette seconde; celui qui suivit ces deux premiers tours étoit mousse, & les suivans étoient doloires; & en remontant enfin, les tours étant plus éloignez, étoient des rampans. Je mis ensuite deux cartons autour de ce bras, pour lui servir d'atelles & le tenir ferme, que j'assujettis avec trois bandelettes en forme de lacs, & lui mis le bras dans une écharpe avec une plotte de linge dans la main, & le poûce vers le ciel. Je lui recommandai de prendre bien garde à ne pas changer son bras de situation, à quoi cette jeune Demoiselle eut tant d'attention, que je la trouvois tous les jours comme je l'avois mise le jour précédent.

Je laiſſai ce premier appareil huit jours avant que de le relever, aïant trouvé la fracture & le bras en bon état. Je ne changeai rien au ſecond panſement, ſinon que je rafraîchis les œufs, la compreſſe & les bandes, & je réappliquai le tout comme il étoit.

Au troiſiéme panſement je me ſervis de l'emplâtre contre les ruptures, & de gros vin de Grave bien chaud, pour imbiber tout l'appareil. J'en frottai bien la partie bleſſée, puis j'appliquai cet emplâtre qui en étoit bien imbibé ſur l'endroit de la fracture, de même que la compreſſe & les bandes, & je continuai d'y mettre les cartons.

Le quatriéme appareil, qui étoit le vingt-quatriéme jour, la fracture étoit ſi bien réunie, que j'ôtai les cartons; mais j'y appliquai encore le même emplâtre, la compreſſe, & les deux bandes, & n'y mis après cela qu'une compreſſe & une bande toûjours trempée dans le vin, comme aux trois précedens panſemens. Il n'eſt pas poſſible de dire lequel des deux bras a été fracturé, tant la réduction a été prompte & bien faite. Comme c'étoit dans une maiſon des plus conſiderables du pays, il y eut tant de témoins du mal tel qu'il étoit, qu'il n'é-

toit pas néceſſaire d'être Chirurgien pour en juger, la figure de la partie qui avoit pris celle d'un cerceau en étoit une preuve indubitable.

Observation XXI.

Au mois de Novembre 1702. une Demoiſelle s'étant trouvée fort accablée, avec de grandes laſſitudes, & un grand aſſoupiſſement, ſans ſe pouvoir réveiller, à moins qu'on ne lui parlât ſans ceſſe, & tous ces accidens accompagnez d'une fiévre très-violente, fut l'état dans lequel je la trouvai lors de la premiere viſite que j'y rendis, qui étoit le ſecond jour de ſa maladie. Comme tous ces accidens donnoient lieu de croire que la réplétion y avoit beaucoup de part, je conſeillai un lavement que je fis faire un peu piquant, afin de lui procurer la liberté du ventre qu'elle avoit fort pareſſeux, & que par ce moïen la ſaignée que je méditois faire quelques heures après, eût un meilleur ſuccès. Quand on fut pour lui faire recevoir ce lavement, l'on fut étonné de lui trouver une place au ſiege de la grandeur de deux mains, fort noire, qui occupoit également les deux feſſes. L'on m'en donna auſſi-tôt avis, en me priant d'y retourner,

tourner, comme je le fis à l'inſtant. Outre que je trouvai cette playe fort noire, c'eſt que je trouvai, au moïen de ma lancette, qu'elle étoit fort profonde. Je mis auſſi-tôt un emplâtre de ſtirax deſſus, que j'y laiſſai juſqu'au lendemain, m'étant contenté de le lever le ſoir, de le rafraîchir, & de le remettre. Le lendemain la Gangrene n'aïant que très peu augmenté, je fis deux grands plumaſſeaux capables de couvrir les deux ſurfaces gangrenées & au delà, que je chargeai d'onguent ſuppuratif mêlé avec l'égyptiac, parties égales, & un emplâtre de ſtirax par deſſus.

La fiévre n'aïant point augmenté, il me parut auſſi que la Gangrene n'avoit fait aucun progrès : elle demeura en cet état pendant quelques jours, durant leſquels cette malade fut de bien en mieux; les eſcarres de cette Gangrene ſe ſeparerent entierement, & elle fut guérie en aſſez peu de tems, ſans que j'euſſe changé d'onguent, m'étant ſervi ſans diſcontinuer d'égyptiac & de ſuppuratif ſur les plumaſſeaux, avec l'emplâtre de ſtirax par deſſus, pour procurer la chûte de ces chairs mortifiées, incarner, conſolider, & cicatriſer l'ulcere, dont le traitement ne dura pas plus d'un mois.

Reflexion.

Je me contentai donc de faire des ſcarifications aux endroits où la mortification paroiſſoit le plus, ſans enlever les lambeaux de ſon ſiege comme j'avois fait à la femme qui fait le ſujet de ma premiere Obſervation, dans l'idée de ſéparer le mort d'avec le vif, qui fut une triſte épreuve pour moi, & encore plus triſte pour la pauvre femme ſur laquelle je la fis : manœuvre que je n'ai eu garde de réïterer, quoique je l'euſſe vû pratiquer à Meſſieurs nos Maîtres, & que je voïe faire la même choſe à d'autres, qui ne ceſſent d'imiter ce qu'ils ont vû faire une fois, en ſe ſuivant les uns les autres comme des moutons, ſans réflechir s'ils ont tort ou raiſon, afin de prendre des meſures plus juſtes ; en profitant des expériences & ſûretez de celles que l'on peut tenter ſans aucun danger. Nos anciens Maîtres ne ſont-ils pas aſſez excuſez des fautes qu'ils ont faites, en diſant que c'étoient des hommes, & nous ne laiſſons pas pour cela de leur être très-obligez de nous avoir ouvert le chemin, en nous laiſſant la liberté de tâcher de l'applanir, faiſant tous nos efforts pour encherir ſur leurs ouvrages, étant

beaucoup plus facile de perfectionner, qu'il ne l'eſt d'inventer : leur exemple ne doit donc point nous engager à enlever les lambeaux de chairs au ſiege d'un malade, quand une longue & fâcheuſe maladie aura mortifié l'endroit ſur lequel il ſe ſera trouvé plus long-tems couché, non plus qu'à l'os *ſacrum*, ou coccix, aux hanches, ni aux épaules ; car tant que la maladie perſevere, cette portion de tégumens ou de chairs qui s'eſt mortifiée, étant enlevée avec le biſtouri, donne occaſion à celle qui eſt au deſſous de ſe mortifier encore davantage ; puiſque ſelon les principes que tout Chirurgien doit ſçavoir, il faut ôter la cauſe, pour que l'effet ceſſe : la cauſe eſt la maladie, & la ſituation du malade. Guériſſez la maladie, cette mortification ſe détachera d'elle-même ; au lieu que la maladie ſubſiſtant, coupez tous les jours, & enlevez ce que vous trouverez mortifié, vous donnerez lieu tous les jours à l'augmentation du mal, & vous aurez à couper de nouveau, comme j'ai fait à la femme dont j'ai déja parlé, à laquelle les chairs vives & belles que j'avois découvertes le ſoir, étoient le lendemain encore plus gangrenées. Mais que la maladie ceſſe, comme elle fit à cette jeune fille

dont j'ai parlé, la mortification cessera, & les parties gangrenées se détacheront, comme elles firent, au moïen des remedes que j'y emploïai ! La Gangrene cessera même sans y rien mettre ; mais avec un plus long-tems, comme je l'ai vû arriver à plusieurs pauvres personnes, qui ne m'appelloient qu'après que ces escarres étoient presque entierement tombez, ce qui étoit après être délivrées de leurs maladies, afin que je leur donnasse quelques onguens & emplâtres pour les panser, & des remedes pour les purger, à quoi j'ai toûjours satisfait avec plaisir. Ceux dont je dis que je me suis servi, qui ont une qualité dessicative, fortifiante & spiritueuse que l'on doit préferer dans ces sortes de maladies, auxquelles les remedes gras & onctueux sont peu convenables ; & quoique le stirax soit onctueux en apparence, il est en effet tout different, par la puissante vertu des drogues qui entrent en sa composition, & dont l'odeur est plus capable de faire juger de son mérite, que l'éloge que j'en pourrois faire, l'égyptiac, le vin, l'eau-de-vie, les lotions faites avec la myrrhe, l'aloës, l'aristoloche longue & ronde, le vin blanc, le sucre candi, ne sont pas moins convenables, aussi-bien que

l'eau de chaux, & l'eau phagedinique, puiſqu'ils ſervent non ſeulement à ſeconder la nature dans ſe penchant qu'elle a de ſéparer le mort d'avec le vif, mais auſſi à cicatriſer ces grands ulceres, auxquels il n'y a (après ces eſcarres levez) qu'à appliquer des plumaſſeaux couverts de ces onguens, ou trempez dans l'eau phagedinique, affoiblie, & compoſée d'une troiſiéme eau de chaux, & d'un tiers de la quantité de ſublimé corroſif, que l'on met ordinairement pour faire l'eau phagedinique complete, qui eſt un puiſſant deſſicatif, & par conſequent cicatriſant. Un peu de ſublimé corroſif mis dans une certaine quantité de vin eſt encore un très-bon remede pour enlever ces chairs pourries; mais il faut être très-réſervé ſur ſon uſage; & la ſuffiſante quantité du ſublimé ſe connoît par l'impreſſion qu'il fait ſur la ſonde quand on la trempe dedans, qui change ſa couleur claire en une plus obſcure, qui eſt une marque qu'il y en a aſſez.

Je contois que la malpropreté de ces malades contribuoit beaucoup plus à ces ſortes de Gangrenes que leur maladie, juſqu'à ce que j'euſſe traité ce jeune Abbé qui fut tenu très-propre pendant tout le cours de celle dont il fut attaqué, & qui

pour cela ne fut pas moins attaqué de Gangrene; ce qui fit que je me servis plutot de l'emplâtre de stirax, que d'aucun autre remede, parce que je la crûs plus capable d'amollir l'extréme dureté qu'il avoit au siege, que le vin, l'eau-de-vie, ou les lotions, cette dureté ne cédant presqu'en rien à la corne d'une lanterne, ou au moins à un cuir de semelle de soulier. Cet onguent remplit parfaitement bien mon intention, en ramollissant ces tégumens endurcis, qui tomberent par lambeaux, en se séparant aux endroits que j'avois scarifiez, mais ce ne fut qu'après que la fiévre eût cessé; ensorte qu'il n'y a point de malade attaqué d'une fiévre longue & violente, qui soit exempt de tomber dans un pareil accident, quoiqu'il soit fort rare de le voir arriver; comme il n'est quelquefois pas possible de le prévenir, par toute l'attention & les soins que l'on y peut apporter dès le commencement de la maladie, comme il arriva à cette jeune Demoiselle, dont la Gangrene n'eut pour cause ni la longueur de la maladie, ni la malpropreté, comme aux précedentes; car malgré le grand soin qu'avoient deux Gardes pendant le jour & la nuit de la changer de linges bien propres, dès

qu'elle en avoit besoin, elles ne purent empêcher ces parties de tomber en mortification. Je me contentai d'y appliquer le seul emplâtre de stirax, sans y faire aucune scarification, tant je contois cette jeune Demoiselle proche de sa fin. Ce remede qui ne produisit aucun effet pendant les premiers jours, ni tant que la fiévre persevera, si ce n'est d'humecter & de ramollir la partie mortifiée, dont la séparation commença à se faire dès que la fiévre eût cessé, & continua sensiblement de jour en jour, ce qui n'est pas surprenant à une jeune personne; mais il l'est beaucoup qu'une autre âgée de plus de soixante & cinq ans, se tirât avec la même facilité que fit cette autre Demoiselle, chez qui il sembloit que la nature manquoit absolument, comme on le remarquoit par tous les accidens qui précederent la Gangrene, ou plutôt qui l'accompagnerent; mais qui se calmerent très-promptement, tant elle fut peu à recouvrer sa parfaite santé.

Observation XXII.

Au mois de May 1701. une femme que j'avois accouché il y avoit un mois, étant relevée, & se portant bien, fut

subitement saisie d'une douleur au pied droit, si cruelle, qu'elle s'abandonnoit aux plus hauts cris. J'eus beau chercher & examiner tout ce pied, tant en general qu'en particulier, je ne trouvai rien qui pût me faire connoître la cause de ces extrémes douleurs, n'étant même ni froid ni trop chaud. Je me servis d'un cataplasme anodin, avec la mie de pain blanc, le lait, les jaunes d'œufs, & l'huile de camomille, les douleurs se firent encore sentir plus vives. Après environ cinq heures que ce cataplasme eût été appliqué, je le changeai à un autre fait avec la farine d'orge & de ségle, les fleurs de camomille & de melilot, le populeum, & la graine de lin, ce fut encore pis : les douleurs venant sans cesse de plus en plus insupportables, m'obligerent de substituer à celui-là le résolutif & confortatif fait avec les farines d'orge & de féves, les poudres aromatiques, & de fleurs de camomille, la lie de gros vin, & un peu d'huile rosat, que j'appliquai sur ce pied & sur toute cette jambe qui étoit tuméfiée & enflammée jusqu'à la jaretiere, la douleur qui sembloit avoir acquis son suprême degré, parut encore augmenter pendant un peu de tems, après quoi elle com-

mença à diminuer peu à peu, ensorte que la malade se trouvant plus tranquille, s'endormit, & le reste de la nuit fut fort heureux ; ce qui me porta à la laisser dans cet état jusqu'au matin, que je fus pour la voir, ce que je differai de faire, la sçachant mieux.

Elle resta de même jusqu'à dix heures, que M. de Fromont, auquel j'avois parlé de cet accident imprévû, & que j'avois prié de la voir avec moi, s'y rendit. Elle leva ce cataplasme pour lui faire voir ce pied qui l'avoit si fort tourmenté, & où elle ne souffroit plus aucune douleur, non plus qu'à la jambe ; y aïant apperçu de grosses phlictenes, il lui dit de réappliquer son cataplasme, & qu'il alloit rentrer avec moi. Il vint m'en donner avis, dans la pensée que j'aurois pû (pour appaiser cette outrée douleur) avoir appliqué ce cataplasme un peu plus chaud que de raison ; mais étant très-assûré du contraire, & aïant en même tems réfléchi aux extrêmes douleurs que cette femme avoit souffert, sans en avoir pû pénetrer la cause, je lui dis qu'il y avoit beaucoup à craindre que cette guérison si prompte, & si parfaite en apparence, suivie de ces phlictenes, ne fussent les avant-coureurs d'un plus grand mal,

dont un examen plus particulier nous pourroit développer la verité. Nous y allâmes dans le moment, où nous trouvâmes que le pied, & jusqu'au dessous des maleolles, étoit absolument tombé en mortification, dont le froid & la perte du sentiment furent les marques qui nous la confirmerent. Sans nous arrêter à faire de scarifications, nous étant contentez à quelques piquûres de lancette seulement pour nous assûrer jusqu'où la perte de sentiment s'étendoit, nous ne songeâmes qu'à faire au plutôt l'amputation de cette jambe, dont j'allai disposer l'appareil. Nous fûmes surpris de voir que la mortification qui n'étoit guéres au dessus des maleolles deux heures auparavant, s'étendoit sur toute la jambe jusqu'au genoüil ; ce qui nous détermina, en voïant un tel progrès en si peu de tems, à laisser cette malade en l'état qu'elle étoit, prévoïant que l'opération seroit inutile, la nature manquant si absolument, & dont la foiblesse du pouls nous étoit un trés-sûr garand, nous contentant seulement de remettre un cataplasme tel que ce dernier, jusqu'au lendemain, que nous trouvâmes la Gangrene accruë jusqu'à moitié de la cuisse à l'exterieur ; mais persuadez

que nous étions qu'elle se communiquoit encore plus loin au dedans, nous convînmes de continuer le même cataplasme, plus pour consoler cette malade par l'esperance, en voïant que nous ne l'abandonnions pas, que dans la pensée qu'il lui pût être d'aucune utilité.

Comme je fus forcé par d'autres affaires pressantes d'abandonner le soin du reste du pansement à M. de Fromont, plusieurs Dames, sous le voile de charité, s'imaginant que c'étoit plutôt un défaut d'attention pour cette pauvre malade, que par nécessité, furent prier M. des Rosiers de la voir, qui étant informé que la Gangrene n'avoit fait aucun progrès depuis deux ou trois jours, plus hardi que nous n'avions été, prépara l'appareil, & lui fit l'amputation de cette cuisse à trois heures après midi. Il n'eut pas de besoin de faire la ligature du vaisseau, ni d'y appliquer les boutons de vitriol pour arrêter le sang, puisqu'il n'en sortit pas une seule goute. Elle ne souffrit aucune douleur avant, pendant, ni après l'amputation; la raison en est évidente, dès que la mortification se manifestoit de la sorte, il ne fut par conséquent point nécessaire de commettre le moignon aux soins d'aucun serviteur;

mais quand on l'eût fait, ce n'eût pas été pour long-tems; puiſqu'elle mourut deux heures après, ſans que néanmoins je ſois perſuadé que l'opération y ait eu aucune part, mais bien la Gangrene qui s'étoit communiquée juſqu'au tronc des gros vaiſſeaux, au dedans de l'abdomen.

REFLEXION.

Rien ne me ſurprit davantage que d'apprendre à mon retour que M. des Roſiers avoit amputé la cuiſſe à cette femme; puiſque cinq jours auparavant nous avions conclu, M. de Fromont & moi, l'amputation de la jambe; mais que la foibleſſe du pouls nous aïant perſuadé que de la maniere que la nature étoit attaquée dans ſon principe, il étoit inutile de la ſecourir dans aucune de ſes parties, & moins encore dans celle qui paroiſſoit défaillir de la ſorte, qu'en toute autre, ne doutant pas que la mortification qui avoit ſi bruſquement paru, ne continuât ſon progrès au dedans beaucoup au delà de ce qui paroiſſoit au dehors, qui fut la raiſon qui nous fit réſoudre à n'appliquer qu'un cataplaſme ſur la partie affligée, afin d'entretenir cette malade en quelque ſorte d'eſpe-

rance, ſans toutefois lui prêcher autre choſe, ſinon l'extrême danger où elle étoit expoſée. Auſſi M. des Roſiers n'eut-il pas beaucoup de ſatisfaction de cette opération, par la raiſon que l'Art eſt inutile lorſque la nature n'a plus d'action, & ſur tout quand on eſt perſuadé qu'un dérangement au dehors procede d'une cauſe intérieure des plus malignes: & comme c'étoit une néceſſité d'ôter cette cauſe pour guérir l'exterieure, quelle apparence que l'opération pût produire cet effet, qui auroit, en cas de poſſibilité, plutôt demandé le ſecours de la Medecine la plus exquiſe, que de la Chirurgie. Au ſurplus, ſi nous avions été empreſſez de couper, & que nous euſſions amputé cette jambe avant midi, ç'auroit été une néceſſité d'en faire autant le ſoir en la partie inferieure de la cuiſſe, & le lendemain au deſſus de l'endroit où la mortification paroiſſoit, qui fut où M. des Roſiers la coupa; mais la raiſon qui lui fit faire cette opération étant celle qui nous avoit engagé à ne la point faire, afin de lui prolonger la vie, fit voir dans la ſuite laquelle des deux opinions auroit dû prévaloir; car ce n'eſt pas une raiſon qu'une opération ſoit autant néceſſaire que poſſible, pour engager un

Chirurgien à la faire, il faut encore qu'il envisage la fin; car si cette opération peut causer un plus grand mal, il doit regarder ces deux premieres conditions comme frivoles.

Sans néanmoins que je prétende que l'on doit abandonner à leur triste sort tous ceux à qui quelque partie tombe en mortification, même de cause interne, principalement quand ce n'est qu'un pied ou une jambe, & que la mortification ne vient que lentement & par degrez, laissant au malade, de même qu'au Chirurgien, le tems de se reconnoître; en ce cas il est d'une nécessité absoluë de faire les opérations qui y conviennent, quoique l'issuë en soit toûjours fort douteuse, puisque l'on en voit échaper plusieurs; & loin de m'y opposer, l'exemple seul que je rapporte d'une fille de S. Vast, âgée de dix-sept à dix huit ans, m'y engageroit. Cette fille aïant la Gangrene bien confirmée à la jambe, je la vis par hazard, m'étant trouvé dans le lieu pour toute autre chose: je lui offris de la lui couper pour lui sauver la vie; elle refusa opiniâtrément mon offre, quoique ce ne fût que par charité; le Sieur Curé, ni aucun autre, ne put l'y résoudre. La jambe mortifiée se separa

au genoüil dans l'article, & elle s'eſt parfaitement bien guérie, ſans s'être ſervie d'aucun remede que du linge blanc; mais quand la mortification fait d'une heure à l'autre un auſſi rapide progrès que la femme en queſtion, auſſi-bien qu'à la Dame Religieuſe qui eſt le ſujet de l'Obſervation qui ſuit, quoiqu'il y paroiſſe une cauſe externe, ce ſera toûjours inutilement que l'on entreprendra une telle opération; puiſqu'au lieu de lui prolonger la vie, comme le Chirurgien en doit avoir le deſſein, il la lui abrégera ſans doute.

Observation XXIII.

Une Religieuſe Benedictine du Couvent de cette Ville, pour ſuppléer au défaut des devoirs ordinaires de la nature, à cauſe de ſon âge, fut obligée de ſe faire ſaigner du pied par une des Dames Religieuſes; mais au lieu de garder le repos pendant deux ou trois jours, elle eut l'imprudence de marcher d'abord; ce qui donna occaſion à une legere douleur qu'elle reſſentoit à l'endroit & à la circonference de la ſaignée, qui fut ſuivie d'inflammation, & l'une & l'autre augmenterent ſi bruſquement, que l'on m'envoïa prier le lendemain, qui étoit le

quatriéme jour d'après la ſaignée, d'aller voir cette Dame en l'abſence de M. des Roſiers, qui étoit leur Chirurgien ordinaire, mais qu'une indiſpoſition retenoit au lit. Je fus étrangement ſurpris de voir dès cette premiere viſite la Gangrene autour de la ſaignée, & qui s'étendoit ſur tout le pied. Comme je trouvai tout ce qui m'étoit néceſſaire, je fis à l'inſtant un cataplaſme confortatif & réſolutif avec un vin aromatique; & avant que de l'appliquer non ſeulement ſur ce pied, mais auſſi par toute la jambe, qui étoit tuméfiée & enflammée juſqu'au-delà de la jaretiere, je fis quelques legeres ſcarifications ſur les endroits livides ſeulement, qui furent ſuivies de ſang, & qui m'aſſurerent que la partie n'étoit point encore dénuée de ſentiment, après quoi je fomentai ces ſcarifications de vinaigre & de ſel, qui me le confirmerent encore davantage. J'appliquai ce cataplaſme avec une compreſſe trempée dans le vin aromatique, & une bande roulée par deſſus, pour tenir le tout en état.

J'allai enſuite en donner avis à Meſſieurs de Fromont, des Roſiers, & Hanouel, de ce qui étoit arrivé à cette Dame, de l'état où je l'avois laiſſé, & de ce que je lui avois fait. Nous reſolûmes

ensuite de nous y trouver tous ensemble sur les quatre heures après midi, où M. des Rosiers, à cause de son indisposition, se fit porter en chaise, & étant tous assemblez, je levai l'appareil, & leur fis voir le triste état auquel une saignée du pied, quoique bien faite, exposoit cette Dame, par l'augmentation que j'y trouvois depuis le peu de tems que j'avois mis ce cataplasme ; ce qui nous détermina à augmenter les scarifications que je continuai jusqu'à la jaretiere. Je fomentai ensuite le pied & la jambe avec de l'eau-de-vie, & continuai l'usage du même cataplasme avec la compresse & la bande trempée dans le vin aromatique, avec une prise de thereaque, & quelques cueillerées de julep cordial de tems en tems, & de vin de Canarie entre deux, de bon bouillon, & la tisanne avec la racine de scorçonnere, de souchet aromatique, la canelle, & le coing confit pour boisson, avec quelque peu de vin de Bourgogne dans chaque verre.

Les remedes tant internes qu'externes dirigez de la sorte, & après avoir examiné de la maniere que ce pied & cette jambe étoient tuméfiez, enflammez, livides, le peu de sentiment que les scarifications nous avoient marqué, & le

progrès que ces accidens avoient fait en si peu de tems, nous obligerent à disposer la Dame malade à tout évenement. Elle nous marqua une parfaite soûmission à tout ce que nous trouverions à propos de faire pour lui conserver le pied & la jambe ; mais qu'elle n'étoit pas persuadée que le Seigneur en demandât davantage de la foiblesse d'une fille ; que néanmoins si nous étions assûrez de lui pouvoir sauver la vie en lui coupant la jambe, & que Madame l'Abbesse & son Directeur l'exigeassent d'elle, non seulement une jambe, mais les deux, & davantage. Nous ne pûmes que dire à une réponse si raisonnable, sinon que nous lui rendrions tous les secours que nous pourrions pour l'en exemter.

Nous fûmes les uns & les autres délivrez de toute inquiétude le lendemain, nous y étant tous rendus dès six heures du matin. Nous trouvâmes que la cuisse n'étoit pas moins tuméfiée & enflammée que la jambe, & cela jusqu'à l'aîne, à la difference que le pied & la jambe jusqu'en sa partie moïenne, étoit livide & sans sentiment jusqu'au dessus du genouil. Nous appliquâmes seulement la compresse trempée dans le vin avec la bande roulée pour la tenir en état, con-

tant bien qu'elle ne pouvoit pas passer la journée, tant la Gangrene amabuloit avec violence, étant même deslors jusqu'aux gros vaisseaux, & au dedans de l'abdomen; ce que l'on connut assez tôt après par les vomissemens qui suivirent, & puis la mort le soir, qui termina le reste.

Reflexion.

L'on ne peut pas dire absolument que la cause de cette Gangrene soit interne ni externe, mais qu'elle participoit de l'une & de l'autre; & que si la cause externe en étoit l'efficiente, l'interne en étoit la materielle: Car qu'y a-t-il de plus ordinaire que de saigner des filles & des femmes du pied, lorsqu'un âge assez avancé prive la nature de ses fonctions ordinaires, & de plus rare, que d'en voir périr aucune par une telle saignée faite à la saphéne, endroit où l'on ne peut au plus intéresser avec la pointe de la lancette, que le perioste & l'os, dont il ne doit arriver tout au plus qu'un ulcere avec découverture d'os dans la suite même, & avec beaucoup de tems, à la difference d'une Gangrene suivie d'une entiere mortification, qui en deux jours s'étendit de l'endroit de

la ſaignée juſqu'à l'aîne? Preuve trop conſtante que ſi cette ſaignée y a quelque peu de part, que la mauvaiſe habitude y en a bien davantage.

En effet, qui peut mieux, & en moins de tems accabler une partie, que lorſqu'une cauſe interne y cauſe la Gangrene; parce qu'elle eſt d'autant plus à craindre, qu'elle n'y arrive que par un défaut d'aliment, qui en la privant de la nourriture néceſſaire pour lui entretenir la vie avec ſon tout, eſt par conſequent contrainte à mourir, ou par la quantité d'humeurs dont toute l'habitude du corps ſe décharge ſur cette partie affligée qui ſuffoque & étouffe la chaleur naturelle, comme il paroît qu'il eſt arrivé à ces deux dernieres, dont les Obſervations circonſtanciées telles qu'elles ſont, le prouvent évidemment, & font voir en même tems qu'il n'eſt point de petits accidens dans un corps mal habitué, & qu'un Chirurgien bien ſage ne doit jamais ſe trop prévaloir de ſon ſçavoir faire; puiſqu'il ne peut faire briller ſes promeſſes qu'autant qu'il eſt dans un heureux climat, & que celui qu'il traite eſt doüé d'un bon temperament.

Le concours de ces deux cauſes internes eſt également néceſſaire pour ſa guériſon,

parce que la nature manquant à distri-buer à une partie l'aliment dont elle a besoin, ce seroit une nécessité, pour guérir cette mortification, de trouver le moïen de procurer le retour des liqueurs convenables, je veux dire, du sang & des esprits bien conditionnez ; & dès que la chose est impossible, c'est une nécessité que la partie périsse, au moins jusqu'à l'endroit où la nature la prive de ce secours, qui force le Chirurgien d'ôter cette partie corrompuë, afin de sauver le reste, à quoi il ne réüssit souvent qu'avec beaucoup de tems & de peine, heureux encore quand il en a une bonne issuë.

Ce qui n'arrive presque jamais, lorsqu'après une extrême perte de sang, soit par les hemorroïdes, ou bien à l'occasion d'une dissenterie, ou d'un excessif flux de ventre, accompagné d'une inflammation, non seulement aux intestins, mais à tout l'abdomen, avec douleur & tention, jointe à l'odeur puante & cadavereuse des déjections, qui est un signe de la mortification de ces parties à laquelle il n'y a d'autre remede à esperer que la mort, dont la plus prompte est la plus heureuse, pour délivrer le malade de ses cruelles souffrances.

Ce n'eſt que la longue expérience que j'ai du peu de ſuccès qu'un Chirurgien doit eſperer des amputations qu'il eſt obligé de faire à ceux qui ont les extrémitez grangrenées de cauſe interne, en aïant vû périr pluſieurs après avoir été panſez très-long-tems avec autant d'exactitude du côté du régime, que d'attention & de capacité de la part du Chirurgien, leſquels ont péri lorſqu'on en eſperoit le mieux, ſans que néanmoins il doive diſpenſer de faire ce que ſa ſcience lui conſeille, & ce que l'Art ordonne en certains cas ; mais jamais quand la maladie augmente ſon progrès avec autant de fureur que je l'ai vû arriver à pluſieurs, dont ces deux Obſervations ſont des exemples très-ſenſibles.

Il n'eſt pas extraordinaire que la Gangrene qui a pour cauſe un froid exceſſif, ſe faſſe ſentir & exerce ſes rigueurs ſur une quantité de Soldats, Cavaliers & Dragons, qui ſont obligez de faire le ſervice lors des plus grands froids, de même que ceux qui ſont ſur la mer à faire la manœuvre dans leurs vaiſſeaux pendant les rigueurs d'un affreux hiver ; mais il l'eſt beaucoup qu'une Demoiſelle qui a du bien, ait été aſſez malheureuſe pour, par une excès d'a-

varice, se laisser geler, comme a fait celle qui a donné sujet à l'Observation suivante.

Observation XXIV.

Au mois de Février 1684. l'on m'envoïa prier d'aller voir une Demoiselle âgée de plus de soixante années, qui pendant les rigueurs du plus fâcheux hyver qu'il fit cette année, demeura dans son lit sans allumer du feu, vivant de pain & d'eau, & n'aïant qu'une petite fille auprès d'elle pour la servir, quoiqu'elle fût fort riche. Une Dame charitable du voisinage en aïant été avertie, y envoïa aussi-tôt une femme entenduë, qui trouva cette Demoiselle dans une extrême saleté, avec les deux pieds, & jusqu'au dessus des maleolles, livides & sans sentiment, quoiqu'elle la pinssât & piquât fort avant, qui fut la raison pour laquelle l'on m'envoïa querir de la part de cette Dame, qui la fit porter chez elle dans son carosse.

Je n'eus pas besoin d'un long examen pour connoître le mal, ni de beaucoup réflechir, pour résoudre ce qu'il convenoit de faire, qui étoit de couper les deux jambes ; mais comme cette entreprise étoit extrême, & son execution violente,

l'on envoïa querir M. Douquanville
Docteur en Medecine, & M. de Fro
mont, Maître Chirurgien, qui convin
rent bien avec moi de la néceſſité de l'o
pération ; mais que l'âge & la foibleſſ
à laquelle cette Demoiſelle étoit réduite
ne permettoient pas de l'entreprendre
pourquoi l'on en quitta le deſſein, &
l'on abandonna la bonne Demoiſelle à
ce qui en pourroit arriver, ſe contentant
d'enveloper les pieds & les jambes de
compreſſes trempées dans l'eau-de-vie,
avec des briques chaudes dont on les
entoura, pour y rappeller la chaleur, &
conſerver celle qui pouvoit reſter au
deſſus.

Trois jours enſuite M. Doucet y fut
appellé, & aïant vû cette malade, exa-
miné ſa maladie, de même que ſes for
ces, & l'état dans lequel elle étoit, lu
aïant encore trouvé de la reſſource, m'en
voïa chercher de nouveau, & me fit aver
tir d'apporter avec moi ce qu'il conve
noit pour ces deux opérations. Je m
rendis de grand matin avec mes deux
Garçons, & tout ce qui m'étoit néceſ-
ſaire. Je préparai l'appareil en peu de
tems, qui conſiſtoit en deux boutons de
vitriol, avec les petites compreſſes à
mettre deſſus, pour, en les preſſant, le
fai

faire agir davantage, une étoupade couverte de colophone, de raiſine & de bol en poudre, de chacun parties égales, & autant qu'il en convient, une veſſie coupée en quatre chefs ou en forme de croix, juſques à la diſtance telle qu'il peut convenir pour envelopper le moignon & ce qui eſt deſſus, ſinapiſée de ces mêmes poudres que l'étoupade, une compreſſe en quatre doubles au milieu, avec une cruciale ou une compreſſe en forme de Croix de Malte, trempée dans le vin, ainſi que la bande longue de quatre à cinq aûnes, pour tenir le tout en état, & une compreſſe trempée auſſi dans le vin, pour enveloper la cuiſſe, & tenuë par une bande roulée, qui fut en quoi conſiſtoit cet appareil; après quoi je me diſpoſai à faire l'amputation de la jambe droite la premiere; & à cet effet je ſituai la malade ſur le bord du lit, au plus beau jour, & la fis ſoûtenir par ſa garde, qui la tenoit embraſſée; le plus adroit de mes garçons tenoit la jambe vers le genouil, au deſſus duquel il attira la peau autant qu'il put. Je fis enſuite ma premiere ligature, ſous laquelle j'engageai une compreſſe longuete au deſſous du genouil, vers la jaretiere, en laiſſant quatre poûces de la jambe, le moins ſeroit trop peu,

& le plus ſeroit incommode ; mais des deux extrêmitez il vaudroit mieux un peu plus qu'un peu moins, & une ſeconde au deſſus, avec cette même compreſſe qui étoit ſous le jaret,entre les tendons des fléchiſſeurs de la jambe, à l'endroit où paſſent les gros vaiſſeaux, afin de les comprimer par cette ligature,& diminuer par ce moïen le mouvement du ſang, dans la crainte que la violente ſortie du ſang ne nuiſit à l'opération: après quoi je pris avec ma main droite le coûteau courbe que Monſieur Doucet me preſenta (parce que mon autre garçon étoit occupé à tenir la jambe par le pied.) J'appliquai le milieu de ſon tranchant ſur la crête du *Tibia*,ſur le dos duquel j'appuïai de ma main gauche pour le faire pénétrer juſques à l'os, auquel je fis faire le tour de la jambe,en la tenant toûjours ſerrée contre cet os,qui me ſervoit de guide pour continuer regulierement l'inciſion juſqu'au lieu où je l'avois commencé;après quoi je ratiſſai les deux os pour en ôter le perioſte avec le biſtouri; je les ſciai enſuite en commençant par le peroné, & finis par le *Tibia*. Comme la ſcie étoit parfaitement bonne, cela fut fait en un inſtant.La jambe étant ôtée,je défis la premiere ligature qui étoit

vers la jaretiere ; je fis lâcher les doigts de celui qui tenoit la cuisse, avec lesquels il serroit les vaisseaux sous le jaret, afin de m'assûrer par la sortie du sang du lieu de l'ouverture des arteres, pour y appliquer les boutons de vitriol, sur lesquels je mis les petites compresses, & ensuite l'étoupade, la vessie de porc, dont les parties enveloppoient le genouil, la compresse, & par dessus la cruciale imbibée de vin, comme je l'ai dit, & le tout tenu en état, avec une bande roulée, large de trois à quatre doigts, & longue de quatre à cinq aûnes, une compresse dont j'enveloppai la cuisse avec une bande roulée pour l'y conserver, le tout trempé dans le vin. La seconde ligature fut défaite, & je donnai la jambe à tenir à un de mes garçons, qui avoit une de ses mains applatie sur le moignon, & l'autre sur le genouil, afin qu'en les serrant l'une contre l'autre, de donner occasion aux boutons de vitriol d'agir & d'arrêter le sang en cauterisant les extrêmitez des vaisseaux, & cela pendant deux heures, après lesquelles j'accommodai un carreau sous la cuisse & le moignon, en sorte qu'il fut appuïé le plus commodément qu'il étoit possible pour l'utilité de la malade qui souffrit cette opération si-

bien que je préparai l'appareil pour couper l'autre l'après midi, entre lesquelles opérations je fis donner un bon boüillon à cette malade, avec deux œufs frais & une rôtie au vin que je lui fis faire, de laquelle elle prenoit de tems en tems, comme d'un véritable cordial.

L'ouvrage étant ainsi commencé, environ quatre heures après cette premiere amputation, je coupai l'autre jambe de son consentement, & de l'avis de Monsieur Doucet, qui fit à cette seconde l'office de serviteur, pour me donner les instrumens l'un après l'autre, selon que j'en avois besoin, & qui m'aida pareillement à faire le bandage, comme il avoit fait à la premiere, parce que, quoi qu'excellent Medecin, il entendoit parfaitement bien la Chirurgie, & n'ignoroit rien des remedes de Chimie & de Pharmacie, non plus que tout ce qui peut contribuer à rendre un Medecin parfait. Cette Demoiselle toute âgée qu'elle étoit & fort affoiblie, soûtint fort bien ces deux opérations. J'eus soin de lui faire prendre de la nourriture, ce qu'elle ne faisoit qu'avec beaucoup de répugnance, dans la crainte qu'il ne lui en coûtât beaucoup, jusques à ce qu'on l'eût assûrée que c'étoit la Dame son hôtesse

qui fourniſſoit à tout, & qu'il ne lui en coûtoit rien; après quoi elle prit ſans crainte tout ce qu'on voulut.

Je laiſſai paſſer la journée entiere du lendemain ſans y toucher, & ne la panſai que le matin du troiſiéme jour, qui fut environ trente-ſix heures après les opérations faites. J'eus un grand ſoin de ne pas toucher aux boutons de vitriol, par deſſus leſquels j'appliquai des plumaſſeaux couverts d'un ſimple digeſtif, à l'exception des os ſur leſquels j'en mis un ſec, avec une embrocation d'huile roſat ſur les moignons & les cuiſſes, puis un emplâtre de diapalme, la cruciale trempée dans le vin, & la bande roulée pour tenir le tout en état. La cure ſe fit en aſſez peu de tems, ſans que je changeaſſe rien à ces panſemens, ſi ce n'eſt que je me ſervis de plumaſſeaux de charpie ſeche dès que la chair du moignon parut vermeille, & que l'ulcere fournit une loüable ſuppuration, qui ſont les marques du bon état d'une playe, qui ne demande qu'à être déſéchée & cicatriſée, comme le fut celle-ci; mais ce ne fut pas pour long-tems, parce qu'auſſi-tôt que cette Demoiſelle fut retournée chez elle, elle reprit ſon mauvais train de vie, qui lui cauſa un cours de ventre ſi vio-

lent qui l'emporta en fort peu de tems.

REFLEXION.

Il faut que l'avarice ſoit un vice bien enchanteur, pour ſe laiſſer périr de froid & de faim auprès d'un bien auſſi conſidérable qu'étoit celui dont joüiſſoit cette bonne vieille Demoiſelle, qui n'en fit pas plus d'uſage après qu'elle fût tirée de ce fâcheux accident par la perte de ces deux jambes, qu'auparavant.

Je fus aſſez ſurpris de voir un Medecin avec mon ancien Confrere, aimer mieux laiſſer périr cette Demoiſelle, & l'abandonner à une mort certaine, que de la tirer de ce triſte état par deux opérations, qui quoique violentes, n'étoient pas ſans pluſieurs exemples, & qui aprés leur exécution, par le conſeil de Monſieur Doucet, auroient prolongé la vie de cette femme avare, ſi elle avoit reſté chez la Dame qui avoit eu ſoin d'elle dans le tems qu'elles lui furent faites, pour l'exécution deſquelles Monſieur Doucet me fut d'un très-grand ſecours, n'aïant pas de bons ſerviteurs; & comme j'étois nouvellement revenu de l'Hôtel-Dieu, il ne fut pas fâché de me voir opérer, où j'imitai autant que je le pûs, Monſieur Petit, non pourtant dans l'ap-

pareil duquel je retranchai l'étoupade couverte de bol en poudre, les compresſes longuetes, la cruciale couverte d'aſtringeans, de même que celui de la cuiſſe & la capeline, aïant regardé cette multiplication d'étoupade, de compreſſe, de bandage & d'aſtringeans, comme des manieres plus fâcheuſes qu'utiles, puiſqu'avec tout cet appareil on n'eſt pas plus sûr d'arrêter le ſang, qu'en panſant tout ſimplement, comme je fis cette Demoiſelle, tout ſimple qu'il eſt, ou même dans la ſuite je n'ai vû arriver aucun accident, tel que peut être le ſang donné par l'artere ouverte, telle que je l'ai vû pluſieurs fois arriver à l'Hôtel-Dieu, où cette quantité de bandes, de compreſſes & d'aſtringeans étoient ſi-long à défaire, que ce tems expoſoit le malade dans le danger de ſa vie. Il n'eſt pas même difficile de comprendre que plus le bandage eſt ſimple, mieux le bouton de vitriol agit dans le tems qu'un ſerviteur tient le moignon entre ſes deux mains, parce qu'il appuie bien mieux ſur ce bouton, que ne fait celui qui a tant de choſes à pénétrer, ou vrai-ſemblablement la main, quelque fortement qu'elle ſoit ſerrée contre, ne doit pas être d'un grand ſecours pour faire agir ce bouton : je me

ſers ſeulement de la compreſſe ou cruciale en double, trempée dans l'obſecrat, de même que la compreſſe dont j'envelope la cuiſſe au lieu d'aſtringeans, & aux autres amputations que j'ai faites, m'étant ſervi du vin à celle-ci, à cauſe de la foibleſſe où cette vieille Demoiſelle étoit réduite, afin de donner de la vigueur au ſang, au contraire de l'obſecrat qui ne pût qu'en rallentir le mouvement.

Je me ſers de digeſtif dès le ſecond appareil, lorſque le ſang eſt bien arrêté, car autrement j'emploïerois les mêmes poudres que j'ai fait au premier; mais c'eſt que plutôt la playe ſuppure, plutôt elle eſt guérie. Je ne me ſers pas longtems d'onguent, parce que la cicatrice étant d'une grande étenduë, les chairs ont toûjours aſſez le tems de revenir, ce qui me fait emploïer la charpie ſéche le plutôt qu'il eſt poſſible; & je ne manque pas d'en appliquer dès le premier jour ſur les extrêmitez des os, ainſi qu'une embrocation autour du moignon, pour appaiſer la douleur, & prévenir celle qui pourroit arriver. Cet appareil appliqué avec la prudence & la raiſon qu'il convient,& le panſement bien ſuivi, ne peut manquer de réüſſir, pourvû que l'on ait affaire à un bon ſujet, ſinon le ſuccès en

ſera fort incertain ; parce que la nature ne faiſant rien de ſa part, c'eſt inutilement que le Chirurgien travaille. Comme l'emplâtre de diapalme ne ſert qu'à contenir les chairs, l'on peut l'emploïer ou s'en diſpenſer.

C'eſt une illuſion de croire que le froid ſoit favorable aux malades ou aux bleſſez. Le Siége de S. Guilain qui ſe fit pendant un cruel hyver, où preſque tous les bleſſez moururent, & ceux même dont les bleſſures n'intereſſoient que les tégumens, eſt une preuve du contraire. Et je remarquai, avec les premiers Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, qu'en l'année 1682. qu'il fit un affreux hyver, nous avions la moitié plus de gangrenez que dans les plus grandes chaleurs de l'été ; le froid eſt l'ennemi juré de la nature, auſſi a-t-il bien été connu pour tel par Hypocrate, qui dit dans un de ſes Aphoriſmes : *Que le froid eſt mordicant aux ulceres.*

J'ai vû même cette Ville affligée de la plus fâcheuſe petite verole qui fût jamais, tant elle faiſoit périr de monde en l'année 1666. qui fit plus de ravage pendant les rigueurs de l'hyver, & la plus grande gelée, qu'elle n'avoit fait pendant les plus grandes chaleurs de l'été.

Mais ſi la gelée eſt pernicieuſe, & ſpécialement à ceux qui n'ont pas le moïen d'en prévenir les dangereux effets, le feu n'eſt pas moins à craindre, & les maux qu'il fait ne ſont pas moins fâcheux, puiſque par lui-même il porte la gangrene aux parties ſur leſquelles il agit un peu fortement, comme on le peut voir dans l'obſervation ſuivante.

Observation XXV.

Au mois de Mai 1687. une Demoiſelle fut ſubitement attaquée d'une vapeur lorſqu'elle étoit ſeule, elle tomba dans le foyer ſur le viſage & la gorge; & aïant en apparence voulu faire quelque effort pour ſe retirer, elle retomba ſur le derriere, de maniere qu'elle eut tout le viſage brûlé & la gorge, depuis les cheveux juſques au mammelon, & depuis la nuque juſqu'aux épaules. L'on me vint chercher au plus vîte. Jamais ſpectacle ne m'a paru plus triſte que de voir une très-jolie perſonne réduite dans ce triſte état. Je trempai au plus vîte des linges dans de bonne eau-de-vie, que j'appliquai ſur toutes ces parties brûlées, & dont je continuai l'uſage pendant les trois premiers jours; mais ce remede au lieu de rappeller les particules ignées, comme ce reme-

de auroit dû faire, selon le calcul des Physiciens modernes;& par ce moïen appaiser la douleur, il l'augmentoit au contraire, & les places qui dès ce premier jour étoient noires, s'étendirent si considerablement que je crûs tout perdu, d'autant plus qu'à la couleur noire, & au défaut de sentiment se joignit une odeur cadavereuse & insupportable, & cela depuis le menton jusques aux mammelons, & depuis la partie superieure de la nuque jusques aux angles inferieures des omoplattes; mais la face depuis le front jusques au menton étoit moins mal, & les globes des deux yeux eurent le bonheur d'être préservez de l'impression du feu. Le sieur de Saint Martin, Chirurgien de Monseigneur le Maréchal de Belfond, qui pour lors étoit à sa terre de l'Isle-Marie, qui m'étoit venu voir, voulut bien venir au pansement de cette Demoiselle avec moi, où aïant trouvé les choses en cet état, je commençai par faire des scarifications; mais au lieu de les faire legeres, telles que je les croïois convenables, tant à cause de la délicatesse du lieu, que de la cause qui y avoit donné occasion, je fus au contraire obligé de les faire assez profondes, encore m'en falloit-il faire jusques à deux & trois dans

le même endroit, avant que de voir le ſang, tant ces parties s'étoient gonflées; de maniere que je me fatiguai à force de ſcarifier, tant cette gangrene étoit étenduë, ce qui m'obligea de donner le biſtouri à mondit ſieur de S. Martin, afin qu'il eut ſa part de la fatigue; après quoi je baſſinai toutes ces parties ſcarifiées avec l'eau-de-vie & l'œgyptiac diſſous dedans, & des compreſſes trempées dans l'eau-de-vie, que j'appliquois deſſus toute cette mortification, qui la tenoit ſéche à merveille; mais voïant que c'étoit le plus mauvais état où cette malade pouvoit être, je réſolus, au lieu de ce panſement, d'emploïer un onguent jaune que je fais avec les jaunes d'œufs, cuits ſous la braiſe, juſques à ce qu'ils crévent; ce que l'on connoît par un bruit ſemblable à celui d'un maron, & la cire jaune, autant de l'un que de l'autre, avec l'huile d'olive, autant qu'il en faut pour former un onguent d'une conſiſtance un peu emplaſtique, que j'étendis ſur des linges, & que j'appliquai enſuite ſur toute la partie mortifiée. Il n'y eut pas été trois jours que toute cette grande ſécchereſſe venant à s'humecter, fit tomber les eſcarres aſſez promptement, & la cicatrice ſe fit à meſure que les chairs devenoient belles &

vermeilles. Après ces escarres détachez, & en continuant l'usage de cet onguent, toutes ces chairs mortifiées & pourries furent enlevées dans un mois ou environ, mais l'ulcere ne fut cicatrisé, ni la malade guérie que plus de quatre mois après.

Cette fille qui étoit jeune & jolie, que je crus devoir mourir bien des fois, eut le malheur de se tirer d'affaire; elle resta faite comme un monstre, heureuse neanmoins dans son infortune de ce que ses deux yeux se sauverent du naufrage.

Observation XXVI.

Dans le mois de Juillet 1696. une partie des Soldats, Dragons & Cavaliers qui composoient la petite armée qui gardoit nos côtes, sous les Ordres de Monseigneur le Maréchal de Joyeuse, n'aïant rien à faire, s'aviserent, pour passer le tems, de faire un Fort que les uns deffendoient, & que les autres attaquoient dans toutes les formes. Un Cavalier qui s'étoit fait Grenadier, avoit sa poche pleine de grenades faites avec du carton, aïant mis le feu à une qui ne partit point il l'a remit imprudemment avec plusieurs autres dans sa poche, sans s'être assuré qu'elle fût bien éteinte, elle y mit le feu, & ces grenades creverent toutes dans sa

poche. C'étoit pitié de voir ce Cavalier (qui étoit un des plus beaux hommes que le Roy eut dans ses Troupes) se jetter par terre & se coucher dessus, mais au lieu de les étouffer comme il esperoit, il en rendoit encore l'effet plus terrible; il fut brûlé depuis la hanche jusques aux pieds, sans qu'en toute cette étenduë il en restât grand comme un liard de sain, ni d'entier. Il me fut apporté trois jours après à l'Hôpital; le sentiment des Chirurgiens Majors qui l'avoient vû avant moi, & avec lesquels je le vis, étoit de scarifier toute la jambe, la cuisse & la hanche, afin d'enlever la meilleure partie de ces chairs brûlées, mortifiées & gangrenées, qui étoient sans sentiment & d'une puanteur insupportable, & le mien fut d'y faire seulement des scarifications suffisantes pour faciliter le moïen aux onguens de pénétrer jusques aux chairs, & aider à la nature à se défaire de cette quantité de chairs brûlées & mortifiées, dont la couleur, l'odeur & la perte de sentiment étoient les preuves, non seulement d'une préparation à la mortification, mais d'une mortification non totale, mais de la plus grande partie des chairs & des tégumens, que j'esperois guérir sans en enlever la moindre portion; je scarifiai donc

toutes ces parties brûlées, & n'y mis autre chose que de mon onguent jaune, étendu sur des linges & appliquai sur toute la partie brûlée, dont les escarres se séparerent de tems en tems, & les chairs revinrent belles & vermeilles ; ensuite qui se cicatriserent si-bien qu'il fut guéri à la fin du mois d'Octobre, sans qu'il y restât aucun ulcere, ni rien qui lui fut incommode, sinon une grande cicatrice au lieu des tégumens, qui sans doute lui aura fait demander les Invalides ; ce qui surprit fort Messieurs les Chirurgiens Majors.

Observation XXVII.

Au mois de Mars 1689. une fille s'étant endormie auprès du feu, se laissa tomber dans le foyer, & sans se réveiller se laissa brûler entierement le bras jusques en sa partie superieure ; elle fut voir une Dame qui pansoit les pauvres, pour en recevoir la même grace, mais cette Dame aïant connu le triste état où ce bras étoit, m'envoïa prier de venir chez elle, & me l'aïant fait voir, je ne trouvai autre chose à y faire que l'amputation, & ne me donnai que le tems de préparer l'appareil pour l'exécuter. Je priai Monsieur des Rosiers le pere d'y

être present, ce qu'il fit, afin de partager la charité avec moi; lequel aïant examiné ce bras avec la même attention que j'avois fait, & étant convenu comme moi de la nécessité de l'opération, le tout étant disposé à cet effet, il se voulut bien charger de me donner les instrumens & ensuite l'appareil, pendant qu'un de mes garçons tiendroit le bras par sa partie superieure, & l'autre en sa partie inférieure, vers le coude, avec l'une de ses mains, & le poignet de l'autre, la malade située commodément & dans un beau jour.

Je commençai par faire une ligature au lieu où nous étions convenus, qui étoit en la partie moïenne & superieure, où aïant mis le bras entre le coûteau & moi, que j'appliquai sur ce bras, & sur lequel j'appuiai mon autre main, pour le faire pénétrer jusques à l'os, & d'un tour de main je fis l'incision circulaire; je ratissai aussi-tôt l'os avec le bistouri, & en cinq ou six coups de scie le bras fut ôté. J'appliquai un seul bouton de vitriol avec une petite compresse quarrée en plusieurs doubles dessus, une cotonnade sur laquelle étoit des poudres de colophone, de raisine, & de bol, parties égales, une vessie coupée en quatre

jusques à un certain point, & sinapisée des mêmes poudres, pour tenir cette cotonnade, dont les chefs alloient jusques à l'épaule, une compresse en forme de Croix de Malte, & une bande roulée pour tenir le tout en état, assez longue pour passer par dessus l'autre épaule, afin d'assurer ce bandage, de maniere qu'il ne pût se défaire de lui-même.

Cette fille souffrit cette opération sans dire un seul mot. Je fis appuïer la main d'un serviteur contre le moignon, & l'autre contre l'épaule pendant deux heures, afin de faire mieux agir le bouton de vitriol, après quoi je mis un carreau dessous pour qu'il fut à son aise; cette fille n'en eut pas moins d'appetit.

Je la pansai le lendemain au soir avec un plumasseau sec sur l'os, & d'autres couverts de digestif sur toute la playe, sans toucher aux boutons de vitriol, que je laissai jusqu'à ce qu'ils tomberent d'eux-mêmes, lorsque la suppuration sépara les escarres qu'avoit fait le vitriol, ne m'étant plus servi que de la charpie séche sur la plus grande partie du moignon, afin de hâter la cicatrice de se former; ce qui se fit en moins de six semaines, sans qu'on se soit apperçû que cette fille ait eu de vapeurs ni aucun

autre accident depuis que ce malheur lui est arrivé.

REFLEXION.

Comme la regle est de laisser quatre à cinq poûces de la jambe quand on en est le maître, celle du bras est d'en laisser le plus que l'on peut. Je n'en pûs laisser davantage à celui-ci, quoique je fisse mon incision circulaire bien avant dans le progrès que la brûlure avoit fait, puisque le sang sortit sans presque de saillie ni d'impétuosité, mais dont je ne m'embarrassai pas tant que si la gangrene avoit eu une cause differente, parce que je ne craignois pas l'augmentation, étant au contraire sûr de la chûte de ce que je pouvois laisser, sans qu'il y eut aucune utilité à en laisser davantage, par la nécessité qu'auroit eu le reste de tomber, comme les escarres de vitriol & de toute autre brûlure qui auroient donné lieu à l'inconvenient de l'os resté trop long, qui m'auroit peut-être réduit à le couper une seconde fois. Comme je coupois dans la brûlure, il ne fut pas nécessaire d'attirer la peau en haut avant que de faire la ligature, parce que ç'auroit été inutilement, puisqu'il y en auroit eu une plus grande à tomber que celle dans laquelle

je coupai ; quoique cette précaution soit avantageuse, parce que les tégumens aïant une grande disposition à se retirer au dessus, laissant toutes les chairs fort à découvert, mais qui se recouvrent en partie quand les ligatures sont ôtées, ce qui oblige à bien tirer les tégumens en haut, autant que l'on peut, tant au bras qu'à la jambe, ou à la cuisse, avant que de faire la ligature, c'est une nécessité de faire quelques circulaires autour du corps qui aillent, en formant un sautoir, par devant & par derriere, passer sous l'aisselle & sur l'épaule de l'autre côté, sans quoi le bandage seroit sans cesse en état de glisser & de se défaire entierement, quand l'amputation seroit à l'extrêmité du bras, tout proche le coude, ce qui oblige d'avoir une bande de quatre à cinq aûnes, dont le bandage se termine en l'affermissant par un nombre de circonvolutions, après l'avoir fait aller de l'extrêmité du moignon de l'autre côté du corps, comme je l'ai dit.

Les escarres du vitriol tomberent avec ce qu'il y en avoit aux tégumens sur lesquels le feu avoit agi, la suppuration devint belle, l'exfoliation de l'os se fit, & la playe fut incarnée & cicatrisée en quarante jours, sans que cette jeune fille eut

observé un seul jour de régime, ni qu'elle eut eu le moindre mouvement de fiévre, ni que l'on se soit apperçu que cet accident ait été l'effet d'aucune vapeur, ou autre mal fâcheux, depuis près de trente années que l'opération lui fut faite, aïant toûjours été à l'Hôpital de la ville, observée de plusieurs personnes, tant le jour que la nuit; ce qui en avoit paru impossible jusques en l'année 1705 qu'une Demoiselle qui demeuroit chez Madame la Marquise d'Ampreville, jeune, bien-faite, & joüissant d'une parfaite santé, qui dans le mois de Janvier mit un moine avec un grand réchaut de feu pour échaufer son lit, & non contente de la chaleur où elle se trouva en s'allant coucher, son lit étant fort grand, rangea le moine avec le feu à côté, se coucha & s'endormit dans le moment; elle renversa le moine peu de tems après, dont le feu qui etoit dans le réchaut se communiqua au lit, aux couvertures, draps & rideaux, ensorte que la maison alloit brûler, si heureusement une femme de chambre qui étoit dans un autre lit, n'eut pas été éveillée par la fumée qui l'étouffoit. Elle courut au plus vîte au lit de cette jeune Demoiselle qui dormoit fort tranquillement; elle l'éveilla

même avec quelque ſorte de peine,& la fit lever au plus vîte, appella du monde, on éteignit le feu, mais la Demoiſelle étoit brûlée depuis la ceinture en bas, juſques aux pieds, par devant, par derriere & au milieu, ſans qu'aucune partie en fut exemte, & ſi violemment, qu'y aïant été appellé, j'y fis tout ce que je pûs, mais fort inutilement, parce que la brûlure,au lieu de diminuer, augmentoit tous les jours juſques au huitiéme qu'elle mourut dans les plus cruelles ſouffrances, ce qui me perſuada que le profond ſommeil d'une jeune perſonne dans ſon commencement, pouvoit permettre un accident pareil à celui qui arriva à ces deux jeunes filles, qui ſe portoient fort bien, ce que je n'oſerois dire de cette autre jeune Demoiſelle dont j'ai parlé, qui étoit affligée avant ſa chûte de vapeurs épyleptiques, que les accès qu'elle eut devant, pendant & après, caracteriſoient ſuffiſamment, & avoient eu pour principe une peur violente, pendant qu'elle avoit ſes ordinaires, dont la ſuppreſſion ſe fit à l'inſtant, ſans que depuis aucun de tous les remedes que l'on a pû mettre en uſage, en aïent pû procurer le retour, & ſe trouva dans la ſuite infiniment plus mal, tant par la frequente &

la longueur des accès, que pour le tems de leur récidive, qui étoit de huit jours tous les mois, ensorte que ces accès sembloient avoir pris la place des évacuations que la nature avoit accoûtumé de faire, depuis qu'elles s'étoient si absolument supprimées, les douleurs que cette grande & terrible brûlure lui causa pendant un très-long-tems, & auxquelles elle auroit dû moins résister que la précédente, étoient affreuses, sans que sa douceur naturelle en fût ébranlée, que par des plaintes qui étoient si foibles que l'on n'auroit pas crû qu'elle eut souffert si on ne l'avoit mieux jugé par la vûë des maux qui en étoient la cause. Au contraire de ce Cavalier qui persuadoit à tout le monde les extrêmes douleurs auxquelles sa brûlure l'exposoit par les grands cris qu'il faisoit, quand il me fut apporté à l'Hôpital; ce qui n'étoit pas surprenant à ceux qui avoient connoissance de la situation en laquelle il étoit quand il avoit été brûlé.

Si l'effet de la poudre à canon étoit de la nature de celui de la poudre fulminante qui se fait en dessous, l'accident qui arriva à ce Cavalier n'eut été de nulle conséquence; mais au contraire, le feu procedant de la premiere, ne tendant

qu'à s'élever avec d'autant plus de violence, qu'elle trouve de résistance & d'opposition; ce qui augmenta le mal de ce Cavalier, en ce couchant dessus ses grenades; à quoi les parties spiritueuses de l'eau-de-vie & de l'esprit de vin dont on se servoit, venant à se joindre, ne servoient qu'à pousser les particules fines & déliées du salpêtre encore plus avant; ce fut du moins ce que je fis remarquer à quatre Chirurgiens Majors, qui avoient dans ses pansemens suivis leur methode ordinaire, & qui se donnerent la peine de le venir voir, lorsqu'après que j'eus scarifié cette brûlure dans toute son étenduë, que l'on pouvoit nommer une veritable gangrene, je la bassinai avec de l'eau-de-vie, qui augmenta ses douleurs, de maniere qu'il faisoit des contorsions comme un possedé; ce qui montroit évidemment que les parties subtiles de cette eau-de-vie, loin, en ouvrant les pores, de faire sortir les particules nitreuses, & jamais, comme ces Messieurs le prétendoient, les faisoient au contraire pénétrer plus avant, & dont l'action diminua de jour en jour, & s'anéantit entierement dans la suite, par l'application que je fis de mon onguent jaune, qui en ramollissant les chairs qui

s'étoient renduës dures & tenduës par la quantité des particules nitreuſes qui s'y étoient introduites quand la poudre faiſoit ſon effet, s'étant trouvées relâchées par ce moïen, laiſſer échapper ces particules peu à peu, & les douleurs diminuerent & ceſſerent dès que les parties dans leſquelles ces particules étoient embaraſſées, eurent trouvé le moïen de s'en défaire par l'uſage continu de cet onguent, au lieu de celui de l'eau-de-vie & de l'eſprit de vin.

Il me ſemble entendre ces Meſſieurs les Phyſiciens modernes me prendre à partie de ce que j'ai l'impudence d'aller contre leurs principes, ſoûtenus d'un raiſonnement qui leur paroît d'autant plus juſte, que les huiles & graiſſes, de même que tous les onguens bouchent, par leurs parties moles & branchuës, les pores de la peau, & tiennent par ce moïen les parties tant nitreuſes qu'ignées, comme empriſonnées, au lieu qu'une liqueur ſpiritueuſe, telle que peut être l'eau-de-vie, l'eſprit de vin & l'eſprit volatil de quantité d'animaux, en ouvrant ces mêmes pores, facilitent l'iſſuë de ces parties, d'où s'enſuit le calme & la guériſon de celui qui a été brûlé, & que la cure de ce Cavalier, quoique faite en préſence des Chirurgiens

Chirurgiens Majors de Bonneüil Cavalerie, de la Mare Etranger, de Hainaut & d'Oleron, étant opposée à leur principe, & par consequent illusoire; & si Monsieur Verduc vivoit il s'y feroit écorcher tout vif, plutôt que de convenir de ce que je dis, ce qui ne seroit pas surprenant, aïant écrit son Livre de Medecine & de Chirurgie sans jamais avoir vû ni malade, ni blessé, de même que Monsieur Bourdon celui d'Anatomie, sans en avoir presque rien sçû. Il n'est pas surprenant, dis-je, que de tels Auteurs soutiennent ce qu'ils ont avancé dans les Livres qu'ils donnent au Public, sans que toutefois je prétende les blâmer par le respect que je dois aux grands Hommes dont ils ont été les Copistes; s'ils sont fideles, c'est donc je ne vous suis pas garand, mais bien de la préférence que doivent avoir les remedes onctueux pour la guérison des brûlures telles que sont celles que je rapporte ici, sur les spiritueux, comme l'eau de-vie, l'esprit de vin, & toutes les liqueurs volatiles, qui au lieu de relâcher les parties, les font reserrer davantage, y tiennent les particules ignées & nitreuses comme enchaînées dans leur substance, qui augmente l'inflammation & les douleurs, &

recule la guérison, comme ces experiences le prouvent évidemment contre le sentiment des Physiciens modernes.

Ce qui se justifie encore très-bien par le secours avantageux que l'on reçoit de leur usage aux Erisipels, qui sont si bien des especes de brûlures, que rien n'en approche davantage, tant les accidens sont égaux, quoique de cause très-differente, auxquels l'experience justifie journellement la superiorité qu'ont les remedes onctueux, tels que sont les huiles, la créme, le cataplasme anodin, & plusieurs autres de même qualité, sur l'eau-de-vie, celle de la Reine de Hongrie, l'esprit de vin, & tous les autres; ce qui est si vrai, que la brûlure étant le plus commun accident qui arrive dans le monde, chacun y a son remede particulier, tous onctueux, dont les huiles ou graisses sont la base, & qui réüssissent tous fort bien, principalement quand la brûlure est superficielle. Je n'en rapporte que ce peu d'exemples d'une quantité d'autres que j'ai traité, étant suffisantes pour engager ceux qui les traitent à les panser avec cet onguent jaune avec lequel j'en ai gueri un nombre infini, ce qui a donné lieu à cette longue réfléxion; & comme une violente contusion n'est pas moins

la cauſe de la Gangrene que le froid ex ceſſif & une grande brûlure, je rapporte celle qui ſuit pour en ſervir de preuve.

Observation XXVIII.

Au mois de Juin *1686.* le Valet d'un Billard de cette Ville, reçut un coup de bâton ſur la partie externe de l'avant-bras du côté droit, qui fut donné d'une ſi grande force, qu'il y cauſa une contuſion qui s'étendit depuis le coude juſques au poignet, accompagnée d'une douleur la plus violente que l'on puiſſe exprimer. Il paſſa un jour dans ce triſte état ſans y rien faire, croïant que le tems diſſiperoit ſa douleur ſans en appréhender les ſuites; mais voyant qu'elle ne diminuoit pas, quoiqu'il y eut mis un linge deſſus trempé dans l'eau-de-vie, il vint me faire voir ſon bras, & me dit que ſa douleur étoit beaucoup moindre vers la main qu'elle n'étoit le jour précédent; & qu'au lieu de diminuer de même vers le coude, elle s'y augmentoit toûjours. La couleur de cette main n'étoit en aucune façon changée, ſinon qu'elle me parut un peu pâle. Je la ſentis très-froide en la touchant; & en lui pinçant la peau à l'extrêmité des doigts, je la lui arrachois. Je lui donnai pluſieurs

coups de lancette ſans qu'il les ſentît, dont un la traverſa ſans qu'il en ſortît une ſeule goute de ſang. Je priai Monſieur des Roſiers le pere, qui par hazard vint à paſſer, de me dire ſon ſentiment ſur cette main & ce bras, qui après l'avoir examiné avec attention, trouva cette main & l'avant-bras gangrenez juſques à moitié, qui étoit l'endroit où finiſſoit la perte du ſentiment & la froideur, ce qui me fit éprouver en ſa preſence par quantité de ſcarifications à quoi je m'en devois tenir, que je continuai juſques à ce que le ſentiment ſe fit appercevoir, & cela juſques au poignet, mais non à la main où le ſentiment & la chaleur ſe trouverent abſolument ſupprimez. Je baſſinai bien le tout avec de l'eau-de-vie dans laquelle j'avois diſſous du gros ſel & de l'égyptiac, & un cataplaſme que je fis en même tems avec les farines d'orge, de féves, de lupins, les poudres aromatiques & le gros vin que j'appliquai ſur tout le bras & la main, autant chaud qu'il le devoit être, & par-deſſus une compreſſe trempée dans l'eau-de-vie, ce qui rappella la chaleur & le ſentiment à cet avant-bras juſques au poignet, ſans que je pûſſe faire changer l'état de la main, mais qui

en cinq jours ne noircit point, & ne contracta aucune odeur fâcheuſe, ce qui me fit continuer d'appliquer une compreſſe trempée dans l'eau-de-vie deſſus, au moins quatre fois chaque jour, & deux fois au dedans & au deſſus de la main, avec le même cataplaſme toûjours de la même chaleur. Je renouvellai les ſcarifications de la main dans leſquelles je mis de l'huile de ſpica & de therebentine, pendant cinq autres jours, ſans que cette main empirât, ce qui commença à me faire bien eſperer. Je continuai ce dernier panſement ſeulement depuis le coude juſques à l'extrêmité des doigts. Je commençai de m'appercevoir de quelque chaleur à la main, mais ſans aucun battement de pouls, ni en aucun endroit. Je ne mis plus qu'une compreſſe trempée dans le vin aromatique; le bras & la main ſe ſauverent de cet apparent naufrage, mais ce ne fut qu'avec la perte de deux doigts qui demeurerent repliez dans la main, & très-peu de mouvement aux autres, la main même ne ſe pouvoit pas bien dreſſer non plus; mais comme le Billard étoit ſon métier, il s'accoûtuma ſi bien à le tenir avec cette main & ces doigts repliez, qu'il n'y avoit perſonne qui osât joüer contre lui;

ensorte que ce bras que nous croyons perdu, Monsieur des Rosiers & moi, se trouva aussi utile qu'il avoit jamais été à ce pauvre malheureux, ce qui fait bien voir que si quelquefois il y a du danger dans le retardement, que souvent aussi il y a de l'avantage, & qu'on ne doit jamais se déterminer à faire une amputation d'un bras ou d'une jambe, qu'après en avoir mûrement déliberé; cet exemple étant soutenu de quelques autres aussi heureux qu'ils auroient été funestes, si je n'y avois pas gardé autant de mesures.

Observation XXIX.

Au mois de Septembre 1711. un Capitaine de Vaisseau de la Ville de Boulogne sur Mer, étant arrivé en Rade à Cherbourg, fut gagné de son cable, de maniere que son poûce s'y étant engagé, le bras suivit, & le corps entier auroit passé sous le capestan, si heureusement il ne se fut pas trouvé un obstacle capable de l'en empêcher. Ce poûce, la main & le bras furent si serrez, qu'ils en resterent tous contus jusques à l'épaule, dont ne se pouvant aider, il se trouva un R'habilleur, qui en presence des Chirurgiens, fit de très-grands efforts, prétendant lui

remettre ce bras qu'il disoit disloqué ; & ne pouvant lui rendre en meilleur état, fut forcé de le laisser comme il l'avoit trouvé ; après quoi les Chirurgiens le panserent avec des compresses trempées dans l'eau-de-vie, pendant trois jours, & dans le vin le quatriéme, l'ayant assuré qu'il n'y avoit rien à craindre pour la main, ni pour le bras, mais qu'ils ne pouvoient lui en dire autant du poûce. Inquiet de cette nouvelle, le Sieur de Valaval qui prenoit grand interêt à ce jeune homme, envoïa incessamment un Exprès me prier de me rendre à Cherbourg pour voir ce blessé, qu'on ne panseroit point que je ne fusse arrivé ; comme il étoit tard, je ne pûs y être qu'à dix heures. Je trouvai le Sieur Soleil le fils, Maître Chirurgien, qui fort aise de me voir, leva aussi-tôt l'appareil de dessus cette main & ce bras jusques à l'épaule, qui étoit également occupé de cette contusion, qui s'étendoit jusques au cou & une partie de la poitrine audessous de l'aisselle. Il me fit examiner le poûce auquel je ne trouvai ni chaleur, ni sentiment, non plus qu'au reste de la main, ni à tout le bras. Je demandai à ce jeune Chirurgien, combien il y avoit de jours que les choses étoient en

cet état ; il me dit qu'il y en avoit quatre, n'ayant en aucune maniere changé depuis celui qui avoit été pris sous son Capestan, & que c'étoit par le plus grand hazard que le corps n'eut pas suivi. Après un examen aussi curieux que serieux, je fis remettre l'appareil qui consistoit, comme je l'ai dit, dans une compresse imbibée de vin tout chaud, & appliqué dessus. J'allai ensuite chez ce Chirurgien, auquel je ne pûs m'empêcher de marquer mon indignation, tant d'avoir laissé tourmenter cet infortuné Capitaine par ce R'habilleur, qui prétendoit que l'impuissance dans laquelle il étoit de mouvoir ce bras, procedoit de sa dislocation d'avec l'épaule, qui pour la réduire avoit exercé des violences non seulement inutiles, mais très-préjudiciables au blessé, & qu'il falloit être aveugle pour ne pas voir que l'impuissance de ce bras n'étoit causée que par l'extrême compression qu'il avoit soufferte, & qui ayant détruit l'action de tous ses organes, la vie avoit cessé de lui être communiquée, ce qui l'avoit fait tomber en mortification, dont la froideur qu'on y remarquoit, la perte du sentiment & l'odeur cadavereuse qui en exhaloit, étoient des marques incontestables que

le peu d'uſage que quelques Chirurgiens avoient de réduire la diſlocation de l'épaule d'avec le bras, pouvoit les empêcher de l'entreprendre ; mais que les ſignes qui font connoître cette diſlocation étoient ſi évidens, qu'il étoit auſſi difficile de s'y tromper, qu'il étoit facile de connoître au premier coup d'œil que ce bras étoit gangrené, ſphacelé & eſtioмené, ce que je ne pouvois comprendre que pendant quatre jours de panſement il n'eut pas connu l'état pitoïable où ce bras étoit réduit ; parce que depuis ce tems l'on auroit pû ſauver la vie au bleſſé par l'amputation de ce bras, dont en apparence la mortification ne devoit pas d'abord paſſer l'article comme elle faiſoit alors, ce qui ne ſe juſtifioit que trop par l'aſsûrance qu'il avoit donnée cette après-midi, quand il avoit fait eſperer à ce Capitaine, qu'il n'y avoit de riſque que pour ſon poûce, au lieu que le bras étoit entierement perdu, ce qui étoit une preuve aſsûrée que les choſes étoient en bien pire état que les premiers jours ; que tout ce qu'il convenoit faire pour le preſent, étoit de tenir l'appareil prêt pour le lendemain de grand matin, afin d'en faire l'amputation, ſi c'étoit le ſentiment de quatre autres Maîtres Chirur-

giens qui étoient de la Ville ; qu'il falloit aller inceſſamment les avertir, & les prier de vouloir bien du grand matin ſe rendre à la maiſon où étoit ce bleſſé, avant que d'aller à leurs autres malades, ce qui fut executé ſur le champ.

Dès cinq heures du matin Meſſieurs de Premareſt, Foſſard, du Manoir, & Soleil pere & fils, ſe trouverent chez le bleſſé où je les attendois ; leſquels après qu'ils eurent vû & examiné ce bras avec toute l'attention que méritoit une bleſſure de cette conſéquence, & nous être très-aſsûrez que la mortification regnoit au-delà de l'article, & commençoit à s'étendre ſur une portion de l'épaule, nous nous retirâmes, eux & moi, dans une chambre voiſine, où tous dirent d'une voix commune, qu'il étoit trop tard d'entreprendre l'opération ; qu'elle étoit ſans eſpérance de ſuccès, oppoſée aux regles de l'Art, & abſolument inutile ; enſorte qu'il valoit mieux laiſſer mourir ce bleſſé, que d'entreprendre une extirpation dont le ſuccès n'étoit pas ſeulement douteux, mais l'iſſuë abſolument mortelle. Comme mon ſentiment étoit contraire au leur, je les priai de faire réfléxion que ce bleſſé étoit jeune ; qu'il avoit un grand courage, & qu'il

étoit ſans fiévre ; que ce bras mortifié & puant,comme il étoit déja, alloit ſe rendre encore plus infecté,& déſoler ce pauvre Capitaine, qui, à en juger par les apparences, n'étoit pas en état d'en mourir ſi-tôt ; qu'il alloit ſe deſeſperer quand il ſe verroit abandonné à une mort certaine ; qu'en faiſant attention à toutes ces choſes, je ne pouvois entrer dans la triſte & fâcheuſe réſolution qu'ils propoſoient ; que ſi les préceptes de l'Art défendent d'entreprendre une operation qui de ſoi eſt abſolument inutile, ces mêmes préceptes nous conſeillent auſſi de nous ſervir plutôt d'un remede incertain, que de laiſſer le malade ſans ſecours ; de maniere que mon avis étoit de faire inceſſamment l'operation ; que nous ne pouvions eſperer de ſauver ce bleſſé dès que nous l'abandonnerions à ſon déplorable ſort ; mais qu'il y avoit encore quelque lueur d'eſperance en faiſant ce que je diſois, & que quand même nous ne lui ferions d'autre bien que de le délivrer de cette odeur cadavereuſe, incommode au poſſible, & ne le pas jetter dans le deſeſpoir, ce ſeroit du moins lui procurer le moïen de mourir avec plus de tranquillité ; & loin que perſonne nous en pût blâmer, nous ſerions

au contraire estimez de tous les gens raisonnables d'avoir fait jusqu'à la fin tout ce que notre Art avoit pû nous suggerer pour son secours, & que j'esperois qu'ils voudroient ne me refuser ni leurs suffrages, ni leur assistance, loin de s'opposer à une action qui ne rouloit que sur un bon principe; & cela avec d'autant plus de justice, que je prenois le reste sur mon compte. Après quoi je passai vers le blessé auquel je portai parole de ce que nous étions convenus, qui la reçut avec autant de résolution & de fermeté que de confiance. Comme l'appareil étoit prêt, je fis lever le blessé, & asseoir sur un fauteüil, afin d'opérer plus commodément. Il se plaignit de voir tout trouble, & de se sentir foible. A l'instant tous ces Messieurs s'esquiverent aussi promptement, qu'ils avoient eu de peine à donner leur consentement à l'operation.

Ce mauvais tour, loin de me déconcerter, me fortifia dans le parti que j'avois pris; mais sans vouloir me charger seul de l'évenement, je dis au Sieur Soleil le fils de me faire trouver à l'instant des farines d'orge & de féves, avec des poudres aromatiques, & du bon gros vin de Grave dont nous fîmes un cataplasme

confortatif & corroboratif, ſur la fin de la cuite duquel j'ajoutai un grand verre d'eau-de-vie & un peu d'huile roſat. J'en étendis ſur des linges, que j'appliquai ſur le haut du bras, ſur le cou, l'épaule, l'aiſſelle où la contuſion étoit terrible, avec des compreſſes trempées dans l'eau-de-vie, autant chaude qu'il étoit poſſible, qui furent appliquées ſur tout ce cataplaſme, & rafraîchies de ſix en ſix heures, juſques au lendemain matin que j'eſperai faire revenir quelqu'un de ces Meſſieurs de leur égarement ; mais leur partie étoit trop bien priſe pour changer. Je fus obligé de me contenter de Meſſieurs Soleil, pere & fils, pour retourner à notre bleſſé, que je fis aſſeoir comme le jour précédent ; mais avec la précaution d'avoir mis de l'eau-de-vie dans un plat, dont je commençai par lui frotter le viſage, pour prévenir ce qui étoit arrivé, & lui en fis avaler dans une cueillere. Je fis faire la ligature ſur la tête de l'os joignant l'article, & je fis l'inciſion aux chairs tout proche de la ligature, & ſcier l'os en cet endroit. Comme j'avois entrepris cette operation, & que je fis l'appareil en ſa plus grande partie, j'avois diſpoſé un fil ciré avec le bec de corbin pour faire la ligature des vaiſſeaux pré-

ferablement au bouton de vitriol, craignant que le ſang dont la groſſeur de l'artere en cet endroit donnoit occaſion à un mouvement impetueux, ne donnât de nouveau quand les eſcarres ſeroient venus à tomber; mais je fus à couvert de cette inquiétude; car le bras ôté, il n'y eut pas un vaiſſeau qui donnât une ſeule goute de ſang. Il ne ſuinta que quelques ſeroſitez rouſsâtres ſemblables à la lavûre de chairs, tellement qu'au lieu de cette ligature & d'aſtringeans, j'étendis au plutôt de ce cataplaſme confortatif ſur un linge aſſez grand pour comprendre non ſeulement l'endroit de l'amputation, mais tout ce qu'il y avoit de contus, tant au cou, à l'épaule, que ſous l'aiſſelle, avec une compreſſe doublée en quatre, qui au lieu d'être trempée dans l'obſecrat, l'étoit dans l'eau-de-vie plus que tiede, & un ſimple bandage contentif pour tenir le tout en état. Je levai ce cataplaſme le ſoir & y en mis un nouveau avec la compreſſe trempée de même dans l'eau-de-vie, & continuai ce même panſement pendant huit jours, recommandant avec une attention particuliere à pluſieurs Matelots qui étoient auprès de lui, de voir ſans ceſſe s'ils ne s'appercevroient point qu'il ſor-

tit du ſang ; & en ce cas pendant qu'un nous viendroit avertir, qu'un autre eut à tenir ſa main fortement appuyée deſſus, juſqu'à ce que nous fuſſions arrivez, ayant toûjours eu l'appareil prêt avec le fil ciré, le bec de corbin, l'aiguille, les boutons de vitriol, & la cotonnade avec les poudres aſtringeantes, afin de ne manquer de rien des choſes qui pouvoient convenir en pareil cas, & ſur tout pendant que les chairs pourries ſe détachoient de toutes parts, & étoient remplacées par d'autres très-belles & très-vermeilles, ſur leſquelles je mettois les plumaſſeaux couverts de digeſtif, & le même cataplaſme par-deſſus au lieu de l'emplâtre ; enſorte que dans quinze jours toutes les mauvaiſes chairs contuſes, pourries, mortifiées, & dont la puanteur étoit extrême, furent toutes ſéparées, ſans qu'il en reſtât la moindre parcelle. Je ne me ſervis que très-peu de temps du digeſtif, & j'achevai la cure avec les plumaſſeaux de charpie ſéche trempez dans l'eau-de-vie, & appliquez ſur ces chairs, qui furent conſolidées & cicatriſées en peu de tems; de maniere que par ma forte réſolution, ce bleſſé que tous ces anciens Maîtres vouloient abandonner à une mort certaine, fut heureuſe-

ment guéri, & en état de retourner chez lui en moins de deux mois.

REFLEXION.

Quand les Anciens ont dit qu'il ne faut point couper le bras si près de l'article, bien entendu que c'est quand une absoluë nécessité, telle qu'étoit celle-ci, n'y engage point; mais quand il le faut faire absolument pour sauver la vie à un blessé ou l'abandonner à son mauvais sort, comme de deux maux l'on doit toûjours éviter le pire, & que le pire est la mort, c'est une nécessité de le couper où la maladie le demande. Il faut surmonter une fausse terreur par l'espérance de l'heureux succès que peut avoir une opération chez un homme qui est d'un aussi bon temperament & aussi résolu qu'étoit celui-ci. Les mêmes Anciens ont aussi prétendu que quand on étoit obligé de couper dans la partie gangrenée, c'étoit une nécessité d'appliquer un fer rouge sur le moignon, & de l'y laisser jusques à ce que le blessé en sentisse la chaleur, afin de procurer la séparation du mort d'avec le vif par la chûte des escarres, & de cauteriser aussi les extrêmitez des vaisseaux.

Tout cela s'exécuta chez ce blessé,

mais par le seul secours de la nature tant elle a de ressource, quand elle est secouruë à propos, sans que les cauteres actuels ni potentiels y fussent nécessaires, mais seulement un cataplasme composé de drogues capables d'aider cette même nature dans la bonne disposition qu'elle avoit à la guérison.

Si ces Messieurs eussent été un peu sensibles à l'honneur de leur Profession & au leur propre, m'auroient-ils abandonné de la sorte ! & si j'avois eu moins de résolution, que n'aurois-je pas eu à me reprocher ! & d'autant plus, que c'étoit deux de leurs Confreres entre les mains desquels ce pauvre Capitaine auroit péri, sans avoir voulu les assister de leurs conseils.

Ce jeune Maître eut pour moi toute la déférence possible, & ce ne fut qu'avec violence qu'il se soûmit à faire l'operation ; mais loin d'ôter le coûteau d'entre les mains d'un Maître, il suffit que c'est sa pratique pour que je l'y engage sans en avoir eu la moindre intention. Je le servis au contraire comme un serviteur entendu, & rendis plus de service au blessé, que si je l'avois coupé moi-même; aussi le pansa-t-il toûjours, & je n'y faisois que des voyages de tems en

tems après que je l'eus mis en bon état, & hors de tout danger.

J'aurois été grandement ſurpris quand je vis ce bras coupé ſans qu'il ſortît aucune goute de ſang, ſi j'avois garanti la vie à ce Capitaine au moïen de l'operation; mais comme je ne l'entrepris qu'avec peu d'eſperance d'y réüſſir, je me diſpoſai à tout évenement, ce qui me fit enviſager celui-ci, tout fâcheux qu'il étoit, ſans rien perdre de mon ſens froid, ni faire paroître aucun étonnement au bleſſé, & me ſervir de ce cataplaſme pour tout remede, comme ſi je m'étois attendu à ce qui arriva; ce qui me ſurprit le plus, fut de voir les eſcarres tomber ſi-tôt, & la bouche des vaiſſeaux ſi bien fermée, qu'il ne ſuinta pas une ſeule goute de ſang, loin de donner avec abondance comme je le craignois, & que les meſures que j'avois priſes le confirmoient, qui heureuſement furent inutiles, ce Capitaine s'étant guéri ſans avoir eu un ſeul accès de fiévre, les eſcarres étant tombées, & la playe s'étant incarnée & cicatriſée ſi bien, qu'il s'en retourna chez lui parfaitement guéri, & en moins de tems que je ne l'aurois oſé eſperer.

Ce n'étoit pas la premiere fois que

mon conſeil avoit réüſſi en pareille occaſion, & le ſuccés ne fut pas moins heureux.

Observation XXX.

Au mois de May 1692. un Capitaine de vaiſſeau qui eut le bras caſſé d'un éclat, tout proche de l'article, demanda dabord qu'on lui coupa, mais ſoit que le Chirurgien eſperât de le guérir, ou qu'il n'osât entreprendre l'amputation au lieu où il convenoit de la faire ; ces vaiſſeaux ayant abordé à la Hogue, ce Capitaine fut apporté en cette Ville où nous fûmes demandez pour l'aller voir & réſoudre ce qu'il falloit faire pour lui ſauver la vie. Le Chirurgien de vaiſſeau qui étoit avec ce Capitaine pour en avoir ſoin, nous fit un fidéle rapport de l'état où étoit ce bras, & nous dit que le ſang avoit donné par trois fois, & s'étoit arrêté de lui-méme, n'ayant encore fait aucune inciſion pour découvrir le lieu d'où il ſortoit, afin d'y porter le remede, ſuppoſé qu'il y en eût, qu'il y avoit un grand fracas à l'os, & nous pria de nous en aſſûrer par nous-mêmes, pour en dire nôtre ſentiment. Meſſieurs des Roſiers & Fromont, mes anciens, examinerent cette playe au

moyen de la ſonde, ce qu'avoit auſſi fait le Chirurgien de Vaiſſeau, & trouverent un grand fracas à l'os; puis mon tour étant venu, au lieu de la ſonde, je me ſervis de mon doigt, qui me fit connoître que l'os étoit fracturé juſqu'à ſon col; & que pour guérir le bleſſé, il étoit néceſſaire que toutes ces eſquilles ſortiſſent, ce qui causeroit une déperdition de ſubſtance à l'os qui en empêcheroit abſolument la réunion, m'étant même déja apperçû d'une conſidérable diſtance entre les extremitez; mais que ce qui étoit encore autant à conſiderer, étoit la perte de ſang que ce bleſſé avoit déja ſouffert par trois fois, qui s'étoit arrêté de lui-même; & qu'au cas que cet accident vînt à recidiver, & qu'il ne s'arrêtât point, il ſeroit difficile d'y remedier qu'en faiſant une inciſion conſiderable; & ſi c'étoit la principale Artere qui fournit le ſang, comme ce Mr. l'appréhendoit en l'arrêtant, ſoit par la ligature, ou par le bouton de Vitriol, à l'endroit où la playe étoit ſituée, il arriveroit que le reſte du bras ne pouvant plus recevoir de nourriture, il tomberoit en mortification; & qu'enfin il falloit convenir qu'il étoit d'une neceſſité abſoluë de faire une trés-gran-

de incision pour panser ce bras, ou bien en venir à l'amputation, par rapport aux accidens qui paroissoient déja encore plus, à cause de ceux que l'on avoit sujet d'appréhender, & qui obligeroient à la fin d'en venir à cet extréme remede, aprés que le blessé auroit perdu ses forces; que pour se mettre à couvert de tant d'inconveniens, mon sentiment étoit de faire incessamment l'amputation, qui étoit, selon moi, le meilleur moïen de tirer le blessé de l'extréme peril où il étoit; qu'à la verité la playe étoit située fort haut; mais qu'à une extréme maladie, il falloit un extréme remede. L'operation fut resoluë, j'admirai la fermeté de ce Capitaine, qui au lieu de s'affliger de la perte d'une partie aussi nécessaire, nous marqua une vraïe joïe quand nous lui eûmes annoncé le resultat de nôtre consultation; il nous dit que n'ayant pas dormi depuis cinq ou six jours, il nous prioit de lui donner deux ou trois heures de répos, c'est ce que nous lui accordâmes volontiers; il dormit effectivement pendant ce tems avec beaucoup de tranquillité. L'appareil étant tout prêt, aprés l'incision faite avec le coûteau courbé, le Chirurgien n'eut qu'une

esquille à couper, l'os étant cassé en éclat jusques dans son col ; & aprés qu'il fût coupé, nous connûmes en même tems l'impossibilité qu'il y avoit de le guérir par une autre voïe, tant l'os étoit fracassé, l'énorme déperdition de substance qui seroit restée, la quantité d'esquilles, dont il auroit fallu attendre lissüë avant que d'en pouvoir esperer la réunion : esperance vaine quand il n'y a qu'un seul os, comme au bras & à la cuisse, la réunion de ces os ne pouvant se faire qu'en se racourcissant beaucoup, à proportion de la perte des substances qu'il a souffert ; au lieu qu'à l'avant-bras ou à la jambe, qu'un seul des deux os est fracturé avec une playe plus ou moins grande & quantité d'esquilles, l'os sain ou moins maltraité soutient l'avant bras dans sa longueur naturelle, & facilite la generation du Calus, propre à remplacer la portion de l'os perdu, comme je l'ai fait voir par plusieurs observations au Chapitre des fractures.

Le Chirurgien fit la ligature de l'artere, en passant une trés-longue aiguille enfilée d'un fil ciré, à un travers de doigt dans les chairs au dessus & dans le moignon qu'il fit sortir au dessous de l'artere, & repassa cette même aiguille de

l'autre côté de l'artere, qu'il fit ressortir à un poûce de son entrée, engageant par ce moïen l'artere entre le fil & l'os, qu'il serra d'un nœud double autant qu'il le pût, & arrêta le sang en faisant ainsi la ligature du tronc de l'Artere: methode si douloureuse, qu'y faisant réflexion, c'est à quoi j'attribuë la cause de ce que presque tous ceux qui ont bras, jambes, ou cuisses coupées, meurent dans les plus violentes convulsions. Quoique je puisse me tromper, je suis bien resolu à ne jamais lier les vaisseaux de cette maniere, tant que j'aurai le bec de Corbin, ou le bouton du Vitriol à ma disposition, en quelque endroit que j'aye à arrêter le sang de l'artere.

Cette ligature néanmoins toute cruelle qu'elle est, réussit bien à ce blessé; mais ce Chirurgien eut beaucoup de peine à le faire, à cause du peu d'os qui restoit, nous nous servîmes du tourniquet, quoi qu'il soit fort inutile, parce qu'il n'y a point de sang que je n'arrête aisément, en serrant avec mes doigts l'Artere qui passe sous l'aisselle, sans qu'il en sorte une seule goute, à moins que je ne veüille bien lâcher mes doigts, seulement pour connoître l'endroit où l'artere est ouverte, afin de la pincer

avec le bec de Corbin, & faire par ſon moyen couler le fil ciré, noüé à double tour, ſur la portion des chairs, & la bouche de l'Artere que ce bec de Corbin tient pinſée, & que l'on ſerre enſuite autant qu'on le juge néceſſaire. Au reſte chacun fait ce qu'il croit le mieux, & ſuit ſa methode, toûjours n'eſt-t'on point en riſque de piquer ni bleſſer aucune partie nerveuſe, dont la piquûre eſt capable de cauſer ces grandes convulſions, & d'attirer une inflammation conſiderable ſur la partie par la violente douleur qu'elle y fait. Ce bleſſé eut le bonheur de ne point eſſuïer ces accidens, la plaïe alla parfaitement bien, & fut bien-tôt guerie, ce qui fait voir qu'il n'y a point d'endroit où l'on ne puiſſe faire une amputation, quand la néceſſité le demande; puiſque même un jeune garçon de Barfleur, lequel ſe laiſſa prendre la main à un moulin, comme je l'ai rapporté ailleurs & dont le bras fut arraché dans l'article, eſt gueri avec une grande facilité, il faut toûjours faire ce que l'Art commande, la droiture de l'intention ne laiſſe rien à ſe réprocher.

Observation XXXI.

Au mois de May 1707. la femme du Meûnier

Meûnier de Quineville, s'étant par malheur trouvée proche le moulin, au moment qu'il mouloit à vuide, la meule se fendit en trois morceaux, dont un lui tomba sur le pied & la jambe jusqu'au genoüil qui en fut toute écrasée & fracassée, où je ne trouvai aucuns sentimens, froide comme de la glace, sans qu'il sortît du sang des sacrifications que j'y fis avec ma lancette, & sans qu'il y eût de mauvaise odeur; parce que l'accident n'étant arrivé que du jour précedent, ce peu de tems n'avoit pas encore permis à la pourriture de s'emparer de la partie. Le Chirurgien de Marine que le Roi entretenoit à la Hogue, l'avoit pansé avec de l'eau-de-vie, dans l'esperance d'y rappeller les esprits, & au reste comme une simple fracture, dont il falloit esperer un heureux succés : promesses qu'il ne pût soûtenir devant moi, par les raisons que je lui alleguai, & dont le Chirurgien Major du Regiment de Gassion, qui étoit cantonné en cet endroit pour la garde de la Côte, ne pût disconvenir. J'allai aussi-tôt chercher mes instrumens, & ce qui convenoit pour l'amputation que je lui fis l'aprés-midi, en présence de ces deux Chirurgiens.

Il ne fut pas facile de décider du lieu où l'operation se devoit faire, tant la fracture approchoit de l'article, étant à craindre qu'aprés l'amputation, la jointure ne vint à s'abreuver, & à obliger d'en venir à une seconde operation; mais comme la Rotulle n'étoit point offensée, & que ce qui restoit du Tibia pourroit suffire pour appuïer la jambe de bois, au lieu qu'en coupant la cuisse, la commodité ne pouvoit jamais être si grande, je me déterminai à couper la jambe, non pas en suivant les regles à quatre ou cinq poûces au dessous du genoüil, & vers la jaretiere, mais à l'endroit où je trouvai un peu d'appui pour ma scie qui n'étoit qu'à deux poûces environ de l'article, où aprés avoir mis le torniquet, je coupai avec le coûteau courbé jusqu'aux os que je ratissai ensuite avec le bistouri, où heureusement je trouvai le peronné entier en sa partie superieure; au lieu que les esquilles du Tibia qui continuoient jusqu'à son col, & même près de la tête, qui me firent beaucoup de peine à couper par le peu de fermeté que je trouvois pour appuïer ma scie & la faire agir. Quoique le Chirurgien de Marine qui tenoit la jambe, me servit fort

bien, & m'aida beaucoup à ſurmonter toutes les difficultez qui accompagnoient cette amputation : ce qui me fit préferer la ligature du vaiſſeau, au moïen d'un fil double ciré avec un nœud double ſur le bec de Corbin, avec lequel je pinçai une portion de chair avec la groſſe Artere, que je liai après avoir embraſſé avec ce fil ce que le bec de Corbin tenoit pincé, & je mis ſur cette ligature une petite compreſſe en pluſieurs doubles, la cotonnade couverte de poudre de Colofone, de Réſine, & de Bol, la Veſſie pour l'envelopper, & une compreſſe en quatre doubles ſur cette veſſie, une crucialle en double, trempée dans l'obſecrat, de même que la bande roulée, dont je fis pluſieurs circonvolutions autour du genoüil & du moignon, que je finis par les circulaires, après quoi j'appuïai la cuiſſe, & donnai le moignon à tenir au Chirurgien de Marine qui voulut bien en prendre la peine, ſçachant mieux qu'un autre le mettre entre ſes deux mains, qui en ſerrant de concert faiſoient auſſi agir l'aſtringeant ſur les petites arterioles & veines, & les empêcher de donner du ſang comme elles auroient pû faire ſans cette précaution.

Il ſortit pluſieurs eſquilles du Tibia dans la ſuite des panſemens, qui ne furent que de ſimples digeſtifs depuis la levée du premier appareil, ſeulement juſqu'à ce que le moignon fût en ſuppuration, ne m'étant ſervi depuis d'autre choſe que de l'eau-de-vie, dans laquelle je trempois les plumaſſeaux, perſuadé que les chairs ſeroient aſſez tôt revenuës, par rapport au tems qu'il falloit pour le détachement des eſquilles : ce qui dura trois mois, après leſquels cette jeune femme ſe trouva parfaitement guerie, marchant fort bien ſur la jambe de bois, ce qui n'auroit pas été ſi prompt, ſi je lui avois coupé la cuiſſe comme ces deux Chirurgiens le jugeoient néceſſaires, dans la penſée qu'il étoit impoſſible de la guerir autrement.

REFLEXION.

Ces deux Chirurgiens qui étoient bons praticiens, avoient raiſon de vouloir me determiner à couper la cuiſſe de cette jeune femme, plutôt que la jambe, dans le fâcheux état où elle étoit ; mais la difference qu'il y a entre une jambe coupée & une cuiſſe, me fit réſoudre à riſquer plutôt de lui cou-

per l'une après l'autre, supposé la nécessité de le faire, que de couper d'abord la cuisse, n'espérant pas de sauver la jambe qui étoit écrasée jusqu'au genoüil, comme je le fis néanmoins avec beaucoup de tems; mais le tems n'est rien quand on vient à son but dans une entreprise douteuse & difficile. Je me servis d'obsecrat à celle-ci pour imbiber la compresse cruciale, & celle que j'appliquai sur la cuisse & les bandes, parce que c'étoit une jeune personne pleine de feu, & de bonne santé, outre que c'étoit dans une saison qui commençoit deja à être chaude. A la difference de la vieille femme, à laquelle je me suis servi de vin, parce qu'outre son âge avancé, elle étoit foible par le défaut de nourriture, & dans la saison la plus froide & l'hyver le plus fâcheux que l'on eut vû de long-tems. Il resta fort peu du Tibia, mais le peu qu'il en resta, joint à ce qu'il y avoit du Peroné, s'affermirent si bien l'un l'autre, qu'elle n'en souffre aujourd'hui aucune incommodité: ce qui fait voir qu'il ne faut pas se tenir si exact à suivre scrupuleusement les regles generales, qu'on ne puisse déferer à celles que la nécessité prescrit. Je me servis aussi-bien à la

jambe qu'au bras du même appareil dont je m'étois servi au précedent, avec ce que j'y avois retranché de celui de l'Hôtel-Dieu, pour les mêmes raisons que j'ai alleguées, & dans la résolution de ne m'en pas servir d'autre à l'avenir, le trouvant beaucoup plus commode, moins embarassant, & aussi utile; & si la ligature trop serrée, soit au bras, à la cuisse, ou à la jambe, peut faire tomber une partie en gangrene, le tronc de l'artere lié en sa partie superieure produit nécessairement le même effet; puisque par ce moïen la vie que cette partie a commune avec le tout est interceptée, laquelle ne s'entretient qu'au moïen du sang qui y est porté par les arteres; ensorte que, les arteres fermées, c'est une necessité que la vie se perde. L'on verra des exemples de l'un & de l'autre dans d'autres observations .... & ..... qu'il seroit inutile de rapporter ici, parce qu'elles ne serviroient qu'à grossir ce volume sans necessité.

La morsure d'une bête venimeuse n'est pas moins à craindre, si on neglige ces énormes playes; elle l'est même encore davantage, parce qu'une jambe écrasée & l'artere coupée dans son tronc, n'obligent souvent qu'à

l'amputation de la partie, ſuppoſé que l'on ſoit appellé aſſez à tems pour la faire ; mais une piquûre ou morſure venimeuſe étant negligée, la malignité du venin paſſe dans la maſſe du ſang, la corrompt, & cauſe la mort au bleſſé, comme on le peut voir dans la Relation qui ſuit.

OBSERVATION XXXII.

Au mois de Juillet 1687. une femme après avoir été morduë d'une Vipére au doigt du milieu, reſta quatre jours ſans être ſécouruë. Ce doigt devint fort gros, enſuite la main, & puis le bras juſqu'au coude, après quoi elle fut ſaiſie d'un friſſon trés-violent, qui fut accompagné d'un vomiſſement de bille jaune & puis verte. De maniere que cette femme réduite à cette extremité, m'envoïa prier de l'aller voir. Je trouvai ſes doigts, ſa main, & l'avant-bras juſqu'au coude très-enflez, livides & froids comme de la glace. Ce fut envain que je ſcarifiai la main, & le bras juſqu'au coude, au-deſſus duquel il n'y avoit qu'un ſentiment fort obſcur ; ce qui m'obligea d'aller inceſſamment chercher mes inſtrumens avec ce qui étoit néceſſaire pour faire l'appareil,

aprés quoi j'en fis l'amputation un peu au dessus du coude, sans lui rien assurer pour sa vie, dans la triste situation que je la trouvois, causée par la longueur du tems qu'il y avoit que cet accident lui étoit arrivé, sans y avoir fait aucun remede.

En effet après les escarres du bouton de vitriol tombées, la plaïe ne fournit point une suppuration loüable ; la malade eut toûjours une fiévre lente, & des frissons de tems-en-tems, quoique je lui fisse prendre un demi-gros de Thériaque tous les matins, & autant tous les soirs, avec dix grains de poudre de Vipére, & autant d'yeux d'écrevisses, avec des bons boüillons, & de la tisanne faite avec de la racine de scorçonnaire, & de la rapure de corne de Cerf & d'ivoire. Ces cordiaux, ni le bon régime ne pûrent empêcher qu'elle ne mourût un mois après l'opération, sans que le moignon pût se cicatriser, quelque soin que j'eusse de la pousser très-rigoureusement avec les cataplasmes, les digestifs composez, & le vin aromatique, afin de fortifier la chaleur naturelle qui parût toûjours languissante, & combattre la malignité qui accompagnoit cette maladie.

REFLEXION.

Les quatre jours écoulez depuis que cette femme avoit été morduë, me faisoient douter, quelques facheuses qu'en fussent les suites, si ç'avoit été une Vipére ou quelque insecte venimeuse qui lui eût fait cette morsure, dans la pensée que le venin de la Vipére qui passe pour être trés-subtile, s'étant mêlé dans la masse du sang, auroit dû y causer un coagulum, & faire mourir cette femme plus promptement, n'ayant demandé du secours que le quatriéme jour : ce tems me paroissoit beaucoup plus long qu'il ne falloit pour donner lieu à ce venin de faire un progrés plus rapide ; cependant son impression, quoique lente, n'avoit pas laissé de se communiquer sur toute la masse du sang, dont il étoit facile de juger par les accidens qui se manifestoient dès que j'arrivai auprès d'elle, & qui me firent aussi-tôt résoudre à faire l'amputation de ce bras si mal-traité au dessus du coude, aprés avoir fait le pronostic de ce qui arriva ; quelque soin que je prisse pour l'empêcher par l'usage continu du theriaque, des yeux d'écrevisses préparez, & de la poudre de Vipére dans le

vin, que je régardois comme le ſeul ſpecifique contre cette morſure, les boüillons, & la tiſanne cordiale à laquelle je faiſois adjoûter quelque peu de vin, pour donner un peu de vigueur à la nature qui me paroiſſoit fort languiſſante, & le tout inutilement ; puiſque cette femme mourut un mois après l'amputation de ce bras gangrené.

Il n'eſt que trop vrai que cette femme n'a ſuccombé à ſon mauvais deſtin, que par la négligence qu'elle eut à ſe faire traiter : la preuve en eſt évidente par la quantité de perſonnes auxquelles cet accident arrive, ſans qu'elles en aïent aucune fâcheuſe ſuite, ne ſe paſſant point d'années qu'il ne nous en vienne trois ou quatre au moins en cet état, dont les unes ſont morduës aux doigts, aux mains, aux bras, aux pieds, ou aux jambes qui ſont livides & très-enflées, avec la morſure qui paroît par des plaïes qui ſemblent être faites par des aiguilles les plus fines, quelquefois au nombre de deux, & d'autres fois de quatre, ſur leſquelles & aux environs nous faiſons de legéres ſcarifications avec la lancette, que nous fomentons enſuite avec de l'eau-de-vie,

dans laquelle nous avons diſſous la Theriaque, dont nous imbibons une compreſſe en double, que nous mettons ſur toute la partie enflée, que l'on bande enſuite afin de la tenir en état, avec un gros de Theriaque, diſſout dans une cueillerée de vin ou d'eau-de-vie, & un petit verre de vin par-deſſus. Nous les gueriſſons tous ſans en manquer aucun, & le plus que nous faſſions eſt de leur donner encore un gros ou deux de Theriaque à prendre les deux jours ſuivans, quand nous voïons que la partie eſt beaucoup tumefiée & livide; parce que nous jugeons par ces accidens que le venin de cette Vipére fait plus de progrés, aïant produit de plus mauvais effets.

L'on appelloit tous ces inſectes Couleuvres quand je fus arrivé en ce pays, ſans qu'aucun de tous ceux qui m'ont précédé euſſent pensé ni dit que ce fut des Vipéres, qui en ſont pourtant de ſi veritables que je les prends en toute aſſûrance par la queuë, en les élevant de terre ſans qu'elles ſe puiſſent replier comme fait la Couleuvre, m'en étant pluſieurs fois convaincu par moi-même dans l'épreuve que j'en ai faite, où j'ai trouvé que la Vipére ſe plie ſeulement,

& rien plus ; au lieu que la Couleuvre ſe réplie ſur elle comme fait le Sep d'une Vigne ſur ſon échalats: il faut faire cette épreuve avec des pincettes, ſans y riſquer ſa main.

CHAPITRE XIII.

De l'Operation de la Taille, autrement dite Lithotomie.

DE toutes les maladies qui affligent le corps humain, la pierre en la veſſie urinaire eſt celle qui cauſe au malade de plus cruelles douleurs, & qui ſe renouvellent toutes les fois que la nature le ſollicite à vuider l'urine qui s'eſt amaſſée dans la cavité de la veſſie ; car les autres maladies qui cauſent des douleurs violentes, comme la goute, la colique, ont leur tems, & ne ſont pas permanantes, la migraine ne dure pas toûjours, les hemorroïdes ont leurs mauvais momens, le Rhumatiſme ne dure que quelques mois, ou pendant certaines ſaiſons ; les plus violentes douleurs qui cauſent les maladies aiguës, peuvent être appaiſées par les remedes qui leur ſont propres, ainſi que quelques cataplaſmes anodins,

ſinimens, ou fomentations, calment un peu les douleurs de la goute ; les potions anodines & huileuſes, & le laudanum appaiſeront celles de la colique ; le vomiſſement ſoûlage la migraine ; les tiſannes deſſicatives & ſudorifiques moderent les douleurs du Rhumatiſme ; & ſi ces remédes, ou quantité d'autres équivalens, ne guériſſent pas abſolument ces maladies, au moins procurent-ils aux malades quelque ſoûlagement.

L'on a beau faire des remedes pour appaiſer, ou du moins pour diminuer celles que la pierre fait ſouffrir, elle ſe rend toûjours plus rebelle. Il y a de plus cette difference entre les autres maladies & la pierre, que la violence que l'on ſe fait en uſant des remedes qui conviennent aux maladies les plus fâcheuſes, étant bien adminiſtrez, ne jettent point les malades dans un peril éminent, & que l'on peut ſubſtituer d'autres remedes à ceux qui ne produiſent pas l'effet qu'on en attend ; au lieu qu'on ne peut tenter la guériſon de la pierre que par un ſeul remede qui eſt l'opération, mais une opération dont les douleurs ſont au-deſſus des plus piquantes qu'aucune autre opération puiſſe cauſer, le ſuccés, ſelon de certains

tems, & de certaines circonſtances, eſt ſouvent fort dangereux, vû le grand nombre de ceux qui en meurent, quoique pluſieurs en échappent dans des tems & des circonſtances favorables.

Ainſi ceux qui ont le malheur d'être affligez de la pierre, ont non ſeulement les douleurs qu'elle cauſe à combattre, mais auſſi les inquiétudes de l'eſprit à vaincre par l'idée qu'ils ſe forment de la cruauté de cette opération, à laquelle neanmoins ils ſont obligez de ſe ſoumettre, dans l'eſperance de voir finir leurs douleurs, quel qu'en puiſſe être l'évenement.

Ces raiſons m'ont déterminé à la pratiquer comme toutes les autres opérations de la Chirurgie, quoi qu'Hypocrate, & les anciens qui l'ont ſuivi, aïent régardé cette opération comme reſervée à de certains particuliers qui en font leur capital, ſans avoir voulu s'en mêler, & il n'y a même encore aujourd'hui que peu de Chirurgiens qui veulent la pratiquer.

C'eſt pourquoi j'ai crû que pour remplir dignement le caractere de Chirurgien, c'étoit une neceſſité de n'ignorer rien de tout ce que la main peut faire pour l'utilité du corps humain; & com-

me l'extraction de la pierre eſt une opération de la Chirurgie des plus néceſſaires, à cauſe du prompt ſecours qu'elle donne à ceux qui en ſont affligez, en les delivrant des plus vives & fréquentes douleurs que l'homme puiſſe ſouffrir; ç'ont, dis-je, été ces raiſons qui m'ont déterminé à l'entreprendre, ſinon pour m'en faire un uſage familier, au moins pour la pouvoir faire dans un preſſant beſoin, comme je le dirai dans la ſuite.

Il eſt aſſez difficile d'exprimer la veritable cauſe de la pierre, non plus que de ſçavoir précisément en quels endroits du corps elle a ſon ſiege particulier, puiſque pluſieurs parties n'en ſont pas exemptes, telles que le foye, la ratte, les poûmons, le meſentere, le ventricule, les inteſtins, & la veſſicule du fiel; mais à l'égard de celles dont j'entens parler dans ce Chapitre, il y a beaucoup d'apparence que les reins en ſont le foïer, par le nombre que l'on en trouve dans les cadavres.

La moindre particule de ces pierres venant à tomber de l'un de ces reins dans la veſſie, s'il n'eſt promptement charié au dehors avec l'urine, & au moïen des compreſſions que fait ſouvent la veſſie pour en pouſſer les dernieres

goutes au dehors, il eſt ſûr que de cette petite particule il s'en peut former même en peu de tems une pierre d'une groſſeur qui ne permet plus à la veſſie de la pouſſer dehors, & que ſon volume augmente à proportion du ſéjour plus ou moins long qu'elle y fait, ſans que pour cela je prétende exempter la veſſie même d'être capable, en laiſſant ſéjourner du ſable en quelque endroit particulier, ſoit vers ſon fond, ou vers ſon cou, dans quelque repli qui s'y peut trouver, ou bien quelque goute ou ſédiment de l'urine, qui par le ſéjour qu'y font ces corps étrangers, s'y accumulent peu à peu, & ſe forment en pierre; car dès que ce ſédiment peut prendre quelque liaiſon, les ſels, ou les parties groſſieres de l'urine achevent l'ouvrage; & ſi le commencement de cette petrification commence dans les reins, comme on n'en peut douter, il n'eſt pas difficile à concevoir que l'accroiſſement & la formation entiere ne s'en faſſe dans la veſſie.

Quand je dis que ſi ces particules pierreuſes, étant tombées des reins dans la veſſie, ne ſont point entraînées avec l'urine, ou pouſſées par la compreſſion de la veſſie, même pour être évacuées, c'eſt que quand la pierre ſort avec l'uri-

ne, elle eſt pouſſée au dehors avec rapidité, & ſort entierement pour l'ordinaire ; mais quand elle n'eſt pouſſée qu'avec les dernieres goutes, & au moïen de la compreſſion de la veſſie, elle demeure dans l'uretere, d'où l'on eſt obligé de la tirer avec l'inſtrument, comme la choſe m'eſt arrivée quantité de fois, ſeulement à des enfans des deux ſexes, ſoit en l'attirant par le ſuccement que je faiſois faire par quelqu'un des parens, ou avec le ſecours de la curette, bec de becaſine, ou autre, les jeunes perſonnes étant plus ſujetes à cette infirmité que les adultes.

Les ſignes de la pierre ſont équivoques ou univoques ; les équivoques ſont la difficulté d'uriner. Quand l'urine venant à plein canal s'arrête ſubitement avant que d'être ſortie entierement, ſans que le malade par tous les efforts les plus violents en puiſſe faire ſortir aucune goute, quoiqu'il les pouſſe quelquefois juſques à laiſſer aller ſes matieres fécales, il ſent une douleur vive à l'extrêmité du gland, il ſerre les cuiſſes autant qu'il peut en les mettant l'une ſur l'autre, afin que le cou de la veſſie où eſt la principale douleur ſe trouve auſſi ſerré par ce moïen ; & enfin il tire très-ſouvent ſa verge comme s'il ſe la vou-

loit arracher. Quand à tous ces ſignes l'on y joint la ſonde, qui eſt le ſigne univoque, ou par leſquel on ne peut ſe tromper en touchant la pierre qui ſe fait entendre, pour lors on ne peut plus en douter; au lieu que tous les autres ſignes peuvent être produits ou par des phlegmes épaiſſes dont la nature ſe peut défaire dans la ſuite, ou à quelqu'autre maladie de la veſſie.

Comme les accidens ſe trouvent confondus dans ces ſignes, je n'en aſſignerai point d'autre; mais par rapport au pronoſtic, je dirai ſeulement que celui qui eſt affligé de la pierre, qui eſt jeune, fort, vigoureux & d'une bonne conſtitution, donne une plus belle eſperance que celui qui eſt valetudinaire, fort âgé, & fort foible. De plus, que l'extraction d'une groſſe pierre rend l'opération plus difficile & plus perilleuſe, & qu'une pierre dure eſt plus facile à tirer que celle qui eſt molle; rien n'étant plus fâcheux que de voir la pierre s'écraſer dans la tenette, comme il m'eſt arrivé, que lorſqu'elle n'y eſt que comme du ſable un peu compacte. Comme la cure ſuit le pronoſtic, & que ce n'eſt que par l'opération qu'on la peut obtenir, j'en vais parler dans l'obſervation ſuivante.

Observation XXXIII.

Au mois de Septembre 1684. le fils d'un Marchand de cette Ville me consulta sur le triste état auquel il se trouvoit, à cause des douleurs qu'il souffroit, mais particulierement quand il rendoit son urine, qui lorsqu'elle venoit à plein canal, s'arrêtoit quelquefois tout à coup, & ne sortoit tout au plus que goute à goute, quelques efforts qu'il pût faire pour en rendre davantage ; efforts qui alloient jusques à l'exciter non seulement d'aller à la selle, mais jusqu'à lui faire sortir le sphinct de l'anus : que ces douleurs se faisoient sentir depuis la racine de la verge jusqu'à l'extrêmité du gland, qui étoit l'endroit où elles étoient plus vives, ce qui l'obligea à serrer fortement les cuisses l'une sur l'autre, afin de se serrer la verge autant qu'il lui étoit possible ; & qu'enfin la douleur étoit si cruelle, qu'il la tiroit comme s'il l'avoit voulu arracher.

Quoique ces douleurs puissent avoir pour cause un phlegme glaireux & épaissi, un ulcere au col de la vessie, ou à la racine de la verge, ou même quelque carnosité qui peut avoir succedé à un ulcere arrivé à quelqu'une des parties

dont je viens de parler, & qui se trouve irrité par le passage de l'urine, à cause d'un sel âcre qu'elle contient plutôt dans un tems que dans un autre, ou par l'usage des alimens, ou de quelque boisson qui pourroient y donner occasion, ou par des hemorrhoïdes irritées ou enflammées: tous accidens dont la sonde seule est capable de lever le doute, parce qu'en touchant la pierre on ne peut rapporter ces accidens à aucune autre cause. Ce fut aussi par ce moien que je m'assûrai que ce jeune garçon âgé d'environ onze ans avoit une pierre dans la vessie, qui me détermina à lui faire l'opération sans délai. Le commencement de l'Automne étant pour cela un tems favorable, je le préparai à cette opération par plusieurs lavemens, deux saignées, & deux medecines; après quoi, au jour marqué, j'opérai en presence de Messieurs des Rosiers le pere, Fromont, & la Peronniere, mes Confreres & Anciens.

Je commençai par accommoder ce qu'on appelle le banc, avec une chaise renversée sur une table, que j'attachai si sûrement à un peu plus d'un demi pied du fond du bord, qu'elle ne pouvoit vaciller de côté ni d'autre. Je mis ensuite sur la chaise ainsi affermie un petit ma-

telats de grandeur proportionnée, & un petit drap plié en plusieurs doubles, duquel une portion pendoit en bas, sur lequel je fis asseoir le malade, ses talons auprès du siege, avec deux bandes de longueur & de largeur convenable, qui posées derriere son cou, au moïen des tours que je lui fis faire, assujettit les bras, les cuisses, les avant-bras, les jambes & les pieds dans les mains ; ensorte qu'il ne pouvoit aucunement se remuer, & de plus mes deux garçons lui tenoient les genoüils, afin de l'en empêcher absolument.

Etant en cette situation, j'introduisis la sonde cannelée dans la vessie, & je m'assûrai du lieu où étoit la pierre, après quoi je la retirai en partie, & l'arrêtai au côté gauche du Raphé, qui est la ligne qui se trouve au Perinée, où pour s'y tenir fixe Monsieur des Rosiers appuïa ses deux doigts indices des deux côtez de cette sonde, que je poussai en dehors en la tenant ferme par son extrémité avec ma main gauche, pendant qu'avec l'ongle indicateur de ma main droite je m'assûrai du lieu où la cannelure de la sonde étoit au dedans, le long de laquelle je fis l'incision de la grandeur que je la crûs nécessaire, & ma sonde

étant bien découverte, j'engageai dans sa cannelure l'extremité du conducteur que je conduisis par son moïen jusques dans la vessie ; après cela je rétirai la sonde, & j'introduisis la tenette en la coulant le long de ce conducteur au dedans de la vessie que je retirai ensuite ; & après m'être assûré du lieu de la pierre au moïen de cette tenette que je promenai dans le vuide de cette vessie, j'en ouvris les branches que je tenois avec mes deux mains, afin de la charger, après quoi je fermai la tenette que je pris avec la main droite, & appuïai la circonference de la plaïe avec deux doigts de l'autre main, afin de la preserver du délabrement que la pierre auroit pû faire en passant sans cette précaution, en la tirant au déhors, l'operation finie, je défis le bandage, & fis porter le malade dans son lit.

Comme je l'avois entouré d'une bande circulaire, avec une espece de scapulaire pour la tenir par devant & par derriere, & que j'y avois attaché un bandage à quatre chefs, fait avec une bande large de deux poûces, fenduë de chaque côté jusques environ quatre doigts qui restoient au milieu en entier pour tenir l'appareil, qui con-

ſiſtoit en une embrocation d'huille Roſat autour de la plaïe, avec un plumaſſeau trempé dans un œuf, blanc & jaune, battu avec cette même huille, & appliqué ſur la plaïe, une compreſſe ſur ce plumaſſeau, & une ſur le ventre, avec le bandage pour tenir le tout en état, dont j'attachai les deux autres chefs à ce circulaire, écartez l'un de l'autre, j'enjoignis au malade de ſe tenir couché ſur le dos, & lui attachai les genoüils à deux ou trois poûces de diſtance l'un de l'autre, pour l'empêcher de les écarter. La pierre étoit de la groſſeur d'une des plus groſſes noix; l'urine reprit ſon cours par la verge le huitiéme jour, & le jeune garçon ſe porta bien un mois aprés, ſans en avoir eu aucun retour.

Reflexion.

Quoique tous les ſignes perſuadaſſent également que ce jeune garçon avoit la pierre, c'étoit une néceſſité de s'en aſſûrer encore par la ſonde, parce que d'autres cauſes peuvent produire les mêmes accidens; & cela eſt ſi vrai que l'on a vû des gens de ce païs aller à Paris pour ſe faire tailler, ſur la foi ſeule de ces ſymptômes, ſans que le Chirurgien qui

les traitoit, trouvât de nécessité à les sonder, tant il tenoit la chose assûrée, qui en sont revenus absous, sans que Monsieur Morel Chirurgien de la Charité, leur trouva la pierre. Tous ces accidens étant entretenus à l'un entr'autres par un vessicatoire qu'il avoit entre les épaules, sur lequel l'on mettoit tous les jours des cantarides, qui causoient une inflammation à la vessie, qui interceptoit souvent le cours de l'urine ; ce qui fait voir le danger qu'il y a de se servir de pareils remedes, à moins que d'avoir le soin de faire prendre souvent du lait doux à celui qui est obligé d'en continuer l'usage pendant quelque tems, qui est le meilleur remede pour empêcher l'action de ces insectes.

La pierre de ce jeune garçon étant d'une grosseur médiocre, fut aisée à trouver, & fut aussi-tôt chargée dans la tenette. J'en ai taillé qui en avoient de beaucoup plus petites, mais j'en ai aussi taillé qui en avoient de beaucoup plus grosses, entre lesquelles celle du jeune homme qui suit, l'étoit extraordinairement.

Observation XXXIV.

Au mois de Mars 1686. le fils d'un Pêcheur

Pêcheur de la Paroiſſe de Coqueville, vint me conſulter ſur de grandes incommoditez qu'il ſouffroit depuis plus de dix années, quoiqu'il ne fut âgé que de dix-huit, qui ne laiſſoient pas douter que ce ne fut la pierre, étant les mêmes dont j'ai fait le détail dans l'obſervation précédente. Je le ſondai ſur le champ afin d'en être pleinement convaincu; & aïant touché aiſément le corps étranger, je lui ordonnai ce qu'il falloit qu'il fit pour ſe préparer à la taille, & lui marquai le jour auquel je pouvois aller le tailler, où après l'avoir ſitué ſur l'endroit propre à faire l'opération, lui avoir appliqué le lien néceſſaire pour lui tenir les genoüils écartez & aſſujettis par mes deux garçons, après avoir fait l'inciſion ſur la cannelûre de la ſonde, j'introduis le conducteur dans la veſſie, & la tenette par ſon moïen, dans laquelle la pierre fut chargée à l'inſtant, contant qu'il n'y avoit qu'à tirer pour finir l'opération. J'y fus trompé; cette pierre étoit ſi groſſe qu'après que j'eus inutilement emploïé toute ma force pour l'avoir, j'appuiai mon pied contre le banc, ſur lequel étoit ſitué ce malade; la tenette ſortit en gratant le long de cette pierre, & entraîna avec elle tout ce qu'elle en avoit pû embraſ-

ſer entre ſes ſerres, & fut attirée dehors ſans la pierre; & au lieu que l'extrémité de cette tenette, qui ſe joignoit quand je l'introduiſis, fut de même quand elle reſſortit, elle étoit au contraire forcée de maniere que je n'y euſſe pas pinſé mon doigt, au lieu qu'auparavant j'y aurois pris un cheveu.

Cette pierre dont l'extrême groſſeur fut cauſe qu'elle reſta au bord de la playe ſans en avoir pû ſortir par les efforts que je marque, ſembloit être la tête d'un enfant qui ſe preſentoit au paſſage pour venir au monde, n'étant pas là dans une place où elle dût reſter. Sans me trop embarraſſer je repouſſai un peu cette pierre, pour faciliter l'introduction d'une ſeconde tenette, plus forte que la précédente, dans laquelle je chargeai à l'inſtant ce corps étranger pour la ſeconde fois, qui pour le coup fut tirée en aſſez peu de tems, pendant lequel je fis ſoûtenir fortement la circonference de la playe par un de mes garçons, avec ſes deux mains, afin d'empêcher le deſordre qu'elle auroit pû cauſer en paſſant, tant à la veſſie qu'au perinée, & même juſques au *rectum*, par cette précaution négligée, tant il me fallut faire un violent effort pour l'avoir de cette fois, mes deux mains étant

aſſez embarraſſées à tenir chacune une branche de la tenette, ſans quoi je me ſerois diſpenſé du ſervice que mon garçon me rendoit en cette occaſion, ſi ce n'avoit été qu'une pierre d'une groſſeur ordinaire que j'aurois tirée en tenant la tenette d'une main, pendant que j'aurois ſoûtenu la circonference de la playe de l'autre, comme on le doit toûjours faire en opérant. Cette pierre étoit de la groſſeur d'un œuf d'oye, & lui étoit aſſez ſemblable ; elle peſoit neuf onces à la ſortie de la veſſie.

Il ſe perdit auſſi peu de ſang dans cette opération qu'il s'en ſoit perdu dans aucune autre que j'aïe faite, parce que je n'avois fait l'inciſion que de la grandeur convenable à une taille ordinaire, l'augmentation de l'ouverture s'étant faite par la dilacération des fibres, dans laquelle les vaiſſeaux ſe conſerverent ſans ſe rompre ; ce qui ſans doute n'eût pas été, ſi, aïant prévû la groſſeur de cette pierre, j'euſſe fait l'inciſion à proportion ou à peu près;ce qui fait voir le prudent conſeil qu'ont donné ceux qui ont dit, qu'il faut être reſervé ſur la grandeur de l'inciſion, & qu'il vaut mieux que le paſſage de la pierre ſe faſſe par la dilacération des fibres,que par inciſion ; parce qu'ou-

tre que la reünion s'en fait mieux que quand elles ſont coupées; c'eſt qu'auſſi les vaiſſeaux ſont mieux conſervez, & la perte de ſang moins conſiderable.

Il ne parut point d'échymoſe, & ce taillé ne ſentit que peu ou point de douleur après l'opération, & n'eut point de fiévre juſques au huitiéme jour que je le quittai, & que je laiſſai le ſieur Coſquet auprès de lui; l'urine commençoit même à reprendre ſon cours par ſon canal ordinaire.

Reflexion.

Dans le tems que je quittai l'Hôtel-Dieu en 1683. de toutes les pierres qui ſont conſervées dans la quaiſe de la Charité, il n'y en avoit qu'une ſeule plus groſſe que celle que je tirai à ce jeune garçon ; elle ſurprenoit en la voïant. Monſieur le Maréchal de Bellefond, qui étoit pour lors en ce païs, & Monſieur de Gourgue, Intendant de la Province, admirerent, en la voïant, comment un homme ſe pouvoit accommoder d'un tel hôte ; il étoit des momens qu'il paroiſſoit fort gay ; c'étoit un plaiſir de le voir danſer dans ſes moins mauvais momens, tant il ouvroit ſes jambes, & qu'il tiroit le cul arriere, & encore autant

quand il vouloit pisser; il élevoit son siége le plus haut qu'il pouvoit, & mettoit sa tête à terre, soûtenant son corps de cette sorte, avec ses mains à terre, la pierre qui pour l'ordinaire embarassoit l'entrée de la vessie, & empêchoit l'urine de sortir, l'homme étant debout; mais lorsqu'il se mettoit en cette situation, elle étoit obligée par son propre poids de tomber au fond de la vessie, & laissoit par ce moïen un libre passage à l'urine, & par cette ingénieuse invention que la nature, en cherchant à se soûlager, lui fit trouver, il s'exemta de bien des maux auxquels les pierreux sont assujettis.

Il soûtint l'opération toute violente qu'elle fût (quoique courte) avec toute la fermeté possible, & les suites en furent si heureuses, qu'elle ne fût suivie d'aucun accident; le sieur Cosquet l'acheva, n'y étant pas retourné qu'une fois depuis.

Observation XXXV.

Au mois de Mai 1708. je taillai de la pierre un jeune garçon de la Paroisse de Tamerville, & le fils d'un Epronnier de cette Ville, âgez chacun d'environ onze à douze ans. Les pierres de ces deux jeunes garçons étoient si molles, qu'étant

chargées dans ma tenette, & que je les attirois avec toute la douceur possible, elles se séparerent en un nombre infini de petites parcelles, qui m'obligerent de réintroduire mes tenettes, tant droites que courbes, par plusieurs & diverses fois, dont aucune ne fut inutile, par la quantité de petites parcelles que je tirois à chaque fois, & ensuite avec la curette; après quoi je tins les playes ouvertes, au moïen de la cannule, jusques à ce que je ne visse plus sortir de ces graviers, dont le premier de ces deux jeunes garçons eut le malheur de rester avec une fistule, sans toutefois que je puisse assûrer que ce fût un malheur, parce qu'il ne cessa pas de rendre (pendant trois années qu'il vécût) de petites pierres, sans que ce fût cette indisposition qui l'ait fait mourir, mais bien une maladie épydémique dont il fut attaqué, & de laquelle il mourut, comme quantité d'autres dans le même tems: au contraire de l'autre qui s'en tira fort bien, & qui s'est toûjours bien porté depuis.

REFLEXION.

Cette opération que je regarde comme une des plus fâcheuses de la Chirurgie, le fut encore davantage par la mo-

lesse de ces pierres, qui sembloient n'être qu'un sable pétri, tant elles étoient tendres & faciles à se diviser, puisque les doigts seuls étoient capables de le faire, ce qui prolongea beaucoup le tems que je mis à faire ces deux opérations, par l'introduction plusieurs fois réïterées des tenettes, & particulierement de la tenette courbe, & cela jusques à ce qu'elles n'amenassent plus rien de pierreux, non plus que la curette, nonobstant quoi l'un de ces jeunes enfans guérit parfaitement bien & sans aucun retour; au lieu que l'autre resta fistuleux, sans quoi ç'auroit été une nécessité de r'ouvrir la playe, & de faire souvent une nouvelle opération, par la quantité de petites pierres que ce jeune garçon continua de rendre, sans que je puisse dire que c'étoit quelque portion qui pouvoit être restée de celle qui s'étoit divisée entre les serres de ma tenette lorsque je l'avois chargée, ou si c'étoit de nouvelles pierres qui descendoient des reins par les continuelles douleurs dont il se plaignoit en la région des lombes, ou si elles s'engendroient de nouveau dans la vessie, qui sont les deux sources qui fournissent la matiere de ces sortes de pétrifications, dont le remede me paroît si cruel, que depuis ce tems j'ai

souscrit au sentiment d'Hyppocrate, qui conseille de laisser pratiquer cette opération à ces opérateurs empyriques qui en font une profession particuliere ; en sorte que je ne l'ai plus voulu faire ni ne ferai que dans une pressante nécessité, & lorsque l'on ne pourroit trouver de ces Tailleurs de pierre dont on ne manque guéres dans toutes les Provinces.

Comme ce ne sont pas les garçons seuls qui ont le malheur d'être affligez de cette maladie, & que les filles n'en sont pas exemtes, quoique le mal ne soit pas si commun, à cause de la facilité qu'elles ont de s'en défaire, par la disposition du cou de leur vessie, qui est court, plus large & tout droit; à la difference du cou de la vessie des hommes qui est non-seulement très-long, mais encore tortueux, ensorte qu'aussi-tôt que la pierre s'est formée dans leur vessie, & qu'elle a acquis le volume d'un gros poix, ils ne peuvent presque plus s'en deffaire comme ils font quand elle est très-petite; au lieu qu'une femme s'en défait sans le secours de l'opération, fussent-elles grosses comme des amandes, comme je vais le faire voir dans la suite, après avoir dit de quelle maniere je retirai une très-grosse épingle de dedans la vessie d'une fille dévote, & assez âgée.

Observation XXXVI.

Au mois de Juin 1692. une fille âgée & dévote me vint trouver, & me dit avoir une épingle des plus grosses dans la vessie, qui lui servoit à attacher une serviette qu'elle avoit autour d'elle, pour empêcher dans le tems où elle étoit de gâter le lit sur lequel elle étoit couchée, & qu'en se baissant cette épingle étoit entrée tout à coup, la tête la premiere, qui lui causoit d'extrêmes douleurs. Comme cet accident étoit arrivé la nuit du jour qu'elle me vint déclarer son mal, je lui fis seulement connoître l'impossibilité de ce qu'elle me disoit, sans lui faire davantage de peine d'esprit, celles du corps étant assez fâcheuses par rapport aux douleurs vives & piquantes qu'elle souffroit en remuant ou en marchant, à cause de la grandeur & grosseur de cette épingle, dont il m'étoit facile de juger au moïen d'une autre semblable qu'elle me montroit, & d'autant plus que je ne voïois aucun jour à la tirer d'affaire. Je la sondai trois fois avec toute la patience & l'attention possible ; je sentois & touchois cette épingle parfaitement bien, mais je fus toûjours obligé d'y renoncer, & enfin la sondant pour une quatriéme

fois par un effet du pur hazard, l'épingle ſe trouva embarraſſée au travers des deux trous de la ſonde où dès le moment que je ſentis de la réſiſtance, & qu'en hauſſant avec douceur, je trouvois quelque ſorte de peſanteur, j'introduiſis le doigt *medius* de la main droite par dans le vagin, avec lequel je ſoûtenois cette épingle, pendant que je l'attirois avec la ſonde de la main gauche, & de cette maniere je finis heureuſement une opération dont je regardois le ſuccès comme impoſſible ; ce qui ne fut pas exécuté ſans douleur, puiſque la pointe qui excédoit au delà du trou de cette ſonde déchiroit l'uretre, pour ſe faire un paſſage ; comme heureuſement il n'y en avoit que très-peu, il ne s'y fit qu'une légere excoration, dont la malade fit ſi peu de cas qu'elle n'en garda pas le lit une heure, l'urine aïant ſervi de detercif pour le reſte de la guériſon.

REFLEXION.

Il pourra y avoir des Litotomiſtes qui me trouveront facile à intimider dans l'extraction d'une épingle dans la veſſie, qui au pis aller n'auroit pû réſiſter à l'opération, ſi la nature n'y avoit pas pourvû ; mais cette opération ne ſe pou-

voit faire qu'en introduiſant une tenette entre deux gorgerets ou conducteurs, après quoi elle auroit pû ſe charier de travers ; & la choſe étant ainſi de la longueur & groſſeur dont elle étoit, quel ravage n'auroit-elle point été capable de faire, en la tirant de la ſorte, à moins de fendre la veſſie, & la percer d'outre en outre, ſi le hazard n'eût fait qu'en chargeant l'une des extrêmitez de cette épingle dans la tenette, ſoit la tête ou la pointe, comme il arriva à cette ſonde, mais qui auroit toûjours été très-dangereuſe, & la connoiſſance que j'en avois étoit le ſujet de mon inquiétude.

Observation XXXVII.

Le 13. Juillet 1701. une Bourgeoiſe de cette Ville, groſſe de trois à quatre mois, vint ſur les trois heures du matin me trouver à ma chambre, ſe ſentant tourmentée des plus vives & cruelles douleurs qu'une femme puiſſe ſouffrir, faiſant des contorſions qu'on ne peut s'imaginer qu'à peine, ſans vouloir m'en déclarer la cauſe que quelque tems après, que pouſſée à bout elle ſe coucha étenduë ſur le plancher, & me fit voir & toucher une pierre qui occupoit l'uretre, mais ſi groſſe que je n'oſois eſperer, vû

l'état de cette femme, la délivrer heureusement de ce petit, mais douloureux fardeau; néanmoins après un aussi courte refléxion que cet accident pressant le méritoit, je tirai la feüille de mirte de mon étui que je pris de ma main droite, avec le doigt du milieu de ma main gauche que j'introduisis dans le vagin, sur lequel j'asûrai la pierre que je fis un peu retrograder pour laisser la liberté d'introduire ma feüille de mirte, après quoi je poussai vivement cette pierre avec mon doigt, afin de les faire agir ensemble, sans avoir d'égard à la délicatesse ni à la sensibilité des parties sur lesquelles je travaillois, non plus qu'à l'état auquel étoit la malade; de manicre que sans écouter ses cris, je finis heureusement l'opération par l'extraction de cette pierre, qui étoit comme une des plus grosses amandes, qui pesoit une once à bon poids. La femme n'en fut pas incommodée plus de deux ou trois jours.

Quelques tems après je fis pareille opération à une vieille fille, à laquelle je trouvai la pierre engagée à l'extrêmité de l'uretre, de la même maniere qu'à cette femme, à la seule difference que je me servis de la curette, au défaut de la feüille de mirte qui me parut plus com-

mode & plus utile, aussi est-elle faite exprès pour des opérations de cette nature.

Quoique j'obmette à dire que je fis mettre cette femme & cette fille en une situation commode, je ne le fis pas moins; & cette situation consiste à être couchée sur le dos, les genoüils équartez l'un de l'autre, & les talons auprès des fesses; ce qu'il y a eu d'heureux, c'est que l'une ni l'autre ne s'en sont point ressenties de cette violence, ce que je craignois beaucoup.

Si les filles & les femmes sont assez heureuses pour se délivrer de pierre de cette grosseur, sans le secours de l'opération, les garçons, non plus que les hommes, n'ont pas le même avantage, mais seulement quand les pierres extrêmement petites, soit qu'elles se soient formées dans la vessie, ou qu'elles y soient nouvellement tombées des reins, viennent, en suivant le cours de l'urine, à être entraînées par le torrent au dedans de l'uretre, qui quelquefois sont poussées jusques à l'extrêmité du gland où elles s'arretent, d'autres fois au milieu de la verge; enfin quelquefois à l'extrêmité du col de la vessie, & à l'entrée de l'uretre, qui empêchent toute

également le cours de l'urine, & qui demande le ſecours de la main du Chirurgien, pour le procurer, comme il m'eſt arrivé pluſieurs fois en toutes ces parties : Symptome qui ſouvent eſt le précurſeur d'un plus grand mal, comme l'obſervation ſuivante en eſt une preuve évidente.

OBSERVATION XXXVIII.

Au mois d'Aouſt 1698. l'on me vint prier d'aller à ſainte Marie du Mont, pour voir un Laboureur que je trouvai dans un bain d'eau tiéde, & le Sieur de la Riviere, Maître Chirurgien de Meſi, auprès de lui, qui lui faiſoit eſpérer du ſecours au moïen de ce bain, pour une entiere rétention d'urine dont il étoit tourmenté du jour précedent. Auſſi-tôt que je fus arrivé, & que l'on m'eût informé de la maladie de cet homme, je le fis rétirer du bain, le bien eſſuïer & mettre dans ſon lit, & enſuite dans une ſituation commode pour le ſonder, c'eſt-à-dire, ſur le dos, les talons auprés des feſſes, & les genoüils élevez & écartez l'un de l'autre ; après quoi j'introduiſis la ſonde juſques à la racine de la verge & par-de-là, à laquelle je donnai le tourde main qui convient pour achever

de l'introduire dans la vessie, à l'entrée de laquelle je trouvai une pierre engagée de maniere à intercepter entierement le cours de l'urine, comme je l'ai dit, & que ce Chirurgien prétendoit faire sortir par le moïen du bain, sans autre reméde, qui étoit le troisiéme jour qu'il voïoit ce malade après deux autres Chirurgiens du Bourg, qui y avoient fait auparavant tous les remedes qu'ils avoient pû inventer pour y réüssir.

La sonde aïant poussé cette petite pierre dans la vessie, & par ce moïen dégagé le passage de l'urine, elle vint aussitôt à plein canal ; mais comme ce petit corps étranger n'étoit qu'un foible échantillon de plusieurs autres que je trouvai dans la vessie au moïen de la sonde, je pris jour pour l'aller tailler dans un tems propre ; ce que j'aurois fait, si une maladie populaire qui régna dans le païs ne l'eût ôté de ce monde, avec sa femme & une partie de ces enfans, au moïen de quoi il fut guéri de tous ses maux.

Observation XXXIX.

Au mois de Novembre 1700. le fils d'un Peruquier de cette Ville aïant été subitement atteint d'une totale rétention

d'urine, je fus appellé pour le voir. Comme je ne trouvai rien le long du canal de l'uretre en le pressant avec mes doigts, j'y introduisis la sonde qui répoussa au dedans de la vessie une petite pierre, qui par sa présence y causoit une écluse, & en interceptoit absolument le cours qui reprit sa route dés que la cause en fût ôtée, mais ce ne fut que pour quelques jours, après lesquels la retention revint de nouveau. Aïant encore été appellé je n'examinai pas seulement depuis le gland jusques à la racine de la verge, mais aussi autant que je le pûs vers le cou de la vessie, en pressant entre mes deux doigts, où je ne découvris rien de ce qui causoit ce mal ; ce qui me determina à introduire ma sonde creuse une seconde fois, avec laquelle je trouvai encore cette petite pierre à l'entrée de la vessie, que je ne pûs m'empêcher de repousser au dedans, tant elle étoit peu avancée & engagée ; ce qui me fit conseiller au pere de cet enfant, qui n'avoit que quatre ou cinq ans, de le laisser plus long-tems un autre fois, supposé que ce mal recidivât avant que de m'appeller, sans s'impatienter des plaintes & des cris que l'enfant pourroit faire à l'occasion de sa rétention d'urine, & qu'il eût à

toucher de tems-en-tems comme il m'avoit vû faire, afin que si par hazard cette urine ainsi rétenuë, venoit à pousser de plus en plus la petite pierre au dedans de l'uretre, qu'il eût à lui succer la petite verge en tenant cette petite pierre contrainte avec ses deux doigts serrez au dessous, & m'envoïer chercher; ce qui arriva peu de jours après, & qui fut exécuté avec soin; mais comme cette petite pierre étoit fort éloignée, sans que par le succement, ni par d'autres moïens je pûsse la faire avancer, je fis mettre par un Coûtelier un ressort fort à mon bec de Becasse, que je fis limer & diminuer autant que je le pûs. Je l'introduisis dans le canal de la vessie jusques à la pierre que je touchois, le tenant bien serré; après quoi je laissai agir le ressort qui le fit ouvrir considerablement; & cette petite pierre s'étant engagée entre les serres de mon instrument, je l'attirai au dehors, non sans faire beaucoup de douleurs à l'enfant, mais qui toûjours étoit infiniment moindre que l'incision que je projettois d'y faire, supposé que ce moïen n'eut pas réüssi.

Cet enfant en fut quitte pour cela sans s'être jamais ressenti depuis d'aucune attaque de la pierre, non plus que d'aucun

gravier, en quoi il a été fort heureux.

OBSERVATION XL.

Au mois de Mars 1703. le fils d'un Cordonnier de cette Ville fut attaqué d'une rétention d'urine pendant deux jours, après lesquels son pere me vint prier de le venir voir. J'y allai; & en serrant la verge entre mes deux doigts, je trouvai une dureté à la racine du gland, que je jugeai aisément être une pierre, même assez grosse. Je ne fis autre chose sinon de tirer mon bec de Becasse de mon étui, & aussi-tôt que je l'eus introduis dans l'uretre, je chargai cette petite pierre que je tirai au dehors, au moïen dequoi l'urine reprit son cours, & l'enfant fut gueri sans s'en être senti depuis, dont je doutois fort avec beaucoup de raison.

Je fus assez surpris quand, l'année suivante, la mere de ce petit garçon vint apporter sa petite fille, qui étant agée de, cinq à six ans, se plaignoit sans cesse de souffrir des douleurs au haut de sa vulve, qui souvent la faisoit pleurer amérement. Je la fis mettre sur sa mere, par laquelle je fis tenir fermement ses deux jambes, un peu au-dessus des pieds, afin que les aïant écartées, je pûsse examiner avec facilité

ce qui pouvoit causer les douleurs que
cet enfant souffroit. Je trouvai une pier-
re de la grosseur d'un gros poix, qui
étoit attachée par une base un peu large
au dessus du meat urinaire, & au dessous
du clitoris, en la partie superieure des
nymphes, qui selon toute apparence
grossissoit, & auroit grossi continuelle-
ment par l'urine dont elle étoit sans cesse
arrosée toutes les fois que cette petite
fille étoit obligée de pisser, d'où je ne
l'ôtai qu'en l'arrachant avec quelque
sorte de violence, qui donna lieu à l'issuë
d'un peu de sang, sans que l'enfant en
eut d'autre mal.

Ce qui me fit juger que cette espece de
pierre s'étoit formée de la sorte, aprés
avoir commencé par quelque particule
pierreuse, qui pouvoit s'être attachée à
cet endroit, qui étant très-petit dans son
commencement, avoit grossie dans la
suite, comme elle auroit sans cesse con-
tinué de le faire, si elle n'avoit été ôtée.

Une autre femme après avoir souffert
un long & laborieux travail, vint recla-
mer mon secourspour plusieurs accidens
qui lui étoient restez, dont les deux plus
fâcheux étoient une relaxation de matri-
ce,& une perte involontaire d'urine, qui
la reduisoit dans un état très-déplorable.

Je ne balançai pas à lui mettre un peſſaire, après avoir réduit la matrice dans ſa ſituation ordinaire, & l'uſage de ce peſſaire fut ſi efficace, qu'il ferma en même tems l'ouverture qui ſe trouvoit à la veſſie; de maniere que l'urine repris ſon cours par le conduit ordinaire; ce qui dura environ trois années, après leſquelles cette femme commença à ſentir des douleurs legeres dans le commencement, mais qui augmenterent à un tel point, qu'elles l'obligerent à me revenir trouver pour lui donner quelque ſoûlagement; ce que je crûs ne pouvoir faire qu'en rétirant le peſſaire, ce que j'aurois fait ſur le champ ſi je l'avois pû; mais pour lors je fus obligé d'en demeurer à la volonté, aïant été obligé de me ſervir d'inſtrumens pour en venir à bout en tirant de toute ma force, ſans que je pûſſe prévoir la cauſe de cette difficulté, qu'après que je l'eus tiré, que je trouvai que l'endroit qui fermoit le paſſage, l'urine en étant ſans ceſſe imbibé, s'étoit petrifié; de maniere qu'il n'y avoit aucune difference entre ce peſſaire, & une veritable pierre tirée de la veſſie & d'une groſſeur extraordinaire; ce qui prouve évidemment que tout ce qui ſéjourne dans la veſſie, ou qui trem-

pe ſans ceſſe dans l'urine, ſe petrifie par le moïen des ſels qu'elle contient.

Ce qui eſt encore confirmé par une pierre qui fut tirée à l'Hôtel-Dieu de Paris, dans le tems que j'y travaillois, en l'année 1680. qui étoit d'une longueur de quatre travers de doigts, & fort menuës à proportion de cette longueur. On voulut la caſſer pour voir comment elle avoit pû ſe former de cette maniere, on fut ſurpris de trouver qu'elle avoit pour baſe ou principe un fil d'archal paſſablement gros, autour duquel les ſels de l'urine s'étoient condenſez & pétrifiez tout comme à ce peſſaire. L'on s'informa au garçon duquel on venoit de la tirer, s'il ne s'étoit jamais excité à faire entrer ou introduire quelque choſe de cette nature dans le canal de ſa verge, à quoi il répondit qu'un jour il y avoit mis un fil d'archal qui lui avoit échapé, ſans qu'il eût pû le retirer; l'on ne chercha pas plus loin la cauſe de ce Phénomene, qui par cette réponſe ſe trouva tout apparent.

Reflexion.

L'on ſeroit ſurpris de voir une fille ou une femme ſe délivrer d'une pierre auſſi groſſe qu'étoit celle dont j'ai parlé

dans ces deux premieres observations, au lieu que ces garçons dont j'ai aussi parlé, n'ont pû se deffaire de très-petites, non plus que cet homme que ces trois Chirurgiens laissoient impitoïablement mourir, sans lui donner les secours nécessaires en cette occasion. Si l'on ne sçavoit pas que la facilité de l'une, comme la difficulté de l'autre, ne venoient que de la differente structure du col de la vessie, celui d'une femme étant très-court & tout droit; au lieu que celui de l'homme, qui, outre qu'il a plus de longeur, est tortueux; ensorte que la sonde de la femme est courte & droite, & que celle qui sert à extraire l'urine de la vessie de l'homme est longue & courbée; ce qui fait la facilité d'extraire une pierre de la vessie d'une femme, quand une fois elle a tant fait que de s'engager dans son col sans le secours de la taille, en s'y prenant comme je dis l'avoir fait, la pierre fût-t'elle même encore plus grosse que l'une ou l'autre de celles dont j'ai parlé: au contraire de l'homme auquel il est impossible de rendre un pareil office sans l'opération de la taille, soit aux grands, ou aux petits appareils, dés que la pierre excede la grosseur d'une féve de haricot, com-

me le prouve celles que j'ai tirées à ces enfans, & que je ne pûs tirer à cet homme, parce que celles de ceux-là étoient petites ; au contraire de celle de celui-ci qui étoit en apparence d'une grosseur à embarrasser seulement l'entrée du col de la vessie, sans que le long séjour, aidé de la continuelle impulsion de l'urine, pût la faire passer outre ; ce que je connus par la grande facilité que je trouvai à la faire retrograder avec ma sonde, dès que je la touchai ; ce que je n'aurois pas fait pour peu qu'elle eût été engagée plus avant, & que je l'eusse pû tenir entre mes doigts : occasion que je n'aurois pas perduë, parceque si je ne l'avois pû avoir autrement, je n'aurois pas manqué de mettre en pratique le conseil que m'avoit donné un jour Monsieur Bienaise, qui est, qu'à grande maladie il faut un grand remede ; ce qui m'auroit determiné à faire une incision sur cette pierre, afin d'en procurer l'extraction plutôt que de la répousser au dedans de la vessie, qui mettoit ce malade en état d'être toûjours obligé de souffrir l'opération de la taille, quand il n'en auroit pas eu d'autres, mais qui sans doute auroit suivi dans le tems que je l'aurois taillé, comme nous étions con-

venus, si la mort n'avoit pas rompu nos desseins : au moins depuis que je l'eus répoussée, n'eut-il plus de rétention d'urine, quoi qu'il fut sans cesse travaillé des fâcheuses douleurs auxquelles les pierreux sont exposez.

S'il y a de la difficulté à tirer une pierre engagée dans l'uretre de la verge d'un garçon, il y en a aussi beaucoup à tirer les corps étrangers qui entrent dans la gorge, dans le nez, ou dans les oreilles, la présence d'esprit & la promte exécution étant souvent nécessaire, sur tout pour les tirer de la gorge, afin de calmer les accidens présens, ou de prévenir ceux qui sont à craindre.

Observation XLI.

Au mois de Juillet 1684. une de mes voisines m'apporta son enfant, qui étoit une fille de cinq à six ans, qui étoit prête à étouffer étant toute violette, à cause d'un jetton, qui de sa bouche où elle le tenoit, tomba dans sa gorge sans le pouvoir ni rendre, ni avaler, faisant de continuels efforts pour vomir. J'introduisis mon doigt aussi avant que je le pûs dans sa gorge, sans y pouvoir atteindre, ce qui me détermina à l'instant de courir à mon jardin querir un poireau d'une grosseur

grosseur convenable, que j'introduisis dedans l'æsophage, au moïen de quoi je poussai du premier coup ce jetton au dedans de l'estomac, ce qui tira l'enfant du fâcheux état où il se trouvoit ; & quelque soin que ses parens eussent à chercher ce jetton dans ses excrémens, ils ne le trouverent jamais ; & il est impossible de conjecturer ce qu'il peut être devenu. Au contraire d'un autre que l'on m'apporta qui sembloit aussi être prêt d'étouffer, à cause de trois liards qu'il avoit avalé, & qui étoient encore dans sa gorge sans en pouvoir retirer aucun. Je me servis du même moïen, c'est-à-dire, du poireau dont il fut guéri sur le champ, ses trois liards étant tombez dans son estomac, mais qui furent retrouvez tous les trois le lendemain dans ses matieres fécales.

L'on m'a apporté en differens tems des enfans qui avoient avalé des pieces de cinq sols, des liards & des sols marquez, dont les parens ou servantes, aux soins desquels ils étoient commis, étoient très-allarmez, sans qu'il leur en soit rien arrivé, comme je les en avois assûré. J'eus beaucoup plus d'inquiétude de la femme d'un Tailleur de cette Ville, qui avoit une épine de la longueur de deux

poûces, embarrée dans la gorge, que je touchois, & que je ne pouvois tirer, ce qui me détermina à la pousser d'un des deux côtez, afin de dégager l'autre, ce qui me réüssit ; mais cette pauvre femme souffrit ensuite de vives douleurs, dont je craignois les suites, qui neanmoins ne firent aucune peine.

Je fis seulement gargariser l'endroit de la piquûre avec de l'eau-de-vie, & y mettre ensuite du miel rosat pendant trois ou quatre jours, & trois ou quatre fois chaque jour, & il n'en fût autre chose.

Je n'eus pas moins d'inquiétude d'un Laquais de Madame de Casaux, qui vint chez moi rendant le sang à grandes gorgées, aïant une mâchoire de Brochet, de moïenne grandeur, qui étoit engagée si profondément dans sa gorge, qu'à peine je la pûs tirer avec mes doigts, aïant été prêt d'appeller un bec de corbin à mon secours, avec le *speculum oris*, sans que ce Laquais me pût dire comment il avoit pû la faire entrer si avant, à moins que ce n'eût été en serrant la bouche sans y penser. Je lui fis le même remede qu'à la précédente ; il n'en eut point d'autre mal. J'ai retiré plusieurs autres corps étrangers, comme une amande à

un enfant de cinq à ſix jours, que la garde lui donna à ſuccer, ſa nourrice étant ſortie; & cet enfant ayant ſuccé trop fort, la tira de maniere, qu'elle s'engagea dans ſa gorge, & lui ôtoit entierement la reſpiration; comme heureuſement j'étois chez moi, & que c'étoit à ma porte, j'y entrai inceſſamment, & pouſſai impitoïablement mon doigt juſques au-delà de l'amande que je tirai, & délivrai par ce moïen cet enfant du péril de la mort qui étoit proche.

J'en fis autant à une jeune Demoiſelle qui avoit un demi écu dans la gorge, & que je retirai de cette ſorte avec une grande violence. Cette piece de la grandeur dont elle étoit ne pouvant ni être pouſſée au-delà du lieu où elle étoit, ni être retirée qu'au moïen que je dis l'avoir fait; il lui en reſta une douleur pendant quelques jours, mais que le tems & l'eau-de-vie, dont je la faiſois gargariſer ſouvent, diſſiperent.

Et enfin un de mes garçons revenant de la Campagne avec moi, pourvû d'un très-bon appetit, avala un os fort gros dans une cueillerée de ſoupe bien chaude & bien mitonnée. Cet os lui étant reſté dans la gorge, il commença à faire des figures étranges, avec les yeux qui

qui lui tournoient dans la tête d'une maniere à faire peur aux plus hardis. Comme il se leva de table fort brusquement, & qu'il n'étoit pas nécessaire de me dire ce qui le tenoit, je lui donnai un grand coup de poing entre les deux épaules. A deux pas delà il fut guéri sur le champ, & revint achever de manger la soupe. Il est aujourd'hui Maître à Carentan.

Voilà la maniere dont j'ai traité ceux auxquels ces differens corps étrangers étoient restez dans la gorge. J'en ai rapporté de toutes ces manieres, à cause des differens secours qui leur conviennent. Je n'en dirai pas tant des corps étrangers engagez dans les conduits du nez & des oreilles, ces accidens n'étant pas si fréquens.

Observation XLII.

Au mois de Mars 1718. le fils d'un Cordonnier de cette Ville me fut apporté un soir, aïant un poix dans le nez depuis trois jours, de maniere qu'il s'étoit fort gonflé, & qu'il remplissoit la narine; ensorte qu'il me fut impossible de me servir d'autre instrument pour le tirer, parce qu'au moment que j'y en introduisois quelqu'un, l'enfant pleuroit, &

le sang couloit en abondance, ce qui m'obligea à ne plus faire ces tentatives ; mais aïant cru que l'éternuëment lui pourroit être salutaire, je lui fis donner du Tabac. Il éternua à l'instant, & le poix sortit, sans quoi j'aurois été obligé de le laisser jusques à ce qu'il eut été amolli, soit par pourriture, ou autrement.

Observation XLIII.

Au mois de Mars l'on m'apporta un enfant âgé de sept ou huit ans, qui avoit depuis trois jours un poix dans l'oreille qui étoit dans tout le fond, qu'il remplissoit de maniere à n'y pouvoir porter d'instrument pour le tirer, tant il y avoit peu d'espace ; mais aïant mis mon bec de becace, dont je m'étois servi pour faire l'extraction de la pierre qui étoit dans l'uretre, & l'aïant poussé jusques au corps étranger, je laissai agir le ressort, qui écarta les côtez de l'oreille si à propos, qu'il fit une place libre pour aller charger ce poix que j'attirai, après quoi je mis un petit coton imbibé d'huile d'amandes dans l'oreille, & il n'eut pas besoin d'autre remede.

Observation XLIV.

Au mois de Juin 1714. on m'appor-

ta une petite Demoiſelle âgée de quatre ou cinq ans, qui avoit une épingle ſi avant dans l'oreille, qu'on ne pût la retirer, ſans qu'on ſçût de quelle maniere elle y avoit été introduite. Cet enfant ſe plaignant, & criant ſans ceſſe juſques à ce que l'on examinât plus préciſément ce qui en étoit la cauſe. Aïant connu que c'étoit une épingle, ils crurent que tout étoit perdu, & que cet enfant alloit mourir : terreur dont je les tirai en un inſtant au moïen de ce bec de becace, dont je pinçai cette épingle, & que j'attirai ſans que l'enfant ſentiſſe la moindre douleur. Je lui mis comme au précédent un petit coton trempé dans l'huile d'amandes dans l'oreille, & il n'en fut plus parlé du depuis.

Reflexion.

Les Anciens ont dit aſſez mal à propos, qu'il faut avoir plus d'attention à tirer les corps étrangers qui ſont entrez dans le nez ou dans les oreilles, lorſqu'ils ſont capables de ſe gonfler, de s'étendre, ou de ſe groſſir par l'humidité qui eſt naturelle à ces parties-là, que pour ceux qui ne ſont point ſujets à ce gonflement.

Il eſt bien vrai en cette regle géné-

tale, que tout corps étranger doit être ôté, mais plus précisément ceux qui sont de celui-ci que tout autre ; parce que par son long séjour son extrêmité pointuë n'auroit pas manqué de s'enfoncer dans les membranes ou en d'autres parties de l'oreille, & d'y causer des douleurs cruelles & des accidens très-fâcheux, soit dans le nez ou dans les oreilles ; car pour la gorge, c'est une nécessité que tout corps étranger en soit ôté très-promtement, tant sa presence est à charge à la nature, puisque le malade est sans cesse en danger de suffocation. Les pierres arrêtées dans le conduit de la verge, & qui interceptent entierement le cours de l'urine, quelque nécessité qu'il y ait de les tirer, ne sont pas si dangereuses à beaucoup près ; parce que les accidens qu'elles peuvent causer ne sont pas si pressans que tous ceux des corps étrangers qui sont arrêtez dans la gorge, comme on le peut voir par les observations que je rapporte de chacun en particulier.

Si ces observations marquent la nécessité qu'il y a de tirer les corps étrangers, tant ceux qui sont engendrez, que ceux qui sont entrez dans quelque partie du corps, il n'est pas moins nécessaire

de faire l'extraction d'un enfant du ventre de ſa mere ; mais quand l'eſpace qui ſe trouve entre les os *ſacrum*, iſchion & pubis eſt trop étroit, il ne reſte pour tout moïen que l'Opération Céſarienne. Il reſte à ſçavoir ſi elle eſt poſſible.

De l'Opération Céſarienne.

L'Opération Céſarienne eſt une extraction de l'enfant hors du ventre de ſa mere, qui ſe fait par une inciſion en croiſſant, un peu au-deſſous & à côté du nombril, dans la partie charnuë des muſcles obliques & tranſverſes ; & va finir un peu au-deſſus des os pubis avec une ſeconde inciſion faite à la matrice, d'une grandeur ſuffiſante pour permettre la ſortie de l'enfant.

Il n'y a point d'opération de toutes celles qui ſe pratiquent dans la Chirurgie, qui ait plus de partiſans pour ou contre que celle-ci. Meſſieurs Mauriceau, Peu, & Dionis, ainſi que quantité d'autres, prétendent qu'on ne la doit point entreprendre, & qu'il eſt impoſſible qu'une femme en réchape. Meſſieurs Rouſſet, Ruleau, Verduc, & quelques autres prétendent le contraire. La femme

de Château-Thiery, rapportée par Monsieur Saviard, en est une preuve; mais encore plus celle qui s'est faite en ce païs.

OBSERVATION XLV.

La femme d'un pauvre journalier de la Paroisse d'Amfreville, âgée de trente-cinq ans ou environ, d'un assez bon temperament en apparence, quoiqu'incommodée d'une hernie ombilicale très-grosse, n'avoit pas laissé d'être assez heureuse dans ses accouchemens malgré cette incommodité, qui les rendoit longs & difficiles par la difficulté qu'elle avoit à faire valoir ses douleurs; mais au mois de l'année 1698. s'étant trouvée à terme d'une nouvelle grossesse, elle envoïa chercher sa Sage-Femme, & fut quatre jours dans des douleurs lentes; elles augmenterent le cinquiéme jour, les membranes s'ouvrirent, les eaux s'écoulerent, & l'enfant, au lieu de venir comme il avoit de coutume, présenta un bras. La Sage-Femme qui n'étoit point au fait de tels accidens, fut persuadée qu'il n'y avoit qu'à prendre patience, & que tout viendroit dans la suite; mais voïant ensuite que la femme perdoit ses forces, & que rien n'avançoit, elle tira

le bras & l'arracha, après quoi ne sçachant plus par où s'y prendre, elle demanda du secours le sixiéme jour. Le mari fut chercher un Chirurgien au Pont-Labé, qui est un Bourg éloigné d'une demie lieuë du lieu où étoit la malade. Ce Chirurgien qui se disoit fort habile dans la pratique des accouchemens étant arrivé, & aïant vû l'enfant mort & un bras arraché, assûra que l'unique remede pour sauver la femme, étoit de lui ouvrir le côté; & sans autre examen, après l'avoir étenduë sur son lit, lui fit une incision environ à deux doigts de l'ombilic, au côté gauche, qui venoit obliquement gagner la ligne blanche, & continuer ensuite son ouverture jusques à l'os pubis. Il ouvrit ensuite la matrice dans toute sa longueur, tira l'enfant tronqué d'un bras & l'arriere-faix, & fit ensuite cinq points de suture entrecoupée dans toute l'étenduë de cette effroyable ouverture, mit dessus de la charpie séche, banda la malade d'une serviette, & s'en retourna bien content de son opération. Cette femme qui perdit connoissance dès le commencement de l'opération, lui donna tout le tems de la finir, n'étant revenuë à elle que quelque tems après. Il la pansa pendant cinq jours

avec le ſimple digeſtif, & en laiſſa à ſon mari pour la panſer ſans y retourner depuis une ſeule fois, & ſans s'embarraſſer de l'événement. La corruption ſurvint à cette inciſion huit ou dix jours après ; mais à un tel degré, que la portion de l'inteſtin qui y touchoit, s'ouvrit ; & laiſſant échaper les matieres fécales par la playe, remplies de vers longs d'un pied, rendit l'uſage de l'anus inutile.

Deux Chirurgiens paſſant devant cette maiſon, furent priez de voir cette pauvre malade. Ils découvrirent la playe, & aïant examiné les accidens ſuſdits, ils la plaignirent, & tâcherent de la conſoler, en l'aſſûrant qu'elle ſeroit bien-tôt ſoulagée, perſuadez qu'une mort prochaine en termineroit le cours. Ils furent trompez, & ſon mari eut la conſolation de la revoir ſur pied, en moins d'un mois de panſement, les matieres fécales reprirent leur route ordinaire, la playe ſe réünit, non par une cicatrice dure & ſolide, mais par une chair ſpongieuſe où il ne reſta aucune ouverture apparente ; & afin que l'on ne puiſſe revoquer la choſe en doute, la ſuite perſuadera que c'eſt une verité conſtante.

Lorſque cette femme, qui vit encore, eſt dans le tems d'avoir ſes ordinaires,

la cicatrice qui n'eſt, comme j'ai dit, qu'une chair ſpongieuſe auſſi bien que le corps de la matrice, s'ouvre aux moindres impulſions des vaiſſeaux, qui étant trop pleins, tendent à ſe décharger du ſuperflu ; enſorte que les ordinaires coulent par cette playe comme par le vagin.

Ce ne ſont pas ſeulement les menſtruës qui ſe font jour au travers de cette cicatrice, ce qui les accompagne eſt bien plus ſurprenant. Elle rend ſes matieres fécales par le même endroit, comme par l'anus, & rend même très-ſouvent des vers, comme il arriva dans le tems le plus fâcheux de ſon panſement, ce qui dura cinq, ſix, & ſept jours, après quoi tous ces accidens ceſſerent pendant trois ſemaines, au bout deſquelles les mêmes accidens recommencerent, ce qui n'a preſque pas manqué depuis que l'opération a été faite, & juſques à ce que l'âge avancé les aïent fait ceſſer.

Quelques années enſuite comme j'étois dans ſa Paroiſſe, elle me fit voir ſa hernie ombilicale, dont la groſſeur déméſurée l'incommodoit beaucoup, jointe aux autres accidens qui perſeveroient. Connoiſſant ſon mal ſans lui pouvoir in-

diquer de remede, je lui prêchai la patience, lui conseillai de tenir des compresses dessus, & de la tenir toûjours assujettie avec une bande large, afin de lui en rendre le poids plus supportable, & empêcher par ce moïen que sa chemises & ses jupes par leur fraïement continuel ne donnassent occasion à une inflammation, de laquelle s'ensuivroit des accidens assez fâcheux pour lui faire perdre la vie.

Elle m'assûra qu'elle usoit du coït comme auparavant qu'elle eût souffert cette opération, sans qu'elle y trouvât aucun changement.

La conséquence que je tire de la réüssite de ces Opérations Césariennes, est la possibilité de la mettre en pratique, que je considere comme très-cruelle, & qu'il ne faut faire que dans une extrême néceffité, telle que dans le cas que je le dis, & qu'elle ne doit être tentée que par les plus habiles Chirurgiens.

REFLEXION.

Sur l'Opération Césarienne.

L'accouchement de la femme de Château-Thiery rapporté dans le Journal des Sçavans, & attesté par Monsieur Sa-

viard, n'étant accompagné d'aucun obſtacle inſurmontable, rien n'obligeoit le Chirurgien à faire l'Opération Céſarienne. La mauvaiſe ſituation de l'enfant qui ſe preſentoit de travers, n'étoit pas une raiſon pour en venir à cette extrêmité, puiſque rien n'empêchoit l'introduction de la main pour chercher les pieds de l'enfant, & finir un accouchement qui n'étoit difficile que par ſon ignorance.

Et afin que l'on n'impute point à ſon manque d'expérience la hernie qui ſurvint par ſa mauvaiſe ſuture, il en rejette la cauſe ſur l'empreſſement qu'il eut de ſortir, d'autant que l'on apportoit le Saint Sacrement à la malade, ne voulant pas aſſiſter à cette cérémonie, parce qu'il étoit de la Religion Calviniſte, comme s'il n'auroit pas été à ſon pouvoir d'y revenir dans la journée, & même pluſieurs jours après pour donner à une ſuture de cette importance toute l'attention qu'elle meritoit.

Celle de la pauvre femme dont je viens de parler eſt encore plus criante contre le Chirurgien qui l'a faite. Etant appellé à une femme en travail depuis ſix jours, où la Sage-Femme avoit arraché à force de tirailler un bras de l'en-

fant qui se présentoit, il n'y avoit plus d'obstacle qui empêchât l'Accoucheur, les parties n'étant que trop préparées par les longues violences de la Sage-Femme. La difficulté de l'accouchement ne consistoit, comme à celui de Château-Thiery, que dans la mauvaise situation de l'enfant; il n'y avoit, dis-je, qu'à aller chercher les pieds de cet enfant, & finir l'accouchement.

Au lieu de quoi ce Chirurgien ouvre le ventre à cette pauvre femme; & au lieu de faire l'incision dans le ventre des muscles de l'abdomen du côté gauche, un peu au dessous & à côté du nombril de la figure d'un Croissant, dont les extrêmitez auroient dû regarder la ligne blanche, il fit au contraire son incision dans le milieu de cette même ligne, où généralement tous les Auteurs défendent de faire aucune incision. Il ouvre la matrice dans toute son étenduë, tire ce pauvre enfant mort & tronqué d'un bras, ensuite l'arriere-faix, & après fait seulement cinq points de suture entrecoupée dans toute l'étenduë de cette effroïable ouverture, qui auroit pû causer autant d'hernies, qu'il restoit d'espace entre ces points, si la hernie ombilicale qui précédoit cet accouchement,

n'avoit par son retour ôté l'occasion de la faire à toute autre hernie, au lieu de faire la gastroraphie.

Il ne fit ni lotions, ni injections. Il vaut autant dire qu'il laissa à la nature le soin de faire le reste, ne l'aïant vû & pansé que les cinq premiers jours, ce qui fut cause que cette playe, faute des secours nécessaires, vint à un tel degré de corruption, que l'intestin qui touchoit cette ouverture ne s'en pût sauver, comme il a paru dans la suite par la sortie des vents, des vers, & des matieres fécales qui s'en ensuivirent.

Tous les Auteurs prétendent que la playe des intestins grêle est mortelle. Les Sçavans dans la pratique des accouchemens, assûrent qu'un coup d'ongle donné au dedans de la matrice peut causer un ulcere malin, incurable, & même mortel. Pour éviter cet accident, ils enjoignent à ceux qui accouchent d'avoir soin de les bien rogner. L'expérience est contraire à l'opinion de ces Sçavans & à leurs préceptes. L'intestin dans cette femme n'est pas seulement ouvert d'un coup d'épée, ni d'un autre instrument tranchant ou perçant, mais par une pourriture qui doit faire une déperdition de substance très considerable,

cependant elle ne meurt point ; la matrice n'est pas seulement insultée d'un coup d'ongle, mais d'une incision qui l'ouvre dans toute son étenduë. Elle y survit, & même guérit, & fait ses fonctions presque comme auparavant.

Il y a bien des refléxions à faire sur la maniére dont la nature s'est servie pour ces réünions, quoi qu'imparfaites, chacun en jugera selon son idée, pour moi je suis persuadé que ces deux parties étant contiguës, la corruption qui a suivi la plaïe de la matrice, faute d'y avoir apporté les soins nécessaires, a donné occasion à celle de l'intestin, & la pourriture de l'une & de l'autre de ces parties, s'étant detergée & mondifiée par le seul secours de la nature, aidée de son beaume, se sont intimément unies & cicatrisées ensemble, l'une servant de moïen à l'autre, de même que l'ulcere de la ligne blanche, non d'une consistance ferme & solide, mais molle & spongieuse, facile à se r'ouvrir aux premieres impulsions violentes d'une matiére étrangére, ou par la fermentation qui se fait dans les vaisseaux de ces parties, lorsque se trouvant trop pleins, la nature tend à s'en décharger dans son tems periodique; & comme la réünion de ces trois parties

eſt commune : ſçavoir, de l'inteſtin, de la matrice, & de la ligne blanche, l'une ne ſe peut r'ouvrir ſans donner occaſion aux deux autres ; ce qui fait que les vaiſſeaux de la matrice qui ſe ſont trouvez ouverts dans l'opération, & venant à ſe r'ouvrir pour laiſſer couler les menſtruës, donnent occaſion à l'ouverture de l'inteſtin, & de la ligne blanche ; ce qui fait que la femme rend les vents, les vers, & les matiéres fecales par cet ulcere, & que les menſtruës coulent comme par le vagin.

Après de telles expériences, peut-on s'empêcher de mettre l'opération Céſarienne au nombre des autres opérations, dont le ſuccès eſt poſſible ; & peut-on dire qu'il eſt impoſſible qu'une femme ſur qui on l'a fait en réchappe ? Qu'y a-t'il de plus dangereux qu'a la taille au haut appareil, rapporté dans le traité des opérations de Monſieur Thevenin, Chapitre de la Lithotomie ? Peut-on dire qu'elle eſt moins dangereuſe que l'opération Céſarienne, puiſqu'à toutes les deux il faut ouvrir l'abdomen preſqu'au même lieu, il n'y a de différence que dans la grandeur de l'inciſion, qui n'eſt pas de grande conſequence au ſujet. Au reſte je ne connois pas moins de danger

à ouvrir la vessie dans son fond, que la matrice dans son corps ; l'on peut pourtant me dire que cette opération n'est plus en usage, depuis que l'industrie des Chirurgiens a trouvé d'autres moïens de faire cette opération avec un tel succés, que souvent de dix il n'en meurt pas un par la dexterité des Opérateurs, & que le lieu où se fait l'opération, est moins dangereux, qui est au col de la vessie, & à côté du perinée, entre l'anus & le scrotum ; mais que l'opération Cesarienne ne se peut faire autrement aujourd'hui qu'elle se faisoit il y a plus de mille ans.

N'est-il pas vrai aussi que depuis que plusieurs excellens Chirurgiens se sont appliquez aux accouchemens avec des soins & des travaux dignes d'eux, ils en ont tellement surmonté les difficultez qu'il ne s'en trouve presque plus où cette opération soit nécessaire, si ce n'est par un vice de conformation aux os qui forment le passage, puisqu'en essaïant de marcher sur leurs pas depuis trente-cinq années que j'en fais une profession particuliere, & que j'en ai fait un nombre infini de laborieuses, & de toutes sortes d'espéces, je n'en ai trouvé aucune que je n'aïe heureusement termi-

née, sans avoir jamais eu le moindre penchant à faire cette opération, & en cela je n'avance rien que je ne soûtienne parfaitement bien dans mon traité des accouchemens.

Il est aisé de juger par le peu de précaution que je prens pour dire ce que c'est que l'Opération Césarienne, & comment il la faut faire, que cette Opération n'est pas de mon goût, regardant les femmes qui en ont réchappées, après l'avoir soufferte comme par miracle, ne me persuadant point encore assez la possibilité de sa réüssite, par rapport à celles que j'ai faites à plusieurs femmes après qu'elles ont expirées, où attentif que j'étois à ce dernier moment, je faisois l'ouverture du ventre, & ensuite de la matrice, sans autre attention que de couler mes doigts au-dedans de la cavité de viscerre, dés que l'instrument tranchant m'en avoit procuré le moïen, afin de le conduire de maniere que je fusse hors de risque de blesser l'enfant, supposé qu'il fût encore en vie, comme il s'est trouvé quelquefois; mais comme cette ouverture étoit accompagnée d'une si prodigieuse perte de sang de la part de la matrice de ces femmes, quoique mortes, je ne puis croire qu'une femme qui

seroit en vie, n'en mourût sur le champ; ce qui m'a fait protester que si j'avois été assez téméraire pour l'entreprendre, & assez heureux pour y réüssir, je n'en aurois jamais rien dit, par la crainte d'exciter la témerité de la faire à quelques autres Chirurgiens, tel que celui du Pont-Labé à entreprendre comme il fit, à l'égard de celle-ci qui a été vûë de tous mes Confreres, & Sages-Femmes de cette Ville, où je l'ai fait apporter, afin qu'ils en fussent tous égalemens convaincus par l'aspect de la suture, jointe à tous les autres accidens que je rapporte.

DE LA DIVISION ET SEPARATION *des parties qui sont jointes & unies ensemble, contre le cours ordinaire de la nature.*

CE n'est pas assez que d'avoir fait l'extraction des corps étrangers qui sont entrez, ou qui se sont engendrez & augmentez au dedans du corps ou de quelques-unes de ses parties, il n'est pas moins necessaire de diviser & séparer les parties qui se sont unies & jointes ensemble contre le cours ordinaire de la nature, cet accident ici ne traînant point après soi un moindre péril que celui-là, sur

tout quand cette cohérence se fait à de certaines parties de la consequence de celle dont je vais parler ; car il y en a dont la séparation rend seulement les actions de quelques parties plus libres, & la vie plus aisée, mais qui n'avancent ni la vie, ni la mort.

Observation XLVI.

La femme d'un Laboureur de la Paroisse de saint Germain de Tournebut, m'envoia prier d'aller la sécourir dans un accouchement, son travail l'aïant réduite à l'extremité depuis trois jours qu'elle étoit entre les mains d'une Sage-femme ignorante. Je trouvai cette pauvre femme toute déchirée, & l'enfant au couronnement. Après avoir bien condamné le tiranique procedé de cette Sage-femme, je lui fis voir que l'enfant viendroit tout seul, en aidant seulement la mere d'une situation commode, sans lui toucher ; en effet elle accoucha aussitôt que j'eus exécuté ce que j'avois dis, mais d'un enfant qui avoit perdu la vie, dans tous les tourmens que lui avoit causez cette Sage-femme, pendant un si long espace de tems. La malade bien delivrée, & couchée dans son lit, j'ordonnai les choses nécessaires pour fomenter

les parties mal traitées, & je recommandai d'avoir ſoin de les viſiter exactement, vû qu'après la chûte de toutes ces chairs contuſes & dilacerées, qui tomberoient en pourriture, avec une odeur très-fâcheuſe, les parties ne manqueroient pas de ſe réünir enſemble, & feroient une bariere qui fermeroit l'entrée du vagin, ils ne tinrent aucun compte de ce que je leur dis.

Environ trois mois après, ils vinrent me chercher, pour voir de nouveau cette pauvre femme, qu'ils me dirent être mourante. Surpris d'une nouvelle ſi peu attenduë, je leur demandai ſi c'étoit encore ſes couches, ils me dirent que non, qu'il y avoit plus de deux mois qu'elle étoit relevée ſe portant bien ; mais qu'un autre accident la réduiſoit à l'extrêmité. J'y allai inceſſamment, & je trouvai une femme dans les plus fortes convulſions, ſe plaignant dans les intervalles que ces convulſions lui donnoient des douleurs inſuportables aux parties baſes. Je cherchai la cauſe du mal à l'endroit des douleurs, je ne trouvai aucune apparence de vulve, ſeulement le meat urinaire, & rien davantage, les grandes lévres s'étant ſi exactement réunies & cicatriſées après la chûte des eſcarres de ces parties,

qui avoient été contuſes & dilacerées pendant ce laborieux travail, qu'il n'en reſtoit aucun veſtige, non plus que des nymphes.

Je ne doutai pas que les menſtruës étant ſorties de la matrice, & arrêtées dans le vagin, par la réünion des ces parties, ne fuſſent cauſe par leur ſéjour de ces fâcheux ſymptomes, mais je ne voïois point le moïen de leur procurer un iſſuë libre; j'introduiſis la ſonde dans la veſſie & un doigt dans l'anus, il me parût une telle cohérence de ces parties, & ſi peu d'eſpace entre elles, que je jugeai la choſe impoſſible, à moins que par hazard la nature, en pouſſant ces humeurs avec aſſez de force, pour dilater ces parties, & former quelques éminences, comme il arriva à la femme que cite Monſieur Mauriceau, obſervation CDXCV. par la crainte de tomber dans le cas que rapporte Monſieur Peu, *pag.* 255. d'un Chirurgien, qui ſelon ce qu'il rapporte, aïant voulu entreprendre une telle ſéparation, ſe trouva reduit dans la dure néceſſité de la laiſſer imparfaite; ce qui me fit prendre le parti de faire attendre la malade juſques au lendemain.

A deux heures après minuit, arrive le

le mari de cette femme, le désordre où il étoit ne me permit que le tems de m'habiller très-promtement, & de me rendre en diligence où mon ministere m'appelloit; si-tôt que je fus arrivé, je mis cette femme en situation comme pour l'accoucher, ou pour la tailler, étant là même ou à peu près; j'introduisis la sonde dans la vessie, & le doigt du milieu de la main gauche, trempé dans l'huile, dans l'anus, où après avoir remarqué, & m'être assûré, autant qu'il me fût possible, de l'épaisseur de la cohérence, ainsi que de sa longueur, ou à peu-près, je fis tenir cette sonde en l'état où je l'avois mise par une femme adroite; & sans suivre la rectitude des fibres, comme veulent les Auteurs, je conduisis ma grande lancette de plat, dont la lame étoit assujettie avec la châsse, autant qu'il me fût possible; en sorte que j'arrivai heureusement à l'extrémité de l'adhérence qu'étoit environ de la longueur de deux travers de doigts, ce qui facilita la sortie d'une grande quantité de sang rétenu, comme je l'avois prévû, dans le vagin, & dans la matrice même, à l'occasion de cette exacte clôture: ce sang qui étoit noir & grossier n'avoit aucune mauvaise odeur. A l'instant

les accidens cesserent ; & aïant évité par cette conduite ce qu'il y avoit le plus à craindre, eu égard à la proximité du col de la vessie, & de l'intestin droit ; pour lors je finis l'opération, comme l'Art l'ordonne, en faisant une entiere & exacte séparation des parties, qui s'étoient unies contre l'ordre naturel. Je pansai ensuite la division avec un pessaire qui contenoit toutes les grandes lévres, & tout le vagin, afin d'empêcher la recidive de cette cohérence, qui fut bientôt guérie, & la femme se porta si bien, qu'un an après je fus prié de l'accoucher d'un enfant, dont le bras se présentoit le premier : à la verité son accouchement fut difficile, à cause que les parois du vagin cicatrisés n'étoient point trop fléxibles, mais néanmoins heureux dans l'évenement ; ce qui fait voir que la callosité de cette partie n'est pas un obstacle invincible à un accouchement, en aïant eu depuis ce tems là plusieurs qui ont été assez heureux.

Observation XLVII.

Au mois de Juin 1717. la femme d'un Laboureur de la Paroisse de Montaigu vint me voir, dans l'espérance de

trouver du sécours à une incommodité des plus grandes qui pût rester d'un fâcheux accouchement tel que celui qu'elle avoit eu trois mois auparavant, tant par la longueur du travail, que par la temerité de la Sage-femme, qui étoit une difficulté terrible de pisser, étant obligée d'être un tems infini sur le pot de chambre quand elle étoit forcée de s'y présenter, en ce que l'urine ne sortoit que goute à goute, & que cet accident augmentoit tous les jours.

Comme il n'y a que la vûë qui puisse faire bien connoître ces sortes d'incommoditez, je lui proposai de se mettre dans une situation commode à cet effet, ce qu'elle fit, je trouvai qu'une cohérence des deux grandes levres, jusques au dessous du clitoris, s'étoit faite si exactement, qu'il ne restoit vers la fourchette qu'une ouverture seulement capable de permettre l'entrée à mon stilet ; ensorte que les nymphes étoient entierement effacées, & le meat urinaire absolument récouvert & compris sous cette adhérance ; de maniére que c'étoit une espéce de nécessité en quelque façon apparente que le passage de l'urine n'étant pas fermé, cette urine en sortant de la vessie, trouvoit un obstacle à son paf-

ſage, qui la faiſoit tomber dans le vagin, & ne ſortoit par cette très-petite ouverture, ou ſinus, que peu à peu, & avec autant de tems que ce petit ſinus le pouvoit permettre, ce qui me fit aſſûrer cette femme d'une promte guériſon; mais que pour l'obtenir, c'étoit une néceſſité de venir demeurer quelques jours auprès de moi, réſolution qu'elle prit à l'inſtant, ainſi que le jour que je lui donnai. Comme Monſieur Coſquet, Chirurgien de la Citadelle de Lille, ſe trouva chez moi, il me pria de voir cette opération, je lui marquai le vrai plaiſir qu'il me feroit de vouloir bien me faire l'honneur de la faire lui-même, ou du moins d'en être le témoin.

La femme s'étant renduë ici au jour marqué, & l'appareil preparé, Monſieur Coſquet ne voulant point opérer, je mis la femme ſur un matelats étendu ſur le plancher dans la même ſituation que pour l'accoucher; & avec le petit biſtouri dont je me ſervis pour la fiſtule à l'anus, que j'introduiſis par cette petite ouverture qui ſe trouvoit proche de la fourchette juſques un peu au-delà de la cohérence, qui n'étoit pas fort épaiſſe, & de laquelle je jugeai par la liberté de l'inſtrument; je le pouſſai aſſez avant

pour dilater l'adhérence, de maniere que je pûsse m'en instruire par l'introduction de mon doigt au-dedans du vagin, & à la faveur duquel je conduisis en sûreté ce bistouri jusques à l'extrêmité de cette cohérence, qui, comme je l'ai dit, récouvroit le meat urinaire, & se terminoit entre les extrémitez superieures des nymphes, dont elle effaçoit jusques aux moindres vestiges, & se terminoit à la partie inferieure du Clitoris.

Comme j'avois averti cette femme de rétenir son urine pendant la matinée, nous la vîmes sortir à plein canal, & jallissant fort loin, je ne me servis que de la charpie séche dans ce premier pansement, & de plumasseaux plats, couvers d'ægyptiac jusqu'à parfaite guérison, qui fut dix jours ensuite.

Reflexion.

Quoique ces cohérences occupassent en apparence la même partie à ces deux femmes, les accidens qu'elles causoient étoient bien differens; à l'une, c'est le sang, qui après être sorti de ses vaisseaux, demeuroit arrêté dans le vagin & dans la matrice, sans que l'issuë de l'urine en souffrit aucun préjudice; & à l'autre, l'urine étoit retenuë sans que le sang fût ar-

rêté en aucune façon, parce qu'à l'une le meat urinaire étoit dans son état naturel lorsque la réünion du vagin s'étoit faite, de telle sorte qu'il n'étoit pas resté la moindre ouverture par où le sang menstruel se pût écouler; & à l'autre, l'extrêmité de l'uretre se trouvoit presque entierement recouverte, de sorte que l'urine ne faisoit que suinter par une ouverture si petite, que la nature ne pouvoit s'en décharger qu'avec beaucoup de difficulté; mais qui ne laissoit pas, quoique petite, de laisser la liberté au sang de sortir au tems de ses ordinaires; de maniere que la seule chose qui convenoit à ces deux femmes, étoit la séparation de ces parties unies, contre le cours ordinaire de la nature, que je fis, comme je viens de le dire, à l'une avec la lancette, en prenant les mesures les plus justes, au moïen de la sonde & de mon doigt, qui étoit le seul qui me pouvoit guider, & qui me réüssit dans cette opération aussi délicate qu'il y en ait en Chirurgie, par le danger qu'il y avoit de blesser la vessie ou l'intestin, deux parties également dangereuses à toucher, mais qu'une judicieuse précaution mit à couvert de toute insulte, aussi-bien que l'extrêmité de l'uretre de cette autre que j'appréhen-

dois d'interresser, mais que j'évitai en conduisant le bistouri avec mon doigt, qui ne lui permettoit d'agir qu'à l'endroit où son action étoit nécessaire, l'obstacle qui formoit la clôture n'étant pas fort épais, & moins encore à mesure qu'elle continuoit son progrès vers la partie supérieure de la vulve ; ensorte qu'elle l'étoit très-peu à l'endroit qu'elle recouvroit le meat urinaire. L'une & l'autre de ces femmes se sont depuis très-bien portées.

Comme il y a des cohérences qui viennent par accident, il y en a aussi avec lesquelles les enfans peuvent naître, telles que la verge non perforée, & le fondement clos, qui sont deux accidens également interressans, & dont il faut délivrer le plutôt qu'on peut les enfans qui viennent au monde avec ces vices de conformation. Voici comme je l'ai fait quand ces cas sont tombez entre mes mains.

Observation XLVIII.

Au mois de Juillet 1692. un Boulanger de cette Ville m'envoïa prier de venir voir son enfant, qui étoit un garçon, dont j'avois accouché la mere il y avoit trois jours. Je vis cet enfant qui n'avoit

point moüillé ses couches depuis qu'il étoit né. Je fis boüillir des feüilles de mauves, de violiers & senneçon, de parietaire & persil dans une casserole, avec un peu de graine de lin, que je mis entre deux linges, & lui appliquai sur le bas-ventre ; j'ordonnai à la garde de la mere d'avoir soin de réiterer cette fomentation, au moins deux fois jusques au lendemain, supposé qu'il n'urinât point, ce qu'elle fit, mais inutilement ; ce qui m'engagea à le sonder, où sans beaucoup de peine, & allant avec toute la délicatesse & la douceur possible, j'introduisis la moindre de mes sondes dans la vessie ; il rendit beaucoup d'urine, & le passage étant fait, il n'en eut depuis aucun ressentiment.

OBSERVATION XLIX.

Au mois de Février 1702. l'on vint me prier d'aller voir l'enfant d'un Laboureur de la Paroisse de Tamerville, qui étoit un garçon, né du jour précédent, dont l'anus étoit fermé. Je l'ouvris au moïen d'un coup de lancette, qui réüssit parfaitement bien. Il poussa une copieuse selle à l'instant, qui étoit le méconion, & a continué depuis de rendre ses excrémens en toute liberté.

Le pansement d'une telle ouverture consiste à si peu de chose, que je ne tiens compte d'en parler, puisque ce n'est qu'un plumasseau plat, couvert de quelque onguent adoucissant que l'on applique sur le fondement. Dire ce qu'il faut faire, je ne pourrois pas me dispenser de dire ce qui ne faut point faire, sans y mettre de tente qui serviroit de suppositoire, & qui exciteroit à l'enfant de continuelles épreintes & envies d'aller à la selle.

Si ces Observations que j'ai tirées de plusieurs autres, persuadent la nécessité qu'il y a de faire la séparation de ces parties jointes, contre l'ordre naturel, soit de naissance ou par accident, sans quoi il est impossible que ces enfans restent long-tems en vie, il y en a aussi qui quoique moins dangereuses, par rapport à la perte de la vie, ne sont pas moins nécessaires, afin de la faire passer plus agréablement.

Observation L.

Au mois de Mai 1686. une femme de Flotmanville m'apporta son fils à voir, qui avoit été brûlé dans une marmite pleine de soupe, depuis les os pubis, le coccix, jusques au genoüil, dont il étoit

guéri, mais avec une cicatrice au dehors de l'anus, au milieu de laquelle il y avoit un trou à introduire le doigt, avec une circonference creuſe en forme de cave, entre l'extrêmité de l'anus & cette cicatrice calleuſe, à mettre deux doigts tout autour, dans laquelle tomboient les matieres fécales à meſure qu'elles ſortoient de l'anus, qui y reſtoient, & que cette mere étoit obligée de tirer avec un petit morceau de bois, en forme de ſpatule fait exprès; & de plus une cohérence des deux cuiſſes, depuis le perinée juſques à trois à quatre travers de doigts au deſſus des genoüils; enſorte que ce garçon qui commençoit à devenir grand, étant âgé de ſept à huit ans, ne pouvoit abſolument avancer, ajamber, monter, ni deſcendre. Je ne balançai pas à promettre à cette femme de guérir ſon enfant; mais comme elle étoit très-pauvre, je fus obligé de le loger, coucher & nourrir; ce qu'étant ſçû dans la ville, j'en fus quitte pour ma peine & mes drogues, la mere aïant encore remporté de l'argent chez elle.

Je ne fis aucune difficulté d'enlever toute la callofité qui s'étoit formée à la circonférence de l'anus, & par delà; après quoi je commençai en la partie inférieu-

re de la cohérence des cuisses, que je séparai jusques au perinée ou à peu près, parce que le tout étoit tellement effacé & confondu, qu'on n'y connoissoit rien. Cette séparation, quelque affreuse qu'elle fut, ne donna que peu de sang; je pansai l'une & l'autre avec de la charpie séche, & ensuite avec les plumasseaux couverts d'ægyptiac. Le tout fut guéri en moins de cinq semaines, & le garçon montoit, descendoit, couroit & sautoit parfaitement.

J'ai fait plusieurs autres semblables séparations à des doigts unis ensemble par le même accident, à la gorge & ailleurs, mais aucune de cette conséquence, ni si heureusement, par rapport au long-tems qu'il y avoit que cette cohérence subsistoit.

Reflexion.

Quoique je n'eusse trouvé aucune difficulté à la guérison de cet enfant, par le peu de danger qu'il y avoit aux grandes incisions qu'il falloit faire, dans lesquelles il ne se trouvoit ni muscles ni vaisseaux à couper, cette rusée femme me dit après que son fils fut guéri, que Monsieur Gaspard, Chirurgien de Monsieur le Maréchal de Bellefond, qui entrete-

noit un Hôpital chez lui, & auquel elle l'avoit fait voir, n'avoit point voulu l'entreprendre, & que M. le Maréchal lui avoit dit que si quelque Chirurgien le vouloit entreprendre & le guérir, qu'il le payeroit. Elle lui mena après sa guérison. J'eus l'honneur d'être gratieusé de Monsieur le Maréchal; & d'autant plus que je n'en voulus aucune gratification, dont la mere profita: un bien-fait n'est jamais perdu.

CHAPITRE XIV.

De la Teigne.

LEs Auteurs qui ont traité de la Teigne & de ses causes prétendent que c'est une bile brûlée, qui produit un faux érisipele, duquel s'ensuit cette fâcheuse maladie, appellée la Teigne; & Fabrice au contraire dit que c'est une Pituite salée & nitreuse.

Si c'est une bile brûlée ou une pituite salée & nitreuse qui en soit l'origine, par quelle raison, & comment se peut-elle communiquer par le couché, le boire & le mangé, & enfin par le simple commerce qu'ont les enfans les uns avec les autres, de la même maniere que les

maladies contagieuses se contractent, ce qui fait voir que la Teigne est de ce caractere, puisque j'ai vû en même tems vingt-cinq & trente enfans en être affligez. Est-ce que tous ces enfans étoient d'un même temperamment, & que leur bile ou leur pituite avoit chez tous dégénéré & dégénéra à tous d'une même maniere! Comme c'étoit dans le tems que les vivres furent si chers, je sçai que l'on peut dire que quoique le temperamment de tous ces enfans ne fut pas égal, que les mauvais alimens dont la plûpart de ces enfans étoient nourris pendant ces années malheureuses, pouvoit y avoir donné occasion. Je conviendrai qu'il y avoit quelques-uns de ces enfans qui pouvoient être mal nourris; mais qu'il y en avoit aussi une grande partie qui ne souffroient aucune nécessité de vivre, par le moïen qu'ils avoient de continuer comme ils avoient de coûtume, & qui n'en furent pas plus exemts que les plus pauvres; ce qui me persuade qu'une cause maligne regnoit dans l'air, qui fomentoit cette maladie, & qui s'attachoit aux enfans seulement, sans que les adultes en fussent attaquez, soit à cause que la délicatesse du temperamment des premiers les rendit plus susceptibles de cet-

te mauvaise impression dont le siége étoit à la tête, soit à cause de la subtilité de l'humeur qui ne cherche qu'à s'élever, ou que les pores du cuir chevelu étant plus ouverts que ceux du reste du corps, elle put les traverser plus aisément ; mais en même-tems elle s'y fait & s'y attache par le moïen de l'air, & s'y forme en gale dure, séche & adhérante, qui fait mourir la racine des cheveux à l'endroit où elle se fixe, de maniere qu'ils s'arrachent facilement, & pour l'ordinaire il ne se trouve point de vermine sur ces gales ; au lieu que les autres especes de gales en sont pour l'ordinaire remplies & en sont même la cause la plus commune.

C'est par cette raison qu'un Chirurgien qui a à traiter de jeunes enfans qui sont affligez de cette maladie, doit se servir de remedes spiritueux, volatils & cordiaux, & que les purgatifs soient doux, afin qu'en opérant sans violence, le malade qui n'est déja que trop échaufé, ne le devienne encore davantage ; du moins c'est la méthode que j'ai tenuë à ceux que j'ai traitez.

OBSERVATION LI.

Au mois de Mars 1689. un Laboureur peu éloigné de cette ville, m'amena

ſon fils, âgé de huit à neuf ans, qui avoit la tête couverte de gale, d'une couleur d'un jaune pâle, dure, féche & farineuſe, qui étoit ſans aucune vermine, & autour de laquelle les cheveux s'arrachoient ſans la moindre violence, tant ils tenoient peu. Cette maladie étoit trop-bien caracteriſée, & ſe manifeſtoit aſſez d'elle-même, pour ne pas connoître d'abord que c'étoit la Teigne. Je fus obligé de le dire au pere, qui m'engagea d'en prendre ſoin; ce que je lui promis & l'effectuai. Je commençai par faire prendre des lavemens à ce jeune enfant, le ſaignai & le purgeai avec un gros & demi de ſenné, demi-gros de rhubarbe, un gros de ſel végétal, une once de manne, & une once de ſyrop de fleur de pêcher. Je lui fis uno piat avec les yeux d'écrevices préparez, & la poudre de viperes, de chacun un gros, mercure doux demi-gros, incorporé dans une demi-once de conſerve de roſes, duquel il prenoit ſoir & matin, de la groſſeur d'un poix, & pour ſa boiſſon une tiſane faite avec demi-once d'eſquine & autant de ſalſepareille, avec les racines de ſcorſonere & de chicorée ſauvage, dans trois pintes d'eau, meſure de Paris, qui ſont deux pots de ce païs.

Je lui coupai les cheveux à un pouce

près de la tête, & lui appliquai l'emplâtre de M. Ambroiſe Paré, fait avec la farine de ſégle & la poix navale, & le reſte, qui eſt un peu violente à retirer, mais qui dans la ſuite nettoye la tête parfaitement ; après quoi je faiſois des fomentations ſur ſa tête, avec l'eau de ſaule, dans laquelle je faiſois fondre un peu de nitre ; le tout ſe trouvoit déſéché,enlevé & nettoyé parfaitement bien, & les cheveux revenoient enſuite, ſans qu'il en ſoit reſté à aucun de ceux que j'ai traité de la ſorte la moindre place qui puiſſe ſervir de témoin du mal fâcheux dont ils avoient été attaquez.

J'ai encore eu entre mes mains le fils unique d'un Gentilhomme, & une jeune Demoiſelle dans ce même-tems, dans le traitement deſquels je me conduiſis de la même maniere, ſi ce n'eſt que je leur fit prendre à chacun cinq ou ſix bains, afin de les humecter un peu, & rendre l'humeur plus traitable. Il n'y a jamais rien paru ; & comme cette maladie porte avec elle quelque ſorte de honte, non ſeulement pour ceux qui la ſouffrent, mais même pour leur famille, la cure fut ſi-bien conduite & avec tant de ſecret, que perſonne des parens n'en ont jamais entendu parler, & l'ignorent encore aujourd'hui.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que je dis qu'il n'y a jamais rien paru, puiſque de toutes les maladies dont le corps humain peut être atteint, il n'y en a aucune qui ſoit plus ſujette à la récidive, ni qui laiſſe des marques plus ſenſibles des endroits où elle a fait quelque ſéjour, par l'uſage inconſideré de certains emplâtres dont quelques Chirurgiens ſe ſervent, dans leſquels ils font entrer des drogues cauſtiques, qui enlevent la ſuperficie du cuir chevelu, & pénétrent même aſſez profondement pour enlever juſqu'à la racine des cheveux; de maniere que c'eſt une perte ſans retour; ce qui fait qu'il reſte des places plus ou moins grandes, abſolument dénuées de cheveux, & d'autres à qui, après avoir été bien guéris en apparence, & les cheveux même bien revenus, la maladie revient plus fâcheuſe qu'auparavant; & c'eſt la difference qu'il y a entre la cure palliative qui s'accomplit au moïen de certains remedes qui guériſſent pour un tems, au lieu que la cure radicative ne laiſſe aucun retour, mais que le Chirurgien n'obtient qu'en détruiſant la cauſe par la prudente adminiſtration des remedes généraux & particuliers qui conviennent à la guériſon d'une maladie auſſi opiniâtre, & d'au-

tant plus difficile à guérir qu'elle eſt plus ancienne.

J'en ai vû qui n'en ont jamais guéri, & qui ſont morts, très-avancez en âge, avec cette maladie, quoiqu'ils euſſent été traitez avec beaucoup de ſoin, par de très-habiles Chirurgiens; ce qui me fit propoſer le flux de bouche à une femme, mais qui préféra le mal au remede, ſans toutefois que je fuſſe aſsûré de la pouvoir guérir; mais auſſi n'en trouvant aucun qui me le fit mieux eſperer, après tous ceux dont elle me dit que l'on s'étoit ſervi ſans aucun ſuccès: ce ſont des épreuves que la raiſon indique, & qui quelquefois réüſſiſſent, & qui n'aïant pas le ſuccès qu'on s'en promet, au moins ne ſçauroient cauſer aucun déſordre.

Ce n'eſt pas la ſeule maladie qui eſt plus ſouvent guérie palliativement que radicalement, quelque intention qu'ait le Chirurgien d'y réüſſir; ne doutant pas que quand la choſe arrive autrement, ce ne ſoit contre ſa volonté; mais quelquefois l'extrême foibleſſe du malade fait craindre qu'il ne ſoit pas en état de ſouffrir le remede, ou la fâcheuſe ſaiſon y met un obſtacle; comme quand il fait exceſſivement chaud, ou un froid très-piquant qui oblige d'attendre un tems plus commode.

CHAPITRE XV.

Du Squelet ou de l'Oſtéologie ; de la quantité de l'eſſence, & de la difference des os en géneral, & de leurs différentes articulations.

CE n'eſt pas aſſez que le Chirurgien ait une connoiſſance de ſon ſujet, & qu'il connoiſſe le lieu du ſujet qui eſt affecté, & auquel ſon ſecours eſt néceſſaire, il eſt encore indiſpenſablement obligé d'avoir une parfaite connoiſſance des os en particulier, s'il veut parvenir avec méthode & raiſon à la guériſon des fractures, qui eſt la partie de la Chirurgie à laquelle il eſt pour l'ordinaire le plus emploïé, comme étant un accident qui arrive très-fréquemment à toutes ſortes de perſonnes, de tout âge & de tout ſexe.

C'eſt fort mal à propos que les anciens Auteurs ont mis les os au nombre des parties ſimples, puiſqu'il n'y a point de Chirurgien, pour peu qu'il ſoit emploïé dans ſa profeſſion, qui ne ſache par ſa propre expérience, qu'il entre des arte-

res dans leur composition ; & que si ces arteres portent du sang à quelque partie, il faut aussi qu'il y ait des veines pour le rapporter. Et en effet, comment tous les os du corps humain pourroient-ils, de si petits qu'ils sont au tems de la naissance, atteindre à la grandeur où ils parviennent, s'ils ne reçevoient de la nourriture ? Et ne périroient-ils pas même si cette nourriture n'étoit entretenuë pendant la vie de l'homme, pour fournir à l'usage auquel ils sont destinez, étant la partie qui sert de base & d'appui au corps pour le soûtenir en quelque situation qu'il prenne, & pour former les principales cavitez ; ce qui persuade qu'ils doivent par conséquent être d'une consistance dure, ferme & solide, & qu'il faut qu'il y en ait de toutes les sortes ; sçavoir, de longs & de courts, de ronds, de plats, de gros, de petits & de moïens, de quarrez, de triangulaires, de convexes & de concaves, dont les uns renferment de la moëlle, comme ceux des bras, des cuisses & des jambes ; d'autres, cette matiere appellée diploë, qui est entre les deux tables du crane ; leur figure au reste étant de tant de différentes sortes, qu'on ne peut les décrire bien précisément, à cause de la quantité qu'il y en a.

Ce grand nombre d'os monte jusques au nombre de deux cens quarante-neuf, non compris ceux que l'on nomme Sesamoides, parce qu'ils se trouvent, selon les différens sujets, dans un nombre plus ou moins grand. On compte soixante os à la tête, soixante & sept au tronc, soixante & deux aux bras & aux mains, & soixante aux jambes & aux pieds.

Des soixante qui appartiennent à la tête, il y en a quatorze au crane & quarante-six à la face, y comprenant l'os hyoïde ; les quatorze du crane sont le coronal, l'occipital, deux pariétaux, deux temporaux, letmoïde, le spénoïde & les six de l'oüie, qui sont les enclumes, les étriers & les marteaux; des quarante-six de la face il y en a vingt-sept à la machoire supérieure, qui sont les os de la pommette, les os unguis, les maxilaires, ceux du nez & ceux du palais ; l'onziéme qui est impair est le vomer, seize dents supérieures, seize inférieures & l'os hyoïde, ce qui fait le nombre de soixante.

Des soixante & sept qui forment le tronc, il y en a trente-deux à l'épine & vingt-neuf à la poitrine ; ceux de l'épine sont sept au cou, douze au dos, cinq aux lombes, cinq à l'os *sacrum* & trois au

coccix. Ceux de la poitrine sont vingt-quatre côtes, deux clavicules & trois au *sternum*. Il y a de plus deux os ileon, deux ischyon & deux pubis, qui tous ensemble remplissent le nombre de soixante & sept.

Aux extrémitez supérieures soixante-deux; sçavoir, l'omoplatte, l'humerus, le radius & cubitus; huit au carpe, quatre au métacarpe & quinze aux doigts & autant de l'autre côté, font le nombre de soixante-deux.

Soixante aux extrémitez inférieures, qui sont le fémur, la rotule, le *tibia*, le péroné, sept au tarse, cinq au métatarse & quatorze aux doigts, qui tous ensemble remplissent le nombre de deux cens quarante-neuf, non compris les Sesamoïdes, parce que leur nombre n'est pas égal dans tous les sujets.

Si le Chirurgien est indispensablement obligé d'avoir une entiere & parfaite connoissance des os pour parvenir à la cure de leurs fractures, il ne doit pas moins sçavoir de quelle maniere ils sont articulez, puisque leurs mouvemens dépendent de leur conjonction, & en même-tems la nécessité où il est de sçavoir aussi quelles sont les parties qui contribuent à la perfection de ces mouvemens

& de celles qui en sont le principe & l'organe.

Or pour que le mouvement se fasse en liberté & qu'il soit parfait, il faut que les cartilages soient à la circonference des cavitez des os ; que les ligamens tiennent ces os assujettis dans une distance convenable, qui ne soit ni trop serrée ni trop lâche, & que les muscles qui vont s'inserer à l'os, ne soient en aucune maniere affectez, puisque le mouvement ne peut être parfait que par un concours mutuel de ces parties, desquelles le Chirurgien doit avoir une parfaite connoissance ; ensorte que l'os est la partie la plus dure & la plus séche de tout le corps & en fait le principal soûtien. Le cartilage tient de sa nature, mais il est plus souple & un peu plus pliant, & se trouve toûjours attaché à ses extrêmitez, pour former & fortifier la boëte de l'os auquel il est uni & adhérant ; il n'est recouvert d'aucune membrane, & est ainsi que l'os sans sentiment ; il sert aussi à former le nez & la trachée-artere. Le ligament est un tissu membraneux, qui pour l'ordinaire est adhérant aux os, pour conjointement avec les cartilages, les contenir, comme il vient d'être dit ; & le muscle qui est l'organe du mouvement,

est composé de veines, d'arteres, de fibres, de chairs & de membranes, dans lequel entre le nerf pour y porter les esprits : la queuë du muscle, ou son tendon, est faite de la réünion de toutes les fibres de son corps qui sert à l'affermir dans son action, & donner le mouvement à la partie à laquelle il s'attache. Le nerf est un corps long, rond & blanc, composé de fibres enfermées dans une double tunique ou membrane, destiné à porter les esprits animaux dans toutes les parties du corps pour leur porter le sentiment & le mouvement, comme la membrane qui est une partie nerveuse, dont l'usage est de revêtir intérieurement les cavitez du corps, & d'envelopper les parties, comme les nerfs, les arteres & les veines ; ces deux derniers étant des canaux longs & creux, dont l'un est pour porter le sang du centre aux extrêmitez, comme l'autre est pour le reporter dès extrêmitez au centre, à la différence que celui-ci qui est la veine, est composé de membranes plus minces que l'autre, qui est l'artere, qui en avoit besoin de plus fortes, afin de contenir le sang dans son battement. La fibre est une espece de ligne semblable à un filament qui entre dans la composition de toutes les parties du

du corps en général, sans qu'aucune entre dans la sienne, ce qui la fait appeller partie simple à juste titre.

Comme le mouvement est l'effet de l'articulation des os, & que cette articulation dépend de la parfaite correspondance de toutes ces parties en général; j'ai crû devoir donner une idée de chacune en particulier, puisqu'il n'y en a aucune au dérangement de laquelle le mouvement de la partie ne se trouve interressé. C'est donc une nécessité de sçavoir que le sang est porté aux muscles pour leur nourriture, & que les esprits y sont envoïez du cerveau pour faire mouvoir la partie & accomplir l'action à quoi elle est destinée; que les ligamens ne soient ni trop longs, ni trop courts, étant deux vices égaux, qui blessent & empêchent le mouvement, & par conséquent l'action de la partie; après quoi il convient de sçavoir qu'il y a de deux sortes d'articulations, l'une qui se fait avec un mouvement libre, facile & manifeste, & l'autre sans mouvement: celle qui se fait avec un mouvement libre est de trois sortes, suivant le besoin que la partie mouvante en peut avoir, de s'abbaisser, de s'élever, de se fléchir, de s'étendre, de s'approcher du corps ou de s'en éloi-

gner, de ſe mouvoir en rond, par le ſecours des eſprits qui ſont envoiez aux muſcles deſtinez de la nature à cet effet; dont le premier de ces mouvemens eſt celui de la cuiſſe, qui ſe fait au moïen de la groſſe & longue tête du fémur, qui eſt reçuë dans la grande & profonde cavité de l'iſchyon. La ſeconde, eſt celle qui ſe fait au bras où la tête plate de l'humerus eſt reçuë par la cavité ſuperficielle de l'omoplatte ; la troiſiéme eſt celle qui ſe fait au coude, en laquelle les deux cubitus & radius reçoivent & ſont reçuës de l'humerus ; en ſorte que toutes les parties qui ont des mouvemens libres, ſont compris dans ces trois eſpeces d'articulations, auxquelles ils ſe rapportent ſans exception, tant ceux de l'épine, du poignet, de la main, que des doigts du pied, que des orteils.

L'autre façon dont les os s'articulent, eſt ſans mouvement, qui eſt auſſi de trois ſortes ; ſçavoir, la premiere eſt celle qui joint les os du crane enſemble, qui eſt faite comme deux feuilles de ſcie, dont les dents entrent les unes dans les autres, de la même maniere que ſi elles avoient été faites exprès, qui s'appellent ſuture ; il y en a trois, dont la premiere qui eſt la tranſverſe anterieure, ſépare

l'os coronal d'avec les pariétaux; la seconde, qui est la transverse posterieure, sépare les pariétaux de l'occipital; & la troisiéme qui est la droite, sépare les pariétaux en droit & gauche. La seconde n'est que comme une ligne si peu manifestée, qu'à peine la peut on remarquer, comme celle qui sépare le néz de la face; & la troisiéme est celle qui se fait d'un os dans un autre. Autant il est inutile de sçavoir ces trois articulations, autant les trois autres sont nécessaires pour parvenir à la réduction des dislocations qui se font quelquefois seules, mais aussi qui accompagnent quelquefois les fractures.

CHAPITRE XVI.

Des Fractures.

COmme la playe est une division & séparation des parties molles, ou des chairs, la fracture en est une des parties solides, ou des os, dont les causes sont toutes externes & violentes, telles que sont les chûtes, coups, & toutes les violences du dehors.

Il est facile de juger que quand je parle de la sorte, c'est que je n'ai aucun

dessein d'entrer dans le détail des maladies des os, qui est un sujet par trop ample, & qui me conduiroit trop loin, me contentant d'en avoir parlé comme j'ai fait dans les occasions qui y ont eu du rapport, soit lorsqu'ils se sont trouvez découverts dans des tumeurs par le trop long séjour que le pus y a fait, ou ensuite d'une grande playe, dont souvent même elle est accompagnée.

Il y a des fractures simples, de complettes, & de compliquées; & de ces deux dernieres especes il y en a de grandes & de très-grandes, qui se prennent de la nature de la fracture, du lieu où l'os est fracturé, & des accidens qui l'accompagnent, dont la réünion est autant difficile à obtenir, que celle de la premiere espece est aisée & facile; & cela d'autant plus facile, qu'elle est plus simple.

La fracture appellée simple à juste titre, est lorsqu'à une partie où il y a deux os, il n'y en a qu'un de rompu; & surtout quand celui de ces deux os qui est rompu se trouve être le plus petit, & le moins nécessaire au soutien de la partie, comme il se rencontre à l'avant-bras & à la jambe qui sont composez, celle-ci du *Tibia* & du peroné, & celui-là du *Cubitus* & du *Radius*; & comme le *Ti-*

bia à la jambe, & le *Cubitus* au bras sont les plus forts, & qu'ils peuvent soûtenir chacun leur partie sans le secours de l'autre, il est quelquefois arrivé à ces os d'être rompus, sans que les blessez qui souffroient ces fractures, que nous appellons simples, s'en apperçûssent, en ce que l'action de la partie n'en étoit point abolie, mais seulement moins parfaite; & c'est aussi ce qui a quelquefois caché cette fracture à des Chirurgiens même très-expérimentez, & dont la connoissance ne leur a été développée que par les accidens qui sont survenus, ou après de longues & sérieuses réfléxions.

Celle même de ces os principaux du *Tibia*, ou du *Cubitus*, n'est pas absolument exemte de méprise. J'en ai vû deux au *Tibia*, & une au *Cubitus*, ignorées par des Chirurgiens, qui furent plutôt l'effet de l'inflammation qui s'étoit déja emparée des muscles, des tendons, & des membranes de la partie affligée avant qu'ils y eussent été appellez, la grande tension de ces parties retenant les os dans leur situation naturelle, que celui de leur peu de sçavoir, & d'experience; puisqu'outre qu'ils en avoient beaucoup, c'est que dès que la fougue de ces accidens fut appaisée, ils s'apper-

çûrent de la méprise, qui ne retarda en rien la guérison de ces fractures, dont ils procurerent bien-tôt la réünion.

Je n'en dirai pas autant d'un excellent Renoüeur qui avoit pansé une jambe pour rompuë par une fracture complette, qui étoit seulement contuse en sa partie moïenne & inferieure, à l'occasion du bas d'un Cheval sur lequel ce blessé étoit monté, & sous lequel il tomba. Sa jambe, à la verité, fut froissée considerablement, sans toutefois qu'il eût resté sur la place, aïant au contraire marché l'espace de dix perches du lieu où il étoit tombé.

Cet homme néanmoins fut pansé comme aïant la jambe rompuë par un de ces habiles Renoüeurs, qui prétendent avoir cette science infuse, qu'ils possedent, disent-ils, de pere en fils, & qui se vantent de redresser les côtes pliées ou enfoncées, & les nerfs tréssaillis dans les entorses, & font quantité de cures semblables à celle de ce Marchand, après six ou sept semaines d'une continuelle situation sur le dos, sans branler, ni pouvoir se mettre sur un côté ni sur l'autre, si heureusement je ne m'y étois trouvé environ deux heures après ce premier pansement, où lors-

que j'eus examiné cette prétendue fracture, & entendu son rapport tel que je l'ai dit, j'eus le plaisir de le faire marcher sur le champ en me servant, (quoiqu'indigne,) des paroles du Saint Evangile : Levez-vous, & prenez vôtre grabat, ce qu'il fit dès le moment que j'eus fait ôter l'appareil, dont ce prétendu blessé eut autant de joye, que le Remeteur en eut de chagrin.

Voilà toutefois l'erreur auquel les personnes les mieux sensées se laissent aller avec tant de facilité, sans que de pareils exemples les en puissent faire revenir, persuadez que ces personnes, sans avoir jamais rien appris, en sçavent beaucoup plus que ceux qui ont blanchi sous le harnois, après en avoir fait une étude particuliere ; mais comme il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher, je leur conseille de faire à cet égard ce qu'ils jugeront à propos, pour reprendre le fil de mon discours sur les fractures.

La fracture est complette lorsque les deux os sont rompus de quelque maniere qu'elle se trouve faite, soit en long, transversale ou oblique, & qui est d'autant plus fâcheuse, qu'elle est accompagnée d'accidens, comme sont l'enflure énorme, la grande contusion, la pro-

ximité de la jointure, ou la fracture de l'os en plusieurs endroits, avec ou sans esquilles, symptomes qui sont assez souvent suivis d'accidens, qui retardent beaucoup la guérison des fractures, & causent encore quelquefois des désordres plus funestes.

La fracture complette & compliquée, qui est celle qui est accompagnée d'une playe, est appellée grande, parce que les os s'y trouvent presque toûjours découverts, & que dès que l'os est découvert par une pareille violence, il faut nécessairement en procurer l'exfoliation avant que la fracture se réünisse; & comme cette exfoliation ne se peut souvent faire que par la longueur du temps & une longue suite de remedes. C'est à juste titre qu'elle est appellée grande, & encore plus grande quand il survient une perte de sang, comme je l'ai vû quelquefois arriver.

Elle est bien plus fâcheuse & difficile à traiter quand elle est accompagnée d'une dislocation de l'os rompu pour les raisons que je dirai dans la suite, qui seront justifiées & soûtenuës de l'expérience.

Ce seroit inutilement que j'entrerois dans un plus grand détail des fractures

en général, puiſque j'eſpere faire voir dans les obſervations ſuivantes qu'il n'y en a preſque d'aucune eſpece que je n'aïe traité avec un heureux ſuccès, & que le détail de chacune en particulier en donnera une idée plus juſte, & plus ſenſible que tout ce que j'en pourrois dire ici, puiſqu'en m'expliquant ſur ce détail, j'applanirai autant qu'il me ſera poſſible toutes les difficultez que l'on peut trouver dans cette partie de la Chirurgie, au moïen de quoi j'eſpere que pour peu que l'on ait d'intelligence, on pourra les ſurmonter, & parvenir à l'entiere & parfaite guériſon de ces maladies; de maniere que les Chirurgiens qui auront un peu d'émulation à bien faire leur profeſſion, pourront avec un peu de bon ſens & d'application y réüſſir comme j'ai fait, ſans abandonner ces traitemens à des Charlatans, & juſqu'à des femmelettes, entre les mains de qui une infinité de gens reſtent eſtropiez, qui guériroient parfaitement entre les mains des habiles Chirurgiens.

Mais ce qui doit paroître encore plus étrange, eſt ce que j'ai vû dans des plus groſſes Villes de cette Province, Caën & Coutances, où cette partie de la Chirurgie eſt ignorée à un point, que ceux

qui ſont attaquez de quelque fracture ou diſlocation, ſont obligez d'avoir recours au Bourreau, ſans quoi ils reſteroient ſans ſecours, à la honte, au deshonneur & au préjudice de ceux qui font un ſi mauvais uſage de l'Art que nous profeſſons, qui par rapport à ſon utilité & à la nobleſſe du ſujet pour lequel il a été inventé, doit être regardé comme le plus important & le plus honorable de tous ceux qui s'exercent dans le monde ; mais qui dans ces deux Villes ſe trouve abandonné à l'homme le plus infame, & qui peut ſe vanter de mettre la main ſur le corps humain à deux intentions bien différentes, puiſque l'une eſt pour le conſerver, & l'autre pour le détruire.

Ceci ſoit dit en paſſant, afin que ceux qui ſe donneront la peine de lire ce que je rapporte ici, & qui s'y trouveront intereſſez, avoüent que je n'outre point la verité.

Comme l'intention générale dans la cure des playes eſt la réünion des chairs, celle que l'on doit avoir dans le traitement des fractures, eſt la réünion de l'os rompu, qui s'accomplit en réduiſant la fracture par l'extenſion, la contre-extenſion & la compoſition;ou bien, en retenant, tirant, & ajuſtant les portions

de l'os rompu les unes avec les autres.

La ſeconde intention eſt de maintenir l'os réduit, au moïen des emplâtres, compreſſes, bandes, atelles, lacs, fanons, bandages, ſituation de la partie commode & fixe.

La troiſiéme, eſt de corriger les accidens, & conſerver la ſubſtance du membre, qui s'accomplit par le regime, les embrocations, les linimens, les ſaignées, lavemens, & enfin par tout ce qui peut convenir, & contribuer à ces deux derniers moïens pour parvenir à une ſûre & parfaite guériſon, comme les obſervations ſuivantes le juſtifient.

Observation LII.

Au mois de Septembre 1692. on me vint chercher pour aller à l'Hôtellerie du Louvre pour panſer le Maître de la maiſon, que je trouvai dans un fauteüil ſans pouvoir marcher qu'avec une extrême peine, à cauſe de la douleur qu'il ſouffroit à la jambe droite, à l'occaſion d'une chûte qu'il venoit de faire dans ſa ſalle, de ſa hauteur ſeulement. Comme cet accident étoit nouveau, & que la jambe qu'il avoit très-ſéche ne s'étoit pas encore gonflée, ni changée de figure, ne trouvant rien vers les maleolles &

nulle contusion, ni échymose en aucun endroit de la jambe, je m'attachai à examiner les os dans leur continuité, auxquels je trouvai, mais après les avoir examiné plus d'une fois, une fracture en la partie moïenne & inferieure du peroné. Je fis mon appareil, & coucher en même tems le blessé, auquel je fis faire une legere extension & contre-extension par deux serviteurs qui tenoient la jambe, l'un empoigné avec ses deux mains au dessous du genoüil vers l'endroit de la jaretiere, & l'autre dont une de ses mains empoignoit le pied, sçavoir, les quatre doigts par dessus, & le poûce par dessous, de la main gauche au pied droit, & de la main droite au pied gauche, & le talon de l'autre main, pendant que je rangençai l'os en ligne directe, ce que je connus en coulant mon doigt tout le long, après quoi je pansai la fracture avec un emplâtre de diapalme, une compresse & les bandes de la longueur d'une aune & demie à deux aunes, trempées dans le vin, de laquelle je fis trois tours sur l'endroit de l'os fracacé, que je conduisis ensuite du bas en haut, en faisant avec attention le mousse, le doloire & le rampant, qui sont les trois tours qui suivent les premiers appellez le tems égal, & je

finis l'extrêmité de cette premiere bande au haut de la jambe, après quoi j'appliquai la ſeconde bande un peu plus longue dont je fis deux tours à l'endroit de la fracture d'un ſens opposé à la précédente, que je conduiſis de haut en bas vers le pied, où je fis l'étrier, pour enſuite revenir le long de la jambe paſſer par deſſus la fracture, & finir au même lieu que la premiere.

J'appliquai du côté de l'os fracturé trois atelles faites avec le tour tendre d'une boëte à confitures, garnie de petites compreſſes en quatre doubles, ſur leſquelles j'appliquai une troiſiéme bande plus longue que la précédente, & toutes trois de trois à quatre petits doigts de largeur, dont je commençai les premieres circonvolutions ſur l'endroit de la fracture d'un ſens contraire à la précédente, que je conduiſis de haut en bas en paſſant par deſſous le pied en façon d'étrier, pour après revenir de bas en haut, & finir avec les deux autres; j'y mis deux fanons faits avec de petites gaules de coudre enfermez dans un peu de paille, le tout bien affermi avec une ligature, & enveloppé dans un petit drap plié à la juſte grandeur de la jambe, qui doit regner au-delà du pied de la longueur de

trois à quatre travers de doigts bien affermis des deux côtez de la jambe avec trois lacqs, sur lesquels, & sur le devant de la jambe il y avoit une compresse de linge en quatre doubles, de la largeur de deux poûces, & qui s'étendoit en longueur depuis le dessus du pied jusques au genoüil, appellée longuette, avec une autre compresse aussi en quatre doubles, large de trois doigts, & de longueur, qu'en passant sous le pied, & venant à se croiser par dessus, & former une espece d'étrier dont cette compresse prend le nom à cette occasion, se vint attacher par l'extrêmité de ces deux chefs avec deux grosses épingles, au dessus du dernier lacq qui tenoit les fanons, & j'arrétai l'étrier à l'endroit qui croisoit au dessus du pied avec une pareille épingle, après quoi j'eus soin de mettre cette jambe, ainsi pansée, dans une situation convenable, qui fut sur un carreau plein de laine, & de maniere que le talon fut plus élevé que tout le reste de la jambe, observant que le gros orteil du pied, le genoüil, & la hanche fussent en ligne directe. Etant de la sorte sur le drap, avec les fanons à côté, dans lequel ils étoient pliez ou engagez, je fis tenir la jambe par ces deux serviteurs,

l'un avec une main appuïée au dessous du genoüil & vers la jaretiere, & l'autre avec une de ses mains à empoigner le pied pardessus & par dessous, & de l'autre dont il tenoit le talon avec les doigts du poûce d'un côté qu'il tiroit un peu à soi, afin de tenir les parties dans une direction toûjours égale, pendant que j'approchai les fanons à l'extrêmité desquels j'appliquai quatre compresses de grosseur convenable, pour remplir le vuide qui se trouvoit entre ces fanons & la partie superieure de la jambe & vers les maleolles, afin que ces fanons ne pressassent, ni ne blessassent la jambe, en portant en son milieu, lorsque les lacqs viendroient à les serrer comme cette compresse longuete que l'on met sur toute la jambe, & spécialement sur la crête du *Tibia*, dans le même dessein ainsi que l'étrier, afin que le pied ne vacille, ni ne tourne d'un côté, ni de l'autre. J'eus une attention particuliere à ce que le talon, non plus que tout le reste de la jambe, ne souffrit rien, avec un archet par dessus le pied, pour que le drap, la couverture, ni autre chose n'y puisse toucher.

Les choses étant en cet état, j'attachai une corde au haut du lit, ou plutôt au

au planché pour l'utilité du blessé, afin qu'elle lui servît à se soûtenir, & se soûlever dans ses besoins, selon qu'il conviendroit.

Je ne pansai cette fracture que trois fois avec les fanons, la quatriéme avec les atelles sans fanons, & la cinquiéme sans atelles ; & à la fin du mois je ne mis plus qu'une compresse trempée dans le vin avec une bande par dessus, pour conduire la cure de cette fracture à une heureuse fin, qui fut terminée en trente-cinq jours.

Observation LIII.

Au mois de Juillet 1694. on me vint chercher pour aller voir un Serrurier de cette Ville, que je trouvai sur son lit, à cause des grandes douleurs qu'il me disoit souffrir à la jambe droite, qui par malheur s'étoit trouvée prise sous un tombreau rempli de terre & de pierres. J'examinai cette jambe avec beaucoup d'attention, afin de reconnoître le lieu précis où la douleur se faisoit le plus vivement sentir ; après quoi j'appuïai la jambe en tant de manieres sur ma main, pendant qu'une partie plus ou moins considerable, avec le pied, étoit en l'air, sans être soûtenuë, que cette façon d'agir

me fit connoître à la fin, mais très-difficilement, qu'il y avoit fracture au *Tibia* en sa partie moïenne; que cette fracture étant faite transversalement, soûtenuë d'un côté par le peroné, & par les tegumens, & de l'autre par les muscles; la grande enflure que cette jambe avoit déja contracté, rendoit cette fracture fort obscure, & difficile à connoître; mais l'aïant connu, je la pansai comme la précedente, à la reserve que celle-ci aïant été pressée sous cette quantité de pierres & de terre, qui avoit causé une espece de contusion à toute la partie en général, me fit préferer l'eau-de-vie pour tremper la premiere compresse, & les autres bandes dans le vin, à tout autre remede. Je lui mis quatre atelles seulement, parce que le peroné me servit de deux. Je le pansai quatre fois avec les fanons, deux fois avec les atelles seulement sans fanons, & une fois sans atelles, à huit jours d'intervalle entre chaque pansement, après quoi je laissai une compresse avec une bande trempée dans le vin sur cette jambe, qui enfla pendant un certain tems, comme il arrive ordinairement, mais qui ensuite reprit son premier état sans aucune incommodité.

REFLEXION.

Il eſt plus difficile qu'on ne penſe de connoître la fracture ſimple, ou d'un ſeul os de la jambe, non ſeulement du peroné, mais même du *Tibia*, parce que celuï des deux qui reſte entier ſoûtient l'autre; de maniere qu'il conſerve la partie dans ſa droiture, ſans qu'en y paſſant le doigt l'on y puiſſe preſque remarquer d'inégalité, ni d'éminence, & les extrêmitez de l'os fracturé, en ſe frottant, ne font aucun bruit, ni crépitation à l'endroit de la fracture; & comme de cette maniere cette fracture n'exige que peu ou point d'extenſion, ni d'arrangement de la part du Chirurgien, parce que l'os rompu conſerve ſa droiture au moïen de celui qui eſt ſain, & des autres parties qui l'environnent (le malade ſe plaint ſeulement d'une douleur médiocre) lors même qu'il met ſa main ſous ſa jambe, au deſſus, & plus haut que l'endroit de la fracture, afin qu'en laiſſant cette partie de la jambe ſans ſoûtien, il ſe la puiſſe mettre en évidence, qui eſt la maniere la plus convenable pour s'en aſſûrer. Tout cela ne fait que peu de douleur, parce que cet os rompu, en conſervant ſa droiture ou à

peu près, ne peut par ces extrêmitez causer qu'un leger picotement aux parties voisines ; & comme c'est cette irritation qui cause les grandes douleurs que souffrent les blessez, lorsque les fractures sont completes ; il n'est pas surprenant que dans celles-ci elles soient assez légeres.

Dans le traitement de ces fractures incomplettes, je n'entoure point la jambe d'atelles, parce que l'os qui est resté entier en sert de son côté, ce qui fait que j'en mets une de plus à la fracture du *Tibia* qu'à celle du peroné, au pansement de laquelle je n'emploïe que l'emplâtre de diapalme, & le vin dont j'imbibe les compresses & les bandes, parce que la jambe n'aïant que peu ou point souffert dans la legere chûte qui causa la fracture de ces os, c'étoit assez que le vin, en fortifiant la partie, concourut à la génération du calus, comme il arriva en assez peu de tems.

Au contraire de celle du *Tibia*, qui fut causée par la chûte d'une quantité de terre & de pierres, sous le poids accablant desquelles la jambe ne se pût trouver sans souffrir une violente compression, qui se reconnoissoit par la contusion & l'enflûre considérable que l'on y remarquoit ; dès que j'y fus appellé, qui

rendoit la fracture de cet os fort difficile à connoître, & que je ne pûs découvrir qu'en prenant cette jambe avec mes deux mains, dont l'une en sa partie supérieure vers le lieu de la jaretiere, & l'autre en sa partie inférieure au dessus des malleolles, que je faisois agir alternativement; & par ce mouvement un peu réiteré je me rendis certain de la fracture, aïant senti une légere fléxion & crépitation en la partie moïenne des os; mais il me fallut du tems pour m'en bien assûrer, à cause de la tension que souffroient les muscles gémeaux & solaire, aussi-bien que les autres parties dont cet os est entouré, & sur tout du peroné, qui étant resté entier, & qui lui servoit d'appui. Tous les signes équivoques de cette fracture me faisoient aussi opiniâtrer à la découvrir; car le blessé étoit resté sur la place sans avoir pû faire un pas (à la difference du peroné, dont la fracture n'interdit pas absolument le marcher;) & aïant été obligé de lui mettre la jambe dans une situation ferme & égale, de maniere qu'elle ne pût ni branler, ni vaciller dans le chemin qu'il falloit faire pour venir chez lui, ne l'aïant pû mettre dans une chaise à porteurs, sa jambe pendante, quoique bien soûtenuë; ensorte qu'il fallut le por-

ter ſur une échelle ſur laquelle il y avoit un matelats, ſa jambe portée également, qui dans cet état ne lui cauſoit aucune douleur, mais lui en faiſoit ſouffrir d'inſupportables au moindre choc ou mouvement qu'elle faiſoit, de même que ſur ſon lit quand elle n'étoit pas dans une ſituation convenable; ce qui n'eût point été, s'il n'y avoit pas eu de fracture, attendu que ſa jambe ſe ſeroit toûjours trouvée bien dès qu'elle auroit été en repos, en quelque ſituation que ç'eût été, ſoit couché ou aſſis, & il auroit toûjours pû marcher un peu plus ou moins.

Je me ſervis d'eau-de-vie pour imbiber les compreſſes que j'appliquai ſur cette fracture, afin de procurer la tranſpiration des liqueurs qui s'étoient répanduës dans toutes les parties de cette jambe, qui la tenoient dans une tenſion conſidérable. Je trempai toutes les bandes dans le vin, afin de ſuivre ma premiere intention, ce que je continuai juſques à la fin des panſemens qui ne furent pas moins réïterez, que ſi les deux os avoient été rompus, & le bleſſé fut auſſi obligé de ſe ſervir de bequilles pendant un tems, & juſqu'à ce que ſa jambe eût repris de nouvelles forces. La même choſe arriva à celui qui ſuit.

OBSERVATION LIV.

Au mois de Juin 1698. je fus mandé chez une Dame pour voir le fils de son Fermier, dont la jambe, en déchargeant du foin, fut prise de maniere, qu'elle se trouva rompuë en la partie moienne, de sorte qu'il demeura sur la place. Je lui accommodai un lit sur lequel je le fis porter, où après être deshabillé & couché, & mon appareil fait, je le pansai; deux de mes garçons tinrent sa jambe, l'un la tenoit au dessous du genoüil avec les deux mains, dont les doigts se croisoient vers la jaretiere, & les poûces l'un auprès de l'autre par dessus, pour faire la contre-extension, pendant que l'autre tenoit le pied avec l'une de ses mains, de laquelle les quatre doigts passoient par dessus, & le poûce par dessous, aïant la plante & le talon dans son autre main, qui serrant avec le poûce d'un côté, & les quatre doigts de l'autre, faisoit l'extension; le tout de maniere qu'étant à une hauteur convenable, ces parties des os, & la jambe en son entier se trouvoient en ligne directe. Après que j'eus poussé, pressé, comprimé avec mes mains les extrêmitez des os, ensorte qu'il ne restoit aucune inégalité en pas-

ſant le doigt ſur la crête du *Tibia*, & que la douleur piquante dont le bleſſé ſe plaignoit fût ceſſée, après quoi je fis une embrocation d'huile roſat ſur toute la jambe, & appliquai un emplâtre couvert de cerat de Galien, d'une grandeur convenable & coupé des deux côtez, afin d'envelopper la jambe ſans qu'elle fit aucun plis, & après d'une compreſſe en double, d'une grandeur capable d'entourer la jambe & davantage, coupée comme l'emplâtre pour la même raiſon, & trempée dans l'obſécrat avec toutes les bandes qui doivent être larges d'environ trois doigts, & de differente longueur, dont la plus courte eſt celle qui s'applique la premiere, de laquelle je fis trois tours ſur l'endroit de la fracture, appellez ſimples, égaux, que je conduiſis depuis le lieu de la fracture, en faiſant un peu déborder les premiers tours, appellez les mouſſes, & les autres davantage, nommez doloires; & enfin les derniers qui à peine ſe couvrent, nommez rampans, qui vont finir au haut de la jambe.

J'appliquai enſuite la ſeconde bande de laquelle je fis deux tours ſur la fracture d'un ſens oppoſé à ceux de la premiere, que je conduiſis enſuite du haut en bas juſques aux maleolles, & puis

de bas en haut, en repassant sur la fracture pour aller finir au haut de la jambe où finissoit la précédente.

J'appliquai six atelles faites avec un bois de sapin fort tendre, tel que le tour des boëtes à confitures, garnies de petites compresses un peu plus longues & plus larges que ces atelles sur ces deux bandes, de maniere que le milieu fut directement à l'endroit de la fracture, que je fis tenir par un troisiéme serviteur, jusques à ce que je les eus engagées au moïen d'une troisiéme bande plus longue que les deux premieres, dont je jettai le premier tour sur le milieu, que je conduisis de haut en bas, puis en repassant par dessus les atelles de bas en haut, pour aller finir vers les premieres ou environ.

Après quoi je fis abaisser la jambe sur les fanons faits avec une grande nape, dans chaque côté de laquelle étoit enfermé & roulé un torchet, fait avec une baguette de coudre entourée de paille, & liée ensemble avec une fisselle. Je mis une compresse de linge en quatre doubles, large de deux à trois doigts, & de la longueur du pied au genoüil sur la crête du *Tibia*, avec quatre compresses assez grosses, pour, en les mettant en la partie

partie interieure de la jambe, entre les malleolles & les fanons au dehors & au dedans de la jambe, en sa partie supérieure, empêcher ces fanons de la blesser en aucun endroit, lorsqu'ils sont liez d'une juste proportion avec trois bandelettes, qui les embrassent pour leur servir de lacqs; & après les avoir fait passer par dessus cette compresse, appellée longuette, je les attachai par chacun un nœud au côté, & à l'exterieur de la jambe, aïant commencé le premier de ces lacqs par celui du milieu, avec une autre espece de compresse pliée en quatre, & de largeur d'environ trois à quatre doigts, & de longueur à commencer & finir (en faisant autour du pied une espece d'étrier) au haut des fanons & au dessus du dernier lacq, auxquels j'attachai les extrêmitez avec deux fortes épingles, de même que sur le pied, à l'endroit où ils se croisent.

J'eus soin en même tems de dégager le talon, ensorte qu'il ne portât sur rien qui pût lui faire de la douleur, avec un archet autour du pied, afin que le drap, la couverture, ni aucune autre chose n'y pût toucher, dans la crainte qu'il ne le fit pancher d'un côté ou de l'autre, & qu'il demeurât dans la situatiou où je

l'avois mis après ce premier pansement.

Huit jours ensuite je levai ce premier appareil, & pansai pour la seconde fois cette fracture de la même maniere, & avec les mêmes précautions que j'avois fait la premiere fois, tant du côté des serviteurs pour la tenir, que pour le reste, aïant seulement frotté la jambe avec la compresse trempée dans l'obsécrat tout chaud, ce que je continuai encore deux fois, après quoi j'ôtai les fanons, & laissai seulement les atelles aux deux autres pansemens; & au lieu de cérat pour emplâtre, & d'obsécrat pour imbiber les compresses & les bandes, je substituai l'emplâtre contre les fractures, & le vin; & enfin au dernier pansement j'ôtai toutes les atelles, après quoi je ne mis plus sur la fracture qu'une simple compresse trempée dans le vin, avec une seule bande pour la tenir; le blessé après cela commença à marcher sur des bequilles, & fit la moisson avec les autres, sans qu'on pût dire laquelle des deux jambes avoit été rompuë.

Dès le premier jour j'eus soin de faire attacher une corde au plancher, afin que le blessé se pût soulager par son moïen, soit à s'asseoir ou autrement, rien n'étant d'un plus grand secours à un homme

qui a la jambe rompuë, qu'une corde ainſi attachée au plancher ou au fond du lit, quand il eſt aſſez fort.

Je ſaignai ce bleſſé le lendemain; & comme il fut très-conſtipé pendant tout le tems de la cure, je fus obligé de lui donner pluſieurs lavemens qui ſatisfirent en quelque façon à l'intention que je m'étois propoſé, mais pas autant que je l'aurois ſouhaité; puiſque ce bleſſé fut attaqué d'une retention d'urine ſi violente, que je fus obligé de me ſervir de la ſonde pour en procurer l'écoulement: tous accidens qui ne retarderent point la guériſon, mais qui marquent l'avantage qu'eût ce Fermier d'être panſé par un Chirurgien qui ſçût les calmer à meſure qu'ils ſe preſentoient.

REFLEXION.

S'il eſt néceſſaire d'être bien verſé dans la connoiſſance des fractures pour juger qu'une jambe eſt rompuë, lorſqu'il n'y a qu'un ſeul os, comme il arrive dans les fractures que j'appelle ſimples, la choſe eſt bien differente dans celles que j'appelle complettes, où les deux os ſont rompus, puiſque les plus idiots ſont en état d'en juger, par l'impuiſſance où eſt le bleſſé de mouvoir la partie fracturée, par

les douleurs qu'elle lui fait souffrir, par la crépitation ou le bruit qui se fait entendre, pour peu qu'on la remuë; & enfin par l'inspection de la partie rompuë, qui pour l'ordinaire se trouve tellement changée en sa figure, & si differente de celle qui est saine, que souvent il n'est pas nécessaire d'autre chose que de la vuë pour en juger.

La fracture de cette jambe s'étant trouvée transversale, fut la principale cause qu'elle se retint si précisément dans son lieu, après que je l'eus réduite & pansée, sans que dans la suite il y arrivât aucun accident. Je me servis de cérat pour couvrir le linge de ce premier appareil, & d'obsécrat pour tremper les compresses & les bandes, moins dans le dessein de suivre la méthode que feu Monsieur Petit tenoit à l'Hôtel-Dieu, que par la facilité que je trouvai à recouvrer plutôt ce remede qu'un autre, puisque je ne fais consister la principale cause de la guérison des fractures, que dans l'application du bandage, où tout le reste des onguents, emplâtres, lotions & fomentations, ne servent que quand il y a quelques accidens à combattre, comme je le ferai voir dans la suite; & la situation de la partie rompuë, maintenuë

dans une juste égalité, n'y est pas moins nécessaire, sans que rien ne la blesse ni ne cause de la douleur au blessé.

Les frictions que je faisois au long de cette jambe, étoient dans le dessein qu'en la nettoïant d'une crasse dont elle étoit couverte, comme il arrive presque à tous ces sortes de blessez, les pores en fussent ouverts, afin de procurer la transpiration d'une certaine humeur âcre, qui souvent se trouve arrêtée sur la peau, faute d'avoir cette attention, & cause de grandes demangeaisons à toute la partie, qui font beaucoup souffrir le blessé, & dont il est délivré par ce foible secours.

Il faut bien remarquer l'endroit où l'os est rompu, afin qu'après que l'on aura appliqué l'emplâtre & la compresse, étendus en sorte qu'ils ne fassent pas le moindre plis, que les trois tours de la premiere bande soient directement appliquez sur le milieu de la fracture, afin d'affermir l'extrêmité de l'os, à quoi l'on contribuë encore, en conduisant cette bande de bas en haut, en ce que les premiers tours ne se dérangent que fort peu, mais davantage à mesure qu'ils s'éloignent de la fracture, n'étant conduits de la sorte que dans l'intention de retenir les humeurs, & les empêcher de

s'arrêter à l'endroit de la fracture, en faisant monter ces circonvolutions jusques vers le genoüil ; ce qui leur fait donner les differents noms, d'égal, de mousse, de doloire & de rampant, qui sont des minuties, mais qu'on ne doit pas ignorer.

L'on fait encore dans la même intention deux tours de la seconde bande sur le lieu de la fracture ; & en observant les mêmes regles qu'on a fait à la premiere, on la conduit de haut en bas, afin d'empêcher les humeurs qui peuvent être arrêtées vers le pied, de se porter sur l'endroit fracturé, à la difference que ces circonvolutions se doivent faire d'un sens opposé, & qu'il faut, en retournant de bas en haut, repasser sur la fracture, & aller finir vers le genoüil.

Les atelles au nombre de six, doivent avoir cinq à six poûces de long, sur un de large ou environ, & à proportion de la longueur & grosseur de la jambe rompuë, & être garnies de maniere que les petites compresses sur lesquelles elles sont posées, regnent d'un poûce au delà de leurs extrêmitez, dans la crainte que leur dureté ne cause de la douleur, ou ne blesse la jambe ou le bras où elles sont appliquées.

La troisiéme bande dont on applique

le premier tour sur le milieu de ces atelles, & à laquelle l'on fait tenir une route opposée à la précédente, en la conduisant de haut en bas, & que l'on fait remonter ensuite de bas en haut, sert non-seulement à contenir ces atelles en état, mais aussi afin de redresser les distorsions que la précédente bande peut avoir fait aux muscles. Il paroît même que c'est la principale raison qui a donné occasion à ces applications de bandes opposées les unes aux autres, sans quoi une seule assez longue suffiroit, comme je l'ai fait plusieurs fois, sans m'attacher à toutes ces formalitez, dont le succès ne m'a pas été moins heureux : tout le secret du pansement ne consistant que dans la parfaite réduction de l'os rompu, & à l'y conserver après être réduit ; ce dont on sera assuré, si le blessé ne souffre aucune douleur piquante ou poignante après cette réduction, parce qu'autrement ce seroit une marque que l'os seroit mal réduit.

La jambe ainsi bandée, il faut la poser doucement sur les fanons, qui seront placez au dessous, & qui doivent être assez longs pour passer au delà du pied de deux à trois poûces, & qu'ils embrassent toute la jambe jusques au dessus du genoüil,

le fanon exterieur étant un peu plus long que celui du dedans. Il faut aussi en posant la jambe fracturée, avoir soin que celui des deux serviteurs qui la tenoit embrassée de ses deux mains, pendant qu'elle étoit élevée, continue de la tenir avec une seule; de maniere que ses doigts étendus d'un côté & le poûce de l'autre, le genoüil se trouve au dessous & dans le fond de cette main, afin de tenir la jambe sujette, sans qu'elle puisse vaciller de côté ni d'autre; & en même tems celui qui tenoit le pied, embrasse le talon dont l'extrêmité doit être dans sa main droite, si c'est la jambe gauche, en alongeant les doigts d'un côté & le poûce de l'autre, dont il serrera le talon, afin de le tirer de maniere que la jambe soit étenduë, & qu'elle conserve sa droiture, pendant que de son autre main il soûtient le pied en l'état où il doit être.

C'est dans ce tems que le Chirurgien peut connoître & s'assûrer de la parfaite réduction de l'extrêmité des os, & s'ils sont à leur place, en confrontant la jambe rompuë à celle qui est saine, & voir si avant que de l'ajuster dans les fanons, le gros doigt du pied répond au genoüil, & à la hanche, ou à la lévre externe de l'os des isles: tous préceptes que l'on ne

doit point négliger ; car quoiqu'ils ſemblent être des minuties,ils ne laiſſent pas d'avoir leur utilité. Il faut enſuite placer les groſſes compreſſes ou couſſinets, afin de garnir les fanons de maniere qu'ils ne puiſſent cauſer aucune douleur à la jambe quand ils ſeront ſerrez avec les trois lacqs, & que l'étrier ou la femelle qui tient le pied en état ſera attachée, je dis l'étrier ou la ſemelle, parce que l'un ou l'autre eſt également bon, pourvû que le pied ſoit ſoûtenu ſans être trop contraint, je veux dire, qu'il ne ſoit ni plié ni trop étendu, qui ſont les deux extrêmitez qu'il faut éviter, étant également capables de cauſer du dérangement à l'os fracturé.

Ce ne ſont pas ſeulement les fanons qui peuvent cauſer de la douleur, ces compreſſes ou couſſinets, quand ils ne ſont pas mis à propos,ou quand les lacqs ſont par trop ſerrez, ne ſont pas moins capables de ce mauvais effet,ce qui oblige quelquefois à changer les uns de place, & à lâcher les autres ; de même que le talon, qui pour être mal ſitué, cauſe ſouvent de grandes douleurs qu'il faut ſoigneuſement calmer, pour prévenir le danger qu'elles entraînent après elles ; ce qui fait voir combien il eſt avanta-

geux au bleſſé d'être à portée de recevoir tous les ſecours qui lui ſont néceſſaires.

Il faut de plus, en appliquant le bandage, prendre bien garde qu'il ne ſoit ni trop lâche, ni trop ſerré ; s'il étoit trop lâche, la matiere du calus s'éleveroit beaucoup au deſſus de la fracture, pour remplir l'eſpace qui ſe trouveroit entre l'extrêmité des os, qui par cette raiſon s'éloigneroient les uns des autres, ce qui prolongeroit beaucoup la guériſon, ſur tout quand l'os eſt rompu obliquement ; au lieu qu'étant ſuffiſamment ſerré, les extrêmitez de l'os ſe trouvent exactement jointes l'une à l'autre, en ſorte que la nature n'a beſoin que de très-peu de ce baume pour les réünir & les coler de maniere que dans la ſuite il n'y paroît aucune difformité à l'occaſion du calus.

Si au contraire le bandage eſt trop ſerré, il cauſe de ſi grandes douleurs, que la mortification eſt en danger de ſurvenir en peu de tems à la partie bleſſée par l'interception des eſprits, à moins que le Chirurgien n'y remedie promptement, en lâchant les bandes, afin de leur rendre leurs cours ordinaires, ſans quoi la chaleur naturelle ſeroit bien-tôt éteinte & la partie gangrenée.

La regle que l'on doit obſerver pour éviter ces inconveniens, eſt de bander la partie rompuë de maniere qu'elle ſe trouve un peu enflée le lendemain du panſement, ce qui arrive de ce que le bandage eſt un peu ſerré; mais les compreſſes & les bandes qui étoient moüillées, ſe relâchant à meſure qu'elles ſe ſéchent, ne reſtent ſerrées qu'autant qu'il le faut pour remplir l'intention du Chirurgien.

La regle des panſemens ſe prend de l'état auquel ſe trouve d'un jour à l'autre la partie fracturée; car ſi le bandage ſe maintient en bon état, & que le bleſſé ne ſente que peu ou point de douleur, je le laiſſe non ſeulement ſept à huit jours, mais dix & douze; au contraire s'il ſouffre quelque douleur vive & piquante, que le bandage ſoit trop lâche ou trop ſerré, ou qu'enfin il ſoit dérangé, je leve l'appareil dans le jour, l'heure, ou le moment que ces accidens m'en feront connoître la néceſſité, quand ce ſeroit le jour même qu'il viendroit d'être panſé; car autant que la privation de la douleur eſt une marque de la parfaite réduction des os, autant la douleur vive & piquante en eſt une du contraire; & autant que l'abſence de la douleur laiſſe le Chi-

rurgien tranquille sur le succès de la guérison ; autant les douleurs vives lui doivent faire appréhender l'inflammation, l'abscès & même quelque chose de pire, qui est la plus forte raison qui doit l'engager à en délivrer le blessé le plutôt qu'il lui est possible, afin de prévenir ces fâcheux accidens.

Ce blessé auroit marché plutôt si je l'avois voulu ; mais comme j'ai remarqué qu'en pareille occasion on ne perd rien pour attendre, dans la crainte d'une rechûte, comme il est arrivé à plusieurs que j'ai pansé, pour avoir négligé mon conseil, je le fis rester jusques à ce que sa jambe fut assez affermie, pour ne rien craindre.

La retention d'urine dont il fut affligé pendant qu'il étoit obligé d'être au lit, fut terminée dès qu'il eut la liberté de se lever ; ce qui fit voir que la situation d'être couché sur les reins en étoit la véritable cause, sans que la pierre y eut aucune part, quoique le Medecin en fut fortement persuadé.

L'usage des lavemens lui fut d'un grand secours pour cet accident ; & il en faut nécessairement donner à ces blessez, sur tout quand le ventre se rend paresseux, comme il arrive souvent, à cause

qu'ils ſont couchez ſur le dos pendant un long-tems, ſans que la difficulté que l'on croît qu'ont les bleſſez à les recevoir, en doive empêcher l'uſage, puiſque rien n'eſt plus facile à faire, où il n'y a qu'à approcher le talon de la jambe ſaine auprès de la feſſe, en écartant un tant ſoit peu la cuiſſe, l'on met la canulle, l'on donne & on reçoit le lavement, couché de la ſorte ſur le dos, avec la même facilité que ſi l'on étoit ſur le côté; après quoi l'on fait ſervir ce même pied plié, comme je l'ai dit, à s'élever de maniere que l'on puiſſe mettre le baſſin ſous le ſiége, afin de le rendre quand il a produit ſon effet. Rien n'eſt plus utile dans le cours des panſemens d'une jambe rompuë, auſſi-bien que la ſaignée, afin de détourner la fluxion & les autres ſymptômes qui lui ſuccedent; & c'eſt à quoi l'on doit s'appliquer très-ſérieuſement, qui eſt l'attention qu'il faut, afin de parvenir à l'intention generale qui eſt la réünion de la fracture, comme je l'ai fait à l'endroit de ce bleſſé.

Observation LV.

Au mois de Juin 1712. un homme de diſtinction m'envoïa prier de me rendre en diligence auprès de lui, étant en ſa

maiſon, Paroiſſe de Tamerville. Je trouvai qu'il avoit la jambe gauche rompuë en la partie moïenne, d'une fracture complette, que ſa jambe étoit toute contuſe & applatie, s'étant trouvée engagée entre la banque d'un foſſé & un très-gros arbre, deſtiné à faire une poutre. Je ne doutai pas, en voïant la cauſe de cette fracture, que la ſuite du panſement ne fut très-fâcheuſe, & la guériſon difficile à obtenir. Je fis ſon lit où j'aidai à le coucher, & je préparai l'appareil, après quoi je le panſai avec l'embrocation d'huile roſat, l'emplâtre contre les ruptures, les compreſſes & les bandes trempées dans le vin tiéde, & le bandage appliqué de maniere qu'il n'étoit ni lâche ni ſerré, dans la crainte d'augmenter la douleur de cette jambe, dont le bleſſé ſe plaignoit déja fortement.

Les quatre premiers jours ſe paſſerent aſſez tranquillement, mais les ſuites furent bien differentes, en ce que les douleurs augmentoient; mais qui s'étant un peu diminuées lorſque j'y arrivai, je ne levai le bandage que le lendemain qu'elles recommencerent avec plus de vigueur que le jour précédent, & environ à la même heure; ce qui me détermina à lever l'appareil. Je ne trouvai rien le long

de la jambe, sinon une échimose qui re-
gnoit dans toute l'étenduë de cette par-
tie, & qui commençoit à se dissiper. La
plus grande douleur étoit sur le métatar-
se, quoiqu'il n'y parut autre chose si ce
n'est le dérangement que la forte échi-
mose y pouvoit produire. J'y fis une em-
brocation sur toute la jambe, & réap-
pliquai le même appareil qu'auparavant.

Le lendemain matin & à la même heure,
cette douleur s'étant fait sentir encore
plus forte que les jours précédens, Mon-
sieur des Rosiers fut prié de le venir voir
avec moi, qui après avoir examiné cet
endroit du pied, qui causoit tant de dou-
leur, & où il ne paroissoit rien, & voïant
que cette embrocation n'avoit produit
aucun effet, fut d'avis qu'on appliquât
dessus l'endroit de la douleur une com-
presse imbibée d'eau-de-vie, dans la pensée
que nous eûmes que quelque humeur
de goute étoit plutôt la cause de ces dou-
leurs, que l'effet de la fracture. L'eau-de-
vie n'eut pas un plus heureux succès que
le vin, dont les compresses avoient été
imbibées; mais les douleurs, qui comme
je l'ai dit, se faisoient sentir par périodes
reglées, n'aïant pas manqué de revenir à
leur ordinaire, j'exhortai ce blessé à la
patience, jusques à quelques jours ensui-

te que je retournai encore avec Monsieur des Rosiers ; & comme nous trouvâmes la douleur beaucoup moindre, qui nous ôta la crainte de l'abscès, que la jambe n'étoit que très-peu enflée, les os bien réduits, & l'échimose presque entierement effacée, nous convînmes de nous servir du seul emplâtre de diapalme,& du vin pour le pansement, au lieu d'eau-de-vie,qui réüssit fort bien jusques à la sixiéme semaine, que ce blessé en commençant à se lever & aller sur des béquilles, il se forma un petit abscès en deux ou trois jours, que j'ouvris, & duquel je tirai une petite esquille, après quoi la playe fut assez-tôt guérie, ne mettant plus qu'une seule compresse trempée dans le vin,& une bande par dessus pour tout pansement. Je le quittai en cet état, pour en aller voir un autre à vingt lieuës de cette ville, où je fus quelque tems, pendant lequel ce blessé commençant à marcher dans sa chambre, eut envie de sortir, une de ses béquilles lui manqua, qui donna occasion à une chûte si fâcheuse, que sa jambe dont le calus qui n'avoit pas encore assez de consistance pour résister à un pareil choc, ne pût empêcher la jambe de plier & de renouveller par conséquent la fracture,au pan-

ſement de laquelle Monſieur des Roſiers fut appellé en mon abſence, qui lui réappliqua de nouveau le bandage complet, comme j'avois fait au premier panſement, qui dura trois autres ſemaines, après leſquelles il recommença à marcher de nouveau, mais avec plus de précaution qu'il n'avoit fait la premiere fois, dans la crainte d'une pareille rechûte, & fut parfaitement guéri, ſans reſſentir aucune incommodité, & ſans qu'il lui ſoit arrivé d'autre accident pendant la cure, quelque froiſſée qu'eut été cette jambe entre les deux corps durs qui causerent la fracture, par les grands ſoins que j'en eus & les panſemens exacts que je lui fis.

Observation LVI.

Au mois de Juillet 1703. une Demoiſelle étant montée ſur une Mulle, pour aller à cinq ou ſix lieuës; cette Mulle, quoique douce, autant que Mulle peut l'être, ſe trouvant dans une lande, à quatre lieuës de cette ville, prit tant de gaieté, que mettant ſa tête entre ſes jambes, & ruant de ſon mieux, malgré l'homme qui la conduiſoit, elle éleva la Demoiſelle ſi haut, que d'une ruade elle lui fracaſſa la jambe, en retombant la tête en bas, qui fut un bonheur pour elle,

d'avoir les pieds là où elle auroit dû avoir la tête, ne doutant pas qu'elle ne l'eût tuée, si elle avoit été dans cette situation, je veux dire, la tête en haut. L'on me vint aussi-tôt prier avec instance de me rendre incessamment auprès d'elle pour la panser, ce que je fis; mais après avoir ordonné qu'on eut à faire partir un brancard garni de matelats & de careaux, j'emportai un appareil tout prêt & les choses nécessaires.

Je trouvai cette jeune Demoiselle pansée avec un astringeant fait de terre d'un four bien cuite, & des blancs d'œufs, incorporez ensemble, & étendus sur de la filasse de chambre, liez bien ferme sur l'endroit de la fracture, avec six atelles faites de bâtons de coudre, un peu applaties, mais fort grosses, & appliquées sur cette filasse, sans autre garniture, & une longue bande pour tenir le tout si ferme que l'enflure du pied & de la partie superieure de la jambe, au dessus de la fracture (qui étoit située en sa partie moïenne & inférieure & jusques au genoüil) s'élevoient beaucoup au dessus de ce bandage. Son pied étoit tout violet, & elle se plaignoit d'une douleur insupportable à l'endroit de la fracture.

Je défis au plutôt cette bande & cou-

pai cette filaſſe, afin de débarraſſer la partie de cet aſtringeant, à quoi je ne pûs réüſſir qu'en la faiſant tremper long-tems dans l'eau tiéde, tant il étoit collé & endurci ſur cette partie ; après quoi il me fut d'autant plus aiſé de remarquer la fracture, l'endroit où elle étoit ſituée n'étant nullement tumefié, & j'obſervai que la fracture du *Tibia*, qui me parut oblique, étoit deux travers de doigts au-deſſus de celle du péroné, ſans que je m'apperçûſſe qu'il y eut d'eſquille, à l'exterieur de laquelle le fer de la mulle étoit bien imprimé, & en la partie moïenne & inferieure de la jambe gauche, comme je viens de dire.

Je fis une embrocation d'huile roſat ſur toute la jambe, & pour emplâtre je me ſervis d'un linge en double, que je trempai dans le jaune & le blanc de trois œufs, que j'avois battus enſemble, avec deux onces d'huile roſat ; après quoi je pliai ce linge, les œufs en dedans, que j'appliquai ſur le lieu de la fracture & le coupai enſorte qu'il ne fit aucun pli. Je trempai les compreſſes & les bandes dans l'obſecrat ; le reſte de l'appareil fut fait avec les précautions accoûtumées. Je lui fis prendre un bon boüillon, enſuite une rôtie au vin, & la plaçai ſi-bien ſur le bran-

card, qu'elle ne ſouffrit aucune douleur dans les quatre lieuës de chemin que nous fîmes pendant la nuit, ni même de huit jours après que je l'eus ſituée dans ſon lit, tant l'appareil étoit ferme & bien appliqué.

Je la ſaignai le lendemain, & lui fis prendre quelques lavemens, dans le deſſein de détourner, autant qu'il me ſeroit poſſible, le penchant que la nature pouvoit avoir de faire quelque dépôt ſur la partie, tant à cauſe de la douleur que ce coup de pied y avoit cauſé, qu'à l'occaſion de ce bandage que je trouvai fort propre à mettre un bleſſé à la torture, & lui perdre la jambe par la mortification, qui ſans doute n'auroit pas tardé ſans le ſecours que je lui donnai.

Je la panſai trois fois de cette maniere, & trois fois avec un emplâtre de diapalme & le vin au lieu d'œufs & d'obſécrat; & après lui avoir ôté les fanons, je continuai quelque tems à lui mettre un linge en double trempé dans le gros vin, & une bande pour le tenir. Cette Demoiſelle, pour plus grande ſûreté, voulut bien ne marcher que deux mois après que cet accident lui fût arrivé.

Deux mois donc après que cette Demoiſelle fut guérie, & ne ſe ſentant plus

en aucune façon de sa fracture, en descendant avec d'autres jeunes filles ses compagnes, trois marches qu'il y avoit pour aller d'une chambre à l'autre, le pied lui manqua, & elle tomba. Sa jambe qui avoit été rompuë sous elle en tombant se trouva de nouveau fracturée, pour quoi l'on me vint chercher en diligence. Je la trouvai au même lieu où l'accident lui venoit d'arriver; je me fis aider à la porter sur son lit après que je l'eus fait à ma maniere, & la pansai avec un appareil complet comme auparavant, mais seulement deux fois avec les fanons, & une avec les atelles, après quoi elle fut parfaitement guérie, & cela en moins d'un mois. Elle se conserva mieux dans la suite, & se garda bien de sauter ni de courir que long-tems après.

REFLEXION.

Il n'y a point de mesures que je ne prisse pour calmer les accidens qui paroissoient, & prévenir ceux qui étoient à craindre à ces deux jambes rompuës, dont les principaux étoient d'appaiser la douleur, & de prévenir l'inflammation, qui ne consistoit pas seulement dans l'usage des remedes, tant généraux que particuliers, mais aussi dans le soin que

les compresses & les bandes ne fussent ni trop lâchées, ni trop serrées, que les atelles, les fanons, ni les garnitures, non plus que l'étrier, ne causassent aucune douleur à la jambe, qui doit être, aussi bien que le talon, dans une situation si commode, que rien ne puisse faire de peine au blessé, ce qui ne se peut faire à moins que d'être à portée, comme j'étois, de ce blessé, afin de les pouvoir voir tous les jours & même plus souvent pour lâcher ou serrer les lacqs ou les bandes selon le besoin, de hausser ou baisser la jambe, le pied ou le talon & les coussinets ou compresses qui servent à garnir les fanons, le moindre dérangement d'une seule de toutes ces pieces pouvant causer des douleurs légeres dans le commencement, mais qui deviennent insupportables si l'on n'y remedie au plutôt: ce qui fait voir que le plus foible secours en cette occasion peut être d'une très-grande utilité.

Quelque attention que j'eusse apporté pour prévenir l'inflammation & préserver ces deux jambes des abscès dont elles étoient menacées, & les avoir tirées comme j'ai fait si heureusement & sans aucune incommodité ni mauvais reste de ces deux fractures completes,

quelque soin, dis-je, que j'eusse pris, s'ils eussent pû ou osé me rendre garant de leur imprudence touchant la récidive, ils ne s'y seroient pas épargnez, quoique je ne reconnoisse avoir peché qu'en une seule chose, qui est de les avoir abandonnez à eux-mêmes après les avoir si bien guéris, sans avoir eu la précaution de les livrer aux soins d'une promeneuse ou de personnes qui les eussent tenuës sans cesse attachées à un tenon qui auroit été planté à cet usage, & qui auroit été du moins aussi nécessaire, & encore plus utile à celui qui fait le sujet de l'observation suivante, s'il avoit eu aussi peu de raison.

Observation LVII.

Au mois de Septembre 1704. je fus mandé à Juganville pour voir un jeune Capitaine au Regiment de Thorigny, campé à la Hogue, que je trouvai avec une fracture complette en la partie moïenne & inférieure de la jambe gauche. Je fis l'appareil, & disposai son lit, où après l'avoir couché, étant servi par le Sieur Vincent Chirurgien Major du Regiment, & le Frater de la Compagnie Colonelle, qui tenoient le pied & la jambe vers le genoüil, je le pansai avec

l'emplâtre de *Minio* trempé dans le vin, ainsi que les compresses & les bandes ordinaires. Cette fracture se réünit si bien & si promptement, qu'à la fin du quatriéme pansement, qui étoit le vingt-quatrième jour, il levoit sa jambe fort aisément. J'ôtai les fanons, & laissai encore les atelles, que j'ôtai aussi après ce pansement. Il se seroit bien levé le trentiéme jour, mais je lui conseillai d'observer un repos régulier jusques au trente-huit ou quarante, comme il fit. Après que je l'eus pansé cette cinquiéme fois avec l'emplâtre, les compresses & les bandes encore trempées dans le vin, je fus lever ce dernier appareil, & mis une compresse & une bande toûjours trempée dans le vin sur l'endroit de la fracture, & laissai le soin à son Valet de Chambre de continuer à en faire autant tous les deux jours, afin de fortifier la partie blessée, & le livrai à sa conduite, marchant gaillardement sur des bequilles, comme font tous ceux auxquels pareil accident arrive, jusques à ce que la jambe rompuë ait repris ses forces.

Je fus surpris dix à douze jours ensuite de voir venir ce Valet de Chambre en grande hâte, me dire que son Maître s'étoit de nouveau rompu la jambe, &

& qu'il me prioit avec beaucoup d'inſtance de partir avec lui pour le conſoler dans l'extrême déſordre où il étoit ; ce que je fis avec toute la diligence poſſible. Je trouvai que ce bleſſé aïant voulu badiner de ſes bequilles avec un de ſes camarades, s'étoit par malheur laiſſé tomber, ſa jambe pliée ſous lui, qui ſe trouva rompuë une ſeconde fois. Après l'avoir conſolé du mieux qu'il me fût poſſible, & aſſûré que ce mal ſeroit bien-tôt rétabli, je me mis en état de le panſer ; & comme l'appareil n'étoit ni uſé, ni diſſipé, je le trouvai tout prêt à m'en ſervir de nouveau. J'eus ſoin de l'aller voir de tems en tems ; & comme je trouvai toûjours la ſuite de ce panſement aller autant bien que je le pouvois ſouhaiter, je ne levai ce premier appareil que douze jours après, & pour lors ce bleſſé remuoit & levoit fort bien la jambe. Je ne me ſervis au ſecond panſement que des atelles avec le même emplâtre, la compreſſe & les bandes trempées dans le vin, que je laiſſai douze autres jours. Le mal fut parfaitement rétabli par ces deux panſemens, & le malade ſi bien guéri, qu'il ne ſe voulut plus ſervir que d'une de ſes bequilles & de ſa cane, aïant regardé les deux bequilles enſemble comme les inſ-

trumens de ſon malheur, quoique le badinage en eût été la veritable cauſe.

Cet Officier ſe ménagea de ſon mieux juſques au commencement du mois de Mars, que ne ſe ſentant plus rien du côté de ſa jambe, il monta à Cheval pour aller joindre ſon Regiment. A deux pas de ſa maiſon ſon Cheval s'enfonça dans une terre gleze où il fit la baſcule, de maniere que le Maître tomba par deſſus la tête, & que le Cheval, en ſe voulant tirer de ce bourbier, mit ſon piéd ſur cette jambe deux fois rompuë, & l'y appuïa ſi fort, & l'enfonça ſi avant, qu'il rompit la botte & la jambe pour une troiſiéme fois.

L'on vint en poſte me querir, & je retournai de même. Jamais homme ne fut plus déſolé que ce bleſſé, dans la crainte d'être eſtropié pour toûjours; mais je le raſſûrai ſi bien, quelque grand que fut ſon accident, qu'il demeura tranquille.

Je fis un nouvel appareil, & panſaï cette fracture comme j'avois fait la premiere fois, mais qui fut bien moins de tems à guérir, puiſqu'il ſe trouva en état de partir ſix ſemaines après cette derniere chûte, tant la nature étoit diſpoſée à faire couler la matiere du calus vers cette partie, à laquelle il eſt reſté ſi peu de diffor-

mité, qu'à peine peut-on dire, en le voïant marcher, laquelle de ses deux jambes a été tant de fois rompuë.

REFLEXION.

Rien n'est plus extraordinaire que de voir une jambe tant de fois rompuë, à la guérison de laquelle j'avois observé un ordre si régulier dans les pansemens, qui tendoient autant à fortifier qu'à dessécher, avec d'autant plus de raison, que cette fracture dans son commencement n'étoit accompagnée de contusion, d'échymose, de douleur, ni d'aucun autre accident qui me dût faire changer de conduite, aïant guéri ce blessé avec un succès que j'aurois pû appeller heureux, s'il n'avoit été troublé par un badinage qui donna lieu à la récidive.

J'ai éprouvé dans ces fractures, que celles qui arrivent par récidive ne sont pas à beaucoup près si fâcheuses, ni si long-tems à guérir, que lorsqu'elles sont nouvelles. La cause en est évidente, en ce que la nature aïant déja applani les inégalitez qui se trouvent d'abord aux extrêmitez des os nouvellement rompus par l'humeur propre qu'elle y fait couler pour former le calus, & la disposition qu'a cette humeur à y couler de nouveau

pour le rétablir dans son premier état, en produit la réünion en peu de tems, comme ces exemples le font assez voir, auxquelles j'en pourrois joindre plusieurs autres, si ces trois ne suffisoient pas pour en assûrer la verité; ce qui fait bien voir que ceux qui ont eu quelque partie fracturée, doivent être attentifs à ne faire aucun exercice violent, jusques à ce que le cal ou la matiere qui sert à réünir les extrêmitez des os rompus ait eu le tems de se fortifier, dans la crainte d'une nouvelle fracture en ce même endroit; mais le cal étant bien affermi, il n'y a plus rien à craindre, parce que la fracture se feroit plutôt dans un autre endroit qu'en celui-là.

Observation LVIII.

Au mois d'Avril 1703. je fus prié d'aller voir un Prêtre qui demeuroit à Sainte Croix, à deux lieuës de cette Ville, qui s'étoit rompu la jambe en sautant un fossé; & comme c'étoit le soir, & qu'il étoit dans des champs éloignez de tout secours, il fut obligé de se traîner fort loin sur les mains & les genoux, afin de pouvoir se faire entendre par les plus grands cris continuez pendant un long-tems, comme il fit, à des paysans qui

allerent à lui, & le rapporterent à sa maison. J'examinai cette jambe bien soigneusement & à plusieurs reprises, avant que de pouvoir connoître cette fracture, tant la jambe étoit enflée & douloureuse. Je fus surpris de ce qu'en mettant ma main sous la partie moïenne de cette jambe, sans qu'elle fut soûtenuë du côté du pied, elle ne changeoit en aucune façon de figure; & qu'en soûtenant cette jambe avec mes deux mains, l'une vers les maleolles, & l'autre à l'endroit de la jaretiere, je n'y appercevois rien d'extraordinaire, jusques à ce que prenant le pied avec une de mes mains, & la partie inférieure de l'autre, je les fisse agir alternativement; car alors j'entendis un craquement causé par les extrêmitez des os, mais qui étoient retenuës en leur place par la tension que souffroient déja les muscles, les tendons, aponévroses & membranes qui se trouvent en grand nombre en cet endroit, qui étoit causée par l'inflammation de toutes ces parties nerveuses, & que de plus la fracture étoit en travers, dont je m'apperçus très-bien en faisant faire ce mouvement à la partie rompuë, qui se seroit manifestée d'elle-même, si elle avoit été oblique, sans qu'il eût été nécessaire d'y toucher, ni

que les parties qui l'environnoient, quelques enflammées qu'elles fussent, eussent été capables de la tenir en sa situation naturelle.

Comme les douleurs étoient violentes à la circonference de cette fracture, à cause, comme je l'ai dit, des parties nerveuses qui l'entourent, & qui avoient tant & si long-tems souffert par les mouvemens que ce blessé avoit été forcé de faire dans la triste circonstance où il s'étoit trouvé; afin de se soustraire pendant la nuit aux rigueurs d'un froid aigu qui l'auroit exposé à perdre la vie, je me servis dans le premier pansement d'œufs battus avec l'huile rosat, dans lesquels je trempai un linge en double pour servir d'emplâtre, & une embrocation de pareille huile sur le pied & sur toute la jambe, & les compresses trempées dans l'obsecrat, & coupées de maniere qu'elles faisoient quatre chefs, de même que l'emplâtre, deux desquelles étant plus larges que les autres embrassoient la jambe à l'endroit de la fracture, & les deux autres qui étoient beaucoup moindres embrassoient le pied, & venoient croiser sur les précédens, afin de les affermir davantage; & comme je ne pûs faire trois tours égaux de la bande

ſur la fracture, parce que la ſituation ne le permettoit pas, je fus obligé de faire le renverſé au ſecond, & au troiſiéme former l'étrier en paſſant par deſſous le pied, pour la conduire enſuite juſques vers la partie moïenne de la jambe.

Je ne fis qu'un tour de la ſeconde bande ſur la fracture, m'étant attaché à les multiplier en forme d'étrier, & en même tems de ſpica; & au lieu d'atelles qui n'auroient pas été commodes en cette partie de la jambe, je me ſervis de feutre, que je coupai de maniere, que cette fracture étoit comme dans une boëte, ſur laquelle j'appliquai la troiſiéme bande, en obſervant les mêmes regles, & les faiſant finir comme aux autres jambes rompuës avec les fanons, tirez de maniere à ne rien irriter, dans la crainte d'un plus grand mal dont il étoit grandement menacé, à cauſe de ce qu'il avoit ſouffert incontinent après la fracture.

Je panſai cet Eccleſiaſtique trois fois de la ſorte, & chaque panſement de huit en huit jours; & comme les accidens diminuerent conſidérablement, & que la jambe alloit de bien en mieux, je ſubſtituai aux anodins & repercuſifs l'emplâtre de diapalme, & le vin pour tremper

les bandes & compresses jusques à la parfaite réünion qui se fit en six pansemens, après lesquels je ne mis qu'une compresse trempée dans le vin, avec une bande sur l'endroit de la fracture. Il fut parfaitement guéri, & marchoit sans cane ni bequille après six semaines.

Reflexion.

Cette observation fait bien voir qu'il n'y a point de regles si générales, qu'elles n'aïent leur exception, puisqu'après que j'ai dit qu'une fracture complete est si facile à connoître, qu'il semble que les plus idiots ne la peuvent ignorer, & que j'eus neanmoins tant de peine à découvrir celle-ci, quoique j'emploïasse les moïens les plus assûrez pour y parvenir, qui sont de faire mouvoir la jambe en la tenant élevée avec les deux mains par deux endroits differens, à quelque distance l'une de l'autre, ou en la tenant suspenduë en l'air par son milieu, ce qui donne lieu à la fracture de se manifester, en ce que l'os est forcé de plier, & de faire voir, en perdant son niveau, l'endroit où il est rompu; ce qui toutefois n'arriva pas à celle-ci où je ne réüssis, comme je l'ai dit, qu'en prenant le pied d'une main & la jambe en sa partie inférieure de

l'autre, tant cette fracture étoit près de l'article, & que les parties qui l'environnoient étoient étenduës par l'inflammation que la douleur y avoit attirée à l'occasion des mouvemens violens & long-tems continuez que ce blessé fut forcé de faire pour se garantir du péril auquel le lieu où il avoit été blessé l'exposoit, non seulement à cause que c'étoit le soir, & qu'il auroit été obligé d'y passer la nuit, mais parce qu'il n'auroit pas aussi pû en esperer beaucoup mieux en plein jour, tant il étoit éloigné du chemin & des maisons, outre que le *Tibia* étant rompu transversalement en sa partie inférieure, à deux poûces au plus de l'article, de même que le peroné qui est plus large en cet endroit que dans son milieu, fit que les extrêmitez se trouverent aussi moins de disposition à se déranger, soûtenuës encore par la tension des parties membraneuses & tendineuses, qui sont, comme j'ai dit, en grand nombre autour des extrêmitez des os, qui leur furent d'un grand secours pour se conserver dans leur proximité : raisons qui me faisoient douter de la fracture de l'os malgré tous les signes équivoques qui le persuadoient, mais que je rapportois plutôt à une détorse ou extension que les parties ner-

veuſes avoient ſouffertes par la chûte, & je l'aurois ignoré, ſi moins attentif à m'inſtruire de la verité je n'avois pas mis differens moïens en uſage pour la découvrir.

Il ſemble qu'une partie tumefiée de la ſorte, dont on pouvoit rapporter la cauſe, tant au grand froid que ſouffrît ce bleſſé, qu'aux mouvemens violens qu'il fût obligé de faire, auroit demandé un remede confortatif & réſolutif, comme ſont l'eau-de-vie & le vin au lieu de l'huile & de l'obſecrat, dont je me ſervis dans les panſemens; mais comme la douleur eſt l'accident le plus fâcheux de tous, & qu'il eſt regardé comme la ſource de tous les autres; ce fut à quoi je m'attachai, en me ſervant pour l'appaiſer, de remedes anodins, rafraîchiſſans & repercuſifs, leſquels, quoique huileux, & ſuivant le ſentiment des modernes oppoſez à la raiſon, en ce qu'ils doivent boucher les pores au lieu de les ouvrir comme il convenoit de faire ſelon ce ſyſtême, afin de procurer la tranſpiration de l'humeur qui tenoit cette partie dans un gonflement, & prévenir par ce moïen l'abſcés dont elle étoit menacée, ſi ce raiſonnement, tout plauſible qu'il paroît, étoit ſoûtenu de l'expérience, ce ſeroit

un mal de ne le pas ſuivre religieuſe-
ment; mais comme nous voïons jour-
nellement que l'autre réüſſit mieux, je
le préfererai toûjours quand je croirai le
devoir faire en des occaſions pareilles à
celle-ci, au hazard de guérir les bleſſez
à la vieille mode, pourvû qu'ils ſoient
plus promptement & plus heureuſement
guéris, comme fut cette fracture, la-
quelle étant ſi proche de l'article, ne me
fit pas plus de peine que ſi elle avoit
été au milieu de la jambe, quoiqu'elle
fut dans cet endroit infiniment plus ſen-
ſible, & par conſequent plus expoſée à
tous les ſymptomes qui ſuccedent à la
douleur : verité qui ſera encore mieux
juſtifiée par l'obſervation qui ſuit.

OBSERVATION LIX.

Aû mois de Septembre 1696. l'on me
vint demander avec empreſſement pour
aller à Montebourg panſer un Commiſ-
ſaire des Guerres qui venoit de ſe rom-
pre la jambe; & comme ſur la route je
trouvois couriers ſur couriers, je ne tar-
dai guéres à me rendre auprès de lui, où
je trouvai les Sieurs Guillot, Fiſſie &
Rativeau, Chirurgiens de Monſeigneur le
Maréchal de Joyeuſe pour lors Général
en ce pays & des Regimens de la Mare

Etranger & de Hainaut, avec le Sieur de Saint Martin, Maître Chirurgien du lieu. Après que l'appareil fut fait, & que tout fut diſpoſé pour le panſement, nous nous fiſmes forts complimens les uns aux autres à qui mettroit la main à l'œuvre; mais comme ces complimens ne finiſſoient point, & qu'il falloit quelque choſe de plus eſſentiel, je priai le bleſſé de décider celui de nous dont il ſouhaitoit d'être panſé, lequel m'aïant adreſſé la parole, me dit qu'il ſouhaitoit & me prioit que ce fut moi, à l'ordre duquel ſe joignit celui de pluſieurs Colonels & autres Officiers qui y étoient.

Je ne fus pas ſurpris lorſque je maniai cette jambe vers les maleolles, & le deſſous du genoüil avec mes deux mains pour l'élever, & la donner à tenir à Meſſieurs Guillot & Rativeau qui s'y offrirent; je ne fus pas ſurpris, dis-je, de trouver cette jambe rompuë en ſa partie inférieure, environ à deux travers de doigts de l'article, puiſque la fracture paroiſſoit à la vûë; mais je le fus beaucoup, lorſqu'en lui faiſant faire ce mouvement, je m'apperçus qu'elle l'étoit auſſi en ſa partie ſupérieure, environ à cinq doigts au deſſous du genoüil, ce qui m'obligea de la remettre bas pour

augmenter l'appareil de compresses, bandes, atelles & emplâtres que je fis doubles, afin de panser ces deux fractures chacune avec leur appareil, comme elles le demandoient, à cause de l'éloignement qui se trouvoit d'une fracture à l'autre. Ce que j'exécutai heureusement avec moins de tems & de peine pour le blessé, que je n'aurois pensé, par le secours & l'adresse des deux serviteurs.

Je fis consister ce pansement dans une embrocation sur toute la jambe, avec l'emplâtre *contra rupturam*, les compresses & les bandes trempées dans le vin, le reste de l'appareil étant à l'ordinaire avec les fanons, atelles, longuettes, lacqs, étriers & compresses à garnir, si ce n'est que je fus obligé de placer ces garnitures aux endroits les plus convenables, ne les aïant pû placer aux endroits accoutumez, aux lieux où étoient situées les deux fractures.

Je saignai ce blessé, & restai le reste de la journée auprès de lui, d'où je ne sortis qu'assez tard. Je le laissai fort tranquille, & le trouvai le lendemain sans aucune douleur, & sans que rien fut dérangé tant à l'appareil qu'à sa jambe. La journée se passa de la sorte, & je le laissai le soir sans souffrir. Je fus surpris que

dès trois heures du matin il me vint un Exprès de ſa part, qui à peine me donnoit-il le tems de m'habiller, me diſant que ce bleſſé ſouffroit des douleurs ſi vives & ſi fortes qu'elles paſſoient l'imagination. Je ne tardai guéres à me rendre auprès de lui, où je trouvai que l'empreſſement du Courier n'étoit que trop juſte, mais à quoi j'eus le bonheur de remedier bien vîte en défaiſant l'appareil de l'article ſeulement, après quoi les douleurs ceſſerent entierement, ce qui me diſpenſa de toucher à l'autre.

Je fis inceſſamment donner avis à Meſſieurs les Chirurgiens de ce qui s'étoit paſſé pendant la nuit ; & prier de vouloir bien ſe rendre auprès de ce bleſſé, auxquels je fis remarquer que la choſe étoit d'autant moins ſurprenante, que c'étoit le tems auquel l'inflammation avoit coutume d'arriver auſſi-bien aux fractures qu'aux playes ; & comme celle-ci étoit en un endroit rempli de quantité de muſcles, tendons & parties nerveuſes, toutes d'un ſentiment très-délicat, il n'étoit pas étonnant que la douleur y eut été très-violente, vû que les remedes deſquels nous nous étions ſervis, quoique vantez pour les fractures, & ſoûtenus de la raiſon & de l'expérience

pour quelques endroits, pouvoient bien n'être pas si convenables à celle-ci en particulier, comme cet accident le justifioit, où nous leur voïons produire un bon effet à la fracture supérieure, & causer au contraire des douleurs outrées & insupportables à l'inférieure & vers l'article, par la différence des parties qu'il y a de l'une à l'autre, à raison de la situation, ce qui me fit proposer avec l'embrocation dont nous nous étions déja servis, le cerat de Galien pour emplâtre, & les compresses & les bandes trempées dans l'obscerat: ce qui fut résolu & exécuté sur le champ, après quoi je lui donnai un lavement avec le petit lait & le miel violat, & deux heures après l'avoir rendu, je lui tirai trois palettes de sang, & deux jours après je réiterai les mêmes remedes.

Ce blessé aïant passé la journée sans le moindre sentiment de douleur, me congédia le soir, & me renvoïa comme par force, mais ce ne fut pas pour longtems, puisqu'il me renvoïa chercher aussi matin & avec autant d'empressement que le jour précédent, & je le trouvai tourmenté de douleurs encore plus terribles, puisqu'il faisoit défaire le bandage par son Valet de Chambre quand j'arrivai,

n'aïant pû avoir aucun des Chirurgiens avant moi, quoiqu'ils fussent tous à portée d'y être beaucoup plutôt, en étant éloigné d'une grande lieuë. Ce qu'aïant remarqué avec beaucoup d'attention, & persuadé que ce ne pouvoit être que le tems de l'inflammation qui mettoit les humeurs en mouvement de la sorte, dont les moindres, pour peu qu'elles eussent d'acrimonie, venant à irriter ces parties nerveuses, y causoient ce sentiment si vif & si douloureux, à quoi la chaleur qu'y causoit le bandage, contribuoit beaucoup, puisqu'au moment qu'il étoit lâché ou défait, elle diminuoit considérablement & cessoit bien-tôt absolument, & que ce sentiment douloureux sembloit avoir un tems périodique, puisqu'il arrivoit à la même heure ou à peu près, marque convaincante de la mauvaise qualité que contractoit l'humeur, qui venant à faire son impression sur ces parties très-sensibles, y causoit les violentes douleurs qui tourmentoient le blessé.

Je proposai à ces Messieurs de changer l'appareil de cette fracture seulement en celui d'un bandage à dix-huit chefs, tel qu'à une fracture compliquée, en nous servant des mêmes remedes que

ceux du jour précédent, & les engageai en même tems de revenir le lendemain à pareille heure, que je resterois auprès de ce blessé, & que je tiendrois l'appareil prêt pour le panser, sinon de venir au tems que je les ferois avertir, qui seroit celui où ces vives douleurs pourroient récidiver; mais n'en aïant souffert que de très-médiocres, nous attendîmes l'heure à laquelle nous étions convenus pour le panser tous les matins; ce qui réüssit si bien, que huit jours après ce pansement continué de la sorte, je recommençai celui que j'avois quitté en les rendant tous deux égaux, je veux dire, celui ci à celui de la partie supérieure que je continuai toûjours d'une même maniere, quelque changement que j'eusse apporté à l'autre, qui ne causa aucun retardement à la cure de ces deux fractures qui furent parfaitement réünies, & le blessé en état de marcher en six semaines de tems, sans que sa jambe restât aucunement enflée, ni qu'il y parût deux mois après, qui fut le tems que j'allai le conduire à dix lieuës d'ici, à moitié chemin de Caën, où il restoit par ordre de la Cour.

REFLEXION.

J'eus de la peine à me résoudre de panſer cette jambe à l'excluſion de ſi habiles Chirurgiens qu'étoient ceux que je nomme, & encore plus qu'ils vouluſſent bien faire l'office de ſerviteurs, ſi en pareille occaſion on ne partageoit pas l'honneur de la cure, puiſque celui qui tient ne merite pas moins que celui qui opére, le ſuccès de la guériſon d'une partie rompuë ne dépendant en partie de ſa maniere dont elle eſt rompuë au tems des panſemens par des ſerviteurs entendus, comme il arriva en cette occaſion, où nous fûmes tous ſurpris de la maniere dont cette jambe avoit pû eſſuïer deux fractures completes en des endroits ſi éloignez, qui nous obligerent de les panſer differamment, & chacune avec leur appareil particulier, n'aïant pas pû les panſer régulierement avec un ſeul & même appareil ; & d'autant moins, comme l'on voit, que ce qu'il convenoit à la fracture du haut de la jambe, étoit contraire à celle du bas, par la différence des parties qui les entouroient, qui obligerent par leur ſenſibilité & les douleurs qu'elles cauſerent au bleſſé, à changer non ſeulement l'ordre, mais

aussi les remedes ordinaires, qui consistant aux onguens, fomentations & bandages, auroient fait tomber la jambe en mortification s'ils avoient été continuez, ce qui fait voir combien il est avantageux à un blessé, que le Chirurgien qui le panse ne se rende pas esclave des remedes ordinaires & régles générales, dès que le tout ne répond pas à l'intention qu'il se propose, mais qu'il soit ingénieux à trouver sur le champ ce qui convient pour calmer les accidens les plus fâcheux, afin de conduire le blessé à une heureuse guérison.

Observation LX.

Au mois de Decembre 1698. l'on vint me prier d'aller voir un Prêtre de la Paroisse de Tamerville, âgé de quatre-vingt-deux ou trois ans, qui en revenant de l'Eglise chez lui, tomba dans une prairie, sa jambe sous lui, qui se trouva fracturée ; étant resté sur la place, il fut reporté à sa maison sur le dos d'un homme, le lieu où il étoit tombé se trouvant impratiquable à toute autre voiture. Aussi-tôt que je fus arrivé je fis l'appareil & puis son lit, sur lequel je le fis mettre étant deshabillé, à l'exception de la jambe & du pied blessé, que je

voulus défaire moi-même, tant l'un & l'autre me parurent maltraitez, à quoi je ne fus pas trompé, puiſque je lui trouvai une fracture en la partie moïenne & inférieure de la jambe gauche aſſez proche de l'article, & une diſlocation au pied, tant l'une que l'autre également complete.

Ma premiere intention fut de réduire la diſlocation, ſuppoſé que la choſe ſe pût exécuter ſans être obligé de faire de trop grands efforts, à quoi je réüſſis ſans beaucoup de peine, & enſuite je réduiſis la fracture. Je fis enſuite une embrocation ſur tout le pied & la jambe, & je me ſervis d'œufs battus avec l'huile roſat, comme je dis l'avoir déja fait, dans leſquels je trempai une compreſſe capable d'embraſſer une portion de la jambe un peu au deſſus de la fracture & l'article entierement, afin de bien aſſûrer l'un & l'autre. J'y ajoûtai une compreſſe pareille, qui paſſant par deſſus le pied venoit ſe réünir & rejoindre au deſſus. Dans le même deſſein je mis enſuite des morceaux de feutres que j'appliquai de la maniere que j'ai dit l'avoir fait dans une obſervation précédente du Prêtre de Sainte Croix, qui me réüſſit tout auſſi bien, mais avec plus de tems, puiſqu'il

ne fut guéri qu'après deux mois de pansement, dont quatre qui étoient de huit en huit jours furent égaux à celui-ci, & quatre autres avec l'emplâtre de diapalme trempé dans le vin, de même que les compresses & les bandes, & plus d'un mois que je continuai encore de mettre une compresse trempée dans le vin sur l'endroit de la fracture & de la dislocation, avec une bande pour la tenir, après quoi ce bon Prêtre se trouva si bien guéri, qu'il marcha encore plusieurs années mieux qu'il ne faisoit auparavant sans avoir senti la moindre douleur à sa jambe.

REFLEXION.

Quoique la chaleur naturelle qui devoit être foible & languissante dans un homme d'un âge aussi avancé, parut devoir être soûtenuë & fortifiée par des remedes chauds & spiritueux, tels que le sont le gros vin & l'eau-de-vie, néanmoins la triste épreuve que j'en avois fait au blessé précédent, & l'heureux succès qui s'étoit ensuivi de l'usage de ceux-ci en cas pareil, m'a déterminé à ne m'en servir jamais d'autres toutes les fois que la fracture sera proche de la jointure, pour les raisons que j'ai rap-

porté, ce qui est confirmé par l'expérience de cette fracture qui étoit des plus fâcheuses, tant par rapport au lieu où elle étoit située, à la compliquation qui l'accompagnoit, & à l'âge avancé du blessé qui fut guéri si heureusement, qu'il ne sentit pendant tout le tems de la cure, ni en relevant les appareils que peu ou point de douleur, & si peu enfin qu'il ne s'est jamais plaint d'avoir passé une seule nuit sans avoir dormi passablement par le grand soin que j'eus à ne rien souffrir qui pût lui causer la moindre incommodité après que je l'avois pansé, à quoi contribua beaucoup l'adresse des garçons qui tenoient cette jambe, qui sont à present l'un & l'autre de bons Chirurgiens.

C'est un des principaux soins qu'il faut avoir, que de s'assûrer de gens entendus pour serviteurs, sur tout lorsqu'il faut réduire la dislocation du pied accompagnée d'une fracture complete; & parce qu'une jambe bien tenuë est toûjours mieux pansée, & qu'il est comme impossible de faire autrement, aussi me suis-je quelquefois déterminé à tenir moi-même la partie fracturée, afin de mieux faire réünir & appliquer le bandage par celui de mes garçons que je jugeois le mieux entendu, afin de le mieux

inſtruire à bien tenir un membre fracturé, & m'aſſûrer encore mieux de la parfaite réünion de la fracture, dont j'avois auparavant fait la réduction, & que je maintenois par ce moïen dans l'état où je l'avois miſe.

Je panſai preſqu'en même tems un Boulanger de cette Ville & un Maçon, d'une fracture complete en la partie ſupérieure de la jambe, aſſez près du genoüil; mais celui ci particulierement qui fut guéri en auſſi peu de tems que s'il n'avoit eu que vingt-cinq ans, quoiqu'il en eut plus de quatre-vingt, ce qui fait voir que l'âge avancé ni la ſituation de la fracture ne forment pas toûjours un obſtacle à la guériſon, mais plutôt le mauvais temperament du bleſſé, la mauvaiſe qualité de l'air qu'il reſpire, & le mauvais panſement.

Observation LXI.

Au mois de Mai 1700. Monſieur le Marquis de Montaigu me vint prier de voir ſon valet de chambre, qui s'étoit bleſſé à un genoüil, en ſautant un foſſé, à la chaſſe; en ſorte qu'à peine l'avoit-on pû rapporter. J'y allai inceſſamment, & je trouvai qu'il avoit la rotule rompuë par le milieu, & ſéparée en deux par-

ties, dont l'une s'étoit retirée vers la jambe & l'autre vers la cuisse, à quatre grands travers de doigts de distance. Je fis l'appareil, qui consistoit en un emplâtre contre les ruptures, & une compresse trempée dans le gros vin, que j'appliquai sur cette fracture, après que j'en eut rejoint les extrêmitez, que j'eûs soin de maintenir réduite, au moïen d'un cuir fort coupé par le milieu, de la grandeur & figure de cette rotule, dont j'avois pris le modele sur celle de l'autre genoüil, tenuë & conservée en cet état avec une bande aussi trempée dans le vin, de trois à quatre aûnes de longueur pour former une capeline sur cette partie fracturée, afin de l'affermir davantage, & que le tout contribuât également à accomplir mon intention, qui consistoit à réünir cet os, à laquelle je parvins heureusement après cinquante jours d'une résidence actuelle au lit, pendant lequel tems je ne pansai ce blessé que trois fois, parce que comme il ne souffroit aucune douleur ni d'autre accident, rien ne m'y engageoit, & que le plus long-tems que l'on peut être sans toucher à cette fracture, est toûjours le mieux. Il fut si-bien guéri après ce tems-là, qu'il n'en souffrît depuis aucune incommodité.

Observation LXII.

Au mois de Septembre 1712. je fus prié d'aller chez un Bourgeois de cette ville, voir son pensionnaire, Daneri de Jobourg, à la Hogue, qui s'étoit blessé au genoüil, sur lequel il ne pouvoit se soûtenir. J'examinai la cause de sa douleur, que je trouvai être la rotule qui étoit rompuë & séparée en long, d'environ deux bons travers de doigts, dont les deux parties se tiroient chacune de leur côté vers le jaret. Je me servis des mêmes appareils & des mêmes remedes qu'au précédent, & il se trouva guéri un peu plutôt, tant à cause de sa grande jeunesse, que par la difference de la fracture, qui n'étant pas à beaucoup près si fâcheuse en long qu'en travers, a été plutôt réünie, sans qu'il lui soit resté aucune incommodité.

Reflexion.

Autant les remedes huileux, gras & onctueux, conviennent à la fracture qui se rencontre en la partie inférieure de la jambe & près de l'article, tant pour prévenir la douleur, que pour empêcher l'inflammation des parties tendineuses & membraneuses qui s'y rencontrent, ou

pour appaiser ces accidens, s'ils s'y trouvent déja, autant ces remedes sont contraires & opposez au pansement de la rotule, qui est un os fort sec & sans moëlle, quoiqu'il soit recouvert de la large apénevrose des muscles extenseurs de la jambe, mais qui est d'un sentiment si peu délicat, que l'on pourroit avec quelque sorte de raison en faire à cet égard une différence d'avec toutes les autres parties nerveuses ; ce qui fait que je ne me servis d'aucune embrocation au pansement de ces deux fractures, mais seulement de l'emplâtre contre les ruptures & du plus gros vin, pour suivre le précepte de Medecine, qui veut que le semblable soit conservé par son semblable, & dont le succès justifie la verité. Ce qui fait voir qu'il est impossible qu'un même remede puisse guérir toutes les maladies, quoique égales en apparence, mais differentes en effet ; puisque les remedes qui réüssissent parfaitement bien à une fracture située en la partie superieure de la jambe, desesperent le blessé par les douleurs qu'ils lui causent, lorsque l'on s'en sert à l'inférieure, & vers l'article ;& que celui qui seroit d'un merveilleux effet en cet endroit de la jambe, seroit pernicieux à la rotule,& peut-être

capable d'en empêcher la rëünion, tant qu'on y laisseroit la rotule, étant de tous les os du corps celui qui a le plus de disposition à rester séparé, tant par rapport au lieu, que de la maniere qu'il est situé ; ce qui doit engager le Chirurgien à donner toute son attention, à tenir ses parties rëünies le plus près & le mieux qu'il lui est possible, & à les y maintenir, sans relever le bandage, qu'après huit, dix, ou même vingt jours & plus, s'il étoit possible, à moins que quelques accidens imprévus ne l'engagent à le relever plutôt, tant il est à appréhender que cette rëünion ne demeure imparfaite, & les parties de cet os éloignées l'une de l'autre, comme je l'ai vû arriver assez frequemment à plusieurs blessez, qui ont beaucoup de peine à marcher, à cause du défaut d'appui dont la jointure du genoüil se trouve privée, par l'éloignement des deux extrêmitez de cet os : difficulté qui est encore beaucoup plus grande à monter & à descendre, puisque ces personnes ne peuvent souvent s'empêcher de tomber, quelques mesures qu'elles prennent pour l'éviter.

A la différence des autres os du corps qui peuvent être fracturez, & leurs extrêmitez demeurer écartées les unes

des autres, par le défaut du panſement, qui procede de l'ignorance du Chirurgien, ou de l'indocilité du bleſſé, auxquelles extrêmitez il ne laiſſe pas de ſe faire un calus, au moïen duquel elles ſe rejoignent; enſorte que leur uſage, quoique different de ce qu'il étoit auparavant, ſe retrouve dans la ſuite, au lieu que celui de la rotule ne ſe peut jamais recouvrer; ce qui fait connoître la néceſſité qu'il y a d'avoir toute l'attention poſſible pour en bien aſſûrer la réünion dans ce premier panſement.

Observation LXIII.

Au mois de Septembre 1702. on me pria d'aller voir un Gentilhomme qui venoit de tomber ſi rudement ſur le pavé, qu'il étoit reſté ſur la place, d'où on avoit été obligé de le porter chez lui. J'examinai ſa cuiſſe du côté droit, que je trouvai fracturée en ſa partie moïenne & ſupérieure, aſſez proche du grand trocanter. Je fis ſon lit & le couchai, & après que j'eus préparé l'appareil, je me diſpoſai à faire auſſi-tôt le panſement, qui eſt peu different de celui de la jambe. Il me fut d'autant plus aiſé de m'aſſûrer de la qualité de la fracture, que le lieu où elle étoit ſituée eſt celui où l'os

eſt plus apparent, & par conſéquent celui où l'on peut mieux connoître de quelle maniere l'os eſt rompu, & ſi la réduction de ſes extrêmitez eſt en ligne directe, non pas en coulant le doigt par deſſus, comme à la jambe, pour s'aſſurer s'il n'y a point d'inégalité, parce que tout cet os eſt recouvert d'une extrêmité à l'autre de gros muſcles, qui empêchent le Chirurgien de ſe ſervir de ce moïen, mais bien en le ſerrant entre ſes deux mains dans le tems de l'extenſion & contre-extenſion, qui ſe fait par trois ſerviteurs ; deſquels il y en a un en haut & à côté du bleſſé, qui tient une eſpece de longuette ou compreſſe, pliée en quatre doubles, large de quatre travers de doigts & de longueur à faire le tour de la cuiſſe, à laquelle on fait un nœud à pluſieurs tours, paſſé à côté du *ſcrotum* & du périné, qui ſe termine par le nœud vers la crête de l'os des iſles, que l'on met dans la main de ce ſerviteur, afin de tirer en haut en ſe renverſant le dos vers le corps du bleſſé, pendant que le ſecond tient la cuiſſe au deſſus du genoüil, & le troiſiéme le pied de même ou à peu près, comme à la fracture de la jambe.

Ces trois ſerviteurs ainſi diſpoſez, tirent doucement d'abord, mais plus for-

tement dans la ſuite, & juſqu'à ce que l'opérateur puiſſe s'aſsûrer, en ſerrant la cuiſſe avec le plat de ſes deux mains à l'endroit de la fracture, de la parfaite réünion de l'os; ce qui me fut confirmé lorſque je trouvai que les extrêmitez ne faiſoient plus d'éminence, & qu'en confrontant la jambe ſaine avec la malade, elles ſe trouverent d'une égale longueur; après quoi je fis une embrocation d'huile roſat ſur la partie, & appliquai un emplâtre contre les ruptures, avec les compreſſes & les bandes, trempées dans le vin, obſervant les mêmes regles qu'à la fracture de la jambe. Je fis trois tours de la premiere bande ſur la fracture, que je conduiſis enſuite par trois autres tours, au deſſus deſquels je fis ſeulement le mouſſe & le doloire, dans le peu d'eſpace qui s'y trouvoit, tant la fracture étoit proche de la tête de l'os; & pour la même raiſon je fis deux tours de la ſeconde bande, que je conduiſis de haut en bas, & puis de bas en haut, en paſſant par deſſus la fracture, pour aller finir avec la précédente. J'appliquai ſept atelles, larges d'un grand poûce, & garnies de leurs compreſſes, & enſuite la troiſiéme bande, dont le premier tour que je fis pour engager les atelles, fut

par le milieu, que je conduisis de haut en bas, & puis de bas en haut, en passant par dessus la fracture, & ensuite autour des hanches, que je fis revenir pardessus & autour de la cuisse, par trois fois, pour former une espece de spica sur l'endroit de la fracture, afin qu'en multipliant ainsi le bandage, elle se trouvât d'autant mieux affermie.

Bien entendu que je fis lâcher le lacq qui étoit à la cuisse, pour servir à faire la contre-extension, avant que d'avoir fait les circonvolutions de cette troisiéme bande autour du corps de ce blessé; ce qui est très-nécessaire pour tenir tout le bandage en état, sans quoi il seroit en danger de glisser de dessus l'endroit de la fracture, à cause que la grosseur de la cuisse diminuë toûjours en s'avançant vers le genoüil.

Le bandage étant fait, je posai la cuisse & la jambe sur une espece de petit sac fait exprès, de longueur & largeur convenable, rempli de plume & couvert d'un petit drap, sur lequel il y avoit cinq bandelettes pour servir de lacqs & les fanons pas dessus, le tout accommodé de maniere que toute l'extrêmité inférieure fut dans une douce élévation d'un bout à l'autre, ensorte que le pied fut

plus haut de cinq à ſix poûces que la hanche ; il faut que les fanons ſoient aſſez longs pour aller depuis le haut de la cuiſſe juſques au pied, qu'ils doivent même déborder de quelques poûces, deſquels il faut que le fanon du dehors ſoit de plus d'un demi-pied plus long que celui du dedans, qui ne peut être porté plus haut que le périné ; au lieu que l'autre n'a pour borne que la volonté du Chirurgien. La cuiſſe & la jambe étant étenduës de la ſorte ſur les fanons, j'y joignis la ſaine, tant pour m'aſſûrer de la parfaite réduction par ſon égalité, que de ſa droiture, par le rapport que je trouvai entre le gros doigt du pied, le genoüil & l'extrêmité de l'os des iſles, qui ſont les preuves les plus aſſûrées que la réduction eſt bien faite.

Je mis la compreſſe appellée longuette, qui alloit depuis le haut de la cuiſſe juſqu'au pied, après quoi les garçons qui tenoient le pied en état, ſans qu'il pût vaciller de côté ni d'autre, de même que celui qui avoit ſa main ſur la cuiſſe ; car dès que la cuiſſe & la jambe ſont poſées ſur les fanons, il ne faut pas ceſſer pour cela de tenir le pied de la maniere que je l'ai dit à la fracture de la jambe, pendant que l'autre appuïe de

ſa main ſur la cuiſſe au deſſus de la fracture. Ces ſerviteurs, dis-je, ſerrerent avec leurs deux mains ces fanons, en haut & en bas, de la maniere que je leur donnai, pendant que j'accommodai ſix compreſſes de groſſeurs differentes & proportionnées à l'endroit où les fanons devoient être ſerrez, au moïen des cinq lacqs, dont j'en noüai trois ſur la cuiſſe, & deux à la jambe, avec l'étrier, qui doit être d'une bande large, ou compreſſe pliée en quatre doubles, & aſſez longue pour aller s'attacher au haut de la cuiſſe, ou une ſemelle avec des bandes, d'une longueur proportionnée, afin de tenir le pied en état de ne pouvoir vaciller de côté ni d'autre, ſans que le talon ſouffre ni aucun endroit de toute la partie, auquel cas il y faudroit remedier inceſſamment; dans la crainte que cette douleur, qui de legere qu'elle eſt dans ſon commencement, ne devienne inſupportable en peu de tems, comme il arrive ſouvent au talon, qui y cauſe bien-tôt de l'inflammation, qui eſt ſuivie d'une fluxion, &c.

Je levai ce premier appareil le dixiéme jour. Comme je ne trouvai rien que de bien, je ne fis autre choſe, ſinon que de réappliquer l'appareil comme la pre-

miere fois, après avoir examiné l'endroit de la fracture & toute la cuiſſe, qui n'étoit que très-peu enflée, & la longueur des deux jambes, dont les pieds ſe trouvoient en ligne directe. Je réïterai ce panſement quatre fois, entre chacun deſquels j'obſervai un pareil intervale de tems, après leſquels j'ôtai les fanons & continuai les atelles dans le cinquiéme panſement : au ſixiéme je ne mis que l'emplâtre avec une ſeule compreſſe & une longue bande, toûjours trempée dans le vin, après quoi la fracture ſe trouva parfaitement réünie.

Reflexion.

Comme je dis en pluſieurs endroits de ce Traité des fractures, que je fis ou que j'accommodai le lit du bleſſé, c'eſt que j'imite en cela la loüable coûtume de Monſieur Petit, de l'Hôtel-Dieu, qui ne panſoit en premier appareil aucun bleſſé d'os fracturez, que ſa charité ne le portât à faire lui-même le lit ſur lequel le bleſſé devoit ſe coucher, quelque quantité de gens adroits qu'il y eut dans cet Hôpital, ne s'en rapportant qu'à lui-même pour le ſoûlagement de ces pauvres malheureux. Cette précaution eſt encore beaucoup plus néceſſaire à un

Chirurgien qui a ces panſemens à faire à la Campagne ou dans une petite Ville où l'on manque de perſonnes intelligentes & capables d'aider dans ces cas extraordinaires, où il eſt d'une grande utilité, pour parvenir à la guériſon d'une jambe ou d'une cuiſſe fracturée, qu'elle ſoit bien ſoûtenuë pendant tout le tems d'un panſement à l'autre; ſans quoi il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, que la jambe ou la cuiſſe en particulier, ou le bleſſé en général ne ſouffre beaucoup.

Il ne faut pas s'imaginer que les gros & longs muſcles, dont l'os de la cuiſſe eſt recouvert, laiſſent la liberté au Chirurgien de connoître au toucher ſi les extrêmitez de l'os ſont à leur niveau, comme il le connoît à la fracture du *Tibia*, quand il eſt appellé avant que la jambe ſoit tumefiée. C'eſt une choſe tout-à-fait differente, & qui n'eſt poſſible que par le dérangement d'une portion conſiderable de ce gros os, que l'on réduit, comme je l'ai dit, en tenant, tirant & pouſſant cet os, ſoit en l'empoignant, ou bien avec le plat des mains, appliquées de côté & d'autre, pendant que les ſerviteurs entendus font l'extenſion & la contre-extenſion. Je dis ſerviteurs entendus, puiſque rien n'eſt d'un plus grand ſecours

que d'en avoir de tels pour travailler avec quelque eſperance de ſuccès, & l'on n'eſt sûr de ce ſuccès que lorſqu'en approchant la jambe ſaine de la malade, les pieds ſe trouvent d'une égale longueur : précaution que l'on ne doit jamais négliger de prendre dans tous les panſemens, parce qu'il ſeroit facile pour lors d'y apporter du remede, ſuppoſé que le pied du côté de la fracture ſe trouvât plus court que celui de l'autre côté ; il faut que le gros doigt du pied, le genoüil & la hanche ſe trouvent en ligne directe, & ſe répondent parfaitement dans cette direction, ainſi que je l'ai fait obſerver à la jambe, n'étant pas poſſible quand ces remarques ſe trouvent que la réduction de l'os ne ſoit bien faite.

C'eſt ce défaut d'attention qui fait que les bleſſez reſtent ſouvent boiteux, ce qu'on ne verroit que très-rarement ſi les Chirurgiens étoient exacts obſervateurs de ces deux préceptes, comme je le ferai voir dans la ſuite.

Quoique la même intention regne dans le panſement de la cuiſſe rompuë, que dans celui de la jambe, je ne puis cependant me diſpenſer d'en parler en particulier, tant à cauſe de la difference de quelques-unes des bandes, que de la ma-

niere de les appliquer; l'os étant plus gros & plus long que ceux de la jambe, les bandes doivent être d'un bon doigt plus larges & plus longues à proportion, à moins que la fracture étant à l'endroit de la cuisse où étoit celle-ci, la troisiéme bande doit avoir quatre à cinq aûnes ou davantage, suivant la grosseur du blessé, parce qu'il faut qu'elle fasse plusieurs circonvolutions autour du corps du blessé, & qu'à toutes elle revienne en passant par dessous la cuisse, embrasser la fracture en forme de spica, pour fortifier le bandage par ces circonvolutions réiterées, & l'asûrer de maniere qu'il ne puisse glisser; ce qui ne manqueroit pas d'arriver sans cette précaution, quelque autre attention que l'on pût avoir, après son application pour le maintenir, à cause de la grosseur de la cuisse qui va toûjours en diminuant.

Je commençai le pansement de cette fracture par faire raser le poil dont la cuisse & la jambe étoient beaucoup garnies; ce que l'on doit toûjours observer, parce que ces poils s'attachent à l'emplâtre, & causent de la douleur quand on vient à l'enlever dans le second pansement, & cette douleur est d'autant plus sensible, qu'ils sont plus longs & en plus

grande quantité, comme ils se trouvent en plusieurs sujets; après quoi je fis une embrocation sur toute la cuisse, & j'appliquai l'emplâtre contre les ruptures, comme le plus propre, par rapport aux drogues toutes désicatives dont il est composé, ainsi que le gros vin dans lequel je trempai les compresses & les bandes, pour remplir également mon intention de réünir l'os, mais plus lentement en cette partie qu'à la jambe, par la difference qu'il y a de la grosseur de l'os d'une partie à l'autre, & que plus un os est gros, & plus la réünion en est difficile, ce qui m'empêcha de lui faire essaïer de lever sa jambe qu'après ces quatre premiers pansemens, craignant que la pesanteur du fardeau ne fit plier l'os à l'endroit de la fracture, à cause de la nouveauté du calus, supposé même qu'il ne se fût pas rompu par son peu de consistance.

Je continuai le pansement avec les atelles encore dix autres jours après que j'eûs ôté les fanons, & dix autres jours avec l'emplâtre, les compresses & les bandes, ce qui fait le nombre de soixante jours, que je fusse persuadé que ce blessé étoit parfaitement guéri, aïant eu soin pendant que les fanons y étoient,

que celui de dedans ait été toûjours si bien garni qu'il n'aïe pû blesser le périné par son extrêmité, comme il arrive souvent par le défaut d'attention; & d'attacher une corde au haut du lit ou au plancher, afin que le blessé se puisse soûlager dans ses besoins.

Comme cette fracture ne fut suivie d'aucun fâcheux accident, je ne la pansai que de dix en dix jours; & j'aurois même differé davantage à le faire, si l'appareil eut été en état de le soûtenir, quelque nécessité qu'auroit eu ce blessé d'avoir son lit un peu mieux fait qu'il n'étoit; car quoi qu'en disent les renoüeurs, il est absolument nécessaire de faire de tems en tems le lit d'un tel blessé, afin de l'ôter de l'ordure dans laquelle un si-long séjour le plonge, quelque propre qu'il puisse être de lui-même, & quelque attention que l'on ait à entretenir cette propreté.

Comme l'os étoit rompu de travers, il fut plus aisé à se réünir, après que la réduction en fut faite, que s'il l'avoit été obliquement, qui est la figure la plus difficile, par la facilité qu'ont les extrêmitez de l'os à chevaucher l'une sur l'autre, mais encore plus au lieu où celui-ci étoit rompu, qu'à l'endroit où étoit celle

du bleſſé, qui fait le ſujet de l'obſervation ſuivante, auquel cette fracture étoit moins difficile à retenir.

OBSERVATION LXIV.

Au mois de Juillet on m'envoïa prier de voir un Bucheron, qui avoit été pris ſous un arbre qu'il venoit de couper. Je le trouvai étendu ſur l'herbe à cauſe que ſa cuiſſe droite avoit été écraſée ſous un arbre, d'où l'on venoit de le retirer à force d'homme & de leviers.

J'accommodai ſon lit, & le fis apporter deſſus, après quoi je le panſai de la même maniere que le précédent bleſſé, à la difference que la cuiſſe étant rompuë en ſa partie inferieure, je n'eus pas beſoin de bandes ſi longues, & particulierement la derniere, parce qu'il n'étoit pas néceſſaire pour maintenir le bandage ſur la fracture de faire aucune circonvolution autour du corps; c'étoit aſſez de faire finir les bandes en la partie ſuperieure de la cuiſſe.

L'âge avancé de cet homme, & la violente contuſion qu'avoit ſouffert la partie ſur laquelle ce gros arbre étoit tombé, m'y fis donner tous mes ſoins pour prévenir un plus grand mal. Je le ſaignai deux fois, & ne négligeai rien

pour procurer la réünion de l'os le plutôt qu'il me fût possible, que je ne pûs toutefois obtenir qu'après plus de deux mois d'un pansement très-exact; & ce pauvre homme ne pût reprendre son travail qu'après trois mois. Il ne souffrit depuis ce tems-là aucune incommodité ni douleur à cette cuisse, qui est restée aussi longue qu'elle étoit quand elle fut fracturée, à la difference de son autre cuisse, qui pour avoir souffert la même disgrace, s'est trouvée de trois à quatre doigts plus courte, aïant été pansée par un R'habilleur.

REFLEXION.

Je doutai quand je connus la qualité de cette fracture & la cause qui l'avoir produite, que je pûsse avoir une issuë favorable de ce traitement; & pour juger si mon doute étoit bien ou mal fondé, il n'y a qu'à faire réfléxion que l'arbre étoit si gros, qu'à peine quatre hommes, avec des leviers, pûrent en dégager ce blessé. Je lui fis une embrocation, & me servis de l'emplâtre contre les ruptures au premier appareil, dans le dessein de substituer l'obsécrat aux compresses trempées dans le vin, si la douleur ou quelque autre raison m'y engageoit; mais

comme cet emplâtre tint les parties en état, & que le vin dont les compresses & les bandages étoïent imbibées pénétrât assez pour procurer la transpiration des humeurs qui étoient extravasées, & que le blessé ne se plaignît d'aucune douleur, je ne touchai à l'appareil que dix jours après, & j'en r'appliquai un second tout semblable; ce que je continuai, comme je dis l'avoir fait au précédent blessé.

Quoique la cuisse saine fut plus courte que celle qui étoit rompuë, cela n'empêcha pas que je ne les joignisse l'une à l'autre, parce que j'eus soin que celle qui étoit nouvellement rompuë excedât dans la suite de la même longueur qu'elle avoit fait en ce premier pansement plus que la saine, auquel je joignis le second précepte, qui étoit de situer cette partie de maniere que le gros doigt du pied, le genoüil & la hanche répondissent l'un à l'autre en ligne directe; & le blessé m'aïant assûré qu'il ne souffroit aucune douleur, j'achevai le pansement de la maniere que je le dis.

Si cet habile Renoueur avoit agi selon ces principes, la cuisse de ce pauvre homme ne se seroit pas trouvée plus courte de quatre doigts que la saine, par la réduction imparfaite des extrêmitez

de l'os, dont il eſt reſté boiteux pour le reſte de ſes jours, ce qui m'engagea de le gronder vivement, quand je vis que c'étoit pour lui que l'on m'étoit venu querir, de ce qu'il n'avoit pas pris ſon R'habilleur, qui en réüſſiſſant autant mal qu'il avoit fait la premiere fois, l'auroit fait marcher droit après celle-ci, après quoi il auroit eu lieu de dire, qu'à quelque choſe malheur étoit bon, mais dont il s'excuſa, en me diſant, qu'outre celle qui étoit ſi apparente, il l'avoit laiſſé un mois ſans lever l'appareil qui pourrit entierement à ſa cuiſſe, pendant lequel tems il manqua d'être dévoré des poux & des puces qui lui avoient cavé les cuiſſes & les jambes en pluſieurs endroits, en lui diſant quand il alloit le voir, qu'il falloit ſe bien garder de toucher à une fracture quand elle étoit bien réduite, ce qui fit qu'il ne le panſa que trois fois ſans s'être apperçu, ou du moins s'être voulu appercevoir, même quand ce bleſſé commença à ſe lever, du défaut ſi ſenſible d'une jambe de quatre travers de doigts plus courte que l'autre, à laquelle il auroit pû remedier, comme je fis à un jeune garçon, que la même négligence avoit auſſi rendu boiteux, comme on le verra dans l'obſervation qui ſuit.

Observation LXV.

Au mois d'Octobre 1699. je fus prié par un de mes bons amis de voir un jeune garçon âgé de ſeize ans, de la Paroiſſe de Tamerville, qui avoit eu une cuiſſe rompuë il y avoit huit à neuf ſemaines, dont il étoit guéri, mais ne pouvoit marcher, parce que la cuiſſe qui avoit été rompuë, étoit un demi pied plus courte que la ſaine, pour ſçavoir ſi je ne pouvois pas lui donner la façon d'un ſoulier élevé à la portée de l'autre pied, pour lui faciliter le moïen de marcher s'il étoit poſſible.

J'examinai cette fracture qui étoit en la partie moïenne de la cuiſſe gauche, où l'os me parut avoir été rompu obliquement, dont les extrémitez chevauchoient tellement l'une ſur l'autre, qu'il en réſultoit une eſpece de coude, qui ſe manifeſtoit par une éminence conſidérable à l'extérieur, & une foſſe en la partie interne.

Comme ce garçon étoit jeune & fort, & que le calus étoit encore nouveau, je pris mon parti ſur le champ, & formai le deſſein de rétablir cette cuiſſe en ſon premier état au moïen de l'extenſion, & contre extenſion, dont l'eſſai ne pouvoit être d'un grand préjudice au bleſſé.

Confirmé dans cette résolution par les expériences que j'avois par devers moi de plusieurs jambes qui s'étoient rompuës plusieurs mois après leur parfaite guérison, comme je le rapporte ci-devant, à l'endroit même où elles avoient été rompuës, sans qu'il en fût arrivé aucun inconvenient, & qui même ont été guéries en moitié moins de tems qu'elles ne le sont étant nouvellement rompuës, ce qui fait voir qu'il faut un tems bien long avant que le cal ait atteint sa parfaite solidité, ce qui me rendit la chose possible dans le raisonnement; & comme il ne restoit plus qu'à l'exécuter, je le fis en cette maniere.

Après que j'eus fait & accommodé le lit, & préparé un appareil pour cette cuisse rompuë, je me servis à peu près des mêmes moïens dont je me sers pour une premiere récidive. Le blessé étant couché sur le dos, je passai un lacq sous la cuisse, noué à trois tours, qu'un de mes garçons (qui étoit fort,) tenoit avec sa main en forme de croc passé par dessous environ l'aîne, ou un peu au dessus, étant renversé, le dos du côté du blessé pour tenir ferme en tirant en haut quand il seroit nécessaire : un autre de mes garçons tenoit le pied & le ta-

lon dans sa main droite, & le dessus du pied dans sa gauche, pendant qu'un lacq qui étoit autour au dessus du genoüil, noué avec autant de tours qu'il en falloit pour finir des deux côtez de ce genoüil par des chefs assez longs, pour donner lieu à un troisiéme garçon qui étoit par derriere, celui-ci les tint tous deux, & que ces trois serviteurs auxquels j'ordonnai qu'ils commençassent à tirer doucement d'abord & par degrez, eussent à augmenter jusques à ce que je leur dis assez, ce qu'ils exécuterent parfaitement bien, pendant qu'avec le plat de mes mains je poussois le coude d'un côté que je recevois de l'autre ; ensorte que la chose réüssit à souhait, puisque sans que le blessé se plaignit en aucune façon, je redressai cette convexité en rendant la cuisse aussi longue & aussi droite que la saine.

Je me servis de l'emplâtre de diapalme, que je trempai dans le vin avec les compresses & les bandes. Je le pansai deux fois avec les fanons, à huit jours l'un de l'autre, & une fois avec les atelles. Il fut guéri sur pied, & marchoit sans aucune incommodité un mois après, & étoit aussi droit que s'il n'avoit jamais eu la cuisse rompuë.

REFLEXION.

Voilà ce qu'on appelle vulgairement rompre la cuiſſe une ſeconde fois pour la remettre dans un meilleur état, qui toutefois ne dépendoit que d'une extenſion qui ne cauſa pas la moindre douleur à ce jeune homme pendant ni après l'opération, dont néanmoins bien des gens auroient eu une ſi grande peur, qu'ils auroient mieux aimé reſter boiteux, que de ſe commettre à une telle épreuve, après s'être mal à propos livrez à un Renoüeur de profeſſion, qui par un uſage acquis de pere en fils, comme je l'ai dit, ſans préceptes, regles, ni ſcience, aura réduit la jambe, la cuiſſe ou le bras à un pauvre bleſſé, & l'aura mis dans le triſte état où étoit celui-ci, qui auroit été boiteux le reſte de ſes jours, ſans le ſecours que je lui donnai : effet de l'imperitie de ces R'habilleurs qui ne ſeroit pas ſi fréquent, ſi après que la réduction eſt faite, ils s'informoient ſi le bleſſé ne ſouffre point de douleur piquante, qui eſt la premiere marque d'une bonne réduction, parce que ſi après la réduction le bleſſé ſouffre quelque douleur ſemblable, qui ne peut arriver qu'à l'occaſion des extrémitez de

l'os rompu, qui faute d'être bien réduites, picotent & irritent le perioste, les membranes & même les muscles, qui par ce sentiment douloureux sont capables d'attirer l'inflammation & la fluxion sur la partie, à moins que l'on n'y remedie par une réduction plus parfaite; ensorte que la jambe rompuë soit aussi longue que la saine, dont on s'assûre en les approchant l'une de l'autre, n'étant pas possible qu'une jambe soit bien réduite si elle est plus courte que la saine, puisque c'est une marque certaine que les extrêmitez des os chevauchent l'une sur l'autre, & qu'enfin le gros doigt du pied, le genoüil & l'os de la hanche répondent directement l'un à l'autre lorsqu'on les examine d'un coup d'œil aux pieds du lit du blessé.

Ce fut à ces marques que je connus que l'os étoit bien réduit; aussi le blessé fut-il guéri en moins d'un mois après cette seconde réduction, à laquelle je ne pûs parvenir sans causer une solution de continuité à cet os de la cuisse par l'extension bien ménagée qu'il fallut faire, qui est une preuve qu'une vieille fracture se réünit bien plus aisément & plus promtement qu'une nouvelle, pour les raisons que j'ai dites ailleurs, dont il

s'ensuit

s'enſuit qu'on ne doit pas laiſſer un homme boiteux, quand par malheur ſa jambe ſe trouve trop courte par une mauvaiſe réduction, ni le laiſſer manchot par celle du bras, puiſqu'un Chirurgien expérimenté peut ſans rien riſquer la réduire dans ſon état naturel ; ce qui peut s'exécuter de la maniere dont je l'ai fait au bleſſé dont il s'agit.

Observation LXVI.

Au mois de Février 1688. je fus prié de voir une fille qui avoit une tumeur en la partie laterale & ſuperieure de la cuiſſe, qui la retenoit au lit depuis pluſieurs mois, & dont l'inondation du pus que j'y trouvai me convia de faire l'ouverture ſur le champ, ſans me donner d'autre tems que celui de faire l'appareil. Je fus ſurpris de trouver des corps durs qui ſortoient mêlez avec le pus, ce qui m'engagea à l'interroger ſur ce qui avoit précédé cette tumeur, afin d'en connoître la cauſe. Elle me dit qu'en deſcendant un eſcalier ſur lequel elle étoit tombée, & dont elle avoit compté pluſieurs marches avec ſon croupion, aïant enſuite reſſenti d'extrêmes douleurs en cette partie, qui avoient continué depuis ce tems-là ſans relâche, ſans y avoir cher-

ché de remedes, ni s'en être ouverte à personne jusques à l'heure qu'il étoit, y étant contrainte par le fâcheux état où elle se trouvoit réduite; ce qui ne me laissa pas douter que ce ne fussent les os du coccix qui s'étoient rompus, & qui avoient coulé peu à peu entre les membranes & intertices des muscles jusques en cet endroit où ils avoient causé cet abscès par leur séjour, & dont je fus confirmé le lendemain par la sortie du troisiéme. Cet abscès fut plus de trois mois à guérir, quelque soin & quelque exactitude que j'eusse à panser cette jeune fille, & à quoi je ne pûs parvenir qu'après plusieurs incisions, qui me conduisirent jusques à la source qui procedoit du lieu d'où ces petits os étoient sortis.

Reflexion.

C'est improprement que je me sers du mot de rompus à l'occasion de ces os, puisque ce n'étoit, à parler juste, que leur dislocation, & que ces os étoient tous trois dans leur entier sans être endommagez, ni rompus; mais d'autre part, leur articulation étant sans moïen & si intimément unis, quoique contigus les uns aux autres, sur tout dans l'âge de puberté, & si incapables d'aucun mou-

vement, tant obſcur ſoit-il, qu'on ne peut veritablement décider au juſte ſi leur ſéparation doit s'appeller diſlocation ou fracture, ce qui me feroit prendre un milieu entre ces deux extrêmitez, s'il étoit poſſible, en les faiſant participer de l'un & de l'autre; car quoiqu'une diſlocation ſoit une iſſuë de l'os hors de ſon lieu ordinaire, elle ne le ſépare ni ne le diviſe pas abſolument; au lieu que la fracture le ſépare & le diviſe, de maniere que ces deux extrêmitez ſe trouvent à quelque diſtance l'une de l'autre. Or chacun de ces trois os étant dans leur entier, & d'autre part leur ſéparation étant faite, enſorte qu'ils ne ſoient reſtez attachez & joints à aucune partie ſoit tendons, aponévroſe ou membrane, c'eſt ce qui me fait dire que cette maladie participe de l'une & de l'autre. *Nota.* Que cette réfléxion eſt fort inutile, ne roulant que ſur une pointille d'écolier.

Observation LXVII.

Au mois de Juin 1703. comme j'étois chez un Gentilhomme de qualité proche de Vire, on me pria de voir un de ſes Fermiers, qui étant ſur la charette, tomba entre ce qu'on appelle le Charetier & la rouë, dont il fut retiré par le ſecours

qu'on lui donna promtement, qui n'empêcha pourtant pas qu'il ne fut rudement pressé ; de maniere que ne se pouvant tenir sur ses pieds, on fut obligé de le porter dans la prochaine maison sur un lit où je le trouvai.

Mon premier soin fut de lui demander s'il ne s'appercevoit point d'avoir laissé échapper ses matieres fécales, ni couler son urine involontairement, qui m'aïant répondu que non, & aïant trouvé ses chausses & sa chemise pleine de l'une & de l'autre, je conclus delà qu'une mort prochaine termineroit bien-tôt le cours de sa vie.

Je le fis deshabiller, & examinai les vertebres des lombes que je trouvai dérangées, m'en appercevant aisément par quelques portions des apophyses qui étoient rompuës. Je le fis coucher & étendre sur le ventre dans une situation droite & égale, lui ceignit le corps avec une nape, à laquelle je joignis une bande large par devant & par derriere, que je fis tenir par un homme, & tirer également par haut, pendant qu'un autre qui lui tenoit les deux jambes, contre-tirant l'un & l'autre autant qu'il leur étoit possible, afin que dans cette extension & contre-extension j'eusse le moïen, en te-

nant & pouſſant les vertebres, de les réduire à leur place, à quoi il me ſembla avoir réüſſi par la figure de la partie qui me parut être dans ſon état naturel, de maniere à ne s'appercevoir d'aucun dérangement; après quoi j'appliquai un emplâtre de poix deBourgogne ſur la partie, avec une compreſſe &un bandage contentif,dont néanmoins le bleſſé ne reçut aucun ſoûlagement,en ce queſes matieres fécales continuerent à s'échapper ſans qu'il s'en apperçut, de même que l'urine. Il mourut cinq jours après,comme je l'avois prévû dès le moment que je le vis, ſans s'être plaint d'avoir ſouffert aucune douleur pendant ce tems-là.

REFLEXION.

Il n'eſt pas néceſſaire que les vertebres des lombes ſouffrent un fracas tel qu'étoit celui-ci, pour que le bleſſé ſoit dans un péril évident, puiſque leur ſeul dérangement, qu'on peut à peine appeller une diſlocation incomplete, conduit celui qui ſouffre au tombeau. La réduction que je fis de celle de ce bleſſé ne lui fut d'aucune utilité, parce que dès que la moëlle de l'épine a ſouffert quelque dérangement, le bleſſé en meurt très-ſûrement, & cette mort eſt pour

l'ordinaire prévenuë par les accidens que j'ai marqué, que celui-ci souffrît sans s'en appercevoir, tant les parties étoient dénuées de sentiment; puisque ce n'est qu'au moïen des nerfs qui sortent de la moëlle allongée contenuë dans ces vertebres, que les esprits sont poussez aux extrêmitez inferieures pour y entretenir le sentiment & le mouvement, sans l'influence desquels l'un & l'autre est anéanti & perdu, & la mort s'ensuit, comme il est arrivé à ce Fermier, & à celui qui suit.

Observation LXVIII.

Au mois d'Octobre 1705. l'on me vint prier d'aller voir un Charpentier de cette Ville, auquel il venoit de tomber un chevron sur les vertebres des lombes, d'une pesanteur très-considerable, qui toutefois n'avoit en apparence causé de désordres qu'aux apophises des vertebres sans aucun dérangement, dont néanmoins le blessé resta sur la place avec une paralysie complete de la ceinture en bas. Je ne lui pûs donner d'autre secours, que de lui faire faire des frictions avec l'huile de laurier, l'essence de therebentine, l'huile de spic & l'eau-de-vie, l'onguent d'althea seul, le vin aromati-

que, & enfin l'emplâtre de ſtyrax, à quoi j'ajoûtai le ſoulphre en poudre dans la ſuite, le tout fort inutilement, aïant perdu ſon urine, & laiſſé échapper ſes matieres fécales involontairement pendant pluſieurs mois, après leſquels il en ſouffrit une ſuppreſſion ſi entiere, que je fus obligé de le ſonder, & faire ſonder pendant pluſieurs autres mois, & juſques à ce qu'enfin la mortification commença à ſe faire par le défaut de chaleur & d'eſprits qui ceſſerent de reluire à la partie, & qui augmenta malgré tous les remedes que j'emploïai pour en arrêter le progrès, qui fut tel, que les chairs ſe trouverent conſommées juſqu'aux os, & la mort finit toutes ſes peines.

REFLEXION.

Inutilement je joindrois d'autres exemples pour perſuader que le moindre dérangement des vertebres, non ſeulement des lombes, mais auſſi celles du dos & du cou, la moëlle allongée s'en trouve auſſitôt comprimée ; & comme c'eſt elle qui fournit les nerfs les plus conſiderables aux parties de la génération, les rameaux de la ſixiéme paire étant de peu de conſéquence en comparaiſon, c'eſt la raiſon qui fait que ceux chez qui cette

moëlle allongée souffre la moindre contusion, laissent échapper non seulement leur matieres fécales & l'urine, mais aussi la semence, demeurent paralytiques des parties inferieures, & meurent dans la suite, les uns tôt, & les autres plus tard, selon que cette moëlle allongée a été plus ou moins blessée.

On peut même avancer que son ébranlement est plus à craindre que celui du cerveau, puisque j'ai vû plusieurs personnes, qui après avoir souffert quantité d'accidens ensuite d'une commotion même très-violente, s'en sont tirez sans aucun mauvais reste; au contraire de quelques-uns, qui ensuite de chûtes fort legeres en apparence, sont restez paralytiques le reste de leur vie, comme il arriva à un particulier qui tomba d'une muraille très-basse, & à un autre d'un Pommier moins haut qu'un homme, l'un d'Ivetot, & l'autre de Tamerville, qui tous deux sont restez paralytiques de la ceinture en bas, sans qu'heureusement il s'y joigne d'autre accident, auxquels je ne trouvai, y aïant été appellé dès qu'ils furent tombez, ni contusion, ni excoriation, ni échymose, ni même aucun changement à la peau : Paralysie facile à expliquer, dès que l'on

ſçait, comme j'ai déja dit, que le mouvement & le ſentiment ne ſe fait en ces parties, & n'y eſt entretenu qu'au moïen des eſprits qui y coulent par les nerfs qui ſortent de la moëlle de l'épine, & que ces nerfs ſe trouvant comprimez ou bleſſez par quelque cauſe que ce puiſſe être, ſoit chûte, coup, ou autre, il s'y fait obſtruction qui intercepte le cours des eſprits, & que le cours des eſprits intercepté produit néceſſairement la perte du ſentiment & du mouvement de ces parties.

Observation LIX.

Au mois de Mars 1684. l'on me vint prier d'aller voir un Serrurier de cette Ville, qui venoit de tomber fort rudement ſur ſon enclume. Je le trouvai avec une reſpiration courte & difficile, & une contuſion ſur les dernieres vraïes côtes inferieures, ſur leſquelles en faiſant agir mes deux poûces alternativement, j'en trouvai une que je jugeai être rompuë par la crépitation qu'elle faiſoit lorſque je venois à la pouſſer un peu fort: & après, en lui faiſant retenir ſon haleine fortement, ou en touſſant, je m'aſſûrai par le craquement, de la fracture de cette côte, & j'étendis de la poix de Bourgogne

ſur un morceau de cuir aſſez grand, que j'appliquai ſur la fracture avec un bandage contentif fait d'une ſerviette pliée en trois, & un ſcapulaire pour tenir le tout en état. Je ſaignai ce bleſſé enſuite, & ne fis autre choſe que de tenir ce bandage bien aſſujetti pendant trois ſemaines, aprés quoi ce bleſſé ſe trouva parfaitement guéri, & recommença à travailler comme auparavant.

Observation LXX.

Au mois de Septembre 1696. un des Laquais d'une Dame de qualité qui tenoit une longe de Caroſſe pour empêcher qu'il ne versât, fut jetté ſous la roüe qui lui paſſa ſur le travers de la poitrine, & ſur les deux bras, en figure d'écharpe, ou de travers de haut en bas, dont il eut la cinq & la ſixiéme des vraïes côtes rompuës. Auſſi-tôt qu'il fut arrivé, je fus mandé pour l'aller voir. Je n'eus pas beſoin d'un grand examen pour m'aſſûrer du mal. La moindre reſpiration forcée le faiſoit connoître par un bruit facile à entendre, pour le peu que l'on y fît d'attention, auſſi-bien à ceux qui y étoient preſens qu'à moi-même. Je le panſai avec un ciroëne compoſé de cire, de poix de Bourgogne & de raiſine, parties égales, etenduë ſur une toile forte, d'une

grandeur convenable, & appliquée sur l'endroit malade, avec un bandage contentif & le scapulaire, afin de le tenir assujetti de maniere qu'il ne pût descendre ni s'écarter de dessus la fracture. Je le saignai deux fois deux jours consécutifs, & ne lui touchai que trois semaines ensuite, Il fut guéri dans ce tems-là sans avoir senti de douleur en aucun endroit de la poitrine depuis qu'il eût été pansé.

Observation LXXI.

Au mois de Septembre 1700. l'on me vint chercher en diligence pour aller à la Paroisse de Teurteville-au-Bocage panser un Laboureur, qui en conduisant sa charette fut emporté par les bœufs & jetté sous la rouë, qui lui passa depuis l'épaule jusques au pied, dans lequel trajet je trouvai qu'il avoit eu la quatriéme & la cinquiéme des vraïes côtes inferieures rompuës, avec une contusion & échymose qui occupoit tout ce côté, mais principalement cette partie de la poitrine au dessus de ces côtes. Il crachoit le sang clair, vermeil & spumeux, avec une difficulté de respirer très-pressante.

Je lui appliquai un emplâtre de poix de Bourgogne pure & simple, étenduë sur un cuir, d'une grandeur convenable

pour tenir les parties en état, avec une compresse trempée dans l'eau-de-vie par dessus, qui s'étendoit beaucoup au-delà de l'emplâtre, un bandage contentif avec le scapulaire, le tout serré de maniere à rendre la respiration de ce blessé plus aisée par la compression qu'elle causoit à ces parties, dont le sentiment douloureux paroissoit d'autant plus vif, que les côtes se pouvoient davantage étendre par le mouvement plus ou moins grand que la respiration leur pouvoit causer.

Je le saignai aussi-tôt que je l'eus pansé, & je réiterai la saignée le lendemain. Il fut guéri en moins d'un mois de ce mal de poitrine, mais non pas du reste qui lui arriva de cette chûte.

Reflexion.

Je ne me suis jamais attaché à fatiguer ceux des blessez où j'ai été appellé pour les traiter de côtes fracturées par aucunes situations ni mouvemens extraordinaires, sous le specieux prétexte d'extension & contre-extension, m'étant seulement contenté de leur faire retenir fortement leur haleine, & pousser sur l'extrêmité de la côte du plat de ma main, quand il y en a quelqu'une qui se dérange de son niveau, & d'appliquer ensuite un emplâ-

tre fort adhérant, & assez grand pour comprendre toute la partie qui a souffert, & l'endroit où les côtes sont rompuës, afin que par son adhérance elle s'attachât à la peau, l'attirât à elle, & consécutivement la côte ou les côtes fracturées, qui sont au dessous avec la compresse & le bandage contentif par dessus, & le scapulaire pour le tenir sujet, comme je l'ai déja dit plusieurs fois.

La facilité que j'ai trouveé dans la réduction des côtes est aisée à comprendre, quand on fait réfléxion qu'un blessé en retenant son haleine le plus fortement & le plus long-tems qu'il lui est possible, les côtes sont forcées à s'étendre extrêmement, & que dans cette extension la côte rompuë étant attachée par les intercôtaux à celle qui est au dessus & au dessous d'elle, comme en dedans & en dehors par la pleure & la membrane commune des muscles, c'est une nécessité qu'elle suive le mouvement des autres côtes en particulier, & de toute la poitrine en général, & qu'elle reprenne par conséquent le même arrangement qu'elle avoit auparavant qu'elle eût été rompuë, & ainsi de deux & même d'un plus grand nombre qui pourroient être rompuës, dont la fracture est d'autant plus fâcheuse,

que le nombre des côtes rompuës est considérable, celle d'une seule étant beaucoup plus facile à réduire & à guérir que quand il y en a deux, & le reste à proportion.

La douleur pressante, la violente oppression & le crachement de sang qu'avoit ce dernier blessé quand j'arrivai chez lui, étoient autant de symptômes qui marquoient la grandeur de la maladie, dont néanmoins il fut guéri en moins d'un mois. La saignée étant regardée comme un remede spécifique dans cette maladie, ne doit jamais être obmise ni differée, mais réiterée selon le besoin ; & quand je m'en suis tenu à deux à l'égard de ce dernier, c'est que d'autres raisons que je dirai en lieu, m'ont obligé d'en user de la sorte.

Il est surprenant du peu de tems que la réünion des côtes est à se faire, particulierement quand il n'y en a qu'une de rompuë, ou même deux, & qu'il ne survient aucun accident, comme je l'ai remarqué à plusieurs personnes que j'ai guériesd'un seul emplâtre de poix deBourgogne étenduë sur du cuir, avec un bandage contentif d'un morceau de toile en double, avec un scapulaire, desquels après ce pansement je n'ai plus entendu

parler, au nombre desquels j'en peux mettre trois, & même plusieurs autres, qui tous avoient en ce genre des plus fâcheuses blessures, sans (comme l'on voit dans mes Observations) que je me sois attaché à autre chose que ce que je rapporte pour les guérir parfaitement; ce qui même se justifie davantage par ces deux dernieres Observations, mais plus particulierement la derniere, où cette fracture n'étoit de conséquence qu'autant qu'elle étoit accompagnée de fâcheux accidens, dont le plus terrible, & que j'ai obmis, étoit l'âge de soixante & quinze ans.

Observation LXXII.

Au mois de Juin 1686. l'on me vint querir pour aller à la Paroisse de Mondeville panser un Laboureur, qui venoit d'avoir la clavicule rompuë en aidant à charger une poutre sur une charette, avec un levier qu'il avoit appuïé sur son épaule, mais qui se trouva plutôt sur la clavicule, avec lequel il fit un si grand effort, que la clavicule se trouva rompuë.

Quelque facilité que cet os ait à se rompre, il n'en a pas moins à être réduit, puisque je n'eus qu'à appuïer le ge-

noüil au milieu du dos du bleſſé, & attirer à moi les deux épaules, que je tenois par le haut de l'article avec le bras dans mes deux mains, auſſi-tôt les extrêmitez de la clavicule, qui auparavant chevauchoient l'une ſur l'autre, ſe réünirent, enſorte que l'os ſe trouva à niveau ; mais autant cette réünion eſt facile à faire, autant elle eſt difficile à contenir. Je mis deſſus un emplâtre des plus adhérant avec deux petites compreſſes en quatre doubles, & larges de deux doigts chaque au deſſus & au deſſous, avec une autre large de quatre travers de doigt appliquée ſur les deux premieres, trempées dans le gros vin, & une bande large de trois à quatre travers de doigt, & de longueur convenable pour faire le ſpica ſur la partie fracturée. J'enjoignis au bleſſé de ſouffrir un petit carreau bien molet ſous le milieu de ſon dos, entre les deux épaules, pendant qu'il ſeroit couché, & d'avoir une particuliere attention à écarter les épaules, ce qui lui ſeroit poſſible quand il ſeroit levé, dans la crainte qu'en tenant une autre ſituation, les extrémitez de cet os ne vinſſent à chevaucher de nouveau l'une ſur l'autre ; & qu'en ſe réüniſſant de la ſorte, il ne revint une éminence à l'en-

droit de la fracture, qui ſeroit déſagréable à la vûë, ce qui lui arriva par le peu d'attention qu'il eut à ſuivre mon conſeil, que je lui repetois fortement aux quatre panſemens que je lui fis pendant vingt-huit ou trente jours que la réünion mit à ſe faire, (quoiqu'avec une petite éminence qui ne l'incommode en aucune façon, mais déſagréable à celui qui a pris toute la précaution poſſible pour l'empêcher, comme je le fis avec ſuccès à celui qui ſuit.

Observation LXXIII.

Au mois de Novembre 1687. l'on me vint querir pour voir le Receveur de la Romaine qui venoit de tomber de cheval ſur l'épaule, auquel je trouvai la clavicule du côté gauche rompuë. Je fis mon appareil de la même maniere que celui du précedent, avec un emplâtre fort adhérant que j'appliquai ſur la fracture, après l'avoir réduite avec le genoüil entre les deux épaules, que j'attirai pardevers moi, en les tenant avec mes deux mains par leur articulation avec l'os du bras. Etant dans ſa figure & ſon état ordinaire, j'appliquai cet emplâtre, comme je le dis, avec les mêmes compreſſes & la bande, trempées dans le gros

vin, avec laquelle je fis le *ſpica*, en multipliant les circonvolutions autant que je pûs ſur l'endroit de la fracture, afin d'en aſſûrer davantage la réduction. Je lui enjoignis d'obſerver la même ſituation que j'avois conſeillé au précedent, & qu'il reſtât toûjours couché ſur le dos, & qu'étant levé, il eut grande attention à tenir ſes épaules écartées; ce qu'il executa ſi bien, qu'en trois fois que je le panſai, à dix jours l'un de l'autre, il fut parfaitement guéri, ſans qu'il y paroiſſe, & qu'il en ait ſouffert la moindre incommodité.

REFLEXION.

Ce bleſſé fut parfaitement guéri par la grande attention qu'il eut à obſerver la ſituation que je lui conſeillai le plus exactement qu'il lui fut poſſible, qui étoit ſur le dos, avec un carreau long, étroit & bien molet ſous le milieu du dos, & entre les deux épaules; & au ſurplus de retirer ſon bras en arriere, qui a une grande inclination à tomber en devant par le défaut d'appui, lorſque la clavicule qui lui en ſert eſt fracturée; ce qui fait qu'elle ſe double ordinairement à l'endroit où ſes extrémitez fracturées ſe réüniſſent, par la difficulté qu'il y a de

les tenir affrontées, & les empêcher de chevaucher plus ou moins, dont s'ensuit une éminence plus ou moins considérable, comme il arriva au premier blessé, & dont celui-ci a été exemt, par sa grande attention à l'empêcher; & quoique cette réünion ne se puisse faire sans que la clavicule ne se racourcisse un peu, le blessé n'en souffre pourtant aucune incommodité.

Observation LXXIV.

Au mois de Juillet 1698. un homme de la Paroisse de Bris vint chez moi pour se faire panser d'une blessure qu'il s'étoit fait à l'épaule. Cet homme en conduisant sa charette, qui demeura arrêtée dans le chemin, poussa avec son épaule si fortement à la rouë, que cette rouë s'éleva; mais les bœufs aiant lâché pied, elle retomba avec tant de violence sur son épaule, qu'il crut avoir le corps en pieces. J'examinai cette épaule, où je trouvai que l'omoplate étoit rompuë à son cou, quoiqu'il parut d'abord que ce n'étoit qu'une dislocation du bras, en ce que ce blessé souffroit les mêmes accidens, qui étoient de ne pouvoir mettre la main au chapeau, ni derriere son dos, & étoit dans l'impuissance absoluë

de pouvoir lever ſon bras ; mais comme il faut joindre à ces marques de diſlocation celle de trouver une éminence de la figure d'une œuf ſous l'aiſſelle, & une cavité au deſſus du bras qui ne ſe rencontroit point ici, le bras n'étant qu'un peu tuméfié, je cherchai le mal ailleurs, & je le trouvai directement au cou de l'omoplate qui étoit rompu en travers, au deſſous de l'acromion, qui ſe conſerva entier ſans avoir ſouffert aucune atteinte dans ce violent retour de rouë, qui auroit dû mettre tous ces os en pieces.

Je fis une embrocation d'huile roſat ſur toute la partie, avec un emplâtre contre les ruptures, & je trempai les compreſſes qui étoient larges de quatre doigts de longueur, pour en paſſant ſous l'aiſſelle, s'aller croiſer au deſſus de l'article du bras avec l'épaule, & finir à quatre travers de doigts ou environ par devant & par derriere, de même que la bande auſſi trempée dans le vin, que j'appliquai de maniere qu'elle formoit le *ſpica*, en paſſant pluſieurs fois par deſſus cette fracture, afin qu'en la conſervant réduite, elle ſe trouvât bien-tôt réünie, comme il arriva en moins d'un mois, que cet homme fut parfaitement

guéri & en état de vaquer à ſon travail.

Reflexion.

Rien n'avoit plus de rapport à la diſlocation de l'os du bras avec celui de l'épaule, que cette fracture du cou de l'omoplate, qui étoit la ſeule que j'euſſe vû. Ce fut un grand bonheur à cet homme, étant bleſſé par une cauſe ſi violente, d'en être quitte pour cette fracture, paroiſſant avoir dû eſſuïer à cette occaſion non ſeulement la fracture entiere de l'omoplate, mais auſſi de tout l'os du bras, & même quelque choſe de plus. J'eus ſoin d'engager une pelotte de linge aſſez molle ſous l'aiſſelle, par deſſus laquelle paſſoient les compreſſes & les bandes, afin de tenir l'omoplate en état, & que la réünion s'en fit mieux, & je fis l'embrocation d'huile roſat, pour appaiſer la douleur & prévenir l'inflammation, m'étant ſervi pour le reſte de l'emplâtre contre les ruptures, & du vin, comme étant les remedes que je connois les plus efficaces pour réünir en peu de tems les fractures, comme il arriva à celle-ci.

Observation LXXV.

Au mois de May 1689. un Maſſon de cette Ville vint chez moi pour ſe fai-

re panser d'une contusion en la partie moïenne de l'avant-bras, située sur le raïon, à l'occasion d'une pierre qui lui venoit de tomber dessus. Je trouvai en examinant le bras blessé, que cet os avoit été rompu du coup. Je le pansai sur le champ avec une compresse en double, trempée dans l'eau-de-vie, ainsi que la bande, dont je fis deux tours sur l'endroit de la fracture, après quoi j'appliquai un carton, dont j'envelopai le bras, avec une autre bande trempée dans le vin par dessus, & lui mis son bras en écharpe. Je le pansai dix jours ensuite de la même maniere, si ce n'est qu'au lieu d'eau-de-vie je me servis de vin, après quoi il fut guéri sans y faire autre chose.

Observation LXXVI.

Au mois de Janvier 1691, un Laboureur de la Paroisse de Tamerville aïant été maltraité & battu à outrance, se vint faire panser chez M. des Rosiers le pere; & comme il convenoit lui donner un Rapport de l'état auquel il étoit, j'y fus appellé, où aprés avoir vû & examiné plusieurs coups qu'il avoit, nous en trouvâmes entr'autres un en la partie moïenne de l'avant-bras, du côté gau-

che, accompagné d'une contusion qui occupoit une partie du cubitus : & comme cette contusion avoit formé une tension considérable aux muscles & aux tégumens, & que cette tension d'un côté, & le radicus de l'autre, avoient tenus cet os en état, l'on ne s'étoit point apperçû dans le pansement précedent qu'il y avoit fracture, quoique le blessé se fût plaint plusieurs fois d'avoir entendu un craquement en cet endroit de son bras, quand il le vouloit mouvoir ; ce qui me fit examiner la chose de plus près, & avec plus d'attention que n'avoit fait Monsieur des Rosiers, qui ne pouvoit croire qu'un bras rompu se pût soûtenir de la sorte. Je trouvai néanmoins la fracture dont il fut convaincu lui-même en prenant les deux extrêmitez de cet avant-bras comme moi, où pour lors il apperçut fort bien la fracture, & encore mieux en mettant son doigt dessus, pendant que j'en faisois mouvoir les extrêmitez ; ce qui pouvoit aussi se déclarer mieux que auparavant, par le relâchement qu'avoient souffert ces parties, auxquelles l'inflammation avoit causé dans le commencement une tension considerable. Nous le pansâmes comme j'avois fait le précédent, avec une compresse trempée

dans l'eau-de-vie, auſſi-bien que la premiere bande, avec laquelle nous fîmes deux tours ſur l'endroit de la fracture, un carton ſous l'os du coude, avec une ſeconde bande trempée dans le vin, & ſon bras en écharpe. Il ne fut panſé que deux fois de la ſorte en vingt jours, après leſquels la réünion fut faite ; mais comme il ſentoit encore de la douleur à ſon bras, ou du moins qu'il s'en plaignoit, on lui mit un compreſſe trempée dans le vin pendant quelques jours, faiſant plus le malade qu'il ne l'étoit effectivement (à cauſe qu'il étoit mieux payé de ſes journées, ſans rien faire, qu'il ne l'auroit été en travaillant) mais comme il étoit ſon juge en cette occaſion, nous ne pûmes aller au contraire.

REFLEXION.

Les raiſons que j'allegue dans cette Obſervation, juſtifient parfaitement ce que j'ai dit en parlant des Fractures en general, que quand il n'y a qu'un des deux os de l'avant-bras ou de la jambe qui ſoit fracturé, un Chirurgien, quoiqu'experimenté peut s'y méprendre, non-ſeulement quand c'eſt le moindre ou plus petit, mais même quand c'eſt le plus gros, qui ſembleroit cependant ne pou-

voir

voir souffrir de fracture qui ne fût d'abord connuë.

Ce raisonnement, tout juste qu'il paroisse, n'est pas sans difficulté ; & comme toute difficulté exige une explication, je dirai pour lever celle qui se rencontre à cet égard, qu'une fracture du gros os de la jambe ou de l'os du coude, n'échappe à la connoissance du Chirurgien, que lorsqu'il est appellé dans le tems que l'inflammation s'est emparée des parties, & qu'elle y a causé une tension capable de retenir les extrêmitez de l'os à leur place, à quoi sert aussi beaucoup l'os appellé péroné à la jambe, & celui du raïon au bras : outre qu'il faut pour cela que la fracture soit transversale; car si elle étoit oblique, quelque soûtien qu'elle pût avoir à l'occasion de l'autre os, il ne paroît pas possible qu'avec ce secours, & quelque inflammation que les parties musculeuses & membraneuses souffrissent, leur tension fut capable de retenir les extrêmitez de l'os en leur place, particulierement de celui de la jambe, parce que dès que le blessé qui auroit cet os rompu, viendroit à se lever, & la masse de tout son corps à s'appesantir sur cet os rompu obliquement, il seroit impossible que le petit os, ni les

autres parties tenduës, ne laissassent aller les extrêmitez de l'os fracturé en haut & en bas, qui perceroient tout ce qui s'opposeroit à leur passage.

Ensorte que si un Chirurgien qui a quelque expérience, ne s'apperçoit pas d'abord qu'un blessé qui vient à lui a un des os du bras ou de la jambe rompus, lequel des deux que ce soit, c'est que cet os est rompu transversalement, & que l'inflammation s'est emparée des parties qui l'environnent, qui tiennent cet os dans son état ordinaire; ce qui n'arriveroit pas si ce même Chirurgien l'avoit vû dès le moment que la fracture auroit été faite, ou quelques jours après, parce que d'abord l'inflammation n'auroit pas encore paru, & que plusieurs jours après elle se seroit en partie dissipée, & par ce moïen les parties auroient repris leur molesse & leur fléxibilité, comme il est arrivé à ces deux blessez; & c'est la raison qui me fit connoître ces deux fractures, dès que je les examinai, qui me seroient sans doute échappées, si je les avois vûës dans un autre tems.

Observation LXXVII.

Au mois de Juillet 1686. on me pria d'aller voir un particulier, auquel je

trouvai le bras droit rompu en sa partie moïenne & supérieure. Je caſſai deux œufs dans une écuelle, que je battis avec de l'huile d'olive, dans leſquels je trempai une compreſſe, que j'appliquai au lieu d'emplâtre ſur l'endroit fracturé, ſur lequel je fis trois tours d'une bande large de trois travers de doigts, & d'une longueur convenable, que je conduiſis de bas en haut, avec la même précaution des tours égaux, mouſſes, doloires & rampans, & avec une ſeconde bande, de laquelle je fis deux tours ſur la fracture, & que je conduiſis par une route différente de l'autre, de haut en bas, & puis de bas en haut, en repaſſant ſur la fracture pour aller finir avec la précédente, comme l'on fait à la fracture de la jambe, & dans la même intention. Je mis deux cartons pour envelopper ce bras & tenir lieu d'atelles, puis une troiſiéme bande, de laquelle je fis le premier tour ſur le milieu des cartons, & la conduiſis d'un ſens oppoſé à la précédente, de haut en bas, juſques vers le coude, & puis de bas en haut, pour la faire finir avec les deux premieres qu'elle tenoit aſſujetties par l'extrêmité de ſon dernier tour, après quoi je lui mis ſon bras en échappe. Je le panſai trois fois de la ſorte avec les

œufs battus & les bandes trempées dans l'obſécrat, après quoi je trouvai la réünion parfaite en vingt-deux jours, ſur laquelle néanmoins je mis cette derniere fois une compreſſe & la bande la plus longue, trempée dans le vin deſſus, mais ſans cartons ni autre choſe, dans la ſeule intention de fortifier le bras à l'endroit de cette fracture.

Observation LXXVIII.

Au mois de Juin 1705. la fille d'un Maréchal de cette Ville, aïant fait une violente chûte, le bras ſous elle, vint promptement chez moi chercher quelque remede à la grande douleur qu'elle y ſouffroit. Je vis au premier coup d'œil la figure de ſon bras, conſiderablement changé un peu au deſſus du poignet, qui me fit juger qu'il y avoit fracture, dont j'achevai de m'aſſûrer en touchant la partie. Je préparai auſſi-tôt l'appareil; & comme la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires étoit pour lors en quartier à Valognes, & que nous ſortions de table, Monſieur Puzos, Chirurgien du Roy dans cette Compagnie, ſes deux garçons & moi, après avoir fait tout ce qui convenoit pour le panſement, & préparé l'appareil, je fis tout ce que je pûs

pour engager Monſieur Puzos à panſer le bras de cette fille, pendant que ſon premier garçon & moi le tiendrions : offre qu'il ne voulut point accepter, m'aïant au contraire ordonné de le faire, & qu'il fut tenu par mes deux garçons ; à quoi je me ſoûmis, mais à condition qu'il me feroit le plaiſir de me faire remarquer les fautes que je pourrois faire dans ce panſement, qui couroit riſque de n'être pas fait avec toute l'adreſſe & la propreté que l'on obſervoit à Paris, d'où j'étois ſorti il y avoit déja plus de vingt années ; mais m'aïant vû r'agencer les extrêmitez des os avec le plat de mes mains, pendant que mes deux garçons faiſoient l'extenſion & la contre-extenſion, faire l'embrocation d'huile roſat, appliquer l'emplâtre contre les ruptures, la compreſſe & les bandes trempées dans le vin, & appliquées, comme je l'ai dit dans l'Obſervation précédente, avec les cartons & le bras en écharpe, également ſoûtenu depuis le coude juſques à l'extrêmité de la main, dans laquelle je mis une petite plotte de linge, que je lui fis fermer après, en obſervant que le poûce fut toûjours en haut.

Les choſes en cet état furent apparament du goût de cet excellent Chirurgien,

puiſqu'il me fit l'honneur d'ordonner à ſes garçons de retenir comme j'avois fait, afin de faire de même, qui étoit une leçon, à laquelle, ſi j'oſe dire, je n'avois que peu de part, puiſque je n'avois fait que ſuivre l'ancienne maniere de nôtre celebre Maître Monſieur Petit, que j'ai toûjours ponctuellement obſervée, ſoit à la jambe, ou en telle autre partie du corps que ce ſoit.

Reflexion.

Quoique ce ſoit un accident très-fâcheux qu'une fracture à un bras, elle l'eſt infiniment moins que celle de la jambe, parce que cette fracture ſans retenir le bleſſé au lit, lui permet de vacquer à quelques-unes de ſes affaires; au lieu que celle de la jambe le tient pendant près de ſix ſemaines, & quelquefois plus, dans la ſituation gênante d'être toûjours couché ſur le dos, ſans pouvoir ſe remuer de côté ni d'autre: & que ſi le bleſſé ſe licencie tant ſoit peu ſur cet article, loin d'obtenir une parfaite réünion de ſa fracture, il a le déſagrément de ſe voir une jambe défigurée pendant tout le cours de ſa vie, & d'être quelquefois réduit à une fâcheuſe claudication qui eſt toûjours plutôt imputée à l'impéritie

du Chirurgien, qu'à l'indocilité & à l'impatience du blessé.

Quoiqu'il n'ait rien oublié de sa part pour réüssir dans le traitement de la fracture, & que toute la faute procede de la négligence du blessé, à suivre les conseils de celui qui le traite, ces mêmes raisons doivent engager ceux qui ont les os du bras fracturez, à se conserver avec la même attention, & à tenir leur bras bien suspendu en écharpe pendant le jour & la nuit sur un carreau moïennement plié, & la jambe dans une situation droite sur le lit, ensorte que le pied soit un peu élevé, & que le gros orteil réponde à la rotule ; ce qui fait dire que l'écharpe de la jambe rompuë est le lit, & qu'elle doit toûjours être située en ligne droite, parce que ce seroit la figure la plus supportable, & la moins incommode, supposé qu'elle vint à perdre son mouvement pendant la cure, qu'elle restât dans la situation en laquelle on la mettroit, qui seroit infiniment plus commode que si elle étoit courbée ou pliée ; au lieu que le bras seroit très à charge s'il restoit droit, mais qui pourroit rendre quelque service au blessé étant plié : préceptes qui, quoique fort simples, ne peuvent être trop repetez, aussi-bien que

de situer le poing à demi fermé & le poûce en haut, parce que dans cette situation le Chirurgien est asſûré que les os & les muſcles ſont dans leur tonus, ſans qu'aucune partie ſouffre de diſtorſion ni de dérangement, ce qu'il doit exécuter avec un peu de preſence d'eſprit, qui eſt l'unique moïen de ne rien ômettre dans les panſemens.

Observation LXXIX.

Au mois de Septembre 1684. l'on me vint chercher en diligence pour voir le fils d'un Fondeur de cette Ville, que je trouvai à l'endroit où il venoit de tomber, du coupeau d'un Poirier de plus de trente-cinq pieds de hauteur, qui dans cette chûte s'étoit rompu les deux bras; l'un aſſez près du poignet, & l'autre en la partie moïenne de l'avant-bras. Je ne panſai ces deux fractures qu'avec de l'eau-de-vie pour moüiller les deux compreſſes, dont une étoit au lieu & place d'emplâtre, & les bandes dans le vin, ſans m'être ſervis d'aucun autre onguent, huile ni emplâtre, juſques à parfaite guériſon, qui fut ſi promte, qu'il portoit ſes mains à ſa tête & ôtoit ſon chapeau, trois ſemaines ou plutôt vingt jours après ſa bleſſure, ſans avoir rien changé à ce pre-

mier pansement, que je ne réiterai que trois fois avec l'eau-de-vie & le vin, comme je le dis.

REFLEXION.

L'avant-bras fracturé est un mal considérable, & la fracture des deux os est encore plus fâcheuse, à cause que le blessé est réduit à ne se pouvoir aider en aucune façon.

Je me servis de l'eau-de-vie pour tremper les compresses, au lieu d'emplâtre, & de vin pour les bandes, à cause de la violente contusion que ces parties avoient souffertes, sans pourtant que les extrémitez de tant d'os rompus eussent fait de playe à l'un ni à l'autre de l'avant-bras, ce qui en rendit la cure plus prompte & plus facile. L'eau-de-vie procura la transpiration des humeurs qui s'étoient extravasées; ensorte que ces avant-bras que j'avois trouvez tumefiez d'abord, ne l'étoient plus au second pansement, à quoi le vin contribua beaucoup à rappeller les forces à ces parties rompuës.

Si la fracture de deux avant-bras fait beaucoup de peine à celui qui en est affligé, par l'impuissance d'agir où ces fractures le réduisent, celle des deux bras l'est encore davantage, & a besoin

de plus d'attention, comme l'Observation qui suit le justifie.

Observation LXXX.

Au mois de Mars 1689. un Gentilhomme me manda pour panser son fils, âgé de neuf à dix ans, qui s'étoit rompu les deux bras, en joüant avec un jeune garçon comme lui sur un fumier, dont le gauche l'étoit un peu au dessus du coude, & l'autre en sa partie moïenne & supérieure, trois à quatre doigts près de sa tête.

Je me servis pour panser cet enfant de l'emplâtre de cérat, avec une embrocation d'huile rosat sur les deux bras; les compresses & les bandes, dont celles du bras gauche étoient distribuées, comme si ç'eût été dans l'article proprement, & le *spica* à celle du haut du bras droit. Ces deux fractures se trouverent également bien réünies en peu de tems, d'une maniere qu'il est impossible de s'appercevoir qu'il y ait eu de fracture à l'un ni à l'autre des bras de ce jeune garçon.

Reflexion.

La grande jeunesse de cet enfant ne lui permettant pas d'avoir l'attention qu'il convenoit, pour tenir ses bras dans une si-

tuation égale, j'ordonnai qu'il y eut toûjours deux ſervantes auprès de lui, afin de lui donner tous les ſecours dont il auroit beſoin, & pour l'empêcher de ſe mouvoir mal à propos; enſorte qu'il y en avoit toûjours une qui veilloit la nuit, pendant que l'autre dormoit; & comme c'étoit une néceſſité que je priſſe des précautions très-juſtes, pour conduire ces deux fractures à une heureuſe fin, qui conſiſtoit dans une parfaite réünion des extrêmitez des os rompus, je fis le bandage de la fracture qui étoit au deſſus du coude, à peu près comme celui de la ſaignée, auquel j'ajuſtai la compreſſe & les cartons, afin que le coude ſe trouvât dans une eſpece d'étui qui le tint ſujet, qui étoit le plus sûr moïen de remplir mon intention.

De même qu'à la fracture qui étoit en la partie ſuperieure de l'autre bras, où je conduiſis la bande par deſſus l'épaule, dont je formai le ſpica par pluſieurs circonvolutions ſur la fracture, afin de l'affermir davantage, à quoi je n'euſſe pû réüſſir autrement, la vivacité de cet enfant l'expoſant à de continuels mouvemens, qui ſans doute auroient fait échaper les bandes & les cartons de l'endroit où la fracture étoit ſituée, & mis le bleſſé en danger d'être eſtropié.

Ces mesures ainsi prises, furent cause que ce petit blessé fut guéri en trois semaines de tems, après lesquelles j'ôtai les cartons, & ne laissai sur chaque bras qu'une compresse trempée dans le vin, avec une bande pour la tenir, au lieu de cérat, d'huile & d'obsécrat, dont je m'étois servi dans le commencement & jusques à parfaite guérison, tant pour prévenir la douleur & l'inflammation par ces remedes anodins, que pour appaiser celle qui y étoit déja, ne m'étant servi de vin vers la fin que pour fortifier la partie.

Ces deux jeunes enfans sont à present de grands hommes, qui n'ont souffert ni l'un ni l'autre la moindre incommodité de ces fractures, tant celui qui les avoit aux deux avant-bras, que celui qui avoit les deux autres au bras, quoiqu'il fut de beaucoup plus jeune, & que les fractures des bras soient bien plus difficiles à tenir dans une bonne situation, que ne sont celles des avant-bras.

Il n'est pas surprenant que ces deux enfans aïent été guéris en trois semaines, les extrêmitez de ces os tendres aïant beaucoup de facilité à se réünir dès que la réduction en est bien faite, & d'autant plus que les sujets sont jeunes, comme cette Observation le justifie.

Observation LXXXI.

Au mois de Mars 1697. & au mois de Novembre 1711. j'accouchai deux femmes, d'enfans qui presentoient les bras depuis un si long-tems, qu'outre qu'ils étoient très-gonflez, ils étoient sortis jusques aux épaules. J'eus le malheur en atirant les pieds que je tenois dans ma main, que les bras en rentrant pour se placer au fond de la matrice, en suivant le maniement du corps, se trouvassent rompus un seul à chacun. A cet accident près, ces enfans étoient forts & vigoureux. Je pris un petit linge en double, avec deux petites bandes trempées dans le vin; j'appliquai cette petite compresse, & je fis deux tours sur l'endroit de la fracture, & achevai d'emploïer cette bande au dessus & au dessous. Je mis deux petits cartons, garnis de petites compresses sur cette bande, & puis une seconde bande pour tenir ces cartons en état. Je les pansai une seconde fois, cinq ou six jours après, & douze jours ensuite je trouvai ces enfans guéris, aïant mis sur l'endroit de la fracture une compresse trempée dans le vin, avec une bande. Ils n'en ont jamais souffert la moindre incommodité. Comme c'est une nécessi-

té d'étendre leurs bras le long d'eux, & que c'eſt une ſituation des meilleures que l'on puiſſe ſouhaiter en cas pareil, il n'eſt pas beſoin de ſe donner d'autre peine que d'appliquer ce petit appareil.

J'en ai panſé pluſieurs d'un ſemblable accident, comme auſſi de jambes & de cuiſſes fracturées, qui tous ont été fort bien guéris.

Obſervations que je rapporte, non-ſeulement pour ſoûtenir que plus les enfans ſont jeunes, plus les fractures qui leur arrivent ſont faciles à ſe réünir, mais auſſi pour qu'une ſage-femme ou un Chirurgien ne ſe déconcerte pas, quand il lui arrivera un pareil malheur, que je peux aſsûrer ne m'être arrivé ni par empreſſement, ni manque d'attention, mais pour ne l'avoir pû éviter, quelques précautions que j'euſſe priſes. Ces fractures n'ont cependant eu d'autre ſuite que de me donner la peine de faire à ces enfans deux petits panſemens, & tout autre en ſera quitte pour en faire autant.

OBSERVATION LXXXII.

Au mois de Novembre 1703. un particulier vint chez moi ſe faire panſer d'une fracture qu'il venoit de ſe faire (en donnant un coup de poing) à la ſeconde

phalange du doigt indice, que je pansai avec un petit emplâtre de diapalme, une compresse, un carton & une bande, le tout proportionné à la partie qui souffroit cette fracture. Je ne levai cet appareil que trois semaines ensuite de ce premier pansement, que je trouvai la réünion de cette phalange faite. Je remis un second appareil, que je laissai encore autant, après quoi le blessé fut guéri, sans qu'il y parut.

Reflexion.

Je suis persuadé qu'il n'eut pas été nécessaire de laisser ce doigt si long-tems bandé pour asûrer la réünion de cette phalange; mais comme cette fracture est si rare, que c'est l'unique que j'aïe vûë, & que ce bandage ne causoit aucune incommodité au blessé, je donnai le tems au calus de se bien fortifier, & je me mis par ce moïen hors de crainte d'une récidive qui auroit pû arriver, en donnant au blessé la liberté de se servir trop tôt de sa main à quelque fort ouvrage: au reste si cette précaution fût inutile, elle ne causa aucun dommage.

CHAPITRE XVII.

De la Fracture compliquée.

CE n'eſt pas aſſez que j'aïe rapporté avec une entiere exactitude la maniere dont je me ſuis comporté pour parvenir à la cure d'un nombre de fractures, tant ſimples, complettes, qu'accompagnées de diſlocation, non-ſeulement des extrêmitez, mais auſſi de pluſieurs autres parties du corps, comme je l'ai fait voir par les Obſervations que j'ai rapportées ſur chacune de ces fractures en particulier, & que je confirmerois par un plus grand nombre, ſi la crainte de faire d'ennuïeuſes répétitions ne m'empêchoit d'en donner un plus grand nombre. Mon deſſein aïant été de rendre par des exemples très-ſenſibles, la réunion des os plus aiſée, & rendre le ſuccès d'une maladie ſi commune, plus favorable, ne s'étant trouvé juſqu'à preſent que peu de Chirurgiens capables de donner les ſecours qui y conviennent, par la non-chalance qui regne parmi eux, qui leur fait, quoiqu'habiles dans le reſte de leur profeſſion, négliger cette partie au point que je l'ai déja dit, quand

j'ai commencé à parler des fractures ;
mais il faut avoüer qu'il est encore plus
nécessaire d'entrer dans le détail des frac-
tures compliquées, avec playe, disloca-
tion, fiévre, contusions énormes & au-
tres fâcheux accidens, étant infiniment
plus à craindre que ceux qui peuvent ar-
river aux fractures simples, dont j'ai par-
lé, ces fractures compliquées & les ac-
cidens qui les accompagnent pouvant
faire périr ceux à qui elles arrivent ; ce
qui doit rendre le Chirurgien autant at-
tentif à prévenir ces accidens, qu'ingé-
nieux à les détruire quand ils sont arrivez,
par les moïens que je vais lui indiquer
dans les Observations qui suivent, & qui
sont plus que suffisantes pour servir de
regle dans le traitement de toutes celles
qui peuvent arriver, de quelque nature
qu'elles soient, & à justifier ce que j'a-
vance par des faits constants, à la guéri-
son desquels je n'ai emploïé que les re-
medes les plus simples & les plus faciles
à trouver en quelque lieu que ce soit.

Observation LXXXIII.

Au mois de Septembre 1684. l'on me
vint prier d'aller à la Paroisse de Colom-
by, pour voir le valet d'un Laboureur

du lieu, qui en voulant ſauter ſur le devant de ſa charette, tomba ſous la roüe qui lui paſſa ſur la jambe, que je trouvai rompuë d'une fracture complette, dont les extrêmitez des deux os avoient percé les tégumens, qui ſortoient au dehors en la partie moïenne & interne du côté gauche.

Je fis l'appareil, qui conſiſtoit en deux plumaſſeaux de charpie, un emplâtre de cérat de Galien, deux compreſſes & un bandage à dix-huit chefs, large chacun de trois à quatre travers de doigts, & de la longueur de deux pieds & quelques poûces, ſelon la groſſeur de la jambe qu'il devoit entourer, & au delà; des fanons avec leurs garnitures, la compreſſe longuette, les lacqs, l'étrier & un carreau pour ſituer la jambe, ſur lequel étoient les lacqs, fanons, bandage & emplâtre placez tous près.

Cet appareil étant diſpoſé de la ſorte, j'accommodai le lit où je couchai ce bleſſé, après qu'il fut deshabillé, & le mis en la ſituation qui lui convenoit le mieux; après quoi je pris la jambe bleſſée avec mes deux mains, dont je poſai l'une ſous le genoüil vers la jaretiere, & l'autre proche des maléolles, que j'ordonnai à mes deux garçons de tenir de la même

maniere qu'à la fracture simple ou complette, qui firent l'extension & contre-extension, pendant qu'en tenant & poussant avec le plat de mes mains, des deux côtez de la jambe, à l'endroit de la fracture, je réduisis les extrêmitez des os en leur place. Je mis ensuite le carreau sur lequel étoit l'appareil, comme je l'ai dit, & sur lequel je fis situer la jambe, ensorte que l'endroit de la fracture fût assujetti directement dans le milieu, par un des garçons qui tenoit au dessous du genoüil, pendant que l'autre garçon, avec l'une de ses mains, tenant le pied bien droit, en tiroit le talon avec l'autre, afin de maintenir ces os dans l'état où je les avois réduits, m'étant asûré du succès de la réduction par la droite ligne que je remarquois entre le gros doigt du pied, le genoüil & la hanche, en jettant l'œil dessus, étant allé exprès vers les pieds du lit à cet effet. Après avoir coulé le doigt sur l'épine du *Tibia*, & l'avoir trouvé dans sa rectitude naturelle, & sur tout le blessé ne se plaignant d'aucune douleur à l'endroit de la fracture, & trouvant la jambe d'une longueur égale à la saine, en les approchant l'une de l'autre, je fis une embrocation tout le long de la jambe, après avoir mis un plu-

masseau trempé dans l'eau-de-vie sur la portion des os qui étoit découverte, & un autre plumasseau couvert de digestif sur la playe, l'emplâtre par dessus, & la compresse ensuite coupée par le milieu, pour la pouvoir ajuster, ensorte qu'elle ne fit aucun pli, que j'imbibai d'obsecrat, ainsi que tout le bandage, duquel je commençai à bander la jambe par le premier chef du milieu, que je conduisis du dedans en dehors, qui passoit par dessus la fracture, & s'alloit engager au dessous de celui qui lui étoit opposé, lequel en faisant la même route, j'engageai au dedans & au dessous de la jambe. Je conduisis le troisiéme chef de dedans en dehors, & de bas en haut, de même que celui qui lui étoit opposé, & le cinquiéme ou l'inférieur aussi de dedans en dehors; mais de haut en bas, ainsi que celui qui lui étoit opposé.

Après que j'eus appliqué ces six premiers chefs de la sorte, j'appliquai les deux chefs du milieu & les six autres, comme les précédents, les deux d'audessus de haut en bas, & les inferieurs de bas en haut, & enfin les six derniers de bas en haut, aïant commencé par le premier, du côté de la fracture, que je conduisis droit à celui qui lui étoit op-

posé, sous lequel je l'engageai, & ce second que je fis aller obliquement joindre le troisiéme, sous lequel étant aussi engagé, & successivement jusques au dernier, qui de cette maniere servit à tenir tous les autres en état.

Je fis ensuite tenir les fanons par deux serviteurs, que je garnis tant par dehors que par dedans, avec ces compresses, en la partie supérieure de la jambe & en l'inférieure, vers les maléolles, que j'assujettis ensuite avec les trois lacqs, sous lesquels étoit la compresse longuette, & l'étrier que j'attachai aux fanons, un peu au dessus du troisiéme lacq, le tout serré de maniere à ne causer aucune douleur au blessé, que je laissai en cette situation, & le talon fort à l'aise, après que j'eus mis un archet, par dessus lequel je passai le drap & la couverture, afin que ni l'un ni l'autre ne touchât au pied, dans la crainte de le faire vaciller d'un côté ou de l'autre, à la plante duquel il ne faut pas que rien touche, sinon l'étrier ou la semelle, avec le soin de remedier à tout ce qui pouvoit faire de la peine à ce blessé dans la suite, en quelque lieu que ce fut de la jambe, des maleolles, du talon ou du pied, afin d'éviter la fluxion à laquelle la moindre douleur

un peu continuée, peut donner occaſion.

Je continuai ce panſement de deux en deux jours pendant les quinze premiers jours, après leſquels je ne me ſervis que d'un ſeul plumaſſeau trempé dans l'eau-de-vie. S'il ſe fit une exfoliation, elle fut imperceptible, ne m'en étant point apperçû. La playe fut guérie en ſix ſemaines, & le bleſſé parfaitement rétabli en deux mois. Je me ſervis d'obſécrat, & pour emplâtre du cérat pendant un mois, & le reſte du tems du vin ſeul. J'ôtai les fanons après quarante jours.

REFLEXION.

C'étoit le moindre accident qui pouvoit arriver à ce Charetier, d'avoir la jambe rompuë de la maniere qu'il l'eut par la rouë de ſa charette, qui lui avoit paſſé par deſſus la partie externe, enſorte que les os ſortirent en dedans par le défaut qui ſe trouva étant par le travers de l'orniere dans laquelle cette jambe fut enfoncée, & les os percerent les tegumens, & ſortirent de la grandeur d'un poûce chacun, qui fut l'état dans lequel je trouvai ce bleſſé.

Je commençai par faire l'appareil de la maniere que je dis, pour enſuite réduire cette fracture, qui s'accomplit au

moïen de l'extension & contre-extension que faisoient deux de mes garçons, pendant que je tenois & poussois les os avec le plat de mes deux mains, & mes doigts quand il étoit nécessaire, assez approchant de la maniere que l'on réduit les fractures simples, afin de rapprocher les extrêmitez des os, jusques à ce que je fusse bien convaincu qu'elles étoient dans leur lieu, lorsqu'en approchant la jambe saine de celle qui étoit rompuë, je les trouvai d'une longueur égale par la droiture que je remarquai à la crête du *Tibia*, en passant mon doigt par dessus, & par l'assûrance que le blessé me donna qu'il ne sentoit aucune douleur, qui est une preuve des plus convainquantes que les os sont dans leur situation naturelle; parce que si les os n'étoient pas bien affrontez, le blessé souffriroit une douleur piquante, sans avoir que peu ou point de relâche.

Je dis que je commençai par faire l'appareil, parce que c'est un précepte que l'on doit toûjours observer en fait d'une fracture, où il faut faire l'appareil dès que l'on en est assûré, à la différence de la dislocation que l'on doit réduire avant toutes choses.

Je commençai le bandage par le chef

du milieu, du côté de la fracture, que je conduisis du dedans en dehors, afin (qu'en pressant les tegumens & les muscles qui se rencontrent en cet endroit) de s'opposer au penchant que peut avoir la nature à y faire un dépôt, à cause de la dilacération des parties blessées, & pour expulser par la playe le sang qui pouvoit s'y être épanché, & maintenir en même tems les extrêmitez des os dans un bon état, le jet du chef opposé, conduit comme je l'ai fait, contribuant beaucoup à la même intention.

Les autres chefs que je conduisis de bas en haut vers le genoüil, & de haut en bas vers les maleolles, furent comme à la fracture simple, à dessein de divertir & empêcher les humeurs de tomber des parties supérieures sur la fracture, & contenir celles qui sont du côté du pied.

Les six chefs suivans, dont j'appliquai les deux du milieu sur la fracture, étoient pour remplir la même intention, & faire le même effet que fait la seconde bande à la fracture simple, & les six derniers chefs que je commençai à conduire par l'inferieur, & que je portai ensuite de bas en haut, en s'engageant l'un l'autre jusques au dernier, étoit une espece de contentif pour affermir & assûrer les premiers,

miers, comme fait la troisiéme bande aux fractures ordinaires.

Il y a des Chirurgiens qui emploïent des compresses de linge en plusieurs doubles en forme de longuette, qu'ils étendent le long de ce bandage ; mais pour moi je ne fais autre chose que de tenir la jambe bien affermie entre les fanons garnis en leurs extrêmitez avec les grosses compresses ou coussinets, la compresse longuette au long de la jambe, de peur qu'elle ne soit blessée par les lacqs qui tiennent les fanons & l'étrier, qui se fait avec une espece de longue compresse ou un linge assez long, doublé en quatre, & de la largeur de trois travers de doigts, ou une semelle qui se fait avec un morceau de carton ou de feutre, attachée par deux cordons au dessus du troisiéme lacq superieur, afin de tenir le pied en état.

J'ai un grand soin d'empêcher que le blessé ne souffre aucune douleur en quelque lieu que ce soit de la jambe, mais principalement au talon, en ôtant la cause qui la produit, qui ne consiste souvent qu'à dégarnir un peu le dessous, lâcher un, deux, ou les trois lacqs, quelques-unes des compresses qui servent à garnir les fanons, ou enfin l'étrier ; & au cas que ces foibles secours ne soûlagent en

rien le bleſſé, il ne faut point héſiter à défaire l'appareil entier, de crainte que cette précaution négligée ne donne occaſion au triſte & fâcheux accident que j'ai vû arriver à une jambe, qui tomba en totale mortification, ſans que celui qui en avoit le ſoin eut voulu ſe rendre aux plaintes continuelles & redoublées pendant un aſſez long-tems que faiſoit ce bleſſé, à raiſon des grandes douleurs qu'il ſouffroit à toute la jambe, mais ſur tout à l'endroit de la fracture, à laquelle il ne voulut toucher qu'au jour & à l'heure du panſement, qui étoit le lendemain. La mortification ne s'étoit pas ſeulement emparée de la jambe, mais auſſi du genoüil, qui nous obligea de lui couper la cuiſſe en ſa partie inferieure.

De même qu'à un autre à l'occaſion d'une inſupportable douleur qu'il ſouffroit au talon, dont le Chirurgien qui le panſoit ne tint aucun compte; & ſans en rien démordre, il le remit au lendemain à y voir; mais la douleur ne ſe faiſant plus ſentir, il prolongea juſques au troiſiéme jour, qui étoit celui du panſement. Il fut bien ſurpris de trouver non ſeulement le talon, mais tout le pied, & juſques à la partie moïenne de la jambe dans une totale mortification; enſorte

qu'au lieu de panser cette fracture comme il comptoit de le faire, il fut obligé d'aller préparer son appareil pour venir à l'amputation de cette malheureuse jambe, ce que l'un & l'autre auroient évité, si dès que ces blessez réclamerent leurs secours, ils avoient acquiescé à leurs instances. En les supposant bons Chrétiens, je ne doute point qu'ils n'aïent eu un cuisant repentir, d'avoir vû que par leur seule négligence il en coûtoit à l'un la jambe, & à l'autre la cuisse.

Observation LXXXIV.

Au mois de Février 1689. l'on me vint prier d'aller en diligence à Coqueville pour voir le Seigneur de cette Paroisse, que je trouvai au lit, à cause d'une chûte qu'il avoit faite de dessus son Cheval, auquel en passant sur la glace les quatre pieds avoient manqué, & étoit tombé d'une extrême violence sur la jambe de ce Gentilhomme, auquel je trouvai une fracture complette & compliquée d'une grande playe en la partie moïenne, & un peu inférieure de la jambe droite, par où l'extrêmité du *Tibia* sortoit au dehors, le tout accompagné d'une contusion avec échimose, qui s'étendoit depuis la partie moïenne de la cuisse jusques

aux doigts du pied, accompagnée d'une douleur insupportable.

Ma premiere attention fut (après avoir préparé l'appareil) de faire le lit du blessé, & de le mettre dans une situation commode pour venir ensuite à la réduction des extrêmitez des os, qui s'accomplit par l'extension & la contre-extension que firent deux Chirurgiens qui se trouverent sur le lieu, pendant qu'avec le plat de mes deux mains & de mes doigts, je tenois & poussois ces extrêmitez pour les réduire. Ma seconde vûë fut de corriger les accidens, & de conserver la substance du membre. Je me servis à cet effet d'une embrocation d'huile-rosat, afin d'appaiser la douleur; & les premiers jours j'imbibai les compresses d'eau-de-vie, & le bandage à dix-huit chefs de gros vin rouge, afin de procurer la transpiration à ce sang extravasé qui tenoit cette jambe si tumefiée; ce qui réüssit en apparence, mais seulement en partie, parce que, quoique cette jambe parût être considerablement diminuée, elle ne le fut néanmoins pas tout-à-fait, puisqu'il resta quelques particules ou portions de ce sang, qui s'étant cantonnées en plusieurs endroits, donnerent occasion à des abscès qui se manifesterent

dans la suite, & qui devinrent très-considerables, dont il y en eût un qui s'étendoit depuis la partie supérieure & externe de la jambe jusques au dessous de la fracture, & un second qui commençoit un peu au dessus de la fracture, & s'étendoit jusques en la partie inferieure & interne vers la maleolle. J'ouvris ces deux grands abscez à deux jours d'intervalle l'un de l'autre, qui fournirent une quantité surprenante de pus qui dilatoit la plus grande partie des tégumens. Huit ou dix jours après que j'eus fait ces ouvertures, il survint une hémorrhagie des plus violentes par l'abscès de la partie inferieure & interne à l'occasion d'un artere qui s'ouvrit sur le haut du pied droit, à son articulation avec la jambe, que j'arrêtai au moïen d'une quantité de charpie dont je la tamponnai & la remplis absolument.

Je fus surpris de voir le lendemain le sang donner encore avec plus d'impetuosité, par l'ouverture de l'abscès de la partie superieure & externe de cette jambe, vû la distance qu'il y avoit de l'un à l'autre, & la dilacération qui devoit être aux tégumens pour permettre la sortie de ce sang, & qui augmenta avec tant d'excès, quand voulant réïterer ce que j'avois

fait le jour précédent pour arrêter ce ſang, au moïen de la charpie ſéche, en ce que ce ſang retenu fit gonfler les tégumens, & rendit la jambe ſi tumefiée, que je fus forcé, pour éviter un plus grand mal, d'ouvrir les tégumens ſur l'articulation de ce pied avec la jambe, afin de découvrir l'artere à l'endroit où elle me paroiſſoit s'être ouverte, afin d'y appliquer (comme je le fis,) un bouton de vitriol & pluſieurs petites compreſſes graduées, & une grande par deſſus, avec un bandage circulaire pour tenir le tout ferme & en état, & obtenir l'effet que je ſouhaitois, qui fut ſi promt & ſi heureux, qu'après cela il ne ſortit pas une ſeule goute de ſang. J'eus ſoin de faire reſter deux Laquais auprès de ce bleſſé, afin de ſe relaïer l'un l'autre, & de m'avertir, ſuppoſé que le ſang vint à donner de nouveau.

Je continuai le panſement de la fracture de ces abſcez & de cet anévriſme. Il ſe fit une exfoliation de l'extrêmité inférieure du *Tibia*, de la groſſeur d'une noix. Le panſement fut long avant que j'euſſe pû conduire cette fracture à ſa parfaite réünion, & la plaïe à une bonne cicatrice; ce qui arriva néanmoins après cinq mois d'un panſement autant exact qu'il couvenoit pour ſurmonter toutes

ces difficultez, dont il ne resta à ce Gentilhomme aucune incommodité, si ce n'est de boiter tant soit peu, mais qui n'étoit rien, eu égard à ce qui pouvoit lui rester d'une si grande blessure.

Reflexion.

Il n'est pas étonnant que la jambe que ce Gentilhomme se rompit fut accompagnée de tant & de si fâcheux accidens, puisque de toutes les chûtes qu'on peut faire, il n'y en a point de plus périlleuse que celle que l'on fait sur la glace ; mais il est en quelque façon plus surprenant qu'il en ait été quitte pour une legere claudication, tant l'état où je trouvai cette jambe m'en fit appréhender la suite, voïant les deux extrêmitez du *Tibia* sortir, après avoir percé les tégumens, avec une contusion accompagnée d'une échimose des plus considérables, & d'une douleur très-violente, mais qui n'étant causée que par le dérangement des extrêmitez des os qui irritoient les muscles & les membranes, cessa dès que je les eus réduits en leur lieu naturel.

La transpiration des humeurs extravasées qui fut aussi procurée par l'usage continué de l'eau-de-vie dont j'imbibois

les compresses, me faisoit espérer pendant les premiers jours que cette contusion & échimose se dissiperoient entiérement dans la suite, tant ces commencemens me flattoient d'un heureux avenir. J'y fus trompé; car quoiqu'il en restât peu, ce peu fut le germe ou le levain de ces deux grands abscez que je fus obligé d'ouvrir, d'où je ne m'étonnai pas de voir sortir une très-grande quantité de pus, tant cette partie se trouvoit disposée à recevoir les immondices du reste du corps par la foiblesse où le réduisit cette chûte, dont la violence s'étendit jusques sur le corps de l'artere, dont les tuniques se trouvant relâchées ne pouvoient plus contenir le sang dans ses bornes, & furent forcées de le laisser échapper, dont s'ensuivit l'hémorragie qui inonda toute la jambe de la maniere que je le dis, qui m'obligea pour la réprimer de me servir du bouton de vitriol, duquel j'aurois apprehéndé le mauvais effet à cause de la quantité de tendons & de parties nerveuses qui se rencontrent à l'endroit où j'étois obligé de le mettre, si je ne m'en étois pas servi auparavant en des lieux aussi dangereux, sans qu'il m'en fût rien arrivé de fâcheux.

L'exfoliation qui ſe fit de cet os, toute conſidérable qu'elle étoit, ne fut d'aucun préjudice à cette jambe, aïant été remplacée à l'ordinaire par un calus, celui-ci n'étant qu'une bagatelle, eu égard à celui qui ſuit.

Comme j'ai dit dans l'Obſervation précédente, que je mis un plumaſſeau trempé dans l'eau-de-vie ſur la portion des os découverts, & des plumaſſeaux couverts de digeſtif ſur la playe, je me ſuis diſpenſé d'en parler à celle-ci, où j'ai fait la même choſe, ainſi qu'au panſement des abſcez, & de la playe qui reſta après la chûte de l'eſcarre que fit le bouton de vitriol, regardant cela comme une répétion ennuïeuſe, en ſuppoſant que l'on s'imagine bien que ces abſcez & cette playe ne ſe ſont pas incarnez & cicatriſez ſans le ſecours d'aucuns onguens, quoiqu'ils pûſſent bien le faire, mais avec un peu plus de tems. Ce ſont toutefois ceux dont je me ſers preſque toûjours, d'eau-de-vie, d'eſprit de vin, ou de teinture de myrrhe, ou d'aloës ſur les os découverts, afin de les deſſécher, & en procurer plutôt l'exfoliation, & de l'onguent de digeſtif pour incarner & conſolider les playes.

J'ai un grand ſoin pendant les deux premiers mois du panſement de voir ſi

la jambe malade étoit de la même longueur que la ſaine, afin d'éviter la faute que firent deux anciens Chirurgiens, aux ſoins deſquels Madame la Ducheſſe de Vantadour avoit commis ſon Cocher, qui avoit une jambe rompuë en ſa partie moïenne, avec une aſſez grande playe à laquelle je fus appellé trois ſemaines enſuite, où je trouvai la playe belle, & le bleſſé qui joüiſſoit d'une bonne ſanté, mais la jambe plus courte de quatre grands doigts que la ſaine, ce qui lui étoit arrivé par la bévûë de ces deux anciens Maîtres, qui pour empêcher qu'il ne ſe gliſsât hors de ſon lit, avoient mis une planche pour ſoûtenir le pied de la jambe qui étoit rompuë, dont les extrêmitez du *Tibia* fracturé obliquement, rétrogradoient en chevauchant l'une ſur l'autre de la grandeur que je le dis, ſans que ni l'un, ni l'autre y fiſſent aucune attention, quoique cette défectuoſité fut ſi apparente qu'elle me ſauta aux yeux, dès que la jambe fut découverte, avant que l'appareil fut défait, que je rétablis néanmoins dans la journée, & que je laiſſai le lendemain d'une longueur égale à la ſaine. Cette jambe ſe guérit parfaitement bien, ſans que le bleſſé ait été plus incommodé par cette nouvelle ré-

duction, qu'il ne l'étoit les jours précédens, tant j'uſai de circonſpection dans l'extenſion qu'il fallut faire pour rendre à la partie fracturée ſon égalité : ce qui fait bien voir qu'il ne faut jamais négliger ces préceptes généraux que je recommande ſi ſouvent, que je crains de m'en rendre ennuïeux, mais que je crois ne pouvoir trop répéter, pour empêcher les jeunes Chirurgiens de tomber dans la faute que commirent ces deux Anciens, pour avoir négligé cette précaution.

OBSERVATION LXXXV.

Au mois d'Août 1694. l'on me vint prier d'aller à Sainte Croix voir un Laboureur, qui étoit tombé ſous ſa charette, dont la roue lui avoit paſſé par deſſus la jambe, de laquelle je trouvai les deux os rompus avec une playe en ſa partie moïenne, au côté gauche, qui regnoit tranſverſalement d'une maniere, qu'à peine reſtoit-il l'eſpace de deux travers de doigts de tégumens entiers, & tous les muſcles tellement contus & dilatez, qu'il n'y avoit preſque pas lieu d'eſperer que cette partie pût ſubſiſter. Je fis mon appareil qui conſiſtoit en plumaſſeaux de charpie ſéche, compreſſes, bandage à dix-huit chefs, fanons,

compresses ou garnitures, longuettes & étrier. Après que j'eus fait le lit de ce blessé, je conduisis sa jambe pendant qu'un de mes Garçons le porta dessus, où je fis mettre sa jambe en situation, de maniere que le pied fut plus élevé que le genoüil d'environ quatre poûces, sans élever la jambe de dessus l'appareil & le carreau. Deux garçons firent l'extension & la contre-extension, pendant qu'avec mes deux mains je tenois, tirois & poussois les extrêmitez des deux os pour les engencer de maniere qu'elles reprissent leur niveau ; ce qui fut très-facile à faire, & encore plus à voir, étant entiérement découverts, dans la réduction desquels je ne négligeai aucune des circonstances que l'on doit observer pour être sûr d'une bonne réduction, tant par la cessation des douleurs qui auparavant étoient très-vives, que par la ligne directe du *Tibia*, qui étant découvert, étoit très-facile à remarquer, & enfin par la juste correspondance du gros doigt du pied, du genoüil & de l'os pubis, sans qu'il fut nécessaire d'approcher la jambe saine de la malade, puisque les extrêmitez des os étoient très-certainement bout à bout.

Je pansai la plaïe avec les plumasseaux

trempez dans l'eau-de-vie tant ſur l'os que ſur les chefs, ſans aucun autre onguent, les compreſſes trempées de même, & le bandage à dix-huit chefs dans le gros vin. Deux mois entiers s'écoulerent ſans y rien changer, pendant leſquels Monſieur Doucet vit pluſieurs fois ce bleſſé, qui me ſollicitoit ſans ceſſe de couper cette jambe qui étoit en mauvais état, tuméfiée à l'excès, la ſuppuration grande, & la portion de l'os qui paroiſſoit devoir ſe ſéparer étoit très-conſidérable; mais comme le ſujet étoit fort & vigoureux, qu'il avoit le cœur bon, que l'air étoit ſain & la ſaiſon favorable, je tins bon, & ne deſeſperai point pour tout cela de la guériſon de cette fracture, convenant au ſurplus qu'il faudroit pluſieurs mois pour y réüſſir, ſans en déterminer le nombre.

Deux mois s'étant écoulez, je tirai en entier la portion inférieure du *Tibia*, qui étoit depuis l'endroit de la fracture juſques à environ deux doigts de l'articulation, de la longueur de quatre grands travers de doigts, avec le trou de la moëlle, à l'endroit duquel il reſta un grand vuide, le peroné s'étant heureuſement trouvé réüni ſans avoir fourni d'exfoliation ſenſible, tint la jambe dans ſa lon-

gueur ordinaire, & fut d'un merveilleux ſecours à ce bleſſé.

Après la ſéparation de cette portion d'os je ne panſai plus la playe que de trois en trois jours, que je panſois auparavant tous les jours régulierement, & toûjours avec la ſeule eau-de-vie pure; & ſans m'être rebuté d'un panſement ſi long, je conduiſis cette jambe à une heureuſe fin, & un bon calus s'étant formé au lieu & place de l'os, ſi ferme & ſi ſolide, que cet homme ſe ſoûtenoit deſſus à merveille, ſans en avoir boité un ſeul jour; mais ce ne fut qu'après une année entiere d'un panſement très-exact, qui fut tous les jours pendant deux mois, puis de trois en trois jours, éloignant enſuite de plus en plus, & enfin ſe panſant lui-même, enſorte que je ne l'allois voir qu'à mon loiſir.

Reflexion.

Il n'eſt pas difficile de prévoir de quelle conſéquence peut être la fracture qui arrive à une jambe ſur laquelle paſſe la roue d'une charette chargée de deux à trois milliers. Auſſi celle-ci l'étoit-elle au point, qu'en deux coups de ciſeaux j'aurois achevé de la couper, tant la playe étoit grande, & qu'il en reſtoit

peu d'entier ; comme elle étoit toute contuſe, tumefiée & dilacerée, je ne me ſervis dans les panſemens que de la ſeule eau-de-vie pour imbiber les plumaſſeaux, & du vin pour tremper les compreſſes & le bandage à dix-huit chefs dans le deſſein de procurer la tranſpiration d'un ſang extravaſé, & de fortifier la partie qui en avoit un grand beſoin, étant très-difficile à comprendre comment elle pouvoit ſubſiſter, vû le peu de vaiſſeaux qui paroiſſoient reſter en état d'y porter le ſang, & d'y entretenir la vie, & même comment ce bleſſé avoit pû conſerver la ſienne, vû la grande perte de ſang qu'il avoit ſoufferte avant que je fuſſe arrivé.

Par conſequent Monſieur Doucet avoit de fortes raiſons pour me conſeiller l'amputation de cette jambe, qu'il voïoit exceſſivement tumefiée, avec une ſuppuration abondante, une odeur cadavereuſe, & enfin toutes les marques les plus eſſentielles d'une mortification prochaine ; mais ce bleſſé étant ſans fiévre, & la jambe ſans peu ou point de douleur, j'eſperai toûjours que le tems & la nature ſeconderoient mes intentions, & cela avec d'autant plus de fondement, que j'avois un bon ſujet, comme la ſuite le fit connoître.

Je ne doutois pas qu'il ne se fit une grande exfoliation en voïant la portion du *Tibia* qui étoit découverte; mais je ne l'aurois jamais cru si considérable, comptant bien aussi qu'elle n'eut pas été de cette conséquence, si cet os n'eut été rompu en sa partie inférieure, comme il l'étoit en sa partie moïenne, mais d'une maniere si differente, qu'il fut nécessaire que la suppuration vint au secours pour contribuer à la séparation du reste de cet os.

J'aurois eu peine à croire qu'une si grande portion de l'os dans son entier auroit pû se réparer par un calus, si je n'en avois été le témoin, ce qui n'empêcha pourtant pas que le blessé après sa guérison n'eut cette jambe aussi longue, aussi droite, & de la même grosseur que la saine, sans la moindre claudication, ni qu'il ait jamais senti de douleur, quoique cela soit assez ordinaire à ceux qui ont eu une jambe fracturée, particulierement avec playe.

Quoique je saigne pour l'ordinaire tous ceux qui ont quelque fracture, soit à la jambe ou au bras, afin de détourner la fluxion qui pourroit tomber sur la partie, je ne saignai point celui-ci à cause de la grande perte de sang qu'il avoit

souffert lorsqu'il fut blessé.

Quelque tems après la guérison de celui-ci, nous eûmes, Monsieur des Rosiers & moi, une fracture à traiter, à peu près pareille, & par une cause égale, en la personne d'un Laboureur de la Paroisse de Magneville, que nous fîmes apporter à Valognes, pour être plus à portée de lui donner les secours nécessaires; & à la difference que la fracture de l'os de celui-ci étoit évidente par ses deux extrémitez, qui étoit depuis sa partie moïenne & supérieure, jusques en sa moïenne & inférieure, cinq à six poûces de distance d'une extrêmité à l'autre, où le corps de l'os étoit dans son entier, sans qu'il y eut aucune esquille separée du tout, la playe étoit assez grande pour découvrir toute cette considérable partie de l'os rompu en ces deux endroits, accompagnée d'une contusion & dilacération extrême de toutes les parties qui l'environnoient, ce qui nous fit prendre le parti, après une mûre réfléxion, de détacher par la dissection avec le bistouri les portions membraneuses qui étoient unies à cette portion du *Tibia*, & de l'enlever sur le champ, plutôt que d'en commettre le soin à une longue suppuration, qui auroit beaucoup retardé la génération du

cal auquel nous ne doutâmes point que la nature ne travaillât d'abord, l'obſtacle qui auroit mis cette partie du *Tibia*, étant levé, comme il arriva à vûë d'œil, dès que les chairs contuſes & dilacerées ſe furent fonduës par la ſuppuration ; enſorte que cette jambe que nous regardions avec tout le riſque où une fracture compliquée des plus terribles peut expoſer un bleſſé, ſe fortifioit de jour en jours; de maniere qu'en ſept à huit mois de panſement la playe fut cicatriſée, & la jambe ſe trouva rétablie par le ſecours d'un cal bon & ſolide qui ſe forma au lieu & place de l'os que nous avions tiré, ſans que cette partie ſi dangereuſement bleſſée fut différente de la ſaine, ni en groſſeur ni en longueur, à quoi contribua beaucoup la réünion du peroné qui ſe trouva faite en trente jours. Cette réünion tint la jambe en état & de la longueur convenable, ce qui n'auroit pas eu un ſuccès ſi favorable, ſi les deux os avoient perdu une égale portion de leur ſubſtance, parce qu'en ce cas rien n'auroit pû empêcher les extrêmitez des os de ſe rapprocher, à quoi même la contraction qu'avoient ſouffert les muſcles par le défaut d'appui, pour les tenir dans leur extenſion ordinaire, les auroient portez,

ce qui auroit dû faire préferer l'emputation à tout autre remede, en ce que cette jambe, au lieu d'être utile, se trouvant si courte, n'auroit été qu'à charge au blessé; au lieu que ces deux blessez, par la raison que j'en allegue, non seulement n'ont point été boiteux, mais n'ont pas même senti la moindre incommodité de leur blessure depuis qu'ils ont été guéris.

Observation LXXXVI.

Au mois de Février 1700. je fus prié avec Monsieur des Rosiers, d'aller à la Paroisse d'Ivetot, voir un jeune homme qui avoit la jambe droite rompuë en sa partie inférieure, à deux travers de doigts de l'article, dont la playe étoit si grande que les extrêmitez des deux os sortoient de la longueur de deux poûces ou environ; après que nous eûmes fait le lit de ce blessé, nous travaillâmes d'abord à réduire les extrêmitez de ces os, qui fut une des plus difficiles opérations qui nous soit tombée entre les mains, non-seulement à cause des efforts qu'il falloit faire, mais par la crainte d'arracher le pied, en tant il restoit peu des tégumens en entier, & qu'il paroissoit facile de le séparer; ce qui obligea Monsieur des Rosiers

à m'avertir plus d'une fois de modérer l'extenſion que je faiſois pour parvenir à la réduction des extrêmitez de ces os, que nous ne pûmes accomplir qu'au moïen de l'élévatoire, dont nous fûmes obligez de nous ſervir en façon de l'évier, afin qu'en appuïant le bout ſur l'une des extrêmitez du *Tibia*, l'autre ſe peut aſſez élever pour reprendre ſa place, ſans le ſecours duquel nous ne l'aurions pû faire, tant les muſcles & tendons s'étoient accourcis depuis ſept à huit heures que cette jambe étoit fracturée.

Après que la réduction des os fut faite, nous nous ſervîmes dans le panſement d'une embrocation d'huile roſat, & pour emplâtre du cérat de Galien, avec de l'obſecrat pour imbiber les compreſſes, & le bandage à dix-huit chefs, des plumaſſeaux trempez dans la teinture d'aloës ſur les extrêmitez des os découverts, & d'autres couverts de digeſtifs, pour mettre ſur la playe avec les fanons, la longuette & l'étrier, le tout n'étant ni trop lâche, ni trop ſerré pour ne pas cauſer d'irritation à une partie ſi mal traitée, & afin de détourner la fluxion autant qu'il étoit poſſible. Ce bleſſé fut ſaigné le lendemain matin, & une ſeconde fois le deuxiéme jour, & reçut deux lavemens.

Nous pansâmes ainsi cette grande blessure dans l'esperance que ces remedes anodins, émoliens & repercusifs, contribueroient au relâchement des muscles & des tendons qui s'étoient extrêmement tendus & tuméfiez ; & l'effet en fut si heureux, qu'après quatre à cinq jours il n'y parut plus aucune tension; mais la fiévre étant survenuë au sept & huitiéme jours, & les douleurs s'étant beaucoup augmentées, & toute la jambe s'étant tumefiée & enflammée à l'excès, nous trouvâmes à propos de nous servir d'un cataplasme résolutif & confortatif sur toute la jambe, & de vin pour humecter & imbiber les compresses, & le bandage, sans rien changer au reste à l'égard de la playe.

Ces cataplasmes, loin de remplir nôtre intention en procurant la transpiration de l'humeur qui se précipitoit en telle quantité sur cette jambe, l'assemblerent au contraire en plusieurs endroits, où il se forma des abscès considerables, dont l'un étoit situé en la partie moïenne & interne de la jambe, & l'autre en sa partie supérieure & externe, que nous ouvrîmes dès que nous trouvâmes lieu de le faire, qui fournirent une longue & ample suppuration avant de pouvoir être cicatrisée

Ce qu'il y eut de fort extraordinaire fut que le côté de la fracture tomba dans une paralysie complette, depuis la tête jusques aux pieds, & l'autre côté en convulsion. Nous esperions que cette longue suppuration pourroit tirer ce blessé de ce fâcheux & triste état ; mais ces accidens persevererent malgré tous les remedes que nous pûmes tenter, & ce côté resta paralytique, & les convulsions cesserent à mesure que la guérison de cette fracture approchoit, qui fut parfaite en deux mois & demi ou environ, sans nous être apperçus qu'il se soit fait d'exfoliation sensible aux extrêmitez de ces os, quoiqu'elles eussent paru, comme je l'ai dit, exceder chacune de plus d'un poûce au delà des chairs.

Reflexion.

Une gelée des plus violentes se faisoit sentir, qui fut cause que le Cheval sur lequel ce jeune garçon étoit monté, tomba sous lui, qui en se relevant, lui mis le pied sur la partie inférieure & externe de la jambe, qui étant posée à faux, l'enfonça de maniere que les extrêmitez des os qui furent rompuës, percerent les tégumens à deux travers de doigts de la maléolle interne, & sortirent par cette

playe où les muſcles & tendons qui ſe trouvent en quantité en cet endroit, furent tous contus & dilacerez, & pluſieurs vaiſſeaux ouverts, d'où s'enſuivit une perte de ſang des plus conſiderables, qui ne s'arrêta que par l'extrême foibleſſe du bleſſé, & le grand froid qu'il ſouffrit avant d'être rapporté chez lui.

Comme il y avoit ſept à huit heures que cet accident lui étoit arrivé, avant que nous pûſſions nous rendre auprès de lui, les muſcles & les tendons s'étoient tellement gonflez & racourcis, que nous ne pûmes parvenir à réduire les extrêmitées des os qu'avec beaucoup de tems & de peine. Après cette réduction, nous mîmes un plumaſſeau trempé dans la teinture d'aloës ſur cet os découvert, afin d'en procurer promtement l'exfoliation, & un plumaſſeau couvert de digeſtif ſur la playe des chairs, dès ce premier panſement, parce que le ſang étoit abſolument arrêté, ſans quoi nous ne nous fuſſions ſervis que de la charpie ſéche, avec une embrocation d'huile roſat ſur tout le pied & la jambe, les compreſſes & le bandage imbibez d'obſecrat, dans le deſſein de prévenir la douleur autant qu'il nous ſeroit poſſible par ces remedes, tant anodins que repercuſifs,

& le bleſſé aïant été ſaigné deux fois les trois premiers jours, malgré la quantité de ſang qu'il avoit perdu lorſque l'accident lui arriva, dans le deſſein de remplir d'autant mieux cette intention, ce que toutefois nous ne pûmes obtenir, puiſque la jambe ſe tumefia depuis le pied juſques au deſſus du genoüil, avec beaucoup d'inflammation, douleur & pulſation; ce qui nous fit changer le cerat à un cataplaſme confortatif & réſolutif.

Nous fûmes ſurpris le lendemain de trouver non-ſeulement tous ces accidens augmentez, mais tout le côté de la fracture tombé en paralyſie, & l'autre en convulſion, depuis la tête juſques aux pieds, puiſque les yeux, le nez, la bouche ni la langue n'en étoient pas moins attaquez que le bras & la jambe.

Les grands abſcès qui ſe formerent en pluſieurs endroits de cette jambe & la quantité de matiere qu'ils fournirent pendant une longue ſuppuration, nous faiſoit eſperer que la nature, en ſe déchargeant de ce fardeau, pourroit faciliter le cours des eſprits, & rétablir les parties en leur premier état. Nous fûmes trompez; les convulſions ceſſerent à la vérité, les extrêmitez des os ſe couvrirent, de même que ces abſcès & la playe; les chairs ſe

réünirent

réünirent & se cicatriserent, mais le côté resta paralitique ; de maniere que ce jeune garçon qui écrivoit parfaitement bien, fut réduit à apprendre à écrire de la main gauche, & à traîner sa jambe en marchant, qui n'a depuis, non plus que le bras du même côté, pû reprendre, à beaucoup près, la même grosseur que celui du côté opposé : heureux encore de ce que nous l'avons pû tirer de ce mauvais pas, qui étoit une des plus grandes & des plus dangereuses fractures que l'on ait pû voir, doutant si dans le commencement nous n'aurions pas mieux fait d'en venir à l'amputation, étant à croire que nous aurions prévenus tous ces accidens, qui paroissent n'être survenus qu'à l'occasion du tendon d'Achille, qui s'étant trouvé fortement interessé, causa un ébranlement au genre nerveux, dont la paralisie & les convulsions parurent être la suite, & dont l'amputation de la partie auroit pû empêcher l'effet ; mais comme le sçavoir-faire du Chirurgien consiste bien plus dans la conservation d'une partie affligée, que dans l'amputation, ce fut la raison qui nous porta plutôt à sauver la jambe de ce jeune garçon, qui aujourd'hui l'aime beaucoup mieux telle qu'elle est, & aux conditions

que nous lui avons conſervée, que d'en avoir une de bois, qui même n'auroit peut-être pas été un remede aſsûré pour prévenir ces accidens, puiſque celui qui ſuit qui ne fût pas moins en danger, s'en tira ſans aucun mauvais reſte.

OBSERVATION LXXXVII.

Au mois de Février 1707. l'on me vint prier d'aller à Cherbourg voir un particulier qui avoit la jambe rompuë depuis treize jours, ſans qu'il eut repoſé un ſeul moment, à cauſe des violentes douleurs qu'il reſſentoit : il étoit attaqué d'une groſſe fiévre, avec une perte involontaire d'urine, & un ſi grand cours de ventre, qu'il laiſſoit aller dans le lit ſans s'en appercevoir. Après que le bandage à dix-huit chefs fut défait, que la playe & la fracture furent découvertes, je trouvai la jambe beaucoup enflammée, & tuméfiée depuis le pied juſques au genoüil, de maniere qu'elle étoit de la groſſeur de la cuiſſe, & la cuiſſe au double de celle dont elle auroit dû être, ſans que la fracture du péroné, qui étoit à deux travers de doigt de la maléolle, & que le *Tibia* qui étoit encore rompu plus proche de ſa partie inférieure, & qui avoit paſſé au travers des tégumens par une grande

playe qu'il y avoit faite, fuſſent réduits ni l'un ni l'autre, par le peu de réfléxion que faiſoient quatre anciens Maîtres, lorſqu'ils appliquoient leur bandage à dix-huit chefs, dont les ſix premiers ou inférieurs ſe trouvoient directement ſur la fracture & la playe, qui n'étoient ſoûtenuës d'aucun des autres chefs, qui tous étoient au deſſus, & qui par conſéquent ne ſervoient de rien à la fracture; & qu'au lieu de fanons c'étoit un carton avec un carreau, ſur leſquels la partie inférieure de la jambe & le pied étoient poſez, ſans qu'il y eut rien autre choſe pour en aſſûrer la ſtabilité, & empêcher le mouvement, qui réduiſoit ſans ceſſe cette jambe dans ſon premier état, quelque attention que ces Meſſieurs euſſent à en faire la réduction à chaque panſement.

Après avoir examiné cette grande bleſſure, & réfléchi à la violence des accidens qui menaçoient ce bleſſé d'un prochain déſaſtre, toute mon application fut de travailler à en détruire la cauſe, qui conſiſtoit non-ſeulement à réduire les extrêmitez des os rompus en leur place, mais auſſi à les y maintenir quand ils ſeroient réduits; à corriger les accidens, en fortifiant cette partie très-diſpoſée à la mortification, & à conſer-

ver la ſubſtance du membrer ; & pour y réüſſir, je changeai tout l'ordre du panſement que ces quatre Maîtres avoient juſqu'alors obſervé. Je ſubſtituai au mondificatif & au baume dont ils ſe ſervoient, le plumaſſeau trempé dans la teinture d'aloës ſur la portion de l'os découvert, & le digeſtif composé avec l'eau-de-vie, & les poudres de mirrhe & d'aloës, les compreſſes imbibées d'eau-de-vie, & le bandage de vin aromatique, que je fis dès que je fus arrivé ; de même que le bandage, qui au lieu de dix-huit chefs, étoit de vingt-quatre, de trois à quatre petits travers de doigt chacun, duquel je coupai ceux qui faiſoient depuis le nombre de treize juſques à celui de dix-huit incluſivement, où je laiſſai la largeur de ſix chefs de vuide, afin que ce bandage fut continu, & que ces ſix chefs coupez à l'endroit du talon, permiſſent aux ſix derniers chefs, en paſſant ſur le pied qu'ils embraſſoient, d'aller en ſe croiſant avec ceux du milieu, qui étoient appliquez à l'endroit de la fracture, en fortifier les circonvolutions & affermir par ce moïen les os fracturez, en agiſſant au reſte comme aux autres fractures compliquées, pour l'application des chefs du bandage, deſquels il ne s'en trouvoit

que la même quantité de dix-huit, mais qui étant faits comme ceux d'ordinaire, n'auroient pû réüssir comme a fait celui-ci, qui affermit parfaitement bien la fracture, à laquelle je joignis des fanons, la longuette, les autres garnitures, les lacqs & la semelle, comme je dis l'avoir fait aux précédens.

Cette jambe réduite, pansée & maintenuë de la sorte, produisit un changement si considerable, que le blessé dormit cinq heures pendant la nuit, demanda le pot de chambre & le bassin quand il en eut besoin, & se trouva avec beaucoup moins de fiévre le lendemain; mais comme il étoit trop tard quand j'arrivai, & que je ne trouvai pas les choses dont j'avois besoin pour faire ce que j'aurois souhaité, je donnai ordre pour que l'on eut du grand matin des farines de féves, d'orge & de lupins, & les poudres aromatiques, avec le vin, dont je fis un cataplasme confortatif, auquel j'ajoûtai l'huile rosat, que j'étendis sur un linge, dont j'enveloppai toute la jambe, après avoir pansé l'os découvert & la playe, de même que le soir précédent, où nous trouvâmes que la situation fixe à laquelle j'avois réduit cette jambe, & le vin aromatique que j'avois substitué à l'ob-

fecrat, dont ces Meſſieurs ſe ſervoient, avoit procuré ce changement de bien en mieux, mais qui augmenta encore par l'effet de ce cataplaſme, qui fut ſi heureux, que ce pauvre bleſſé dormit quinze heures, de vingt-quatre qui ſe paſſerent d'un panſement à l'autre, pendant lequel tems il ne fut qu'une fois au baſſin, ne laiſſa pas échapper une ſeule goutte d'urine dans ſon lit, & la jambe rompuë, de même que le pied & la cuiſſe, ſe trouverent d'une parfaite égalité à la ſaine, ſans qu'il eut aucune douleur, ni fiévre. Nous continuâmes le panſement de la même maniere, ſans y rien changer, & je commençai à faire prendre une petite ſoupe au bleſſé.

Ce ſoulagement auſſi promt que peu attendu, cauſa une ſi agréable ſurpriſe à ce malade, qu'il me pria, à telles conditions que je voudrois, d'avoir la bonté d'achever, & pria ces Meſſieurs, lorſque je fus abſent, de continuer de venir avec moi, mais qu'il voïoit trop bien le ſoûlagement que je lui avois apporté, pour ne me pas engager, aux dépens de tout ſon bien, de continuer, eſperant que des commencemens ſi favorables le conduiroient à une heureuſe fin; mais ces quatre Maîtres qui étoient tous mes anciens,

l'abandonnerent dès ce jour, ce qui m'obligea, contre mon inclination, de rester auprès de lui, jusques à ce qu'il fut hors de danger ; ce qui n'arriva qu'après trente-cinq jours de demeure actuelle, après quoi j'y allai de tems en tems, pendant trois mois & demi qu'il fut à guérir & à marcher, comme s'il n'avoit jamais eu la jambe rompuë.

REFLEXION.

Je n'ai jamais vû aucun homme si dangereusement malade, se tirer si bien d'affaire que celui-ci ; à quoi l'on peut dire que Messieurs de *Prèmarest*, *du Manoir*, *Soleil & son Fils*, pour avoir négligé les préceptes de l'Art, donnerent occasion ; car s'ils eussent maintenus les extrêmitez des os, après les avoir réduits, la douleur, la fiévre, l'inflammation & la partie qui se trouva tumefiée depuis le pied jusques à l'aîne, tous ces fâcheux accidens ne seroient point survenus, puisqu'ils n'étoient produits que par le sentiment douloureux que le dérangement des os causoit aux tendons & aux parties nerveuses, & particulierement au tendon d'Achille, dont toute l'habitude du corps se ressentoit ; de maniere que ce blessé

étoit en danger de périr ; ce qui n'étoit que trop marqué, tant par les déjections involontaires & la perte d'urine, & sur tout par l'état de la partie fracturée, qui étoit prête à tomber en mortification, ou du moins à essuïer de grands abscès, comme il arrive pour l'ordinaire à ceux qui souffrent des fractures proches des articles, s'il n'avoit été promtement secouru, & si la qualité du vin aromatique, & des cataplasmes confortatifs, n'avoit pas attenué & procuré la transpiration de l'humeur qui la tenoit tenduë & tumefiée, en ouvrant si-bien les pores, qu'elle fut rétablie en deux jours dans son premier état.

Il ne se fit que de très-legeres exfoliations de ces os, quoiqu'ils eussent été considérablement découverts, & la playe, toute grande & mal située qu'elle étoit, se guérit en moins de tems que je ne l'aurois osé esperer, sans que ce blessé en ait eu aucune incommodité depuis sa guérison.

Ce ne fut pas sans peine que je me déterminai à prendre la place de ces quatre Maîtres, dont trois étoient mes anciens; mais comment aurois-je pû m'en dispenser, puisqu'ils abandonnerent le blessé dès la premiere ouverture qu'il leur fit

de ſon deſſein ; & que ne continuoient-ils, ſans ſe piquer comme ils firent, devant être convaincus que je n'y avois aucune part ; auſſi n'en fûmes-nous pas moins amis.

OBSERVATION LXXXVIII.

Au mois de Juillet 1705. un particulier de la Paroiſſe de Négreville aidoit à décharger un Tonneau de Cidre dans une cave, & le voïant près de tomber ſur lui, voulut le ſoûtenir en l'appuïant de ſa jambe gauche ; mais s'étant trouvé trop foible, il ſuccomba de maniere que l'extrêmité du *Tibia* ſortit de ſon articulation par une playe qu'il fit aux tégumens, pendant que d'un autre côté le péroné fut rompu en ſa partie inferieure, à deux travers de doigts de la maléolle externe, & le pied replié contre la partie externe & moïenne de la jambe, qui étoit l'état dans lequel je trouvai ce bleſſé, quand j'y fus appellé.

Ayant vû du premier coup d'œil cette fracture, avec une diſlocation ſi complette, & compliquée d'une playe ſi conſidérable, je prévis aiſément les accidens qui alloient ſurvenir en foule pour accabler cette partie, & j'envoïai inceſſamment chercher Meſſieurs de Fremont &

des Rosiers, mais dans l'incertitude de les trouver, & qui effectivement ne se trouverent que long-tems après ; ce qui fit que je me déterminai sur le champ à réduire cet os disloqué, & sorti au dehors, afin de ne le pas laisser trop long-tems exposé à l'air, à quoi je réüssis sans grande peine, & fis faire l'extension & la contre-extension par deux hommes que le hazard me fit trouver du nombre des spectateurs, pendant que je tenois, tirois & poussois avec mes doigts, & le plat de mes mains, afin de réagencer les os à leur place ; après quoi je laissai le reste à faire jusques à ce que l'on eut couché le blessé, & que j'eusse préparé l'appareil qui fut le tems que ces Messieurs arriverent, qui aïant trouvé l'os réduit, comme je le dis, & ne voïant que la playe par où il avoit sorti & rentré, ne paroissoit pas grande, ils eurent quelque peine à se persuader que la chose eut été de la consequence que je leur disois, quelque confiance qu'ils eussent en moi ; mais il n'étoit pas difficile de prouver cette sortie, puisqu'outre les deux hommes qui m'avoient prêté leurs mains pour réduire l'os sorti, plus de soixante yeux en étoient les témoins, ces Messieurs m'aiderent à réduire la fracture & au reste du

panſement, qui fut ſemblable à celui de la fracture du précédent, à la difference qu'au lieu d'un emplâtre coupé dans ſon milieu, après que l'embrocation fut faite, j'en mis deux, dont une envelop-poit la partie inférieure de la jambe, & l'autre enveloppoit le pied, & venoit ſe terminer ſur les deux maléolles, & juſques au derriere de la jambe, & une compreſſe de la même maniere, trempée dans le gros vin, ainſi que le bandage qui étoit comme le précédent, je veux dire, à vingt-quatre chefs, dont ſix étoient ôtez, pour dégager le talon & faciliter aux autres chefs le moïen de s'appliquer mieux, en ſe croiſant de maniere qu'ils affermiſſoient d'autant mieux cette fracture & la diſlocation, & rempliſſoient ainſi parfaitement mon intention, qui étoit de conſerver & tenir le tout en état, pour que la réünion des extrêmitez de l'os rompu ſe pût faire en peu de tems.

Comme la playe étoit nouvelle & ſanglante je ne me ſervis que de charpie ſéche dans ce premier panſement, & après les emplâtres & compreſſes j'appliquai le premier chef du milieu de ce bandage du côté de la fracture, directement deſſus cette fracture & diſlocation, pour venir l'engager ſous le côté

opposé. Je conduisis l'autre de la même maniere & jusques au dernier, en observant les mêmes regles qu'au précédent, pour finir par le dernier chef en la partie superieure ou au dessus de la fracture, qui assûroit tous les autres.

L'extension & la compression que les tendons souffrirent, & principalement le tendon d'Achille, causerent une telle douleur, non-seulement à l'endroit de la playe, mais à toute la jambe, que les embrocations, non plus que les autres anodins que j'y emploïai pour l'appaiser, ne pûrent empêcher qu'il ne survint trois grands abscès, dont le principal fut celui qui se forma entre les gémeaux & le solaire, que j'ouvris dès que je fus assûré par l'inondation, qu'il y avoit du pus, appréhendant que s'y amassant en grande quantité, il ne causât un plus grand désordre, en se glissant dans l'interstice de ces grands muscles, qu'il n'auroit pas manqué de séparer, & auroit ainsi rendu la guérison beaucoup plus longue & plus difficile.

Il se forma un second abscès en la partie superieure & interne de la jambe, tout auprès du genouil, & enfin un troisiéme à la partie inférieure & externe, qui pouvoit aisément découvrir l'os rompu, ce

que je prévins en l'ouvrant dès que j'y trouvai du pus. Je pansai tous ces abscès jusques à la parfaite réünion des os, qui retarderent beaucoup la guérison de ce blessé, qui ne put être parfaite qu'après sept à huit mois d'un pansement continuel, sans que ces playes qui auroient dû abreuver cette jointure par leur longue suppuration, & estropier ce blessé, lui eussent causé d'autre préjudice, si ce n'est la perte de la fléxion & extension du pied, mais qui ne l'empêcherent pas de marcher dans la suite, & d'aller où ses affaires l'appelloient.

Reflexion.

Il est bien difficile de croire qu'un blessé, de la nature qu'étoit celui-ci, put se tirer d'un si grand danger ; il avoit besoin que le pansement de sa jambe fut suivi comme il le fut, & que les abscès fussent ouverts dès qu'ils étoient en suppuration, pour prévenir le ravage que le séjour du pus auroit pû causer, en se glissant dans l'interstice des muscles, & pénétrant jusques aux os, qu'il auroit sans doute découverts & altérez, ce qui auroit beaucoup prolongé la cure, supposé qu'il ne l'eut pas empêchée, en faisant tomber la partie en mortification ;

dont elle ne fut exempte qu'au moïen des cataplaſmes, du vin & de l'eau-de-vie dont je me ſervis, qui toutefois ne réüſſirent pas tous auſſi-bien que j'aurois ſouhaité, puiſqu'ils ne purent procurer l'entiere tranſpiration de l'humeur qui ſe trouva extravaſée, à l'occaſion de l'énorme contuſion qui fut cauſe des abſcès qui ſe formerent dans la ſuite, & qui ne ſe formerent qu'à l'occaſion des obſtructions, que la contuſion fit ſouffrir à ces parties, qui donnerent lieu au dérangement des vaiſſeaux, & intercepterent le cours du ſang, dont ces abſcès furent la ſuite, quelque précaution que j'euſſe pris pour les prévenir. Au ſurplus, quoique je me ſerviſſe de remedes propres à éloigner la corruption, l'appareil & les cataplaſmes étoient tous pleins de gros vers, fort courts, ſans qu'il en parut aucun à la playe, quoique le bleſſé fut panſé tous les jours fort ſoigneuſement; ce qui toutefois ne tarda en rien la guériſon.

C'étoit le moindre inconvénient que ce bleſſé pût craindre que la perte du mouvement du pied, ſans être eſtropié d'une auſſi grande fracture qu'étoit la ſienne, qui ne l'étoit pourtant pas autant que celle qui ſuit.

Observation LXXXIX.

Au mois de Mai 1707. l'on vint me prier de me rendre en diligence à la Paroiſſe de Tamerville, pour voir une femme qui étant montée ſur un Orme, de la hauteur de plus de vingt coudées, pour en avoir des feüilles à nourrir ſes Beſtiaux, en tomba ſur les pieds, mais d'une maniere ſi terrible, que le gauche qui ſoûtint la chûte directement, en fut quitte pour une échimoſe, qui s'étendoit depuis les doigts du pied juſques au milieu de la cuiſſe; mais l'autre qui par malheur ſe détourna, fit que le *Tibia* ſortit de ſon articulation, perça les tégumens, & entra juſques dans la terre, de la profondeur de trois à quatre travers de doigts, & le péroné ſe rompit environ à deux doigts au deſſus de l'article; enſorte que le pied avec le ſoulier ſe trouva replié à côté de la jambe, qui étoit l'état dans lequel ſon mari & ſes voiſines la trouverent, qui la porterent ſur le lit où elle étoit quand j'arrivai, avec le pied plié.

Comme cette jambe, dont l'os diſloqué qui étoit ſorti au travers des tégumens, & entré dans la terre par une playe des plus fâcheuſes, avec une dilacération generale de toutes les parties

qui environnoient cette articulation & la fracture du peroné, ne laiſſoit par ſa grandeur, où tant d'accidens ſe trouvoient réünis, aucune eſperance de retour, je voulus avant que d'y toucher avoir les avis de Meſſieurs de Fremont & des Roſiers, & que nous viſſions enſemble ce que l'on pouvoit faire pour ſecourir cette pauvre jeune femme dans ce triſte état, n'aïant pas moins beſoin à cet effet de leurs têtes que de leurs mains, quoique j'euſſe bien pû en arrivant en tenter la réduction, où je n'euſſe pas crû devoir moins bien réüſſir qu'au précédent, mais que je ne le voulus pas faire, dans la crainte que ces Meſſieurs n'euſſent le même doute qu'ils en avoient eu, s'ils n'avoient pas vû la grandeur du mal dans toute ſon étenduë dès le premier coup d'œil, auſſi convinrent-ils de ce que j'avois dis avant qu'ils fuſſent arrivez, je veux dire, de la néceſſité d'amputer cette jambe pour ſauver la vie à cette femme, qui ſeroit dans un grand danger de la perdre ſi nous voulions nous attacher à la panſer, dans le deſſein de tâcher à lui conſerver cette partie.

Nous fîmes la réduction, & nous nous contentâmes pour tout panſement de mettre deux compreſſes trempées dans

l'eau-de-vie, dont une étoit autour de la playe, de la fracture & dislocation, dont les extrêmitez alloient finir sous le pied, & une autre sous le pied de laquelle les extrêmitez comprenoient la fracture & finissoient où la premiere avoit commencé, avec un bandage contentif, soit avec une bande roulée, & un feutre coupé & accommodé exprès, pour tenir tant la fracture que l'os réduit, & le pied dans une stabilité que les mouvemens que feroit le brancard sur lequel nous allions la mettre, ne lui causât aucune douleur; ce qui réussit si-bien, que quand elle fut à Valognes, nous trouvâmes le tout dans un si bon état, que nous résolûmes d'attendre, pour voir si la nature chez cette femme, jeune, forte, vigoureuse, & d'un très-bon temperamment, en trompant notre attente, ne trouveroit point quelque ressource qui nous surprendroit; de maniere qu'au lieu de résoudre l'amputation, je m'attachai à la panser avec un plumasseau trempé dans l'esprit de vin, appliqué sur la portion de l'os découvert, avec un digestif composé de poudres de mirrhe, d'aloës & d'eau-de-vie, une embrocation, & un cataplasme confortatif & corroboratif sur le pied & toute la jambe, deux compresses trempées dans

le vin, & le bandage à vingt-quatre chefs, dont j'avois coupé les ſix comme ceux du précédent, les fanons garnis de compreſſes, la longuette & l'étrier, le tout dans une ſituation commode.

Cette jambe ainſi panſée avec ces remedes anodins, réſolutifs & confortatifs, fut exemte des violentes douleurs & des convulſions qui accompagnent pour l'ordinaire les playes des tendons, & ne fut point tumefiée, juſques au dix-huitiéme jour qu'il commença de paroître une lividité de la grandeur d'un liard en la partie inférieure & externe, directement à l'endroit que le péroné étoit rompu, dont je ne fis pas un grand cas, tant j'étois résolu à tout événement, ſur laquelle neanmoins j'appliquai un plumaſſeau trempé dans la teinture d'aloës, avec le cataplaſme ordinaire.

Je fus ſurpris le lendemain de trouver cette lividité augmentée de quatre à cinq grands travers de doigts & de figure ovale, ſur laquelle je ne vis autre choſe à faire que quelques ſcarifications, tant à la circonference qu'au dedans, & d'une extrêmité à l'autre, où il n'y avoit aucun ſentiment, ſur laquelle j'appliquai enſuite un plumaſſeau couvert d'égiptiac, trempé dans l'eau-de-vie, en attendant

le lendemain à prendre la résolution qu'il conviendroit, selon le progrès que feroit la gangrene pendant la nuit; mais aïant trouvé qu'elle n'avoit que très-peu augmenté, je ne changeai rien au pansement précédent, jusques à ce que les escarres fussent enlevées, après quoi les extrémitez du péroné se trouverent découvertes, sur lesquelles je mis aussi le plumasseau trempé dans l'esprit de vin, & un autre couvert de digestif par dessus, & continuai ce pansement comme j'avois commencé. Il s'exfolia de considerables portions de l'épyphise du *Tibia*, & la superficie du péroné qui étoit découvert; après quoi les os se réünirent, la playe fut incarnée & cicatrisée, & la malade guérie si heureusement, qu'une année après elle venoit à pied & sans bâton de sa maison à Valognes, où il y a une grande demie lieuë, & en feroit bien davantage à present si ses affaires l'exigeoient.

Reflexion.

Si tout est à craindre dans un mauvais corps, jusques aux moindres playes, tout est à esperer dans un sujet semblable à celui de cette jeune femme. On sera peut-être surpris qu'une femme se soit

avisée de grimper sur un arbre, & se soit exposée à faire une chûte si dangereuse, mais on reviendra de cette surprise quand on sçaura qu'elle avoit été élevée, étant pupille, avec quatre garçons, ses cousins; qui quand ils ne pouvoient aller dénicher un nid de Pie ou de Corneille, à cause de l'excessive hauteur de l'arbre, ou de la foiblesse des branches où ce nid étoit placé, elle faisoit quelques points d'aiguille au bas de son cottillon, y grimpoit, & alloit, à la confusion de ces jeunes garçons de son âge, en tirer les petits; & badinant avec eux, elle donnoit un coup sur le dos de l'un ou de l'autre, après quoi elle prenoit sa course, sans qu'aucun d'eux, quelque dispôt qu'il fût, la pût atteindre, tant elle étoit légere & qu'elle sçavoit bien courir; en quoi elle éprouva la verité des paroles de l'Apôtre, quand il a dit, *que qui n'évite pas le danger, périra dans le danger.* L'on s'en tire plusieurs fois, & à la fin l'on succombe, aussi-bien en ce qui regarde le temporel que le spirituel.

Au reste jamais il ne s'est trouvé tant de raisons de couper une jambe, que celles qui se rencontrerent en cette occasion; & la seule qui nous en fit retarder l'exécution, fût que la cause en étant

à la partie inférieure, nous étions toujours les maîtres de prendre nôtre parti, dès que nous aurions quelque indice de mortification ; aussi ne m'embarassai-je pas beaucoup quand je vis qu'elle s'étendoit jusques à la partie moïenne & au dessus même de la jambe, comme je le dis, persuadé que j'avois encore du tems par devers moi, pour prendre ma derniere résolution, au cas que la gangrene eut autant augmenté le troisiéme jour, qu'elle avoit fait le second ; mais la mortification s'étant fixée, soit par le moïen des remedes qui soûtenoient la partie contre la violence du mal, ou par un bienfait de la nature, dont il n'est pas facile d'expliquer la cause, pourvu que l'évenement fasse voir que l'on n'a pas eu tort de differer un remede extrême, comme il arriva à cette jeune femme, en la tirant d'une blessure aussi dangereuse par le délai de l'amputation, au moïen d'un traitement régulier, secondé par la nature qui la rétablit heureusement dans sa parfaite santé, au mouvement près de son pied qui se trouva perdu.

La bonne constitution d'un blessé contribuë beaucoup à sa guérison, comme je le dis à l'occasion favorable de cette jeune femme ; mais il faut encore

la bonté du climat & la pureté de l'air; ce qui est si vrai, qu'aucun des quatre blessez dont je viens de parler, n'auroit conservé sa jambe, s'ils avoient eu le malheur d'être traitez à l'Hôtel-Dieu de Paris. J'en ai vû l'expérience en la personne d'un particulier, qui étant à Paris, fut blessé d'une fracture à la jambe, compliquée de playe, à deux doigts au dessus de la maléolle interne. Il fut apporté dans cet Hôpital où je travaillois, & eut le bonheur de tomber entre les mains de Monsieur Botentuit, le meilleur Praticien qu'il y eut pour lors, auquel il fut recommandé par quantité de gens d'honneur qui y prenoient interêt. Monsieur Petit étant pour lors arrêté, à cause d'une jambe malade qui ne lui permettoit pas de sortir de sa chambre, ce premier compagnon y donna tous ses soins, & fit humainement tout ce qui fut à son pouvoir pour lui sauver la jambe, mais inutilement; la pourriture s'empara de la playe, & le pus ensuite se glissa dans l'article, qui se trouva abreuvé, de maniere qu'après un pansement continué & très-exact, pendant plus de deux mois, ce blessé fut réduit dans une déplorable exténuation. Le retour de Monsieur Petit l'aïant conduit à la Chambre des Blessez, au pre-

mier panſement de ce bleſſé qu'il vit dans ſa premiere viſite, il ordonna l'appareil pour l'amputation, à huit heures, & elle fut faite à dix. Ce bleſſé, dans le triſte état où une ſi longue maladie l'avoit réduit, ſe tira heureuſement d'affaire, & eſt Maître Gantier en cette ville; au lieu qu'un jeune homme, gros, gras & frais, fut apporté ſur les trois heures après midi, qui venoit d'avoir une jambe fracturée par un coup de Bille de Mail, proche l'Arſenal, preſqu'au même endroit que le précédent, avec une playe par où les extrêmitez des os ſortoient, Monſieur Petit ordonna au même moment l'appareil, & en fit l'amputation dès le même jour, & mourut trois jours après: à la différence de l'autre, qui, comme j'ai dit, étoit extenué par la longueur du panſement, s'étant fait à l'air de l'Hôpital, guérit heureuſement, pendant que celui-ci qui ne faiſoit que d'y entrer, périt par la corruption que le mauvais air introduiſit dans ſon ſang, qui en détruiſit toutes les fibres, & le jetta dans une colliquation qui fut cauſe de ſa perte, qui ne m'a paru proceder, tant à celui-ci qu'à tous les autres, que par une diſſolution des fibres du ſang qui en détruiſent la conſiſtance, ou par une

coagulation qui en ſupprime la circulation, la Chimie nous faiſant voir que l'acide agiſſant differemment, donne occaſion à ces deux accidens.

Je n'ai point trouvé de meilleur remede, ni dont l'effet ſoit plus avantageux que le cataplaſme réſolutif & confortatif pour les fractures auxquelles les parties où elles ſont ſituées, ſouffrent à leur occaſion une inflammation conſidérable, de violentes douleurs, & ſont fort tumefiées, parce que ce cataplaſme fortifie la partie, ouvre les pores, & procure la tranſpiration de l'humeur qui gonfle la partie bleſſée, & ſur tout appaiſe la douleur, joint à l'attention particuliere qu'il faut avoir à tenir la jambe dans une ſituation ſtable & commode, ſans quoi tous les autres remedes ſont inutiles, comme on l'a vû remarquer dans une des obſervations précédentes, auquel un nouveau bandage que j'ai inventé, & auquel j'ai donné mon nom, contribua beaucoup, ainſi comme il a fait en beaucoup d'autres cas ſemblables; en ce qu'il affermit parfaitement la fracture & la diſlocation, en multipliant les chefs, comme feroient les circonvolutions d'une bande roulée.

Je ne recommande point dans ces fractures, accompagnées de diſlocation, de

de présenter la jambesaine à la malade, pour s'asûrer, par la longueur égale, de la parfaite réduction, non plus que de la correspondance du gros doigt du pied avec le genoüil & l'os des isles, parce que la jambe ne peut être plus courte, dès que les os sont à leur place, & que c'est une nécessité qu'elle soit en ligne directe avec le pied, sans quoi la réduction ne seroit pas parfaite.

Après avoir traité des differentes fractures des jambes, & des moïens que j'ai emploïez pour les guérir, il me paroît que pour remplir la définition de la fracture, qui est une division & séparation de l'os, contre le cours ordinaire de nature, le traitement des os coupez totalement ou en leur plus grande partie, ne doivent pas être obmis, comme on le va voir dans les Observations qui suivent.

Observation XC.

Au mois de Mars 1709. un homme de la Paroisse de Sautemesnil m'envoïa prier d'aller chez lui en diligence, pour le panser d'une playe qu'il venoit de recevoir à la jambe. J'y allai incessamment & le trouvai dans son lit, à cause d'un coup de coignée qu'il venoit de recevoir, qui lui coupoit entierement le *Tibia*, en

ſa partie moïenne & inférieure, & endommageoit le péroné. Le ſang qui heureuſement s'étoit arrêté, par la foibleſſe où il étoit tombé, en conſéquence de la grande hémorragie, me fut d'un heureux augure pour le panſement, ſuppoſé qu'il fût ſans retour, contre lequel je pris toutes les précautions qu'il me fut poſſible, qui conſiſterent à tamponner de mon mieux le fond de la playe, avec une quantité de bourdonnets & de plumaſſeaux de charpie ſéche, une embrocation, un emplâtre & les compreſſes, de même que le bandage que je fis à dix-huit chefs, bien imbibez d'obſécrat, avec les fanons, & le reſte de même qu'à une fracture compliquée.

Je ne levai cet appareil que le troiſiéme jour, que je trempai les bourdonnets & les plumaſſeaux dans l'eau-de-vie, tant pour appliquer ſur l'os, que dans le fond & la ſuperficie de la playe, ſans rien changer au reſte du panſement, aïant continué l'embrocation, l'emplâtre, les compreſſes & le bandage imbibez d'obſécrat, & cela pendant plus de deux mois & demi avant que d'ôter les fanons; ce bleſſé n'aïant pû ſe ſoûtenir ſur des béquilles que près de ſix mois après, quelque ſoin que j'euſſe pris à le panſer pour

le tirer d'affaire aussi heureusement qu'il le fut, mais avec un tems assez long, parce que quand il commença à se lever, le pied & la jambe se tumefierent à un tel excès, que je craignis pendant un tems, qu'il ne restât d'une extraordinaire grosseur: crainte dont je fus tiré par le secours des cataplasmes résolutifs & confortatifs, le vin aromatique, & l'eau-de-chaux animée d'une certaine quantité d'eau de-vie, qui fut le dernier remede que j'emploïai, & auquel j'attribuai l'honneur de la cure & avec raison, puisque le plus habile des Medecins est celui qui vient à la fin de la maladie.

OBSERVATION XCI.

Au mois de Février 1704. un homme de la Paroisse d'Aléaume, près Valognes, en sortant d'une maison, sur la porte de laquelle étoit une longue buche que le valet coupoit. Comme il avoit la coignée levée, l'homme en question mit imprudemment son pied sur cette buche pour sortir, lorsque ce valet rabattoit son coup, dont il coupa le pied & le soulier, & fit de plus entrer sa coignée bien avant dans la buche. Il ne resta de ce pied à couper, pour qu'il le fût entierement, que le quatriéme os du tarse qui soûtient

le petit doigt ; & comme tous les vaisſeaux qui ſe trouverent compris dans cette playe furent coupez, il s'enſuivit, comme au précédent, une ſi grande perte de ſang, qu'elle ne s'arrêta de même que par l'extrême foibleſſe du bleſſé, & il fut aſſez heureux pour que les vaiſſeaux demeuraſſent fermez, ſans que le ſang donnât davantage. Il me fut apporté en cet état, je le panſai en rapprochant les parties coupées & ſéparées les unes des autres, le plus proche & à niveau qu'il me fut poſſible, avec une compreſſe doublée en quatre & trempée dans l'eau-de-vie, dont j'envelopai le pied, deux morceaux de feutre ajuſtés au deſſus & au deſſous du pied, avec un bandage circulaire, fait d'une bande roulée, avec des fanons & une ſemelle, pour affermir le pied, & tenir la jambe dans une ſituation ferme & ſtable, ſans remuer non plus que l'on doit faire pour une fracture avec une playe. Je ne touchai à ce bandage, ni ne levai l'appareil que quatre jours enſuite ; & comme je ne m'apperçus point que rien eût branlé, & que le pied ni la jambe n'étoient aucunement tumefiez ni enflammez, je continuai le même panſement, mais qui ne fut qu'après huit jours, & de même dans la ſuite

pendant quarante jours, après lesquels je lui ôtai les fanons, & je lui permis de se lever, ne faisant qu'imbiber la compresse dans le vin tiede, avec une bande pour la tenir, la playe étant entierement réünie & la cicatrice faite, sans toutefois que je voulus lui permettre de marcher qu'après deux mois, dans la crainte de quelque fâcheux retour, regardant cette précaution d'autant plus nécessaire, que n'aïant point encore traité de semblable playe, dans la craïnte que ces os nouvellement soudez, venant à se désunir de nouveau, ne rendit la maladie pire qu'auparavant. Il fut si-bien guéri, que pour en assûrer ceux qui l'avoient vû, après qu'il eut reçu le coup, il frappoit d'un pied contre terre, & puis de l'autre, d'une force si égale, qu'ils ne pouvoient distinguer celui des deux qui avoit été blessé.

Reflexion.

Je doutai fort du sort que pourroit avoir le pied de cet imprudent, parce qu'il ne restoit qu'une très-petite branche de l'artere, pour fournir la nourriture & entretenir la vie d'une partie coupée de la sorte, Monsieur des Cruttes, ancien Maître & bon Praticien, concluant à l'amputation du reste; mais comme

cette amputation n'auroit pas été suffisante, & que j'aurois été obligé de couper la jambe, & que le sujet étoit bon ; & qu'en cas que le pied tombât en mortification, j'aurois tout le tems de prendre mon parti, je résolus, comme c'étoit l'extrême remede, de ne le mettre en exécution qu'à la derniere nécessité.

Cette résolution fut heureuse pour ce blessé, puisqu'il guérit aussi parfaitement que je l'ai dit ; & ce qui m'en fit esperer une fin avantageuse, est qu'il ne parut aucune inflammation ni suppuration, parce que s'il s'étoit fait une suppuration, le pus auroit sans doute coulé entre tous ces petits os dans cette jointures, & m'auroit réduit dans la nécessité de me rendre au sentiment de mon ancien.

Cet autre blessé où je croïois moins de danger, me fit beaucoup de peine, par le considérable dépôt qui se fit sur toute la jambe, depuis le pied jusques au genoüil, sans que les remedes résolutifs & confortatifs produisissent leur effet que par le long usage que je fus obligé d'en faire, & apparemment après que le sang se fût tracé des routes nouvelles pour suppléer à celles que la blessure avoit détruites, ne doutant pas que ce ne fut une partie de la limphe, dont le sang étoit

chargé qui s'en étoit échappée, & répanduë dans toute l'étenduë de cette jambe qui la rendoit œdemateuſe,après que les gros vaiſſeaux eurent été coupez, ce qui ſe juſtifioit aſſez par la quantité de ſang qu'il perdit d'abord, mais qui heureuſement s'arrêta de lui-même. Je dis heureuſement, parce que ſans cela j'aurois été obligé de faire pluſieurs inciſions pour trouver l'ouverture des vaiſſeaux coupez, afin d'y remedier de la maniere que j'aurois jugée la plus convenable pour l'arrêter, ſoit au moïen de la ligature, ou du bouton qui auroit rendu la cure encore plus longue, & le panſement plus difficile.

J'aurois crû qu'un os coupé auroit été infiniment plus aiſé à guérir, que lorſqu'il eſt rompu, parce qu'étant coupé, les extrémitez de l'os ſe rapprochent plus facilement, & qu'étant plus unies, la matiere du calus faiſoit mieux ſon effet que quand il étoit fracturé, l'inégalité des extrémitez paroiſſant s'oppoſer à l'union; mais l'expérience m'a fait connoître que ces extrêmitez ſi unies ſe dérangent au moindre mouvement, & fraïent l'une contre l'autre, enſorte que ce calus ne ſe forme que très-difficilement par la peine qu'il y a à les tenir

dans le repos, quelque attention que j'eusse à le faire, & le blessé à l'y conserver, parce qu'il ne faut qu'une toux un peu forte, ou un éternuëment, actions involontaires, & qui sont capables de tout déranger; au lieu qu'un os fracturé ne peut être sans inégalitez, & ces inégalitez étant une fois bien réduites, elles s'enchâssent & s'emboëtent si exactement les unes dans les autres, que la matiere du calus s'y conserve plus aisément, & a plus de facilité à en faire la réünion que quand il est coupé; & que si les mouvemens que la toux ou l'éternuëment peuvent causer y mettent quelque obstacle, ils n'y sont pas à beaucoup près si nuisibles: mais heureux sont ceux qui sont exemts de ces inconvéniens, puisque tout ce qui peut donner lieu à quelque mouvement, soit volontaire ou involontaire, est toûjours très-préjudiciable à la réünion des os.

Observation XCII.

Au mois de Février 1686. une femme de la Paroisse d'Ivetot se trouva prise sous une si grosse pierre, qu'il fallut plusieurs hommes pour l'en tirer, dont elle eut la cuisse droite rompuë, mais d'une telle maniere, que les extrêmitez de l'os

ſortirent par la playe en ſa partie externe & moïenne avec, une grande contuſion.

Mon premier ſoin fut de faire ſon lit & l'appareil, qui ne différe de celui de la jambe qu'en ce qu'il faut que les compreſſes & les bandages à dix-huit chefs aïent plus de longueur & de largeur.

Cette femme couchée dans ſon lit, & ſituée comme il convient à la fracture ſimple, je fis faire l'extenſion & la contre-extenſion par trois ſerviteurs, dont l'un qui tenoit le lacq vers l'aîne tiroit en haut, le ſecond qui tenoit la cuiſſe en ſa partie inférieure vers le genoüil tiroit d'une maniere directement oppoſée, & le troiſiéme qui tenoit le pied tiroit auſſi, mais plus foiblement, pendant que je réduiſois les extrémitez des os en leur place, après quoi je fis poſer la cuiſſe & la jambe ſur l'appareil que j'avois placé exprès, en faiſant appuïer la main d'un des ſerviteurs ſur la cuiſſe un peu au deſſus du genoüil, de même que l'autre vers l'aîne, pendant que le troiſiéme continua de tenir le pied pour l'empêcher de vaciller de côté ni d'autre. J'appliquai un plumaſſeau trempé dans l'eſprit de vin ſur l'os découvert, après quoi je panſai la playe avec des plumaſ-

ſeaux couverts de digeſtif. Je fis une embrocation ſur toute la cuiſſe, & pour emplâtre le cerat de Galien étendu ſur un linge aſſez grand, les compreſſes & bandages imbibez d'obſécrat, avec une attention particuliere à appliquer les deux premiers chefs du bandage ſur l'endroit de la fracture, & à faire ſuivre les autres chefs, en les diſtribuant de la même maniere qu'à celle de la jambe, & dans la même intention, ſans manquer à tous les panſemens qui étoient de trois en trois jours, d'approcher le pied du côté ſain de celui qui étoit malade pour être ſûr qu'ils étoient d'une longueur égale, & que le gros doigt du pied, le genoüil & la crête de l'os des jambes fuſſent en ligne directe.

Je panſai cette femme pendant un mois ſans rien changer, après quoi je ne me ſervis que d'eau-de-vie ſeule dont j'imbibois le plumaſſeau pour panſer la playe, & de l'emplâtre contre les ruptures, & de gros vin pour tremper les compreſſes & le bandage. Je continuai les fanons pendant deux mois que j'ôtai enſuite, & ne me ſervis plus que d'une compreſſe trempée dans le gros vin, & d'un bandage circulaire fait d'une ſeule bande roulée pour la tenir. Il ne ſe fit

point d'exfoliation ſenſible à l'os, & la playe fut cicatriſée en trois mois que cette bleſſée reſta au lit, & il s'en paſſa preſqu'autant avant qu'elle pût marcher ; mais elle fut ſi bien guérie, qu'elle n'en eut aucun mauvais reſte, & qu'elle a toûjours marché depuis comme ſi elle n'avoit eu aucun mal à la cuiſſe.

REFLEXION.

Quoique cette bleſſée ne ſouffrît pas de violentes douleurs à ſa cuiſſe fracturée, & qu'il n'y parût aucune inflammation, la playe qui étoit grande, auſſi-bien que la contuſion, donna occaſion à une ſuppuration très-abondante, & qui dura long-tems avant que la playe fut détergée, mondifiée & cicatriſée, je crus qu'il ſe feroit une exfoliation conſidérable aux extrémitez de cet os, qui néanmoins fut ſi légere, que je ne m'en apperçûs en aucune façon, doutant même qu'il s'y en fût fait aucune.

Les extrémitez de cet os qui ſortoient, comme je l'ai dit, & de la maniere dont l'os étoit rompu, donnoit occaſion à leur ſortie continuelle, quelques meſures que je priſſe pour engager cette cuiſſe & la jambe dans les fanons, & appliquer l'emplâtre & les compreſſes, ainſi que le

bandage, dont je multipliai les chefs sur le milieu de la fracture autant qu'il m'étoit possible pour prévenir cette sortie, mais fort inutilement, à quoi l'os rompu obliquement donnoit sans cesse occasion. Messieurs l'Hote, Docteur en Medecine, & des Rosiers vinrent plusieurs fois voir cette blessée, & le Sieur de Vaudeville, ancien Compagnon de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui se trouva en cette Ville pour quelques affaires, & qui depuis s'est établi à Saint Lo, se donna la peine de la panser plusieurs fois en mon absence. Il me déclara fort naturellement, en voïant le train que prenoit les extrémitez de cet os, la peine qu'il avoit à croire que la réünion s'en pût jamais faire en ligne directe, dont je fus d'autant moins embarrassé, qu'il m'importoit peu pourvû que je lui pûsse conserver sa longueur, parce que le calus, quelque gros qu'il pût être, se trouveroit caché sous l'épaisseur des muscles, & sous les juppes de cette femme, comme il arriva malgré tout le soin que je pris à l'empêcher, mais qui ne fût d'aucun préjudice à la blessée, qui marcha dans la suite avec la même liberté que si elle n'avoit point eüe la cuisse rompuë, à quoi contribuerent beaucoup, tant la maniere que j'observai dans

les pansemens, que dans les remedes dont je me servis, tels que sont les huilles, le cerat & l'obsécrat, quoique contraires, & même en quelque façon opposez à ceux que la maladie paroissoit indiquer, tant par rapport à la cause qu'à l'effet qui s'en étoit ensuivi, qui sembloient exiger des remedes spiritueux, tels que l'esprit de vin, l'eau-de-vie, & le vin aromatique, afin de procurer la transpiration du sang qui paroissoit extravasé, & qui causoit l'échimose qui s'étendoit sur toute la cuisse.

A la verité cette indication auroit eu lieu dans une autre partie; mais la nécessité de conserver les muscles dans leur état, me fit quitter l'ordre pour aller au plus urgent, & préférer en cette occasion les remedes émoliens, anodins & rafraîchissans, aux spiritueux, résolutifs & confortatifs, qui auroient causé une contraction aux fibres de ces muscles qui auroit fait racourcir la cuisse, en faisant chevaucher les extrémitez de l'os l'une sur l'autre, & que la maniere dont cet os étoit rompu pouvoit faire appréhender, aussi ne pûs-je pas maintenir la cuisse dans sa longueur ordinaire. Monsieur de Fremont, nôtre Doyen, ne pût pas, à cause des violentes douleurs, réüssir mieux

que je fis ici au traitement d'une cuiſſe fracturée ſans playe, qu'il voulut bien que je viſſe avec lui, puiſque ce pauvre homme après ſa guériſon ne pût ſe ſoûtenir que ſur des bequilles. Il vêcut dix à douze années en ce triſte état, & j'ai eu ſoin ſix à ſept années après ſa mort d'engager le Foſſoïeur, que quand il feroit une foſſe à l'endroit où cet homme avoit été enterré, de m'apporter l'os de cette cuiſſe, ce à quoi il ne manqua pas. Voici comme il avoit été ſoudé.

Ce malheureux aidant à décharger un tonneau de Cidre, qui étoit de la peſanteur d'environ trois mille livres, ſa cuiſſe ſe trouva priſe debout entre ce tonneau qui rouloit avec impétuoſité, & le jambage de la porte de la cave, je veux dire, que le ſiege de cet homme étoit vers la porte, & le genoüil du côté du tonneau, enſorte que l'os de la cuiſſe fut non ſeulement rompu dans ſon milieu, mais la partie inférieure du même os fenduë en deux, dont la plus groſſe portion fut entierement ſéparée de l'autre, à laquelle reſta l'extrémité de l'os, qui en ſe joignant avec le *Tibia* formoit le genoüil.

Cette conſiderable portion détachée de la ſorte ne s'écarta point de ſon lieu tant que les muſcles ſe conſerverent dans

leur état naturel ; mais dès que la douleur (qu'un os rompu de la ſorte avoit pû cauſer & pouvoit augmenter ſans ceſſe en irritant les parties qu'il touchoit) fut parvenuë au point qu'on ſe le peut imaginer, & que l'inflammation ſe fut communiquée à tous les muſcles de la cuiſſe, qui ſe gonflerent tous à l'excès par la contraction qu'ils ſouffrirent, l'effet de tous les remedes que l'on pût emploïer pour calmer la douleur, ſe trouva inutile : le mal étoit trop profond pour qu'ils y pûſſent communiquer leur vertu, de maniere que cette portion détachée, comme je l'ai dit, au lieu de ſe rejoindre à ſon tout par l'endroit dont elle en avoit été détachée, ſe recolla environ à deux doigts au deſſus, & ſon autre extrémité ſe réünit environ au milieu de la partie ſupérieure de cet os rompu, quoiqu'en cet endroit il n'y eut rien d'exfolié, & qu'il ne dût pas même être dépoüillé de ſon périoſte. L'extrémité de l'autre portion de cet os d'où s'étoit ſeparée cette grande eſquille, & qui en faiſoit la plus conſiderable partie, étoit réünie avec l'autre portion ſupérieure de l'os qui formerent une figure de coude, ou d'angle aigu, où il ſembloit que cette portion ſeparée & réünie, comme je l'ai dit, ſer-

voit d'appui pour, en fortifiant leur réünion, empêcher que rien ne les pût séparer dans la suite; aussi se continua-t-elle jusques à la pourriture du corps, puisque ce fut en ce tems-là que le Fossoïeur me mit cet os entre les mains, qui me donne lieu d'expliquer comment cette bizarre réünion s'est faite.

Il seroit très-facile de disculper les Chirurgiens auxquels pareil malheur arrive, si la justification s'en pouvoit faire de la sorte, ce qui prouve bien que rien n'est plus facile que de condamner, ni de plus difficile que d'éviter d'être condamnable, & qu'il faut quelquefois quitter l'ordre pour courir au plus nécessaire, sans s'entêter de suivre l'indication à la lettre, quand une contre-indication s'y oppose, comme il est facile de le remarquer en cette Observation toute contraire à celle qui suit.

Observation XCIII.

Au mois de Decembre 1684. un Particulier de Martainville m'envoïa prier d'aller le plutôt qu'il me seroit possible pour le panser d'une fracture à la cuisse qui venoit de lui arriver. Je le trouvai bandé avec une bande roulée de plusieurs tours en la partie inferieure de la cuisse

gauche, mais d'une si grande force, que non seulement sa cuisse en étoit très-gonflée, mais aussi toute la jambe qui de plus étoit très-froide. Cette fracture avoit été causée par une chûte qui avoit donné lieu à sa charette, chargée de bois, de passer sur sa cuisse ; cet os avoit percé les tégumens en cet endroit, & fait aux chairs une playe considerable.

Comme j'ai dit que cette fracture étoit en la partie inferieure de la cuisse, & que cet endroit me tiroit d'inquiétude touchant son raccourcissement, en la voïant contuse & tuméfiée, je trouvai après que cette bande fût ôtée, qu'outre que l'extrémité inferieure de l'os qui étoit rompu obliquement avoit, comme j'ai dit, percé les tégumens en la partie inferieure & interne de la cuisse, à deux & trois travers de doigts du genoüil, que l'extrémité superieure en avoit fait autant en sa partie externe, dont les playes étoient assez grandes pour me donner lieu de réagencer les deux extrémitez de cet os avec mes doigts l'une auprès de l'autre, pendant que trois serviteurs faisoient l'extension & la contre-extension, comme dans la fracture précédente, mais qui fut très-legere. Je ne me servis dans le pansement au lieu d'onguens, d'em-

plâtre & d'embrocation, que de plumasseaux & compresses trempées dans l'eau-de-vie & le vin pour le bandage depuis le commencement jusques à parfaite guérison, que je ne pûs obtenir qu'après trois mois d'un pansement que je faisois de quatre en quatre jours, tant la suppuration fut médiocre dans le commencement : pansement que j'éloignai encore dans la suite à mesure que ce blessé avançoit vers sa guérison qui fût si parfaite, qu'il n'en a rien souffert depuis, & n'en a point été boiteux.

Reflexion.

Comme ce seroit une répétition inutile de parler de fanons, de compresses, de longuettes, d'étrier, de lacqs & de situation, je m'en suis dispensé dans ces dernieres Observations, & me suis contenté de dire, qu'après le bandage à dix-huit chefs, le reste du pansement de la fracture compliquée à la cuisse ne différe en rien de celui de la fracture simple, par la crainte d'ennüier le Lecteur, qui peut-être ne l'est déja que trop par la quantité de fois que j'ai parlé de ces sortes de bandages, & de la maniere de les appliquer tant aux jambes qu'aux cuisses; mais comme il vaut mieux en

cela pecher par l'excès, que de laiſſer quelque choſe à deſirer, c'eſt la raiſon que j'alleguerai pour excuſer une exactitude qui à la fin pourroit devenir ennuïeuſe, & je me renfermerai à dire ſeulement, que quoique la cauſe de cette fracture ne fût pas moins violente que celle de la précédente, les accidens n'en furent pas à beaucoup près ſi fâcheux, parce que la fracture qui étoit en la partie inferieure de l'os, faiſoit que la cuiſſe ne pouvoit ſe raccourcir, ou du moins que très-peu, & que la cuiſſe & la jambe qui étoient tuméfiées à l'excès, faiſoient voir que la chaleur naturelle étoit languiſſante, & la néceſſité d'emploïer des remedes ſubtils & pénétrans pour ſecourir cette partie affligée, y rappeller la chaleur naturelle, & procurer par ce moïen la tranſpiration de l'humeur qui entretenoit ce gonflement, comme il arriva en aſſez peu de tems par l'uſage continué de ces remedes ſi oppoſez à ceux de l'Obſervation précédente, qui en relâchant les fibres de la peau, & en bouchant les pores auroient ſans doute augmenté ce dépôt plutôt que de le diminuer, ſuppoſé que l'expérience ſoit conforme au raiſonnement, rien n'étant plus ordinaire que de voir

les plus expérimentez Chirurgiens trompez dans l'effet des remedes, qui souvent ne réüssissent qu'autant qu'ils sont soûtenus & secondez par la nature, dont on a tous les jours des preuves dans la manœuvre des Empyriques, qui traitent toutes sortes de maladies avec le même remede, & ne laissent pas de guérir un grand nombre de malades lorsqu'ils ont à traiter de bons sujets, qui autrement périssent entre leurs mains, comme on ne le voit que trop souvent, sans que le Public veüille pour cela leur refuser sa confiance.

Observation XCIV.

Au mois de Septembre 1710. l'on me vint querir un soir fort tard, pour aller en la Paroisse de Quethou, voir un Laboureur âgé de soixante-quinze ans, par dessus la cuisse & la jambe duquel il avoit passé une charette chargée, dont il étoit très-griévement blessé. Je trouvai de plus une grande contusion qui s'étendoit depuis la partie moïenne de la cuisse jusques au genoüil; que la jambe qui s'étoit trouvée dans l'orniere étoit toute contuse, avec une très-grande playe, le *tibia* rompu de la longueur d'un demi pied, en plusieurs esquilles, & le peroné

en travers du côté gauche, avec une hémorragie qui ne s'arrêta que par la foiblesse où ce blessé tomba par la perte de son sang, mais qui recommença au moment que ses forces revinrent. Je couchai ce blessé après que j'eus fait son lit, & le pansai sans ordre ni mesure, mais seulement pour satisfaire à la nécessité, jusques au lendemain.

Il ne m'étoit pas difficile de résoudre ce qu'il y avoit à faire dans cette fâcheuse conjoncture, la grandeur du mal le déclaroit assez ; mais afin d'y être autorisé, en prenant conseil d'habiles gens, je fis prier Monsieur Doucet, Docteur en Medecine, & Messieurs de Fremont & des Rosiers, mes Confreres, de venir avec moi le lendemain voir ce blessé, lesquels après avoir examiné la fracture & la maniere dont l'os étoit rompu, & réfléchi sur la perte du sang qui continuoit, sans apparence de le pouvoir arrêter qu'au moïen de plusieurs incisions, qui même se pourroient trouver inutiles, ils convinrent tous de la nécessité de l'amputation, qui avoit été la raison pour laquelle je m'étois dispensé de le panser, n'en trouvant de ma part aucune pour m'y opposer, si ce n'étoit l'âge avancé du blessé, & son extréme foiblesse causée par la quantité

du ſang qu'il avoit perdu, mais à quoi je fus forcé de me réſoudre, ou d'abandonner ce bleſſé à une mort prochaine; & comme j'avois apporté mes inſtrumens & le reſte des choſes néceſſaires, au linge prés, l'appareil fut preſqu'auſſi-tôt préparé que l'Opération fut concluë, & en même tems exécutée.

Il ſoûtint fort bien l'Opération. Je le panſai pendant ſix ſemaines, & juſqu'à ce qu'il fut aſſez prêt d'être guéri; mais ſa poitrine qui avoit toûjours menacé ruine, n'aïant pas moins ſouffert que la cuiſſe & la jambe, comme je le rapporte dans l'Obſervation, s'enflamma bruſquement, & l'obſeda en ſi peu de tems, qu'à peine eus-je celui de connoître la maladie que la mort me prévint dans ce que j'aurois voulu faire pour détourner l'orage, ſuppoſé qu'il eût été poſſible.

REFLEXION.

La contuſion qui étoit à cette cuiſſe ſur laquelle les cloux de la charette avoient fait impreſſion, & la jambe fracaſſée, comme je l'ai dit, me firent craindre que la cuiſſe ne fut auſſi fracturée, mais ne l'étant pas, je ne mis deſſus qu'une compreſſe trempée dans le vin que je continuai, & j'obtins l'effet que

que je m'étois proposé de son usage ; & ce bon vieux homme avoit parfaitement bien soûtenu l'Opération malgré la quantité de sang qu'il avoit perdu, & que le moignon étoit à peu près cicatrisé, je fus extrêmement surpris de voir un changement si considerable que celui qui lui arriva en si peu de tems, ce qui me persuada qu'il s'étoit fait un abscès entre la pleure, les côtes & les muscles intercôtaux, qui étant venu à suppuration s'étoit ouvert, & avoit fait un épanchement dans la poitrine qui avoit causé la mort à ce blessé, & cela avec d'autant plus de vrai-semblance, qu'il avoit toûjours eu une respiration courte & fréquente, presque toujours rendu une espece de pus dans ses crachats qui me faisoit esperer qu'à la fin la nature s'en déchargeroit entierement sans le secours d'aucun des remedes qui conviennent pour seconder le penchant qu'elle paroissoit avoir à l'évacuer. Ces remedes auroient été la saignée, l'eau d'orge mielée, à cause que c'étoit un vieux homme accoûtumé à boire du meilleur Cidre & du plus fort vin, qui ne se pût résoudre à user d'aucune autre boisson, y aïant une répugnance invincible ; ensorte que ce fut plutôt sa poitrine qui le fit mourir,

que l'amputation de sa jambe, dont il se seroit fort bien tiré si elle avoit été sa seule maladie ; ce qui fait bien voir qu'il n'y a point d'âge, ni de foiblesse qui doive empêcher le Chirurgien de donner les secours de son Art qui conviennent à un blessé, comme les Observations suivantes le persuadent encore mieux.

Observation XCV.

Au mois de Juin 1705. un homme de journée en tirant de la pierre, se trouva enseveli sous un monceau de terres & de pierres éboulées, sous lesquelles il avoit par trop creusé imprudemment, sans en prévoir la conséquence. Malheur que j'avois prévû, & dont je l'avois averti en passant par devant le lieu où l'accident arriva, ce qui ne me surprit nullement lorsqu'en revenant je trouvai plusieurs personnes occupées à le déterrer ; mais je le fus beaucoup de ce qu'il s'étoit conservé la vie sous un tel débris, & qu'il en fût quitte pour avoir les cuisses toutes contuses, le pied gauche disloqué, & la jambe rompuë, trois travers de doigts au dessus de cet article, & la jambe droite brisée, de maniere que les chairs, les muscles, les tendons & les os étoient pêle-mêle. Je commençai par lui réduire la

la dislocation du pied, à quoi je fus aidé par deux hommes que je trouvai sur le lieu, qui firent l'extension & la contre-extension, pendant qu'avec le plat de mes deux mains je repoussai les os en leur place; comme il n'étoit pas éloigné de sa maison, je le fis coucher dans un van, & mettre le van sur une civiere, pour l'y faire porter, où je fis son lit & l'appareil, ensuite de quoi je pansai la fracture de cette jambe, dans lequel pansement je compris la réduction du pied disloqué, par un seul & même bandage, tant la fracture & la dislocation étoient proches l'une de l'autre; après quoi j'allai prier Messieurs de Fremont, des Rosiers & Hansel de vouloir bien se trouver avec moi à une heure marquée chez ce blessé, pour voir ce que nous déterminerions pour son secours; où s'étant rendus, après avoir entendu mon rapport, vû & examiné le fâcheux état où étoit cette jambe, tant par rapport aux chairs, muscles & tendons contus, qu'à la quantité d'esquilles séparées de deux os, l'amputation fut résoluë tout d'une voix, tant la partie étoit hors d'état de pouvoir soûtenir d'autres remedes. Comme je m'étois préparé à tout événement & que j'étois

bien persuadé de la résolution que ces Messieurs prendroient, j'avois disposé mon appareil tout prêt, ensorte qu'elle fut exécutée sur le champ. Cet homme qui avoit plus de soixante & dix ans, fut parfaitement guéri, se promenoit dans les ruës trois mois après, & a vécu encore plus de dix années.

Reflexion.

Si un homme est fort embarrassé quand il a une jambe rompuë ou coupée, ou seulement le pied disloqué, celui qui en a une disloquée & rompuë, & l'autre coupée comme l'avoit celui-ci, le devoit être encore davantage ; il avoit de plus les deux cuisses toutes contuses, étoit très-pauvre, mal nourri, & cependant il se tira plus heureusement de ces cruelles blessures, que n'eut pû faire celui auquel pas une de ces choses n'auroit manqué.

J'aurois souhaité avoir pû guérir la jambe de ce pauvre homme, mais la maladie étoit trop fâcheuse, & la complication des accidens trop affreuse pour le tenter, comme j'ai fait à quantité d'autres, quoique très-grandes, comme on le peut voir dans ces observations; mais celle-ci étant infiniment plus fâcheuse, je fus con-

traint d'en venir à l'extrême remede, en présence des Maîtres que je nomme, & des deux fils de Monsieur Léquier, Maître Chirurgien de la Ville de Caën, qui servoient dans le Régiment de Thorigny, dont un est aujourdhui Maître Chirurgien à la place de Monsieur son pere, & l'autre établi à Domfront.

CHAPITRE XVIII.

De la Dislocation des Os.

LA DISLOCATION est un passage forcé de l'os hors de son lieu ordinaire dans un autre, où il ne doit point être dans l'ordre naturel.

Il y a de deux sortes de Dislocations, de complettes & d'incomplettes; la complette est lorsque l'os est absolument hors de sa placeou de sa cavité, pour en occuper un autre; & l'incomplette est lorsque l'os est seulement dérangé ou un peu écarté du lieu où il doit être, ou quand il est seulement sur la lévre ou au bord de sa cavité.

La cause de la Dislocation est interne ou externe; l'interne est lorsqu'il tombe quelque fluxion sur une jointure, qui en

ramolit & relâche les ligamens & l'aponévrose des muscles, de maniere que ne retenant plus la tête de l'os comme auparavant, ils la laissent échapper peu à peu, & à la fin sortir entierement de sa cavité, pour occuper un autre lieu, d'où s'ensuit la perte de l'action de la partie disloquée.

L'externe est une chute, un coup ou quelque violent effort.

Les signes de la Dislocation, sont une éminence que l'on remarque dans un endroit où elle ne devroit point être, & une cavité où il y avoit auparavant une éminence & la perte de l'action de la partie disloquée.

Le pronostic que l'on en peut faire, est que toute Dislocation de cause interne estropie pour l'ordinaire celui qui la souffre, par la difficulté qu'il y a de rendre le ressort aux parties, & de les rétablir en l'état où elles étoient, avant qu'elles se fussent relâchées, supposé même qu'il ne soit pas absolument impossible, ce dernier évenement étant beaucoup plus à craindre, que le premier n'est à esperer; outre que plus la partie où la Dislocation s'est faite par cause interne, est considérable, plus elle est difficile à réduire; que plus elle est ancienne, plus

la réduction en est difficile, parce que les cavitez des os se remplissent en très peu de tems d'une matiere qui s'y épaissit & s'y désséche, de maniere qu'il ne se trouve plus de place pour recevoir la tête de l'os; que la Dislocation qui est avec abscès ou fracture est beaucoup plus fâcheuse que celle qui est simple & sans complication, & qu'il faut enfin la réduire plutôt que l'on peut.

L'intention generale dans la cure de la Dislocation est de deux sortes; la premiere est la réduction de l'os en sa place, & cette réduction s'accomplit par l'extension & la contre-extension, & en dégageant, tirant & poussant l'os vers sa cavité; & la seconde, de l'y conserver quand il est réduit, au moïen des emplâtres, compresses, bandage & la situation commode de la partie dans une inaction continuelle, jusques à ce qu'après un certain tems on soit sûr que l'os y est bien affermi; après quoi l'on corrige les accidens, & la substance du membre est conservée par les embrocations, s'il y a de la douleur, par la convenable application d'un bandage ni trop lâche ni trop serré, par la saignée, les lavemens & la boisson temperante s'il y a de la fiévre, & en faisant observer au blessé un régi-

me de vivre très-exact, comme on le va voir par les obſervations qui ſuivent.

Observation XCVI.

Au mois de Février 1709. un Païſan de Tamerville amena chez moi ſa femme, où je me trouvai. Sa maladie ſe manifeſtoit aſſez, ſans qu'il eut la peine de m'en informer, parce que c'étoit une Diſlocation complette de la mâchoire inférieure, qui venoit de lui arriver en bâillant ; de ſorte que ſa bouche reſta ouverte ſans qu'elle put parler. Je la fis aſſeoir ſur une chaiſe, lui mis mes deux poûces dans la bouche, que j'appliquai ſur les dents molaires, & paſſai mes autres doigts par deſſous, entre leſquels je ſerrai cette mâchoire, que j'attirai à moi, & que je repouſſai tout à coup dans ſa cavité, en la hauſſant ; elle fut remiſe à l'inſtant. Cette femme qui ne pouvoit pas dire un ſeul mot, me demanda à boire avec empreſſement ; je lui en donnai, elle but, & ſe porta bien enſuite. Je n'y fis autre choſe, quoique les Auteurs qui ont écrit de cette Diſlocation, recommandent d'y faire un bandage & d'autres remedes.

REFLEXION.

Plus la Dislocation est récente, plus la réduction, comme j'ai déja dit, en est facile; mais sur tout celle de la mâchoire, qui bien que facile, tant à se disloquer qu'à réduire, est une des plus fâcheuses de toutes celles qui peuvent arriver, parce qu'aucune des autres n'empêche de boire, ni de manger, au lieu que celle-ci met le blessé dans l'impuissance de faire ces deux actions, si nécessaires à la vie; ce qui fait voir la nécessité qu'il y a de la réduire au plutôt, comme je fis celle-ci & plusieurs autres, n'en aïant point vû qui fussent produites de cause interne, auxquelles je suis persuadé qu'il n'y auroit point de remede, puisque celui qui est affligé de cette maladie, ne peut pas seulement avaler sa salive. Le bangage, appellé la Fronde, y conviendroit parfaitement bien après la réduction; mais comme ceux auxquels j'ai fait cette réduction se sont trouvez guéris à l'instant, & que leur plus grand empressement étoit de boire, je n'y ai fait autre chose.

Il n'est pas surprenant que ces malades soient grandement tourmentez de la soif, dès que l'on sçait qu'il ne coule aucune

sérosité dans l'ésophage pour l'humecter, comme il l'est pour l'ordinaire ; aussi m'ont-ils asûré que c'est la plus grande peine qu'ils souffrent.

Si la Dislocation complette de la mâchoire inférieure est à craindre, par les raisons que je dis, celle qui l'est d'un seul côté ne l'est pas moins, & même plus difficile à réduire que celle qui l'est des deux côtez.

Observation XCVII.

Au mois de Juillet 1686. il vint chez moi un jeune homme qui avoit une Dislocation incomplette, ou d'un seul côté de la mâchoire, qui lui faisoit tourner la bouche du côté que la mâchoire n'étoit point disloquée. J'appuïai le poûce de la main gauche sur les dents molaires, & les doigts par dessous la mâchoire que j'empoignai, & tirai assez fortement ; & en repoussant tout à coup en haut, pendant que j'appuïois la tête avec ma main de l'autre côté, la réduction s'en fit, mais ce ne fut qu'à la troisiéme fois que je m'y repris.

Ce jeune homme se l'est démise plusieurs fois en bâillant ou en mâchant une croute de pain un peu dure ; quelquefois je la remettois du premier coup, &

d'autre j'y avois de la peine. Je n'en ai vû qu'un autre avec celui-ci à qui cela soit arrivé.

REFLEXION.

La cause de la Dislocation étoit si fréquente, que ce jeune homme appréhendoit d'avoir sans cesse ce côté de la mâchoire disloqué, mais qui heureusement pour lui s'est entiérement affermie lorsqu'il a un peu avancé en âge; ce qui venoit du relâchement de la jointure par des humiditez superfluës. Je voulus l'assujettir à mettre une compresse trempée dans le vin astringeant, avec les roses, les balaustes, la noix de cypres & l'alun. Il s'en servit pendant quelque peu de tems, mais il en cessa bien-tôt l'usage, ne souffrant aucune douleur.

Une Dislocation de cause interne en quelque partie du corps qu'elle arrive, est toûjours fâcheuse; mais il n'y en auroit point de plus dangereuse que celle de la mâchoire inférieure, que quelques Auteurs admettent, & qui, selon moi, ne peut arriver, sans causer bien-tôt la mort à celui qui en seroit attaqué, puisqu'il ne pourroit ni mâcher, ni avaler; & sans que je prétende traiter d'imposteurs ceux qui diront qu'ils l'ont vûës,

tant je suis convaincu qu'il peut arriver des choses très-extraordinaires, mais je suis bien persuadé qu'elles seront mortelles.

Je ne prends aucune précaution pour exécuter cette réduction, comme pouvoit être la situation du blessé, ni de mettre une bandelette autour de mes doigts, pour me mettre à couvert de l'insulte que les dents du blessé me pourroient causer, tant je crois cette crainte, aussi-bien que cette précaution, mal fondées; & comme ces blessez ne se plaignent d'aucune douleur après ces réductions, je me suis dispensé d'y faire d'embrocation, dans la crainte d'y faire plus de mal que de bien, en donnant occasion aux relâchemens des parties par l'onctuosité de l'huille que j'y aurois employée; mais au cas que la douleur survint, il seroit plus avantageux de se servir d'une compresse trempée dans le vin, coupée de maniere qu'en l'appliquant, elle pût prendre la figure d'une fronde, qui est le nom du bandage avec lequel cette compresse seroit maintenuë sur cette partie, que d'y emploïer aucune huille ni médicament onctueux, par la raison que j'ai alleguée.

OBSERVATION XCVIII.

Au mois d'Octobre 1690. un Laboureur de la Paroisse d'Ivetot, s'étant blessé à un bras, m'envoïa prier de l'aller voir. Je trouvai qu'il avoit une Dislocation complette de l'os du bras, avec l'omoplate ; ce qui étoit très-facile à connoître par le vuide que l'on remarquoit entre le dessus des os qui composent cette jointure, & une grosseur comme un œuf sous l'aisselle, qui étoit la tête de l'os du bras, sortie de son lieu ordinaire, & enfin par la perte de la plus grande partie de l'action du bras, puisque ce blessé ne pouvoit plus porter sa main à sa tête, ni derriere son dos.

La nature de la maladie m'étant suffisamment connuë à ces marques, je pliai une nappe en plusieurs doubles, que je mis sur le haut d'une porte, auprès de laquelle j'approchai une chaise, de hauteur convenable, sur laquelle je fis monter ce blessé, que je fis situer de maniere que son aisselle fut directement sur la porte, à l'endroit où étoit cette nappe, & le bras si absolument avancé par dessus, que les côtes portassent plutôt sur la porte que le bras, qu'il y eut quelque chose qui y portât; après quoi je fis empoigner

ce bras par deux forts hommes, & ôter la chaise de dessous ses pieds, ensorte que son corps restât suspendu, & à l'instant ce petit bruit si désiré se fit entendre, qui fut le signe de la parfaite réduction de cet os. L'on remit aussi-tôt la chaise sous ses pieds, je retirai doucement son bras le long de la porte, sans l'élever, je le pansai ensuite avec une embrocation d'huille rosat, & pour emplâtre du cérat de Galien étendu sur un linge, une pelote de linge, d'une grosseur convenable, sous l'aisselle, une compresse trempée dans l'obsécrat, par dessus, & une bande roulée de quatre à cinq aûnes, avec laquelle je fis le *Spica*, pour tenir la Dislocation & l'appareil en état; je lui mis ensuite le bras dans une écharpe, & il fut parfaitement guéri par ce seul pansement.

Observation XCIX.

Au mois de Mai 1700. une femme veuve de cette ville, âgée de soixante & quinze ans, aïant fait une chute très-violente, vint chez moi très-affligée & sans se pouvoir aider du bras gauche. Je lui ôtai son corset & sa chemise, & je remarquai d'abord une fosse au dessus de l'épaule, & une grosseur au dessous de

l'aisselle, sans qu'elle pût porter sa main à la tête, ni derriere son dos. Ces signes ne me permettant pas de douter de la dislocation complette de l'os du bras, je situai l'échelle à propos, sur le dernier échellon de laquelle je mis une nappe en plusieurs doubles, afin de le garnir, comme j'avois fait la porte. Je fis monter ensuite cette bonne vieille & situer son bras sur cet échellon, avec les mêmes précautions qu'au précédent, étant bien tenuë par deux personnes, dont l'un par le poignet & l'autre au dessus du coude, & moi sur un tabouret, à hauteur convenable, à côté d'elle. Tout étant disposé de la sorte, je fis ôter l'escabeau qu'elle avoit sous les pieds, au moïen de quoi elle demeura suspenduë, mais sans que la secousse que son corps souffrit produisit le même effet qui étoit arrivé au précédent. Je fus obligé d'aider de mes mains, & avec mes doigts de tâcher de faire retrograder tant soit peu l'omoplatte, qui étoit l'obstacle qu'il falloit vaincre, pour conduire cette réduction à une heureuse fin, à laquelle je ne pûs parvenir; & comme je m'assûrai que le seul défaut d'une extension assez forte, étoit l'obstacle qu'il falloit vaincre, je fus obligé de me joindre au corps de cette fem-

me & de perdre terre avec elle, avant que ce bruit se peut faire entendre; après quoi je fis remettre l'escabeau sous ses pieds; les garçons qui lui tenoient le bras, lâcherent, & elle descendit sans s'être aucunement plainte.

Je la pansai comme j'avois fait l'homme dont j'ai parlé; mais son bras s'étant tumefié, soit que ce fut par la violence de l'extension, ou que le bandage eut été par trop serré, je le défis le troisiéme jour, & ne me servis que d'eau-de-vie pour tremper les compresses, & de vin pour la bande, après quoi je n'en entendis plus parler; & cette femme, toute vieille qu'elle étoit, se porta fort bien dans la suite.

Observation C.

Au mois de Decembre 1718. je fus mandé pour panser un Ecclesiastique qui venoit d'être blessé à l'épaule, à l'occasion d'une chute qu'il avoit faite. Dès que je l'eus vû, même au travers de ses habits, j'assûrai qu'il avoit l'épaule disloquée, ce qui ne fut que trop évident, (après l'avoir deshabillé) par la vûë & par le tact: par la vûë, la figure de la partie étant changée par une fosse qui étoit entre l'omoplatte & la tête de l'os; &

par le tact, au moïen de la grosseur qui se trouvoit sous l'aisselle. Comme ce blessé étoit fort âgé, chargé d'embonpoint, fort incommodé d'ailleurs & très-foible, j'envoïai prier Monsieur des Rosiers de me venir aider. Nous nous trouvâmes assez embarassez à chercher les moïens de mettre un homme tel que je dépeins, & encore pire, sur la porte ou sur l'échelle, qui sont les endroits que nous avons jusques icy trouvez les plus commodes, pour réduire une semblable dislocation; nous préférâmes enfin celui de la porte que nous garnîmes à cet effet, le long de laquelle Monsieur des Rosiers prit le soin de faire tenir le bras étendu par deux forts hommes, pendant que je me plaçai du côté du blessé, de dessous les pieds duquel je fis ôter un tabouret; après quoi son corps se trouvant suspendu, l'aisselle sur cette porte, mais qui tout pesant qu'il étoit, ne l'étoit pas encore assez pour accomplir la réduction, ce qui m'obligea de m'y joindre & de tirer de mon mieux, en tenant le col de l'omoplatte empoigné avec mes deux mains. L'extension s'étant pour lors trouvée assez forte, nous entendîmes à l'instant le bruit que nous attendions avec impatience; je fis aussi-tôt remettre le tabouret

ſous les pieds du bleſſé, ſans que Monſieur des Roſiers ceſſât de tenir la main jusques à ce qu'il fut à terre; auquel après avoir fait une embrocation d'huile roſat, nous appliquâmes les compreſſes trempées dans l'eau-de-vie, avec une pelote ſous l'aiſſelle, & le bandage nommé *ſpica*, pour tenir le tout, que nous relevâmes par deux fois à ſept ou huit jours d'intervale; après quoi ce bleſſé ſe trouva guéri de ſa Dislocation; mais ſa main s'étant trouvée en tombant étenduë ſur la terre, & aïant porté tout le fardeau de ſon corps, ſouffrit une telle contuſion, que les tendons, tant extenſeurs que fléchiſſeurs des quatre doigts, en furent violentez, qu'ils en ont perdu leur reſſort, d'une maniere que nous doutons juſques à preſent qu'ils puiſſent le reprendre, tous les remedes que nous y avons pû faire y aïant été inutiles.

Reflexion.

Il n'eſt pas ſurprenant que je me trouvaſſe embarraſſé à la vûë d'une Dislocation telle qu'étoit celle de ce bleſſé, qui étoit d'un temperament ſi délicat, qu'il tomba dans une totale perte de connoiſſance quand je le voulus mettre ſur la porte, dans la ſituation qui convenoit pour réduire ſa

Dislocation ; ce fut la raison qui m'engagea à prier Monsieur des Rosiers de me venir aider, comme il fit, & qui me fut d'un grand secours, rien n'étant plus avantageux que d'être aidé par des personnes qui soient au fait de ces sortes d'opérations, pour réüssir même sans machines, comme je l'ai vû arriver plusieurs fois à Paris pendant que j'y ai travaillé.

L'on voit aussi que les précautions de faire assez avancer le corps sur la porte, afin que le bras étant appliqué tout le long, comme s'il y étoit collé, est absolument nécessaire, par la crainte que le bras venant à porter ou sur la porte ou sur l'échelle, au lieu de la tête de l'os, il ne manqueroit pas de se rompre, mais d'une fracture si fâcheuse, qu'elle causeroit la perte du mouvement de la partie, & l'impossibilité de réduire la Dislocation, parce que, comme je l'ai déja dit ailleurs, l'on ne pourroit réduire la Dislocation qu'après la réünion de la fracture.

J'ai réüssi à un jeune enfant à faire la réduction de cette Dislocation avec le talon, mais jamais aux adultes ; ce qui m'a fait toûjours emploïer plutôt la porte ou l'échelle, où je ne trouve pas que la violence soit plus considerable pour

le malade, & la réduction est plutôt faite & plus sûrement.

OBSERVATION CI.

Au mois d'Avril 1703. un Bourgeois de cette Ville étant tombé de dessus un Cheval, & resté sans se pouvoir aider du bras, fut apporté chez moi pour se faire panser. Avant de lui avoir ôté son juste-au-corps & sa chemise, je m'apperçus qu'il avoit une Dislocation complette de *l'humerus*, je garnis aussi-tôt la porte avec une nappe en plusieurs doubles, comme je l'ai déja dit; & comme cette porte étoit un peu haute, je fis mettre un tabouret sur la chaise, pour le faire monter, afin de passer son bras par dessus, que je lui fis tenir par le poignet, & au dessus du coude, par deux de mes garçons, pendant que j'étois sur un autre tabouret, assez près du blessé, pour faire la réduction. Tout étant disposé de la sorte, je fis tirer le tabouret de dessous ses pieds, afin qu'il demeurât suspendu; & que dans la secousse que le corps souffriroit, les ligamens s'allongeassent de maniere que la réduction se fit, comme il arriva dans l'instant; mais aïant, par une faute de précaution, manqué de lui remettre le tabouret sous les pieds, pour-

descendre, sans hausser son bras, ce qu'il fit, en mettant les pieds sur la chaise, qui étoit trop basse, de maniere qu'en le retirant si mal à propos, un nouveau bruit se fit entendre, d'où je jugeai que le bras étoit de nouveau disloqué, dont je fus mortifiai au possible ; mais en cachant ma surprise, je remis le tabouret au plus vîte, le fit monter & remettre à l'instant son bras comme il venoit de faire, & ordonnai aux garçons de le tenir par le poignet & au dessus du coude, comme auparavant, & à l'autre de retirer le tabouret ; ce qui ne fut pas plutôt fait que la réduction s'ensuivit, avec autant & plus de facilité que la premiere fois, mais je ne manquai pas de faire remettre le tabouret au plus vîte, & lui faire retirer son bras, sans lui laisser lever en aucune façon. Je ne le pansai qu'une seule fois, qui en fut autant qu'il en fallut pour le guérir ; ce fut avec l'embrocation, le cérat & l'obsécrat pour imbiber les compresses & la bande, avec laquelle je lui fit le *spica* comme aux autres, qui est le seul bandage propre à remplir l'intention, qui est de maintenir l'os dans sa cavité, après sa réduction.

Observation CII.

Au mois d'Avril 1707. Monſieur des Roſiers nôtre confrere, en allant à la Foire de Caën, ſur un Cheval trop guai, qui prit le mord aux dents, l'emporta dans une plaine, ſous des pommiers, & le jetta par terre ſi rudement, qu'il en eut l'os du bras diſloqué. Au moment qu'il m'en eut donné avis, quoiqu'il fut à dix lieuës de cette ville, je me rendis en toute diligence auprès de lui; je le trouvai avec des douleurs ſi cruelles & ſi vives, qu'il ne pouvoit ni boire, ni manger, ni dormir, dont la chute n'étoit pas la ſeule cauſe; mais bien les tiraillements qu'ün renoüeur en réputation dans ce païs-là, & entre les mains duquel il avoit eu la foibleſſe de s'abandonner, lui avoit fait, qui après l'avoir tiraillé avec toute la violence imaginable, l'aſsûra que la réduction étoit faite, mais dont il ne ſe pouvoit perſuader, à cauſe de la douleur qu'il ſouffroit. Aïant connu à mon arrivée par l'inégalité du deſſus l'épaule & le corps rond deſſous l'aiſſelle, & par la perte du mouvement, ſans que les extrêmes douleurs qu'il continuoit de ſouffrir me permiſſent de lui donner aucun ſecours, je fus forcé de laiſſer les

choses en cet état pendant un certain tems, afin qu'au cas que les douleurs ne fussent pas absolument calmées, elles fussent au moins assez diminuées, pour nous permettre d'entreprendre la réduction, sans causer un plus grand mal ; ce qui seroit sans doute arrivé, si par un zele trop empressé j'avois voulu précipiter l'opération ; ce qui me fit prendre le parti de remettre à la faire après qu'il seroit de retour chez lui, où il se fit apporter dans une chaise par des hommes, ne pouvant souffrir aucune autre voiture, parce qu'elles augmentoient toutes ses douleurs à l'excès. Etant arrivé & l'aïant vû, avec d'autres confreres, nous convînmes d'emploïer les émoliens & les anodins sur cet article, afin qu'en relâchant les ligamens, & appaissant la douleur, nous fussions en état d'executer l'intention que nous avions de réduire la Dislocation, comme nous le fîmes après un mois de ce pansement continuel; & voïant après cela le blessé beaucoup soûlagé, nous nous assemblâmes, Messieurs de Fremont, la Heronniere, Hanoüel & moi, nous résolûmes de faire la réduction par l'échelle, que nous ajustâmes à l'instant dans sa chambre, où après y être monté, & son bras bien ajusté sur l'échellon

garni comme il falloit, & tenu par deux de nous, l'autre sur un tabouret à hauteur, pour aider à l'ajustement des os, supposé qu'il en fût besoin, & l'autre enfin qui tira l'échellon de dessous ses pieds, & qui lui tint le reste du corps en état. Au moment que le corps se trouva suspendu nous entendîmes le petit bruit, signe infaillible de la réduction, qui nous causa à tous beaucoup de joïe; mais le blessé ressentit une douleur si vive, qu'il ne put s'empêcher de faire de grands cris, qui durerent assez long-tems, mais dont la réduction faite si heureusement, nous fit esperer d'en voir bien-tôt la fin, au moïen des embrocations & linimens que nous emploïâmes dans le moment, dont le succès fut si heureux, que nôtre confrere se rétablit dans sa premiere santé, & que son bras reprit sa force, après plus de deux mois de souffrances.

Reflexion.

Quoiqu'il y ait plusieurs moïens pour réduire la Dislocation de l'*humerus*, qui paroissent plus doux & plus faciles que celui de la porte, c'est néanmoins celui dont je me sers le plus volontiers. J'ai vû un homme qui étoit si sujet à cette Dislocation, qu'on la lui avoit réduite

primò, avec le talon, appliqué sous l'aisselle, étant couché par terre & le bras tenu par le poignet; *secundò*, avec une pelotte de fil mise sous le talon, le Chirurgien opérant de la même maniere; *tertiò*, par la serviette penduë au col d'un serviteur, dans laquelle est contenuë la Dislocation, avec une pelotte de fil, comme sous le talon, pendant que le Chirurgien qui est à l'opposite, tient ce bras en sa partie supérieure, le tire & le hausse incessamment, pendant qu'un autre serviteur en tient le poignet dans ses mains, pour le soûtenir seulement; *quartò*, par l'échelle; *quintò*, & enfin étant venu chez moi, je lui en fis la réduction sur la porte; & il m'assûra qu'il avoit moins souffert, & que la réduction avoit été plutôt faite, qu'aucune des autres fois précédentes, que je rapportai plutôt aux ligamens plus allongez cette derniere fois que les précédentes, par le peu de difference qu'il y a entre ces deux dernieres manieres. Quoiqu'il en soit, je m'en tiens à cette maniere, & ne fais aucune différence de la douleur qu'un homme peut souffrir dans cette réduction, à celle que doivent causer quantité de servantes, & même souvent à ces imprudentes meres qui ont assez peu de jugement, pour

prendre un enfant par le poignet, & le porter au travers d'une ruë, suspendu sur leur dos, à peu près comme s'il étoit sur la porte, dont ils ne se plaignent pas plus que ce premier, auquel je réduisis l'*humerus* de cette maniere.

Cette bonne vieille ne souffroit pas davantage, puisque je ne fus pas plus longtems occupé auprès d'elle pour cette réduction, que je le fus auprès de l'autre blessé : & comme l'horloge vint à sonner elle me dit avec un air aussi tranquille que mocqueur, se voïant ainsi à l'échelle: *Que le malheur lui étoit arrivé à onze heures & demie, & qu'elle étoit penduë à midi ;* aussi eut-elle le tems de parler de la sorte, soit qu'à cet âge les ligamens fussent plus durs & moins susceptibles de s'allonger, qu'aux plus jeunes, ou par quelque autre cause, vû le peu de tems qu'il y avoit que le mal étoit arrivé, qui auroit eu sans doute de plus fâcheuses suites s'il avoit été plus long. La réduction étant faite, elle ne sentit que peu ou point de douleur, quelque tiraillement que j'eusse fait pendant l'opération, dont il ne s'ensuivit qu'une enflure si peu considerable, qu'elle ceda à la seule application que je fis dessus des compresses imbibées d'eau-de-vie.

Je

Je fus ſurpris de voir le bras de celui-ci diſloqué de nouveau, par mon manque de précaution, faute que je réparai en peu de tems & ſans faire de mal au bleſſé, qui à peine s'en pût-il appercevoir, non plus que mes garçons ; mais que je ne leur cachai point, pour empêcher quelqu'autre d'y tomber, tant elle peut faire de peine auſſi-bien au Chirurgien qu'au bleſſé, qui a aſſez ſouffert d'une premiere réduction, ſans ſe voir expoſé à une ſeconde.

Il n'a jamais été douleur égale à celle que ſouffrit Monſieur des Roſiers dans cette diſlocation de l'*humerus*, ſoit à l'occaſion de ce que les parties ſouffrirent à l'inſtant de ſa bleſſure, ou par le tiraillement que fit cet ignorant r'habilleur : je ne pûs que le plaindre & lui faire des embrocations des huiles que je pûs trouver au lieu où il étoit, en attendant qu'il fut en celui où nous le ſouhaitions, & où il ne put être tranſporté de plus d'un mois, & où nous fûmes obligez de le laiſſer encore plus d'un autre mois, avant que d'avoir oſé entreprendre la réduction, juſqu'à ce que nous crûmes la pouvoir faire, à quoi nous réüſſimes autant bien que nous pouvions le ſouhaiter, ſans nous en tenir aux raiſons de

nos anciens, quelque éclairez qu'ils fussent, quand ils ont dit qu'il faut incessamment faire la réduction de l'*humerus*, parce qu'en très-peu de tems l'humeur glaireuse remplit la cavité superficielle de l'omoplatte, & s'y endurcit, qui, laissant échaper la tête de l'*humerus*, empêche que cette dislocation ne se conserve réduite, & fait que le blessé est estropié pour le reste de ses jours ; ce qui peut arriver en moins de deux mois, soit par la négligence du blessé, ou par le deffaut d'un secours convenable, & jamais quand on traite le blessé avec une attention égale à celle que nous eûmes pour nôtre confrere, & à deux autres que nous avons réduites de la même maniere, quoique à peu près aussi anciennes & avec le même succès.

Quand je fais remarquer la nécessité qu'il y a d'avancer assez le bras, même au delà de la porte ou de l'échellon de l'échelle, afin que s'il y avoit quelque chose qui portât, que ce fut plutôt les côtes que le bras ; c'est que si le bras portoit sur la porte lorsque les deux serviteurs viennent à le tenir & à le tirer, dans le tems que le Chirurgien fait ôter ce qui est sous ses pieds, & à laisser son corps suspendu, pour peu que son bras

vint à porter sur l'un ou sur l'autre, il se romperoit comme un bâton que l'on romperoit exprès, comme il arriva à un Maître Chirurgien de cette ville, à present décedé, qui pour avoir négligé cette précaution, rompit le bras sans réduire la dislocation; il eut la peine de guérir cette fracture, & le blessé le malheur d'être estropié, après avoir essuïé de longues douleurs.

Observation CIII.

Au mois de Janvier 1706. un Prêtre de cette Ville tomba si rudement sur la glace, que son bras droit demeura fléchi sans le pouvoir étendre en aucune façon. Il vint aussi-tôt chez moi; je le fis deshabiller & asseoir sur un fauteüil, & ensuite tenir le lieu blessé au dessus du coude par un de mes garçons, & je mis la main droite de l'autre garçon dans celle du blessé, pour les tenir à l'opposite, pendant que de son autre main il tenoit le poignet serré; & après les avoir ainsi disposez, je leur fis faire l'extension & la contre-extension peu à peu, par dégrez & jusques à la plus forte, afin d'être assûré qu'en pressant avec le plat de mes deux mains, ces os reprissent leur place ordinaire, comme ils firent, & dont je fus

certain par un petit bruit sourd qui se fit entendre ; après quoi les garçons lâcherent, & le mouvement d'extension & de fléxion se trouva rétabli.

Je fis une embrocation d'huile rosat sur la partie, & j'y appliquai ensuite du cérat, étendu sur un linge, en façon d'emplâtre, une compresse trempée dans l'obsécrat, & la bande roulée pour tenir le tout en état. Il faut couper cette compresse, étant coupée par le milieu des deux côtez, afin qu'elle s'appliquât mieux, & un bandage semblable à celui que l'on fait après la saignée. Je lui mis ce bras dans une écharpe, deux jours après il celebra la Messe, sans neanmoins s'en servir à d'autre usage pendant huit ou dix jours.

Observation CIV.

Au mois d'Aoust 1699. un Magistrat de cette Ville, jeune & fort, étant à sa Terre, à demi lieuë de cette Ville, pour y faire faire la moisson ; voïant qu'une fille étoit plus forte à la lutte qu'aucun de plusieurs jeunes garçons moissonneurs, voulut à son tour l'éprouver, mais ce fut à son préjudice, car elle le jetta par terre comme les autres du premier effort, à la différence que le bras gauche

ſur lequel il tomba fut diſloqué en dehors, de maniere qu'il formoit un angle en dedans. Il fit avertir auſſi-tôt de cet accident, & me prier de venir le panſer. J'y allai à l'inſtant, & menai mes deux garçons avec moi, auxquels dès en arrivant & qu'il fut aſſis & deshabillé, je fis prendre le bras bleſſé, comme j'avois fait celui du précédent, & tirer de la même maniere, pendant que pour accomplir mon intention j'agiſſois auſſi de même à l'égard des os ; à la difference qu'il falloit faire dreſſer l'autre & plier celui-ci, à quoi je m'appliquai dès que je fus aſsûré par le petit bruit ordinaire que les os étoient réduits. Je le fis plier en dedans & lui rendis ſa figure ordinaire, après quoi je le panſai avec les mêmes onguens & le même bandage, & fut auſſi guéri par ce ſeul panſement, comme l'autre l'avoit été.

REFLEXION.

J'ai dit au Chapitre des Fractures que je commence par faire le lit & l'appareil, avant que d'en faire la réduction ; je dis au contraire dans celui des Diſlocations, que je commence par réduire l'os diſloqué, après quoi je fais l'appareil ; parce que le plutôt que l'on peut

faire la réduction c'est le mieux, & que la guérison est presque accomplie quand la dislocation est réduite ; au lieu que la réduction de la fracture seroit inutile si elle n'étoit maintenuë par un bandage très-regulier : c'est la méthode que j'ai toûjours observée dans le traitement des Dislocations, de les réduire d'abord, suivant en cela le conseil des meilleurs Praticiens, après quoi j'ai emploïé les remedes que j'ai crû convenables pour appaiser la douleur à laquelle, tant la maladie que les fortes extensions & contre-extensions, celles qu'il faut faire, peuvent avoir donné lieu, sans oublier les compresses & le bandage propres à conserver les os réduits à leur place, selon les préceptes de l'art. S'il est nécessaire de faire quelquefois de violentes extensions pour réduire une fracture, la nécessité est encore plus pressante de les pousser plus loin, pour réduire les dislocations ; car quoique souvent l'inflammation survienne aux muscles & aux tendons qui environnent la fracture & qui y causent un gonflement & une contraction considérable, qui empêche d'abord d'en faire la réduction jusqu'à ce que ces accidens soient calmez, qui permettent alors à la partie de s'étendre ;

il n'en est pas de même des Dislocations qui doivent être réduites dans le moment, de crainte que l'inflammation venant à s'emparer des aponévroses des muscles, ou des muscles mêmes, qui occupent la circonférence de l'article, ou qui font mouvoir la partie, par la douleur qu'y cause la tête de l'os dérangé, & qui est un obstacle invincible à la réduction, qui feroit alors tomber la partie en mortification, à cause des fortes extensions & contre-extensions qu'il y faut faire, principalement à la dislocation du coude, comme il arriva ces jours passez au Valet de Chambre d'un Gentilhomme, auquel un r'habilleur voulut réduire le coude qu'il avoit disloqué du jour précédent, & dont l'inflammation causée par la violente douleur qu'il souffroit, s'étoit emparée de toute la circonférence de cet article, à laquelle il fit faire de très-grands efforts, par deux forts hommes, qui ne produisirent d'autre effet que la mortification qui parut le lendemain jusques à la partie moïenne du bras, qu'il nous fallut couper pour sauve : le reste; en sorte qu'il faut réduire la dislocation avant que l'inflammation s'y soit communiquée, ou attendre que cette même inflammation ait entierement

cessé, parce que de deux maux il faut éviter le pire, & qu'il vaut mieux que la partie n'ait qu'un mouvement imparfait, que d'être tout-à-fait perduë ; outre que si la dislocation étoit à l'*humerus* ou au fémur, il n'y auroit plus de remede à tenter, & que le blessé mourroit sûrement, sans qu'on pût le secourir.

Quoique les Auteurs prétendent que la dislocation de l'*humerus*, de même que celle du coude, se fasse en plusieurs manieres, j'estime neanmoins que la premiere ne peut se faire qu'en dessous, & la derniere en devant ou en arriere, du moins n'en ai-je vû que de ces deux especes.

Observation CV.

Au mois de Novembre 1704. un particulier étant tombé de sa hauteur dans la ruë, se disloqua le poûce de la main droite. Il me vint trouver à l'heure même ; je ne fis qu'une légere extension pour le réduire, après quoi je lui fis une embrocation sur toute la main & le poignet, où il se plaignoit de sentir une violente douleur, & lui appliquai une compresse trempée dans deux œufs battus avec de l'huille rosat, & un bandage contentif, fait d'une bande roulée & assez

étroite, avec laquelle je commençai par affermir la phalange réduite, & j'emploïai le reste à tenir l'appareil, que je laissai trois jours, pendant lesquels la douleur diminua considérablement; mais la partie s'étant gonflée, je mis sur ce gonflement un linge en double, trempé dans le vin tiéde, qui fit dissiper l'enflure, comme le remede anodin avoit fait dissiper la douleur.

Reflexion.

Il n'est pas surprenant que l'on ressente une grande douleur à l'occasion d'une telle chûte; car quoique le mal semble fort leger quand on n'a égard qu'à la dislocation de la seconde phalange du poûce, comme il est facile à concevoir que les tendons & les parties nerveuses souffrent à cette occasion une contusion considérable, en soûtenant toute la pesanteur du corps, causent au blessé de grandes douleurs & un dépôt sur ces parties.

J'ai mis ici cette observation avec les autres, moins pour faire voir la maniere dont je me suis comporté pour faire la réduction d'une phalange disloquée, qui ne demande qu'une légere extension, que pour faire connoître les accidens qui

peuvent occasionner cette legere blessure, & les remedes dont je me suis servi, afin d'appaiser la douleur & dissiper l'enflure qui y avoit succedé, tant à la main, au poignet, que jusques à la partie moïenne de l'avant-bras.

Il n'est pas nécessaire qu'il y ait une dislocation pour produire ces accidens, une simple chûte faite sur la main peut faire au poignet assez de violence pour causer un écartement de l'extrêmité inférieure des deux os de l'avant-bras, qui font partie de cette jointure, dont le rétablissement est si difficile qu'à peine ces os reprennent-ils leur figure naturelle, en sorte que le poignet en reste défiguré pour l'ordinaire, malgré tout ce que peut faire un Chirurgien le plus expert pour l'éviter : la faute ne laisse pourtant pas de lui être imputée, tant le monde est porté à tout condamner sur les moindres apparences ; ce qu'il y a d'heureux pour le blessé, c'est que cet accident ne porte aucun préjudice à l'action de la partie, ou du moins fort rarement. Toute la précaution que le Chirurgien peut prendre en cette occasion, pour se disculper d'avance, est d'avertir le blessé avant de lui toucher, qu'il pourra bien rester à son poignet une mauvaise figuration, & que

c'eſt à lui à prendre tel conſeil qu'il jugera à propos.

Observation CVI.

Au mois de Mars 1692. le Cocher d'un Homme de qualité tomba de deſſus ſon ſiége, & cette chûte fut ſi violente qu'il ſe diſloqua le fémur, dont la tête paroiſſoit en dedans de la cuiſſe & le pied portoit ſa pointe en dehors, & étoit plus long que celui du côté ſain. Comme c'étoit à une lieuë de cette Ville, tout ce que ſon Maître pût faire fut de le mettre dans ſa Chaiſe, qu'il conduiſit lui-même, pour l'amener ici. Il m'envoïa querir pour le panſer. Dès que je vis que la pointe de ce pied malade ſe tournoit en dehors, & qu'il étoit plus long que celui qui étoit ſain, je ne doutai pas de la diſlocation, dont je m'aſſûrai encore plus quand je trouvai la cavité qui étoit au dehors, & la groſſeur & dureté qui étoit au dedans. Je le fis prendre par deux forts hommes, dont l'un tenoit un lac vers l'aîne, comme je l'ai dit à la fracture, qui tiroit en haut, pendant que l'autre qui tenoit le pied, tiroit en bas. Je repouſſai l'os dans ſa cavité, après quoi je fis une embrocation ſur la partie, avec une compreſſe trem-

pée dans le vin, que je bandai ensuite d'une bande roulée, longue de quatre à cinq aûnes, avec laquelle je formai un *Spica* régulier. Je ne levai l'appareil que huit jours ensuite, pour tremper la compresse dans le vin & raffermir le bandage; ce que je fis encore cinq fois pendant plus de deux mois, que je lui fis garder le lit, sans se lever ni branler le moins qu'il lui fut possible. Il resta la pointe du pied un peu tortu en dehors lorsqu'il marchoit, sans autre incommodité qu'un petit clopinement, qui ne l'empêchoit pas d'aller & venir aisément.

Observation CVII.

Au mois de Juin 1698. un Bucheron de la Haïe de Valognes, fut malheureusement pris sous la chûte d'un arbre, d'où il ne fut tiré qu'avec peine, & le fémur disloqué en dehors; ce que je connus dès que je l'eus vû & touché, dont je fis la reduction, le blessé étant situé de maniere que la quenoüille du lit étoit entre ses jambes, avec deux hommes à tirer cette cuisse, l'un desquels tenoit sa cuisse en sa partie inférieure, un peu au dessus du genoüil, & l'autre le pied, pendant qu'un troisiéme le tenoit sujet en cette situation. Je fis par ce moïen

rentrer la tête de l'os dans sa cavité, que j'y menois ensuite au moïen de l'emplâtre contre les ruptures, avec les compresses trempées dans le vin tiéde, & la bande roulée, d'une longueur convenable pour former un *Spica* bien affermi. Cet homme garda le lit plus de deux mois, pendant lesquels je le pansai avec soin, de huit en huit jours, de même que la premiere fois, sans y rien changer, & je faisois humecter le bandage à l'endroit de la dislocation, de deux jours l'un, avec le vin tiéde. Ce blessé que j'appréhendois de voir estropié, fut si-bien guéri qu'à peine peut-on s'appercevoir qu'il boite; aussi ne négligea-t-il rien de tout ce qu'il put faire de sa part pour s'en tirer de la sorte, mais cependant avec une légere claudication.

Reflexion.

Comme cette dislocation ne se peut faire que le ligament qui tient la grosse tête de ce gros os dans la large & profonde cavité de l'ischion, ne se rompe, & que pour qu'un blessé guérisse parfaitement, il faudroit que ce ligament se réünit & fût rétabli dans son premier état, afin de tenir la tête de cet os assu-

jettie dans sa boëte, comme il faisoit auparavant; mais cette réünion étant impossible, il ne se peut aussi que celui à qui cette dislocation arrive, ne reste boiteux plus ou moins; car si ceux-ci ont été assez heureux pour ne boiter que très-peu, il y en a d'autres qui boitent à l'excès.

C'est une illusion que de parler de la dislocation incomplette que plusieurs prétendent arriver à cette jointure, qui n'en peut souffrir aucune; puisqu'on appelle dislocation incomplette celle où la tête de l'os reste sur la lévre ou sur le bord de la cavité, sans se déranger davantage; car cette cavité aïant des bords très-minces, dès que la tête de l'os s'est portée sur le bord ou la lévre de cette cavité, il faut qu'elle y rentre ou qu'elle en sorte absolument : & comme cela ne peut arriver que le ligament ne se rompe, si la tête de l'os sort absolument de sa cavité, la dislocation est complette; & si cette tête ne pouvant se maintenir sur le bord de sa cavité, y rentre, le ligament qui l'y retient étant rompu, elle en ressort aussi-tôt, de maniere que la dislocation est toûjours complette, & que l'idée d'une dislocation incomplette du femur est purement imaginaire. La

réduction de cet os est d'autant plus difficile, qu'il y a plus ou moins de tems que la dislocation est faite, sans qu'on la puisse appeller incomplette ; mais on ne laisse pas de lui donner ce nom, quand après quelque chûte, ou quelque autre accident de cette nature, on ressent une douleur en cette partie, qui cause quelque legere difficulté à marcher, qui ne peut être qu'une simple contusion des muscles, ou extension du ligament, sans que l'os ait souffert aucun dérangement, comme j'ai vû qu'il est arrivé à un Gentilhomme dans le commencement, dont il s'ensuivit une dislocation complette, par les soins d'un Remetteur d'os.

Observation CVIII.

Au mois de Mai 1686. une Dame de distinction m'envoïa prier de venir voir son fils qui se plaignoit d'une legere douleur au gros de la fesse qui répondoit vers l'aîne, ce qui étoit cause qu'il feignoit un peu en marchant, sans pouvoir s'en empêcher, & cela depuis quatre jours, qu'une jeune Demoiselle sa cousine, étant couchée sur l'herbe, l'avoit tiré par la jambe couché sur le cul pendant trois à quatre pas, durant lequel tems il souffrit une legere douleur en

cet endroit, qui avoit toûjours continué depuis; mais ſans en être moins guai, joüoit comme auparavant,& ſans s'être apperçu depuis ce tems que la douleur eût augmenté en aucune maniere. Après l'avoir fait marcher, il me parut que cette douleur n'étoit d'aucune conſequence; je ne laiſſai pourtant pas d'examiner la partie de tous côtez, ſans m'appercevoir d'aucun changement dans ſa figure, à la vûë, ni au toucher. Je trempai un linge double en quatre dans l'eau-de-vie, que j'appliquai ſur l'endroit de la douleur, que je fis tenir au moïen d'une bande roulée, contant que cette douleur legere étoit la ſuite d'une petite extenſion que les muſcles de la cuiſſe & le ligament avoient lorſque cette Demoiſelle avoit tiré ce jeune homme par la jambe, perſuadé que l'application de l'eau-de-vie continuée un certain tems rétabliroit la partie dans ſon premier état, & que les ſuites n'en étoient nullement à craindre.

Je laiſſai les choſes dans cette ſituation, & revins chez moi bien prévenu que j'avois fait ce que je devois à ce Gentilhomme, pour qui j'avois une très-grande conſideration.

Mais la bonne Dame ſa mere qui s'at-

tendoit que j'allois fortement travailler son fils, & qu'aprés il seroit guéri, voïant que je n'avois emploïé que des paroles, & un remede très-commun, envoïa incessament chercher un remetteur, qui étoit un bon gros Païsan fort & robuste, qui commença par prendre ce pauvre jeune Gentilhomme sur ses bras, mettant l'un sous ses aisselles, & l'autre sous ses jarets, & à lui mettre la tête entre les genoüils, ou plutôt les jambes & la tête ensemble, dont il ressentit des douleurs si cruelles, que depuis ce tems-là il n'eut plus de repos ni patience.

Ce remetteur d'os ne s'en tint pas là, c'étoit trop peu que ce tourment, tout cruel qu'il étoit, il l'augmenta par le long tiraillement de deux forts hommes auxquels il se joignit, qui acheverent ce que la jeune Demoiselle avoit commencé, c'est-à-dire, de lui causer une dislocation complette, qui l'a rendu boiteux pour toûjours.

Comme ses douleurs augmentoient sans cesse au lieu de diminuer, & que je fus averti du désespoir où ils étoient de n'avoir pas suivi mon conseil, ensorte qu'ils n'osoient me redemander, dans la crainte que piqué de leur mauvaise maniere, je ne voulusse pas y retourner, j'y allai auf-

si-tôt, & lui fis appliquer tous les remedes que je pûs imaginer, pour appaiser les extrêmes douleurs que les violens tiraillemens avoient causés, depuis la hanche jusques au milieu de la cuisse, & même jusques au jaret, comme fomentations, embrocations de plusieurs sortes d'huille, linimens d'onguens, de populeum, d'altea, huille de laurier, cataplasmes émoliens & anodins, & enfin tout ce que je pûs inventer jusques à la fiente de Vache seule, & mêlée avec le vinaigre, & d'autres fois avec les huilles de lys & de camomille.

Ses véhémentes douleurs étant appaisées, & la cuisse des-enflée, & dans son état naturel, ou à peu près, je commençai pour lors à m'appercevoir que l'os étoit sorti de sa place, duquel la tête inclinoit vers le dedans de la cuisse, sans neanmoins causer d'autre incommodité du côté de l'urine. Il avoit la jambe blessée plus longue de deux bons poûces que la saine, qui étoit la marque convaincante de la dislocation, & une preuve assûrée que cette jambe ne croîtroit pas davantage, & un grand bonheur en mêmetems que ce Gentilhomme eut atteint sa taille ou à peu près, parce que la chose est arrivée comme je l'avois prédit. Il

recommença à marcher un peu, mais en boitant beaucoup, & ne voïant d'autre secours à lui donner, sinon de le plaindre, sans me risquer à rien faire davantage, dans la crainte de détruire ce que je venois de faire. Je lui conseillai de faire un voïage à Paris, pour ensuite prendre son parti sur ce que les habiles Chirurgiens de cette Ville lui conseilleroient de faire, soit des bains des eaux, ou des dauches; résolution qu'il prit volontiers. Je l'addressai à Messieurs Bienaise, Bessiere & Tribouleau, avec un Memoire qui contenoit ce que je dis dans cette Observation. Ces Messieurs reçûrent fort bien ce blessé, qu'ils firent coucher nud sur le ventre, afin de l'examiner avec toute l'attention que la maladie demandoit. Ils trouverent la tête du fémur à l'endroit où je le dis, & le pied du côté malade, plus long que celui du côté sain, confirmez par ces signes de tout ce que contenoit mon Mémoire, auquel ils firent beaucoup d'honneur, ils plaignirent ce Gentilhomme de ce qu'il n'avoit pas suivi mon conseil, & l'envoïerent aux boües de Bourbonne, dont l'application que l'on en fit sur la partie malade, reveilla les douleurs qui devinrent plus fortes qu'auparavant. Il

fut obligé de tout quitter & de revenir à Paris, avec toutes les peines imaginables, où il vit une seconde fois ces Messieurs qui lui conseillerent l'air natal, & le retour dans son païs, où si-tôt qu'il fût arrivé, il me le fit sçavoir par un exprès, & fit prier Messieurs Doucet & Saint Martin, anciens Maîtres Chirurgiens, de s'y trouver avec moi. Mes affaires ne m'aïant pas permis de m'y rendre aussi-tôt que ces Messieurs, ils eurent tout le tems d'examiner la maladie avant que je fusse arrivé; ils me firent voir l'endroit douloureux qui étoit considérablement tuméfié, où je trouvai une inondation fort sensible lorsque j'en avertis ces Messieurs, cet ancien Maître qui, comme je le dis, l'avoit déja touchée, la toucha de nouveau, & n'y aïant pas plus trouvé que la premiere fois, manqua de me siffler, en asûrant que non-seulement il n'y avoit point d'abscès, mais que jamais il n'y en auroit. Comme Monsieur Doucet n'avoit encore épousé aucun parti, il toucha de nouveau l'endroit tuméfié, & aïant le tact plus fin que ce Chirurgien, je lui fis remarquer cette inondation si sensiblement, que l'on prit la résolution de faire apporter ce malade à Valognes, où trois jours ensuite j'ou-

vris cet abſcès ; il en ſortit une quantité ſurprenante d'humeurs glaireuſes , cruës & ſans conſiſtance.

Cette ouverture donna occaſion à un gonflement très-conſiderable qui ſe répandit depuis la hanche juſques aux doigts du pied ; ce qui m'obligea d'emploïer outre les digeſtifs compoſez avec les teintures de mirrhe & d'aloës , pour le panſement de la playe , les cataplaſmes réſolutifs & confortatifs , les compreſſes & la bande trempées dans le vin aromatique & les eaux de chaux & eau-de-vie appliquées ſur toute la partie malade , les boüillons , avec les tiſanes cordialles & déſicatives , faites avec la racine de ſcorçonnere , l'eſquine & la ſalſepareille , dans ſix onces de laquelle je faiſois infuſer de tems en tems deux gros de ſené , demi - gros de rhubarbe & demi - gros de criſtal mineral , & tous les ſoirs & les matins un petit verre de vin de Canarie ou d'Alicanthe , afin de ſoûtenir la conſtitution de ce jeune homme , accablé de ces longues ſouffrances , outre qu'il étoit d'un tempérament très-délicat, qui toutefois réſiſta & ſe tira de tous ces accidens, où l'avoit précipité le zele trop ardent d'une mere qui aimoit ſon fils à l'adoration. Elle

soûtint néanmoins le chagrin qu'elle en avoit avec une merveilleuse patience ; considerant qu'elle n'avoit agi que dans une bonne intention.

Six semaines après la guérison de ce premier abscès il s'en forma un second vers l'aîne, dont j'avançai la suppuration autant que je pûs, avec les suppuratifs & maturatifs les plus forts, & je l'ouvris dès que je touchai l'inondation. Il lui fit plus de peur que de mal, aussi-bien qu'à moi, par la crainte que j'eus que l'article ne fut abreuvé, mais nôtre crainte s'évanoüit en assez peu de tems, aïant été parfaitement guéri en moins de trois semaines, & il s'est toûjours bien porté. Ce Gentilhomme aïant grandi d'environ quatre poûces depuis que cet accident lui étoit arrivé, sa jambe, qui comme j'ai dit, ne devoit plus prendre de nourriture, resta plus courte que l'autre d'environ deux poûces. Il en fut quitte pour augmenter le talon de son soulier à proportion ; cependant cette considérable claudication ne l'empêchoit pas de marcher les jours entiers, sans en être plus fatigué qu'il l'auroit été avant sa blessure.

Reflexion.

Ce fut un vrai bonheur que l'article

ne s'abreuvât point de cette quantité de matiere indigeste dans le long séjour qu'elle fit aux environs ; ce qui sortit par l'ouverture de cet abscès paroissant n'être autre chose que la sinovie de cette jointure, tant par sa consistance glaireuse, que par sa crudité toute différente d'un pus bien conditionné.

Il étoit aisé de juger de la foiblesse où toute cette partie étoit réduite par le dépôt qui se fit dessus. Dès que j'eus ouvert le premier abscès, dont la matiere qui en sortit étoit un sûr garand, jugeant bien qu'elle n'auroit pas été d'une si mauvaise consistance, si la chaleur naturelle avoit eu quelque vigueur, ce fut la raison qui m'obligea de me servir de tous ces remedes résolutifs & confortatifs, pendant la longue durée des pansemens, & qui me porta à lui donner tous les jours quelque petit verre de vin d'Espagne ou d'Alicanthe, comme le meilleur cordial qu'il y ait, tant pour soûtenir le peu de force qui lui restoit, que pour tâcher d'en rappeller de nouvelles ; à quoi les bons boüillons, les œufs frais & quelque peu de solide, comme des petites souppes, un peu de jeunes volailles & autres semblables alimer s, dont le succès fut heureux ; de même que cette

tisanne cordialle & désicative, que je rendois purgative par intervales, afin de décharger la nature de ce qui lui étoit nuisible, tant par la transpiration que par les voïes ordinaires, & rendre au sang & aux humeurs leur premier état ; ce qui arriva, mais qui ne fut qu'après une année entiere d'un régime continuel, comme je le marque, & d'une conduite exacte dans l'administration de tous ces remedes.

Ce fut en cette occasion que le Remetteur d'os joüa beau jeu, en faisant voir à quel danger s'expose celui qui se livre, tête baissée, entre les mains de ces ignorans. La bonne Dame eut tout le tems de s'en repentir ; aussi suivit-elle l'exemple du Corbeau de la fable, qui surpris & confus, jura, mais un peu tard: *qu'on ne l'y prendroit plus.*

OBSERVATION CIX.

Au mois d'Avril 1693. le Maître de l'Hôtellerie du Soleil fit une chûte de dessus un attelier de dix à douze pieds de haut, & où travailloient des Maçons, qui lui causa une dislocation complette du pied gauche, que je trouvai à côté de la maléolle interne, & la tête du *Tibia* seulement recouverte des tégumens. Il est

est aisé de comprendre les cruelles douleurs que la violente extension que souffrirent tous les tendons des fléchisseurs & extenseurs, tant du pied que des doigts, lui causerent dans le moment, qui ne fut pas long. M'étant heureusement trouvé chez moi, je me rendis chez lui à l'instant ; & dans le tems qu'on le mettoit sur son lit, je fis d'abord couper le bas & le soulier, & prendre la jambe par le premier que je trouvai, pendant que je tenois le pied, que je n'eus pas plutôt étendu en ligne directe, que le bruit ordinaire qui accompagne la réduction se fit entendre, dont le blessé ressentit un soulagement si considérable, qu'il s'écria : *Ah ! je suis guéri, je ne souffre aucun mal.*

Je fis une embrocation depuis le milieu de la jambe jusques à l'extrêmité des doigts du pied, & appliquai pour emplâtre un linge couvert de cérat, & par dessus une compresse trempée dans l'obsécrat, cet emplâtre & compresse composez de maniere que j'ôtai la portion qui auroit embarrassé le talon & fait quantité de plis, afin de l'ajuster en sorte que le pied & une partie de la jambe fussent couverts sans en faire aucun, & que l'articulation réduite y fut exacte-

ment comprise, & ensuite affermie par la bande roulée & conduite en forme d'étrier, dont les circonvolutions multipliées achevoient de l'assûrer. Après avoir pansé trois fois cette dislocation de la sorte, & m'être rendu par ce moïen maître de la douleur, mais non pas de l'enflure qui s'étendit sur tout le pied & la jambe, je n'emploïai plus que du gros vin, dont j'imbibois les compresses & la bande.

Il fut cinq à six mois avant que d'être parfaitement guéri, quelque attention que j'eusse à le guérir plutôt : heureux encore de ce qu'il le fût après ce tems-là, sans qu'il lui en soit resté plus d'incommodité, que s'il n'avoit jamais eu le pied disloqué.

REFLEXION.

Voici la seule dislocation complette du pied que j'aie vûë, sans qu'il y eut playe ni fracture, & rien ne fut plus heureux pour ce blessé, qui étoit Suisse de nation, d'une très-grosse taille, fort chargé de cuisine & grand yvrogne de profession, en sorte que si le *Tibia* avoit fait playe, comme il l'auroit pû faire en tenant les tégumens tendus & bandez, comme ils étoient quand j'arrivai, joint à la hau-

teur de l'endroit d'où il etoit tombé & le lieu où il tomba, qui étoit ſur quantité de pierres ; ſi, dis-je, il y avoit eu playe ou fracture, & s'il avoit été obligé de demeurer au lit, il lui auroit été impoſſible d'y reſter pendant un ſi long-tems, tant par rapport à ſa taille, à ſa graiſſe, qu'à ſon humeur, & enfin dans l'impoſſibilité d'obſerver le régime.

J'ai vû quantité de perſonnes de tout ſexe & de tout âge, qui m'ont envoïé chercher, ou ſe ſont fait apporter chez moi, après avoir ſouffert une entorſe, par quelque chute, ou manque d'avoir bien placé le pied, qui s'étant détourné, auroit cauſé une violente douleur, par l'extenſion qu'auroit ſouffert ces tendons oppoſez au côté qui avoit plié, & ſuivie en peu de tems d'une inflammation plus ou moins grande, qui venant à s'étendre, occupoit dautant plutôt la jointure, que les tendons qui ſont du côté que le pied a plié dans cette entorſe, n'ont pas été exemts de ſouffrir auſſi, mais dont le bleſſé s'eſt apperçu, parce que la douleur de ceux qui ont ſouffert d'abord, étant, comme je l'ai dit, beaucoup plus vive & piquante, a confondu celle-ci, qui ne s'eſt fait ſentir qu'après que l'autre s'eſt trouvée un peu dimi-

nuée ; ce qui fait que cette douleur se rend presque égale à toute cette jointure qui se trouve aussi, pour l'ordinaire, attaquée d'inflammation & fort tumefiée.

Je commence (après que le pied & la jambe sont découverts) par leur faire faire les mouvemens de fléxion, d'extension, d'adduction & d'abduction. Dès que je leur vois faire ces mouvemens, tout soubçon de dislocation est levé ; ce qui acheve de le confirmer, est quand ils disent qu'ils ont marché peu ou plus, au moment que cette prétenduë dislocation a été faite.

J'examine encore si la figure de la partie n'est point changée ; & quand je trouve ces trois choses ensemble, 1°. que le blessé fait faire à son pied tous les mouvemens, 2°. qu'il a marché plus ou moins après sa blessure, 3°. que la figure de la partie n'est point changée, je n'ai pas le moindre soupçon qu'il y ait eu de dislocation, soit complette ou incomplette, quelque douloureuse, tumefiée & enflammée qu'elle puisse être, mais bien une extension des tendons causée par un faux pas, pour avoir mal placé son pied, ce qu'on appelle vulgairement entorse : c'est une verité qui se justifie d'elle-même, par l'impossibilité qu'il y a de faire un seul

pas, ni de se pouvoir soûtenir sur un pied qui souffre l'un ou l'autre de ces deux accidens, ni que cette jointure conserve sa figure naturelle.

Ce qui fait qu'en un tel cas je me contente de faire une embrocation avec l'huile de lys & de camomille & le cérat, étendu sur un linge pour servir d'emplâtre, ou une compresse trempée dans les œufs battus avec ces mêmes huiles, selon que la douleur est plus ou moins grande; car si elle est très-violente, comme je l'ai vû plusieurs fois, je préfere les œufs battus au cérat, avec la compresse, & la bande roulée, trempée dans l'obsecrat, changeant cet appareil plutôt ou plus tard, selon que la douleur est plus ou moins forte: car plus elle est vive & plutôt il faut le rafraîchir, à cause des suites fâcheuses auxquelles elle peut donner occasion; ce qui marque la nécessité qu'il y a de la calmer autant qu'il est possible; & comme rien ne le peut mieux faire que les anodins, tels que sont ceux que je viens de proposer, c'est la raison qui m'a porté à m'en servir préférablement aux autres remedes.

Et comme une entorse est quelquefois si violente, qu'outre l'extension qu'elle cause aux tendons, elle cause aussi la rup-

tion de plusieurs petites veines, qui laissant échapper du sang sous la peau, y produit des échymoses qui sont quelquefois fort considérables, quand la chose m'est arrivée, & que ce sang n'a point transpiré pendant l'usage des anodins que j'ai emploïez dans le commencement; je me sers ensuite d'eau-de-vie ou de vin, dont j'imbibe les compresses & la bande; ce qui m'a toûjours fort bien réüssi, tant pour procurer la transpiration du sang extravasé, que pour donner de nouvelles forces à la partie que cette entorse affoiblit extrémement.

C'est en cette occasion, ainsi qu'aux côtes pliées, que les r'habilleurs triomphent de leur ignorance envers ceux qui les appellent ou qui viennent les trouver chez eux en cet état, qui tous ont absolument les pieds démis, & cela sans examiner si la figure de la partie est changée, si elle peut faire les mouvemens qui lui sont propres, ou s'informer s'il a marché après que l'accident lui est arrivé, qui sont les choses essentielles qu'il faut sçavoir; mais la chose est trop au dessus de leur portée, pour leur permettre d'y faire attention, fortement prévenus de leurs propres mérites, ils commencent par asûrer le blessé que son pied est démis, & sou-

vent sans se contenter, de se mettre deux à le tirer, ils y en joignent un troisiéme, & jusques à un quatriéme, & font de cette simple extension une dislocation complette, comme je le vis arriver ces derniers jours à la servante d'un Bourgeois de Caën, à laquelle le pied resta hors de son articulation ordinaire, & s'avançoit de deux travers de doigts & le talon à proportion, là où il n'y avoit que de la douleur à laquelle un faux pas, manque d'avoir bien placé son pied, avoit donné occasion, qui se seroit dissipée sans y rien faire que quelque embrocation, avec l'huile de lys, de camomille, ou de roses, & du repos, comme il arrive à quantité d'autres auxquels ils donnent occasion, par la douleur qu'ils causent dans cet excessif tiraillement, à de grandes inflammations & fluxions, dont leurs dupes ont encore la sotise de les remercier beaucoup, quand ces accidens sont calmez; comme si c'étoit à eux que la guérison fut dûë; quoiqu'on leur doive plutôt l'augmentation du mal; puisque comme l'on voit par cette dislocation complette que je rapporte icy pour servir d'exemple, je n'ai été obligé pour la réduire, qu'à faire la moindre extension, qui ne fut qu'autant qu'il en

falloit pour redresser seulement le pied, & le remettre en sa place.

Or si une dislocation telle qu'étoit celle-ci n'éxige pour sa réduction qu'une extension aussi legere que celle que j'ai faite, dequoi donc servent ces affreux tiraillemens dont ces remetteurs se servent pour réduire un pied qui n'est point disloqué; & supposé qu'ils fussent assez intelligens pour connoître la figure de l'os du talon, & de la maniere qu'il est articulé avec le *Tibia*, ils conviendroient que leur dislocation soit complette ou incomplette se réduiroit avec le plat des mains, & le secours des doigts, aidée de la moindre extension, sans qu'il fût nécessaire de faire aucune violence, si l'on prétend que je ne peus parler de la sorte, lorsque je n'ai traité que ce seul homme, parce que la chose peut être toute differente à quantité d'autres; il n'y a pour asûrer le contraire qu'à voir ce que j'en dis dans le Chapitre des Fractures, & l'on verra que je n'avance rien que ce qu'une quantité d'experiences peuvent justifier, & qui sont toutes soûtenuës de la raison.

Mais à quoi sert de rien dire contre ces fourbes & ces ignorans, puisque parmi la plus grande partie des Chirurgiens, & même dans les plus grosses

Villes, il n'y en a quelquefois aucun qui veüille s'appliquer à l'exercice de cette partie de la Chirurgie; ce qui réduit ceux qui sont affligez de fractures ou de dislocations, dans la dure nécessité de se servir de ces r'habilleurs, tels qu'ils soient, comme je l'ai dit dans le premier Chapitre, lesquels dans le grand nombre qu'ils pansent, quoique sans ordre ni méthode, en guérissent toûjours quelques-uns, par une certaine routine qu'ils ont acquise en travaillant, sans quoi ils resteroient tous estropiez à jamais, faute de Chirurgiens qui s'y connoissent, quoique ce soit le premier & le moindre objet de la Chirurgie. Je souhaitterois que de telles gens lûssent seulement ce que j'en dis icy, afin de se mettre au fait de la chose, mais dont je ne retirerai pas plus d'avantage qu'ont fait tant d'excellens Chirurgiens qui en ont écrit avant moi, à l'exception que presque tous ont dit comme il faut faire, & que je ne dis que ce que j'ai fait, & ce qu'il faudroit faire pour surmonter les obstacles qui s'opposent à la réüssite.

Si ces extrêmes violences sont nuisibles, & qu'elles ne soient d'aucune utilité à la dislocation complette ou incomplette du pied, tout ce r'habillement

que ces mêmes perſonnes font pour redreſſer les côtes pliées contre tout ordre & raiſon, puiſque la côte ſe peut rompre, ſans jamais pouvoir ſe plier, ou du moins ſans jamais pouvoir reſter dans la petite fléxion dont elles ſont capables; c'eſt néanmoins la grande pratique de ces gens-là, qu'une perſonne après avoir fait quelque violent effort, quelque chute, ou reçeu quelque coup, ſe plaigne de ſouffrir du mal en quelque endroit de la poitrine; c'eſt une côte qui ſera enfoncée ou fêlée, & il faut à cette occaſion quantité d'efforts & de violences, & en font faire au bleſſé, lui ſerrent bien fort la poitrine, après avoir appliqué une emplâtre forte deſſus, à l'endroit de la côte prétenduë enfoncée ou pliée, ſoit de poix de bourgogne ou de poix navalle, ou de ciroine; après quoi le bleſſé étant guéri par l'abſence de la douleur, c'eſt au Remetteur qu'il croît en avoir l'obligation. quoiqu'il n'y eut qu'un ſentiment douloureux aux membranes ou aux muſcles, ſans que la côte y ait eu aucune part.

CHAPITRE XIX.

De la Dislocation avec Fracture.

SI la Dislocation est aussi fâcheuse que la Fracture est à craindre, il faut croire que quand elles se rencontrent ensemble, le Chirurgien n'a pas moins de sujet d'être inquiet, que le malade même est à plaindre, qui n'en connoît pas la conséquence ; & cette conséquence est d'autant plus dangereuse, que la partie disloquée à laquelle la fracture est jointe, est plus ou moins difficile à réduire, qui en peut seule faire la juste différence ; telle, par exemple, que peut être la dislocation du pied, accompagnée d'une fracture complette en la partie inférieure de la jambe, ou celle de l'épaule, avec fracture en la partie moïenne de l'*humerus*.

Comme ces deux maladies jointes ensemble, ne changent point l'intention du Chirurgien dans la cure de l'une & de l'autre, & que celle dont il doit d'abord entreprendre la cure, est la réduction de l'os disloqué, pour ensuite venir à la réunion des extrêmitez de l'os rompu, que cette réduction de l'os en son

lieu ordinaire ne peut réüssir que par l'extension, contre-extension, & en tenant, tirant & poussant de même que la réünion des extrêmitez de l'os rompu; c'est une nécessité (supposé que cette intention se puisse obtenir, sans risquer de faire tomber le blessé dans un accident plus fâcheux) de la mettre en exécution, car quoique la premiere intention que l'on doit avoir, soit la réduction, dès que la nécessité nous fournit cette indication, & que la forte & violente extension qu'il convient faire pour réduire une épaule disloquée, nous fournit non seulement une contre-indication, mais une répugnance, par la crainte de faire tomber la partie en mortification, & peut-être de causer la mort du blessé. Comme de deux maux il faut éviter le pire, il vaudroit mieux par conséquent abandonner la regle générale, qui est de réduire l'os disloqué, pour guérir la fracture, que de tenter cette réduction à des conditions si dures, & risquer plutôt d'estropier le blessé, que de l'exposer à perdre une partie qui se peut encore guérir, après que la fracture aura été guérie, & même au danger de mourir. Mais comme les exemples font plus d'impression que les paroles, j'en rapporterai

quelques-unes de cette eſpece, ſur leſquelles on pourra prendre les meſures que l'on jugera les plus convenables, pour parvenir à la guériſon de ces maladies compliquées, & y réüſſir comme j'ai fait.

Observation CX.

Au mois de Juillet 1688. auquel tems j'avois la direction des Bleſſez qui arrivoient à Ivetot, où l'on faiſoit les abbatis de Bois & la cuitte des Chaux, un Entrepreneur des Travaux que le Roy faiſoit faire à Cherbourg, s'étant trouvé à portée de la chute d'un arbre, dont il ſe croïoit aſſez éloigné pour ne pas craindre d'en être bleſſé, auſſi n'en fut-il pas atteint, mais la violente agitation que l'air ſouffrit dans la chute de cet arbre, qui outre ſon extrême groſſeur & hauteur, avoit un coupeau des plus grands, par la quantité de branches dont il étoit chargé, pouſſa cet homme & ſon cheval dans un foſſé dont il étoit proche, d'où il ne reſſortit qu'avec l'épaule diſloquée, la clavicule rompuë dans ſon milieu, ainſi que l'*humerus* dans ſa partie ſupérieure & preſque moïenne, qui étoit l'état où je le trouvai quand il m'envoïa querir pour le panſer.

Je commençai par le faire deshabiller jusques à la ceinture, & je n'eus pas besoin d'un long examen pour connoître sa blessure. Je le fis asseoir à terre, je lui passai sous l'aisselle une demi-léze de toile, qui étoit d'une longueur convenable, & noüée, que je passai ensuite au col du plus fort de mes garçons, puis je m'affourchai sur ce bras, que je fis tenir par derriere moi par un autre serviteur, dans la situation la plus fixe & droite qui lui étoit possible, afin d'épargner au blessé la douleur que les extrêmitez de l'os rompu auroient pû faire dans le moindre mouvement, pendant que je le tenois avec mes deux mains au dessus de la fracture. Les choses disposées de cette maniere, je dis au garçon qui avoit cette toile passée au col, d'appuïer ses mains sur la partie inférieure du col, proche & à l'extrêmité de l'épaule de ce blessé, en élevant son col & son corps autant qu'il pourroit; ce qu'il exécuta, pendant que moi dans la situation où j'étois je tirai en bas la portion de ce bras que je tenois empoignée, qu'en même tems je repoussai en haut, de maniere qu'il reprit fort bien sa place, en faisant entendre le petit bruit ordinaire. Je fis tout cesser à l'instant, & laissai ce

bleſſé reprendre haleine, pendant que je diſpoſai l'appareil, qui conſiſta à deux compreſſes, deux bandes roulées, & les attelles pour la fracture du bras, une compreſſe ſur la clavicule, & une ſur l'article, toutes trempées dans les œufs battus avec l'huile roſat, & appliquées chacune en leur lieu, après que j'y eus fait une embrocation de la même huile, avec une bande roulée, large de trois doigts, & longue de quatre à cinq aûnes, appliquée ſur l'épaule, en forme de *ſpica*, qui ſervit en même tems à contenir la clavicule, & de ſurtout à la fracture.

Je laiſſai cet appareil huit jours ſans y toucher, après leſquels je ſubſtituai aux huiles, l'eau-de-vie, dont j'imbibai les compreſſes, & je trempai les bandes dans le gros vin rouge & chaud. Comme ce bleſſé ne ſouffroit aucune douleur aux parties qui avoient été fracturées & diſloquées, je ne le panſai pour la troiſiéme fois que quinze jours après cette ſeconde, m'étant contenté de faire chauffer du vin, & d'en avoir imbibé les bandages par deux fois, comme je fis à ce quatriéme & dernier panſement, qui fut juſques à la fin de la cinquiéme ſemaine, après laquelle j'ôtai l'appareil, & ne mis ſur l'endroit de la fracture du bras qu'une

compresse trempée dans le vin, avec une bande roulée pour la tenir. Il fut parfaitement guéri, mais sans s'être pû aider de son bras de plusieurs mois, après quoi il s'en servit, sans se ressentir en aucune façon de l'extrême danger auquel cette complication de maladie l'avoit exposé.

Reflexion.

La guérison de cette fracture composée & compliquée, étoit si délicate à entreprendre, que M. Puzos, Chirurgien du Roy dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, qui étoit logé chez moi, à qui je la proposai, telle que je la rapporte ici, & ce que je fis pour la guérir, me dit que j'avois été plus hardi qu'il n'auroit été en cas pareil; & que quoique la premiere intention dût être de réduire la dislocation, qu'il ne l'eût jamais tentée, dès que la fracture auroit été située à l'endroit du bras où je la disois; qu'il se seroit contenté de guérir la fracture; & qu'après que le calus en auroit été bien affermi, il auroit pour lors tâché de réduire la dislocation, qu'au pipire aller le blessé ne risquoit qu'à faire imparfaitement les actions de ce bras; & qu'en voulant réduire cette dislocation, il se seroit mis en danger de lui faire

tomber en mortification, à cause de la fracture; mais il changea de ton quand je lui dis pour réponse, que de la maniere dont je m'y étois comporté, je ne risquois rien, parce que si je n'avois pas réüssi, je m'en serois tenu à ce premier essai, sans l'avoir poussé plus loin, & que c'étoit le moins que j'y pouvois faire que de tenter ce foible moïen avant que d'abandonner ce blessé à la perte absoluë du mouvement de son bras; lequel blessé par hazard vint à entrer dans ce moment, qui confirma par sa présence, tout ce que je venois de dire à M. Puzos, par l'inspection & l'examen des parties blessées. Le tems de la guérison étoit encore trop peu éloigné pour ne pas avoir des marques convaincantes, en ce que par rapport à la dislocation il ne pouvoit mettre la main à son chapeau qu'en baissant un peu la tête pour l'en approcher, ni la porter derriere son dos; mais peu s'en falloit, tant de l'un que de l'autre. Outre le calus sensible qui paroissoit au milieu de la clavicule, qui ne se réünit guéres autrement, sans toutefois causer aucune incommodité; & enfin celui du bras, quelque peu apparent qu'il fût au toucher, l'étoit encore assez pour en assûrer la vérité, dont Monsieur Puzos

eut l'honnêteté de me gracieuser du succès de cette cure, aussi rare & particuliere qu'il y en ait en Chirurgie, où la tête & les mains ont également besoin d'agir.

CHAPITRE XX.

De la Fracture avec playe & Dislocation.

QUoique la fracture avec playe soit une des plus fâcheuses blessures dont un homme puisse être affligé en quelque partie du corps qu'elle arrive, elle est encore beaucoup plus fâcheuse quand elle est à la jambe, & terrible quand la dislocation du pied s'y trouve jointe, & que la playe est proche de l'article, & plus encore lorsqu'elle l'interresse, parce qu'outre les abscès auxquels la douleur & l'inflammation qui suit immédiatement cette fracture, donnent occasion, en se glissant dans les interstices des muscles gémeaux & solaire, de même qu'à plusieurs autres endroits de la jambe, comme il arrive assez souvent, c'est que la suppuration qui se fait à la playe peut abreuver l'article, & estro-

pier le blessé, qui de plus est obligé d'être couché pendant trois à quatre mois sur le dos, sans pouvoir changer de situation; & encore est-il réduit après tant de souffrances, ou à demeurer estropié pour toûjours, ou à se résoudre à l'amputation de cette partie : puisqu'il n'y a qu'un secours étranger, tel que peut être une jambe de bois, qui puisse réparer la perte d'un tel organe, & remettre le blessé en état de vacquer à ses affaires; à quoi deux choses peuvent contribuer, dont la premiere & la plus évidente, est le défaut de la nature, sans le secours de laquelle il n'y a point de playe guérissable, quelque légere qu'elle soit; comme aussi en est-il peu qui ne guérissent, quelque grande qu'elle puisse être, quand cette même nature agit de concert avec le Chirurgien.

La seconde, est le peu d'adresse du Chirurgien, qui n'est pas au fait du pansement des fractures, ou bien en ne donnant pas à la partie blessée une situation convenable, ou faute de l'affermir de maniere qu'elle ne puisse faire aucun mouvement, parce que le moindre dérangement cause une irritation aux parties nerveuses dont cette partie est toute environnée, qui fait augmenter tous les

accidens, au lieu qu'ils doivent être appaisez, & met le blessé dans un pire état de jour en jour, comme je l'ai vû arriver, & dont les observations qui suivent sont des preuves incontestables.

OBSERVATION CXI.

Au mois de Septembre 1698. un particulier du village de Sautemesnil apporta chez moi sa fille, âgé d'onze à douze ans, qui avoit reçu le soir précédent un coup de pied d'un cheval, qui lui avoit fendu la mâchoire inférieure, transversalement en sa partie moïenne & latérale gauche, avec une dislocation complette de cette mâchoire, dont la bouche lui étoit restée ouverte, sans avoir ni bû, ni mangé, ni parlé du depuis.

Je commençai par réduire la dislocation, en mettant mes deux poûces sur les dents molaires, & mes quatre doigts par dessous la mâchoire, avec lesquels je l'attirai un peu en bas, & fort doucement, puis la relevai à l'instant, elle se trouva réduite sans autre peine ni douleur.

Cette pauvre enfant étoit tourmentée de la soif à un tel point, qu'au moment que cette réduction fut faite, elle s'écria: *Eh! mon Dieu, à boire, à boire;* comme

heureusement l'on venoit d'en apporter de la cave, je lui en versai un grand verre qu'elle bût avec une avidité surprenante; & comme nous étions prêt de dîner, je lui fis donner de la soupe bien trempée sur une assiette, qu'elle avala sans mâcher, sans quoi il auroit fallu lui faire de la boüillie, à cause de la fracture de cette mâchoire que je pansai ensuite, après en avoir rapproché les côtez, & les avoir mis à niveau, autant bien qu'il me fut possible; & afin de les y maintenir j'ajustai une compresse trempée dans l'eau-de-vie, avec un morceau de feutre bien doux & molet, & la fronde pour bandage, que je fis tenir de maniere que rien n'auroit pû branler, pas même par l'indocilité de cette jeune blessée, mais qui fut au contraire si paisible & si patiente, qu'à peine sembloit-il qu'il y eut un jour qu'elle étoit pansée, lorsque j'allois chez elle pour lever l'appareil, qui n'étoit que de trois en trois jours. Je bassinai bien la playe avec l'eau-de-vie, & lui en donnai pour qu'elle continuât d'en faire de même de tems en tems, & d'y mettre ensuite du miel rosat avec son doigt autant de fois, la partie exterieure de la mâchoire qui étoit extrêmement tuméfiée au premier pensement, ne l'étoit en aucune façon au second.

Cette fille toute jeune qu'elle étoit, eut tant de ſoin de tenir ſon bandage en état, & ſe conſerva ſi-bien entre les panſemens, que ſa mâchoire ſe trouva parfaitement réünie, & qu'il y parut ſi peu, qu'à peine peut-on s'appercevoir de ſa bleſſure,à la dent canine prêt qu'elle perdit, parce que c'étoit directement l'endroit de la fracture de cet os.

Reflexion.

Quand je vis cette jeune fille qui avoit la mâchoire fracturée & diſloquée, je doutai autant du ſuccès de la cure de cette maladie, que je fus ſurpris de la promte réduction, n'en aïant fait aucune avec plus de facilité ni avec plus de ſuccès, ſans avoir laiſſé aucune difformité de cette fâcheuſe maladie,que la perte de la dent canine, ce qui ne pouvoit être autrement, parce qu'elle ſe trouva directement à l'endroit de la fracture & de la playe.

Il n'eſt pas ſurprenant que cette bleſſée fut fort alterée, après avoir paſſé la nuit dans le triſte état que j'ai dit,& qui ne me fut apportée que ſur les onze heures du matin. L'on fut obligé de la nourrir pendant quinze ou vingt jours d'alimens liquides, ou aſſez moûs,pour qu'el-

le pût les avaler ſans les mâcher, dans la crainte de cauſer quelque dérangement à la mâchoire, & nuire à la génération du-cal & à ſon affermiſſement.

Dans ce traitement je n'emploïai pour tous remedes que le bandage, l'eau-de-vie & le miel roſat, pour mettre au dedans de la bouche, comme le ſeul remede convenable à la réünion des playes qui arrivent en ce lieu-là, auſſi-bien qu'à la fracture.

Fin du troiſiéme volume.

TABLE

DES CHAPITRES & Matieres contenues dans le troisiéme Volume.

Fin de la Table.

Biblioteka Jagiellońska
stdr0030632

TRAITE
DE
CHIRUR

TOM III